HISTOIRE
CRITIQUE
DES
JOURNAUX.

PAR M. C*** annuaire

TOME PREMIER.

3
6
578

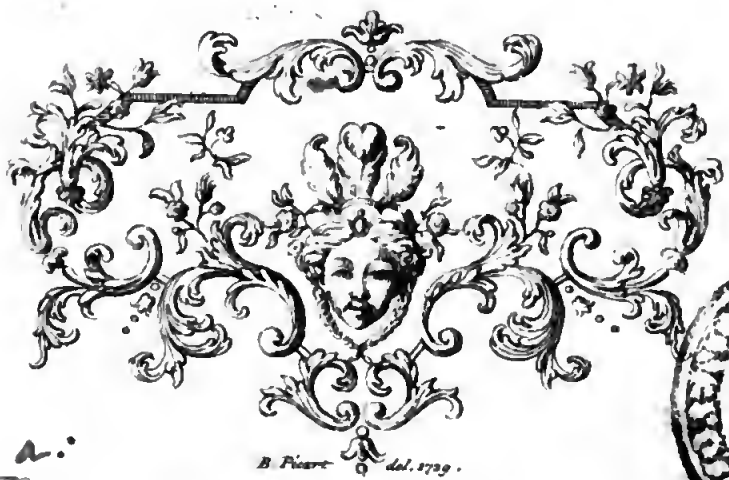

A AMSTERDAM,
Chez J. F. BERNARD,
MDCCXXXIV.

1

Ex legato Dni. Equitis Antonii
Francisci de Marmi

AVERTISSEMENT.

JE preſente au public un livre long tems attendu : mais il s'en faut bien qu'il ne ſoit dans l'état où l'Auteur ſe propoſoit de le mettre. M. Camuſat avoit conçu le deſſein de faire l'hiſtoire de tous les Journaux depuis leur origine juſqu'à preſent. Cet ouvrage devoit renfermer un abregé de la vie de leurs Auteurs, l'examen de leur plan, de leur methode & de leur ſtile, les jugemens des ſavans ſur le tour, le caractere, le mérite & les défauts des Extraits donnés par les Journaliſtes. M.

C*** ajoutoit ſa propre critique à ces jugemens. Il nous aprenoit auſſi le ſuccés & la durée des Journaux, il faiſoit l'hiſtoire critique des diſputes qu'ils ont excitées &c. Toutes ces matieres, qui étoient le fond de l'ouvrage, devoient être ornées d'une infinité d'acceſſoires. J'appelle ainſi les notes dans leſquelles M. C*** avoit reſolu de donner l'hiſtoire des auteurs qu'il citoit, & ſouvent auſſi de ceux qu'il nommoit ſeulement. Cette methode auroit fait revivre beaucoup d'Auteurs qui reſtent enſevelis dans l'obſcurité : mais M. C*** les en retiroit avec le ſecours des Compilations Allemandes qui pouvoient lui fournir d'excellens ma-

materiaux. Entre ces acceſſoires il y en auroit eu auſſi ſur des matieres tres remarquables, éloignées à la verité de celle qui faiſoit le but principal de l'hiſtorien : mais pour les approcher cela ne lui coutoit que la peine de les aſſembler, de les arranger, & de les jetter enſuite dans une note. Telle devoit être cette Hiſtoire des Journaux, dont je ne donne qu'une très-petite partie, & la ſeule que l'Auteur eut travaillée avec ſoin : prévenu par une mort prématurée, il n'en a pas laiſſé davantage. Ce que je donne comprend l'Hiſtoire critique du Journal des Savans & celle de pluſieurs petits Journaux & autres livres periodiques. Il avoit

deſſein de reduire l'hiſtoire critique de ceux-ci à deux volumes in douze, ſous le titre de *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des petits Journaux* &c. Si l'on demande où ſont paſſés les materiaux que M. Camuſat avoit recueilli pour continuer cette hiſtoire, je repons qu'il ne s'eſt trouvé parmi ſes papiers que les titres de certains livres dont il ſe propoſoit de faire uſage; quelques notes ébauchées, où l'on ne déchifroit rien que de confus & d'indigeſte, des collections extrémement maigres & preſque toujours ſans ſuite, & des Recueils en beau papier blanc, où l'on trouvoit de tems en tems quelques lignes qui marquoient la meilleure intention

tion du monde. Si M. C***. avoit eu autant de force & de reſolution pour executer, qu'il avoit de penetration & de promtitude à former des plans & des projets, ſon nom ſeroit aujourd'hui un des plus illuſtres de la Republique des Lettres, & l'Hiſtoire des Journaux, commencée, comme chacun ſait, avant l'année 1722. ſeroit à préſent un ouvrage entierement achevé.

Au reſte ce que je publie eſt bien ſuivi & autant qu'il m'a paru, aſſés fini pour devoir être regardé comme une hiſtoire complette en ſon genre. La ſeule lacune qui ſoit reſtée dans cet ouvrage eſt à la page 202. du Tome premier. C'eſt la Note

X. Je n'ai ni ajouté, ni retranché, ni changé à cet ouvrage. Il eſt échapé quelques fautes à l'Auteur dans l'article de M. de *Sallo*: on les a laiſſées. Je puis citer des témoins de ma fidelité en cette occaſion: les lecteurs eclairés jugeront de ce que devoit être l'Hiſtoire entiere par les deux volumes que je leur donne. Ceux qui ont connu M. C*** l'y retrouveront dans ſon naturel; ſouvent cenſeur aſſés raiſonnable & critique aſſés judicieux; trop hardi quelque fois, & même au delà de ſes forces, donnant dans les plus vaſtes projets, échaufant ſon imagination juſqu'à les regarder comme executés. Ce prétendu Dictionaire critique, qui devoit ſervir de ſuplement à ce-

celui de Bayle & qu'il nous cite comme s'il étoit fini, quoiqu'il ne fut encore qu'imaginé, peut ſervir à juſtifier le caractere que je donne à notre hiſtorien. Ce caractere paroit un peu ſingulier & peut-être auſſi le trouvera t'on trop chargé. Quelques demi-critiques ajouteront, qu'en dépeignant de cette maniere un Auteur, c'eſt vouloir nuire à ſa memoire, & empécher la fortune de ſon ouvrage. Mais à l'égard de la ſingularité du caractere, elle eſt aſſés connue de tous ceux qui ont frequenté M. C*** à Paris, à la Haie & à Amſterdam. J'ai un catalogue écrit de ſa main avec les titres bien énoncés de tous les ouvrages qu'il a fait depuis 1716.

juſqu'en 1731. incluſivement, & de ceux qu'il devoit faire juſqu'en l'année 1759. à laquelle vraiſemblablement il terminoit ſa carriere. Il la finiſſoit par un *Siſteme ſur la Religion Chretienne en* 4. *vol. in* 12. après avoir publié auparavant deux volumes Latins en même forme ſur une matiere bien diferente. En raportant ces particularités, je n'attaque point ſes moeurs : elles étoient douces & polies, ſa converſation marquoit de la modeſtie, il parloit alors avec juſteſſe, & jugeoit avec retenue. Je montre ſeulement M. Camuſat tel qu'il étoit dans ſon cabinet au milieu des livres. C'eſt là que ſon imagination l'emportoit : il y formoit des plans à perte de vue,

les

les commençoit tous & n'en finiſſoit aucun. Mais, dira t'on, un écrivain qui a ces défauts pourra *croquer* des ouvrages & n'aura jamais le talent de les finir. L'objection eſt generalement vraie & ſolide: cependant il eſt vrai auſſi que les écrivains de ce caractere ont quelquefois des ouvrages favoris. Apres de longues diſtractions ils y reviennent, ils s'y attachent au moins quelque tems. Les débauches de l'imagination ont leurs intervalles comme les paſſions. C'eſt dans ces intervalles que M. Camuſat ecrivoit ſon *Hiſtoire des Journaux*, cet ouvrage ſur lequel il fondoit la plus grande partie de ſa reputation. Je ne crains point de nuire

au debit du livre par tout ce détail. Les vrais connoiſſeurs jugent, & l'experience m'aprend que les défauts d'un Ecrivain ne nuiſent à ſon ouvrage qu'alors qu'il eſt effectivement mauvais.

Je dois avertir ici les Lecteurs que l'Hiſtoire du *Mercure galant* & les deux Notes ſur Mess. de *Vertot* & de *Fontenelle* ne ſont point de M. *Camuſat*. J'ai travaillé tout cela ſur les memoires qui m'ont été fournis de Paris, & l'ai façonné, autant que j'ai pû, ſuivant le caractere & le ſtile de cet Ecrivain, pour mieux conſerver l'uniformité convenable. Il ne me ſeroit jamais venu dans l'eſprit de me mettre Auteur ſous ſes auſpices, ſi l'on n'avoit reveillé en moi l'en-

l'envie de l'être, en me communiquant des materiaux qui devenoient inutiles faute d'ouvriers pour les mettre en oeuvre. J'avoue pourtant que nous ne manquons pas d'ouvriers, & que le païs où j'écris eſt pourvû de *manufactures* conſiderables. Je pouvois y avoir recours: mais je n'ai pû reſiſter à la tentation. C'eſt peut être une ſotiſe à moi d'être ſorti de la claſſe des libraires pour entrer dans celle des *ouvriers en litterature*, où même je ne dois me flater d'être placé qu'entre ceux du dernier rang.

M. C*** avoit compoſé une longue preface pour ſon Hiſtoire des Journaux. Il a cru de-

voir la ſupprimer avant (1) ſa mort : j'ignore le motif de la ſuppreſſion. Je l'ai lue, & tout ce que j'en puis dire, c'eſt qu'il y relevoit le mérite & l'utilité des Journaux, ſans oublier le préjudice qu'ils font aux études. Il y prouvoit que la corruption du gout, & la decadence des belles lettres dont l'Europe eſt generalement menacée ſont en partie des efets des mauvais Journaux que les Auteurs à gages compoſent ſans gout, ſans diſcernement, ſans ſcience, en un mot ſans autre ſecours qu'un avertiſſement, ou les ſommaires d'un livre, ou

(1) Il eſt mort à Amſterdam le 28. Octobre 1732.

ou la table des matieres. Il montroit que les jugemens de ces *faiſeurs de Journaux* ſont fondés ſouvent ſur les déciſions des Oracles de certains Libraires, ou ſur les vues intereſſées de la Librairie, ou ſur un eſprit de parti. Cependant ajoutoit il, „ les jeunes gens puiſent „ aujourd'hui leur ſavoir dans „ ces Journaux, & apres y avoir „ lu un mauvais extrait, deci- „ dent hardiment d'un livre & „ des matieres qu'il traite" Peut on douter après cela que les Journaux ne nuiſent aux bonnes études ? Il n'en ſeroit pas de même ſi des *Bayle*, des *Le Clerc* &c. travailloient à nos Journaux.

M. C*** donnoit auſſi dans cette

cette preface des regles pour bien-faire les Journaux, & accompagnoit ces regles de reflexions juſtes & ſolides. Un Journal écrit ſelon les idées que M. Camuſat raſſembloit dans ſa preface auroit été un livre parfait, un phénomene dans la Republique des lettres: mais ce critique ſi judicieux, & qui connoiſſoit à fond les vices & les vertus des ouvrages, avoit lui même fort mal reuſſi dans l'execution. * B. D. M. E. A.

* En 1726. il fit imprimer ſa *Bibliotheque des Livres nouveaux* à Nancy & n'y obſerva aucune des regles qu'il vouloit preſcrire ſi judicieuſement aux autres.

Ca-

Catalogue des Ouvrages imprimés de M. Camuſat, tel qu'on l'a trouvé parmi les papiers.

En 1716.

Hiſtoire des Journaux 4. à Bezançon.

1719.

La même augmentée ibid. 8.

1722.

Le mois de Janvier des *Memoires hiſtoriques* imprimés à Amſt. chez *Bernard.*

1723.

Les trois premiers volumes, de la *Bibliotheque Françoiſe.*

1726.

Bibliotheque des Livres nouveaux. Il publia auſſi cette année les *Mélanges de litterature tirés des Lettres* M. SS. *de Chapelain.*

1727.

1727.

Preface des *Memoires de Choiſy.*

1731.

Des notes en Latin ſur Ciacconii Bibliotheca in fol. Paris. 1727.

La lettre préliminaire des *Poëſies de Chaulieu & de la Fare* imprimées à la Haie en 1731.

1732.

Preface des *Memoires hiſtoriques & critiques de Mezerai.*

Note ſur les collections de M. de Sallo, dont il eſt parlé à la page 13. de cette Hiſtoire.

ON m'a écrit de Paris que les Collections de M. de *Sallo*, dont M. *Camuſat* parle en cet endroit, ſont entre les mains d'un Maître des Requêtes, & qu'elles contiennent proprement des Melanges Hiſtoriques, Politiques, & quelquefois Satiriques. Il y a peu de paſſages Grecs. M. de *Sallo*, ajoute t'on, ſavoit fort peu cette Langue. „ *Hadrien Valois* dans une Epi„ tre Dédicatoire à cet illuſtre Ma„ giſtrat, le loue de parler avec „ elegance les Langues Latine, Ita„ liene & Allemande; mais dans le „ détail qu'il fait de ſes connoiſ„ ſances il ne dit pas un mot du „ Grec .... le nom d'*Hedouville* „ ſous lequel M. de *Sallo* publia le „ Journal, étoit celui d'un de ſes La„ quais nommé autrement *Germain*. „ Il eſt fort loué dans l'Epitre Dedi„ catoire à M. de *Sallo* laquelle „ précede la premiere Edition de

„ la

„ la Dissertation *de Basilicis* par
„ *Valois. Jam verò quis non mi-*
„ *retur adeò tibi litteras cordi es-*
„ *se, ut exemplo Pomponii Attici*
„ *pedissequos etiam habeas litterа-*
„ *tos. Certé vidimus inter famu-*
„ *los tuos Germanum quemdam*
„ *non Latini solùm sermonis, sed*
„ *etiam juris civilis peritum, sem-*
„ *per, si quo in loco consistat, le-*
„ *gentem aut meditantem; cui*
„ *haud rarò, ne à studiis avoce-*
„ *tur; benignè etiam indulges.*

HISTOIRE CRITIQUE DES JOURNAUX.

CHAPITRE PREMIER.

Hiſtoire du JOURNAL DES SÇAVANS de Paris.

ARTICLE I.

Hiſtoire du Journal des Sçavans *ſous la Direction de M. de* SALLO. MDCLXV.

§. I.

Origine des Journaux.

LEs Journaux ſont nez en France & comptent à peine ſoixante-cinq ans d'ancienneté. C'eſt une des plus heureuſes inventions du Siecle de Louis le Grand, & les Hiſtoriens de ce Monarque l'ont jugée aſſez importante pour ne la devoir pas omettre dans les Faſtes d'un regne auſſi remarquable par les progrès que les Scien-

ces ont faits parmi nous, que par une ſuite conſtante de proſperitez & de Victoires (1). Ils enleverent dès leur naiſſance les ſuffrages de tous les Sçavans, & ſoit que la nouveauté du projet les frappât, ou que l'execution leur plût, les louanges furent prodiguées à l'Inventeur. Les Anglois ne s'en tinrent même pas à une ſterile admiration, & avant la fin de l'année MDCLXV ils avoient déjà entrepris un Journal de Philoſophie, à l'imitation de celui qu'on faiſoit en France ſur un plan beaucoup plus vaſte.

L'Emulation a engagé peu à peu juſqu'aux nations de l'Europe les plus reculées à entrer dans la même carriere, & ceux qui l'ont fournie avec le plus de ſuccès ſe ſont fait honneur d'avouer que la Republique des Lettres étoit redevable à un François d'une inſtitution ſi commode & dont les ſuittes ont été d'abord ſi avantageuſes aux progrès de toutes ſortes de Sciences. (2)

Nous avons joui paiſiblement de la gloire de cette invention juſqu'en MDCLXXXIX que M. Wolfius entreprit de nous l'enlever pour en revêtir Photius (3). Mais ce ſentiment n'a pas fait fortune, & on ne voit pas, qu'à l'exception de M. de la Bizardiere, (4) perſonne l'ait embraſſé. Au contraire, les Peres Journaliſtes de Trevoux, (5) Ceux qui ont eu ſoin de la Nouvelle Edition du

(1) Le P. du Londel p. 22. des *Faſtes de Louïs le Grand*; M. de Larrey Tom. I. p. 480. de *l'Hiſtoire de Louïs XIV.*

(2) V. La Préface des *Acta Eruditorum* de 1682; Celle des *Nouvelles de la République des Lettres* de M. Bayle; *Introduzione del Giornale de' Letterati di Venezia*, &c.

(3) Dans une Diſſertation imprimée à Wittemberg en 1689. in 4. ſous ce titre: *de Photii Ephemeridum inventore.*

(4) Ce-

du Dictionnaire de Furetiere (6), M. Struve enfin (7) l'ont expreſſement refuté : ils ont même établi en peu de mots la différence eſſentielle qu'il y a entre la Bibliotheque de Photius & les Journaux. Photius s'eſt uniquement propoſé de porter un jugement court & ſuccint des Livres qu'il avoit lûs pendant le cours de ſon Ambaſſade d'Aſſyrie ; & dont il avoit copié pluſieurs morceaux, ſoit qu'en cela il eût en vûë l'inſtruction de ſon Frere Taraiſe à qui ſa Bibliotheque eſt adreſſée, ou qu'il ne penſât qu'à dreſſer pour ſa propre utilité des memoires qui lui puſſent rafraichir de tems en tems le ſouvenir de ſes lectures. Ce n'eſt-là ni le but ni la méthode des Journaliſtes : ils parlent des Livres nouveaux à meſure qu'ils paroiſſent, ils les annoncent d'avance, ils indiquent en quel pays & en quelle forme ils ſont imprimez, ils en developpent le ſujet, ils en expoſent le plan ; & ne ſe bornant point encore à cela, ils raſſemblent avec ſoin tout ce qui peut contribuer à l'avancement des Lettres : Nouvelles litteraires, Recherches curieuſes, Phenomenes extraordinaires, rien n'échappe à leur attention : *Ce ſont les Annales Sçavantes de leur Siécle qu'ils écrivent* : (8) Projet bien ſuperieur à celui de Photius, dont les vûës, quoique mieux exécutées peut-être, étoient certainement plus bornées.

Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe dire en un certain

(4) *Caracteres des Auteurs anciens & modernes* p. 62.
(5) *Mem. pour ſervir à l'Hiſt. des Sciences & des beaux Arts.* Fev. 1712. p. 217.
(6) Au mot *Journaux.*
(7) *Introd. in Notit. Rei Litterariæ* Cap. VI. p. 468, 469. N. E.
(8) *Journ. de Trevoux*, ubi ſup. p. 218.

tain ſens que Photius eſt le Pere des Journaux. Il reſte de lui des Extraits d'Auteurs anciens, que les Journaliſtes doivent regarder à certains égards, comme les modeles les plus parfaits qu'ils ſe puiſſent propoſer; (9) & la conformité qu'ils ont avec lui de ce côté-là, faiſant oublier aiſément la différence qui ſe trouve d'ailleurs entr'eux, il n'eſt pas bien ſurprenant, que quelques perſonnes les aïent confondus. M M. Wolfius & de la Bizardiere l'ont fait, ainſi que nous l'avons déjà remarqué: M. Struve attribuë la même faute à M. Juncker (10) mais je doute que cet Hiſtorien des Journaux en ſoit coupable; & ceux qui au lieu de peſer attentivement les endroits où il agite cette queſtion, ſe ſont contentez de copier M. Struve & ont prononcé auſſi magiſtralement qu'impoliment, *Juncker ſans rien examiner a ſuivi M. Wolfius* (11) pourroient bien s'être trompez dans leur deciſion. Ce qu'il y a de ſûr, eſt que M. Juncker (12) n'a proclamé Photius pere des Journaux, qu'après avoir mis toutes les reſtrictions néceſſaires, pour ne pas derober à notre Nation la gloire qui lui reviendra dans tous les ſiécles d'avoir produit une invention ſi utile en elle-même, & dont il n'y aura jamais que l'abus, qui puiſſe encourir le blâme des gens ſenſez & non prevenus. (13)

Mais à qui d'entre les François cette gloire eſt-elle duë? Il ſemble qu'il n'auroit jamais dû y avoir deux opinions ſur ce ſujet; l'amour de la

(9) V. NOTTE I.
(10) *Ubi ſup.* p. 469.
(11) *Mem. de Trevoux*, Ubi ſup.
(12) V. NOTTE II.

(13) V.

la ſingularité a pourtant detourné quelques perſonnes du ſentiment general, & il ne ſera pas hors de propos de detruire les idées qu'elles ſe ſont faites là-deſſus, avant que ces idées aïent eu le tems de s'enraciner davantage.

Les uns voudroient que l'on donnât aux Journaux la même origine qu'aux Gazettes, & que l'on en plaçât par conſequent la naiſſance en MDCXXXI. Mais outre que cette opinion n'a aucun fondement ſolide, il faudroit alors remonter jusqu'au XVI ſiécle, où les Gazettes commencerent à paroître (14). Il y en a d'autres qui concevant bien que ce ſentiment eſt inſoutenable, & ne voulant pas neantmoins s'aſſujettir à la maniere ordinaire de penſer, ont été deterrer le P. Jacob (15) pour le faire Auteur des premiers Journaux, & cela ſur ce que ce Carme a publié pendant dix ans une Bibliographie Pariſienne, c'eſt-à-dire, une liſte des Livres qui s'imprimoient à Paris. (16) Mais un ſimple Catalogue ne peut gueres meriter à un homme, la glorieuſe qualité d'inventeur des Journaux; autrement les Libraires qui ont conſtruit les Catalogues informes des Foires de Francfort, avant que le P. Jacob travaillât au ſien, devroient être regardez comme les premiers Journaliſtes, ce qu'il ſeroit ridicule de prétendre.

Mais n'eſt-ce point trop s'arrêter ſur une queſtion aſſez inutile? il ne faut que fixer les termes, elle eſt decidée. On entend par le mot de *Journal*, *un Ouvrage periodique qui paroiſ-*

(13) V. la Préface de cette Hiſtoire, p. 1.
(14) V. Notte III.
(15) V. Notte IV.
(16) Depuis MDCXLIII. jusqu'en MDCLIII.

roiſſant regulierement au tems marqué, annonce les livres nouveaux ou nouvellement réimprimez, donne une idée de ce qu'ils contiennent, & ſert à conſerver les découvertes qui ſe font dans les Sciences; en un mot, c'eſt un Ouvrage où l'on recueille tout ce qui arrive journellement dans la Republique des Lettres. Voila, à ce qu'il me ſemble, l'idée veritable que l'on doit avoir d'un Journal; & lorsque l'on examine les choſes ſans prevention, on eſt obligé de convenir de bonne foi que M. de Sallo, Conſeiller au Parlement de Paris, eſt le premier qui en ait eu l'idée, *idée ſi neuve & ſi heureuſe*, dit M. de Fontenelle (17) *& qui ſubſiſte encore aujourd'hui avec plus de vigueur que jamais, accompagnée d'une nombreuſe poſterité*: idée, peut-on ajouter, que M. de Sallo a pouſſée à un ſi haut degré de perfection, que le plus ou le moins de reſſemblance, que ſes Succeſſeurs ont avec lui, doit regler l'eſtime qui leur eſt duë.

§. II.

Vie de M. de Sallo.

AVant que de m'engager dans l'examen des premiers Journaux, il eſt juſte de faire connoitre l'homme illuſtre à qui nous en ſommes redevables.

Denis de Sallo étoit d'une famille originaire de Poitou & d'une ancienne nobleſſe d'Epée: Son Pere, Jacques de Sallo, Conſeiller en la Grand-

(17) *Eloge de M. l'Abbe Gallois* dans *l'Hiſtoire de l'Academie des Sciences* de l'année MDCCVII.

Grand-Chambre du Parlement de Paris poſſédoit en un degré éminent les qualitez qui font les grands Magiſtrats, & il avoit merité par là non ſeulement l'eſtime de ſes Confreres, mais encore celle du Public. M. de Sallo le fils avoit l'eſprit preſque bouché dans ſa jeuneſſe, mais il fit enſuitte des progrès aſſez rapides dans les Sciences, pour être en état de ſoutenir avec applaudiſſement des theſes en Grec & en Latin à la fin de ſon Cours de Philoſophie: de là il paſſa à l'étude de la Juriſprudence & fut reçû Conſeiller au Parlement en MDCLII. On vit bientôt qu'il ſeroit un digne ſucceſſeur de ſon Pére; on s'apperçût même avec joye que s'il l'égaloit du côté de la droiture, il le ſurpaſſoit en lumieres. C'eſt une juſtice que je lui ai entendu rendre par une perſonne de ſon corps & qui l'avoit connu perſonellement; il avoit tous les talens néceſſaires dans l'exercice de ſa charge; une connoiſſance profonde des loix, une probité à toute épreuve, une patience & une affabilité qui étonnoient juſqu'aux Plaideurs, beaucoup de diſcernement & d'application.

Pour m'attacher principalement à ce qui regarde ſes études, voici ce que j'ai pû recueillir là-deſſus. Sa methode étoit de lire attentivement tous les Livres qui lui tomboient entre les mains & d'en extraire à l'aide de pluſieurs Copiſtes ce qu'il y avoit trouvé de plus remarquable. Par ce moyen, ſes Collections ſe trouverent ſi bien fournies au bout de quelques années, qu'il pouvoit en peu de jours faire d'excellens ouvrages ſur quelque matiere qu'on lui propoſât. C'eſt ainſi qu'il compoſa deux Traitez, l'un de *la Connoiſſance des*

Noms (18) & l'autre *des Legats à Latere* (19); il n'y a eu que le dernier d'imprimé. Sa trop grande application au travail lui cauſa des incommoditez habituelles, qui ne lui permirent plus bien des années avant ſa mort de ſortir autrement qu'en voiture; & deux domeſtiques le ſoutenoient lorſqu'il étoit obligé de marcher; il avoit épouſé en MDCLV Mademoiſelle Ménardeau, fille d'un Conſeiller de Grand-Chambre, *habile homme, mais décrié à cauſe de ſon Mazariniſme*, dit le Cardinal de Retz (20). M. de Sallo eut de ce mariage un fils & quatre filles, qui ont toutes été Religieuſes.

M. de Sallo avoit deux freres, dont l'un, Claude de Sallo, né le 3 de Novembre MDCXXVII, a été Chanoine de Notre-Dame, fut reçu Conſeiller Clerc au Parlement (21) au mois de Mars MDCLIII & mourut en MDCLXXIX (22). Le Mercure Galant du mois de Mai de cette année-là fait ſon Eloge.

M. de Sallo le Journaliſte étoit ſouvent conſulté par M. Colbert & il fourniſſoit à ce Miniſtre d'excellens Memoires ſur la Marine & ſur pluſieurs autres ſujets importans. M. Colbert fit enlever à ſa mort tout ce qui concernoit ces matiéres & l'on a ignoré ce que ſes autres papiers

(18) Il s'agiſſoit de ſçavoir ſi l'on devoit dire Marie Thereſe d'Eſpagne ou Marie Thereſe d'Autriche. Je ne doute point que ce Traité ne ſoit parmi les manuſcrits de M. Colbert, auſſi bien que ſon Traité des Sceaux & quelques autres petits ouvrages, dont il paroit que le but étoit l'inſtruction particuliere de ce Miniſtre.

(19) Sous ce titre: *Traité de l'Origine des Cardinaux du S. Siege, & particulierement des François: avec deux Traitez curieux des Legats à* Latere, *& une relation exacte de leur reception & des verifications de leurs Facultez au Parlement de Paris.* Cologne. (*Ou plutôt* Paris) MDCLXV. in 12.

(20) *Mem.*

piers étoient devenus juſqu'à la vente de la Bibliotheque de M. l'Abbé Bachelier Doyen de l'Egliſe de Rheims, qui ſe fit à Paris en MDCCXXVII.

La mort de M. de Sallo a donné lieu à quelques contes dont je parlerai plus bas, & cet examen achevera de developper le caractere de cet illuſtre Magiſtrat; dont l'avanture ſuivante fera toujours un des plus beaux traits: je la rapporterai dans les termes mêmes de Bourſault, & je ne crains pas que l'on me reproche la longueur de ce paſſage, „ Je vais, „ Monſeigneur, écrivoit Bourſault à M. l'Evê„ que de Langres (23) je vais vous citer „ deux hommes qui n'étoient peut-être Gen„ tils-hommes ni l'un ni l'autre; & qui avoient „ l'ame auſſi noble que beaucoup de Nobles „ l'ont baſſe & roturiere. Le premier „ eſt M. de Sallo Conſeiller au Parlement. „ Un nommé l'Epine, qui a été ſon laquais, „ & qui eſt aujourd'hui un Perruquier paſſa„ blement riche, m'a dit ce que je vais reci„ ter à votre Grandeur. En MDCLXII il „ y eut une longue & cruelle famine à Paris. „ Un ſoir des grands jours d'été, M. de Sallo„ venoit de ſe promener ſeulement accompa„ gné

(20) *Mem. de Retz.* Tom. II. p. 87. Cet attachement de M. Ménardeau-Champré au Cardinal Mazarin lui valut une charge de Directeur des Finances, lorſqu'après la mort de M. de la Vieuville, on donna une forme toute nouvelle à ce Departement. V. *les Memoires de Mongſat* Tom. IV. p. 2. ſous l'année MDCLIII.

(21) C'eſt la cauſe de l'erreur où tombent ceux qui font M. de Sallo le Journaliſte Conſeiller Clerc.

(22) Ces Circonſtances ſont tirées des Regiſtres MSS. du Parlement.

(23) Tom. I. de ſes *Lettres* p. 349. Edit. de Lux.

» gné de ce L'Epine, qui étoit alors un pe-
» tit Lacquais. Un homme l'aborda, lui pré-
» ſente le piſtolet & lui demande la bourſe,
» mais en tremblant & en homme qui n'étoit
» pas fort expert dans le mêtier qu'il faiſoit:
» *vous vous adreſſez mal*, lui dit M. de Sallo,
» *& je ne vous ferai gueres riche; je n'ai que*
» *trois piſtoles, que je vous donne fort volon-*
» *tiers*; il les prit & s'en alla ſans rien deman-
» der davantage. *Suis adroitement cet homme-*
» *là*, dit M. de Sallo à ſon Lacquais, *obſer-*
» *ve le mieux qu'il te ſera poſſible où il ſe retire-*
» *ra & ne manque pas de venir me le dire*: il
» fit ce que ſon Maître lui commanda, ſuivit
» le voleur dans trois ou quatre ruës & le vit
» entrer chez un Boulanger, où il acheta un
» pain de ſept à huit livres & changea une des
» piſtoles qu'il avoit volées. A dix ou douze
» maiſons de là, il entra dans une allée, mon-
» ta à un quatriéme étage & en arrivant chez
» lui où l'on ne voïoit clair qu'à la faveur de
» la Lune, jetta ſon pain au milieu de la
» chambre & dit en pleurant à ſa femme &
» à ſes enfans: *mangez, voila un pain qui me*
» *coute cher, raſſaſiez vous & ne me tourmen-*
» *tez plus comme vous faites. Un de ces jours*
» *je ſerai pendu & vous en ſerez la cauſe.* Sa
» femme qui pleuroit auſſi, l'aïant appaiſé le
» mieux qu'elle pût, ramaſſa le pain & en
» donna à quatre pauvres enfans qui languiſ-
» ſoient de faim. Quand le Lacquais ſçut tout
» ce qu'il vouloit ſçavoir, il deſcendit auſſi
» doucement qu'il avoit monté, & fut rendre
» un compte fidelle à ſon maître de tout ce
» qu'il avoit vû & entendu. *As-tu bien re-*
» *marqué où il demeure*, lui demanda M. de Sal-
» lo.

» lo, *& pourras tu m'y conduire? Oui, Mon-*
» *ſieur*, lui repondit-il, *c'eſt une telle ruë &*
» *je vous y menerai fort aiſément.* Le len-
» demain dès cinq heures du matin, M. de
» Sallo fut où ſon Lacquais le conduiſit & trou-
» va deux ſervantes voiſines qui balaïoient dé-
» jà la rue; il demanda à l'une, qui étoit un
» homme qui demeuroit dans la maiſon que
» ſon Lacquais lui montra, & qui occupoit
» une quatriéme chambre. *C'eſt, Monſieur*,
» lui repondit-elle, *un Cordonnier bon homme*
» *& bien ſerviable, mais chargé d'une groſſe*
» *famille & ſi pauvre qu'on ne peut l'être da-*
» *vantage*; il fit la même demande à l'autre
» ſervante qui lui fit à peu près la même ré-
» ponſe; enſuite de quoi il monta chez l'hom-
» me qu'il cherchoit & heurta à la porte. Le
» malheureux après avoir mis de méchantes
» chauſſes la lui ouvrit lui-même & le recon-
» nut d'abord pour l'homme qu'il avoit volé
» le ſoir précedent, il ſe jetta à ſes pieds, lui
» demanda pardon, & le ſupplia de ne le point
» perdre. *Ne faites point de bruit*, lui dit M.
» de Sallo, *je ne viens point ici dans ce deſſein-*
» *là. Vous faites*, continua-t-il, *un mauvais*
» *métier, & pour peu que vous le faſſiez encore,*
» *il ſuffira pour vous perdre ſans que perſonne*
» *s'en mêle; je ſçais que vous êtes Cordonnier, te-*
» *nez, voila trente piſtoles que je vous donne:*
» *achetez du Cuir, gagnez la vie à vos enfans,*
» *& ſur tout ne leur prêtez point d'exemple*
» *auſſi mauvais que celui que vous avez ſuivi.*
» Qu'il y a de beauté, Monſeigneur, dans
» toutes les circonſtances d'une charité ſi ge-
» nereuſement faite, & qu'une pareille action
» annoblit la mémoire d'un homme! On doit

ſçavoir un gré infini à M. Bourſault d'avoir conſervé le ſouvenir de cette généroſité dont il n'y a perſonne qui ne ſe croïe capable en la liſant, & que peu de gens auroient le courage d'imiter. C'eſt avec peine, c'eſt malgré moi que je quitte les refléxions qu'elle me pourroit fournir pour reprendre le fil de mon Hiſtoire.

On trouve dans l'Hiſtoire des *Ana* que M. Wolfius de Hambourg (24) a miſe au devant des *Caſauboniana* (25) que l'on avoit recueilli les converſations de M. de Sallo & M. Lilienthal cite ce Recueil ſur le nom de *Saloniana* (26), je m'en ſuis certainement informé avec tout le ſoin poſſible & ſuis enfin convaincu que cet ouvrage n'a jamais exiſté, & qu'on le confond avec un autre : *il avoit fait un livre de Recueils qu'il appelloit ſon* Pot-Pourri *& dont j'ai ouï faire beaucoup de cas, mais comme j'étois un enfant à ſa mort, je n'en ai eu aucune connoiſſance non plus que de ſes autres Ouvrages* : Ce ſont les propres paroles d'une Lettre que Madame de Sallo Abbeſſe des Cordelieres & fille de M. de Sallo me fit l'honneur de m'écrire le 13 de Janvier MDCCXXVI.

Enfin dans le tems que je n'oſois plus eſperer d'apprendre la moindre nouvelle des Ouvrages de M. de Sallo & ſurtout de ſes Recueils,

(24) Publié en MDCCX in 8. il y a d'excellentes choſes & tout autrement importantes que celles dont on farcit d'ordinaire les livres de cette eſpece.

(25) Jean Chriſtophle Wolfius Auteur de la *Bibliotheque des Ecrivains Hebreux* & de pluſieurs autres Ouvrages conſidérables. Je parlerai plus amplement de cet illuſtre ami dans le III. vol. de cette Hiſtoire.

(26) M. Lilienthal a donné un ſupplement curieux à l'Hiſtoire des *Ana* faite par M. Wolfius. Il eſt imprimé parmi les *Selecta Hiſtorica & Litteraria*. V. p. 170. Je crois qu'il

cueils, on diſtribua le Catalogue & l'on indiqua la vente de la Bibliotheque de M. l'Abbé Bachelier. L'Avertiſſement annonçoit que cette vaſte Bibliotheque avoit été enrichie de la plus grande partie des livres d'un habile connoiſſeur, (27) & qu'une quantité conſiderable de Mſſ. relevoit infiniment la valeur des imprimez. Dès-lors je commençai à me flatter que parmi ces Mſſ. je rencontrerois peut-être quelque Ouvrage de M. de Sallo, ou tout au moins ſes immenſes Collections. Je n'y ai pas été trompé. J'ai vû & examiné à loiſir neuf volumes in folio fort épais, où l'on trouve ſur chaque matiere des mémoires presque redigez, & qu'il ſeroit bien facile de mettre en ordre. Il y a ſept volumes ſur l'Hiſtoire & deux autres de *Meslanges*. Je ne doute point que ce ne ſoit là ſon *Pot-Pourry*. Les matieres y ſont rangées ſelon les lettres de l'Alphabet. Chaque volume contient au moins deux mille pages de grand papier & l'on y voit avec étonnement des extraits de toutes ſortes de Livres Grecs, Latins, Italiens, François, Espagnols & Allemands (28). Je n'avance rien de trop en diſant qu'il y a pluſieurs ſujets importans que l'on pourroit traiter à fonds avec le ſeul ſecours des Recueils de M.

qu'il faut dire *Salotiana* & c'eſt ainſi qu'il eſt nommé dans les petits vers ſur les *Ana* que l'on trouvera p. 202. du Tom. III. du *Menagiana*, Edit. de Holl.

(27) *Nefas eſſet ſi taceremus in hanc Bibliothecam influxiſſe magnam partem libros, quos olim congeſſerat vir generi Litteratorum nunquam obliviſcendus, elegantiſſimusque Librorum inveſtigator & judex, Dominus de Sallo d'Hedouville in Pariſienſi Curia Senator*, &c.

(28) V. Tome VI. *Amanitat. Litterar.* p. 542.

M. de Sallo. Ce ſont ſurtout les points de Diſcipline Eccleſiaſtique qui ont rapport à nos libertez, leſquelles cet illuſtre Magiſtrat a toujours aimées & dont il étoit en toute occaſion l'intrepide defenſeur.

§. III.

Commencement du Journal: Reflexions ſur le Titre.

A preſent que l'on connoit M. de Sallo, & que l'on a vû ſon amour pour le progrès des Sciences, ſon ardeur à les cultiver; on ne ſera pas ſurpris qu'il ait inventé un genre d'Ouvrage à quoi perſonne n'avoit penſé juſqu'à lui; on ne doit pas être étonné qu'il ait eu le courage de l'entreprendre.

Ce fut en MDCLXV. que M. de Sallo commença à travailler au Journal. Le premier parut le Lundi cinquième Janvier, & tant qu'on lui en laiſſa le ſoin, il le fit de même diſtribuer tous les Lundis de chaque Semaine. Le titre de *Journal des Sçavans* lui enleva d'abord quelques Lecteurs, qui ne ſe ſentant pas une érudition fort étenduë, crurent qu'on avoit voulu leur faire entendre par là, que cette Lecture n'étoit pas à leur portée. Cette prevention a été longtems à s'effacer & elle ſubſiſtoit encore ſous M. l'Abbé de la

(28) V. le *Dictionn. Neolog.* p. 65. Ed. de Holl. & ajoutez ce morceau de M. l'Abbé Maſſieu qui dans ſa *Preface des Oeuvres de M. de Tourreil* s'explique ainſi ſur cette expreſſion: *Comme elles*, (les notes ſur les anciens) *font voir à tous momens la foibleſſe de leurs cenſures & qu'elles battent en ruine leur opinion favorite, il n'y a rien qu'ils n'emploïent pour*

la Roque. Au moins voïons-nous qu'il fut obligé d'avertir que quoique le frontispice de ſon livre ſemblât ne demander pour Lecteurs que des Sçavans de profeſſion, des *Erudits* (28); néantmoins il pouvoit aſſûrer les ignorans qu'ils trouveroient toujours de quoi s'amuſer & que la plûpart des choſes dont il y parloit n'avoient rien qui fût au deſſus de la plus mediocre intelligence.

M. de Sallo fut d'abord indeterminé ſur l'intervalle qu'il devoit mettre entre la publication de chaque Journal. L'espace d'une année entiere, de ſix mois, d'un mois même lui paroiſſoit trop conſiderable & il craignoit qu'en differant ſi longtems, il ne fît perdre à ſes relations les graces de la nouveauté; ou ce qui étoit encore pis, que la multitude des matieres venant à groſſir exceſſivement le volume, les pareſſeux, qu'une lecture de longue haleine, la vûë d'un gros livre épouvante n'oſaſſent pas entreprendre la lecture de ſon Ouvrage. Il ne reſtoit qu'un parti, c'étoit de donner le Journal toutes les Semaines, & c'eſt auſſi celui que prit M. de Sallo, comme propre à le faire rechercher avec plus d'empreſſement.

*pour les décrier. Ils affectent de donner à ceux qui travaillent en ce genre les noms de Scholiaſtes & de Compilateurs & pour les avilir encore plus, ils ont fait exprès le mot d'*Erudit *qui étant mort dans ſa naiſſance a eu la même fortune que tant d'autres mots qu'ils créent tous les jours*, p. 37.

§. IV.

M. de Sallo eſt aidé par quelques Amis : il reſte inconnu le plus longtems qu'il eſt poſſible.

QUelque habile & quelque laborieux que fût M. de Sallo, il apprehenda de ſuccomber ſous le fardeau dont il ſe chargeoit, à moins que des amis obligeans, & auſſi zelez que lui pour cette nouvelle entrepriſe ne l'aidaſſent à le porter : il s'en aſſocia donc pluſieurs dans ce penible travail. Gui Patin met de ce nombre M. de Bourzé (29), M. de Gomberville (30), M. Chapelain (31), & quelques autres qu'il ne ſpécifie pas. M. de Fontenelle donne encore à M. de Sallo pour compagnon de ſes fatigues M. l'Abbé Gallois, qui logeoit alors avec lui ; „ & lequel par la „ grande varieté de ſon érudition ſembloit né „ pour ce travail, & qui de plus, ce qui „ n'eſt pas commun chez ceux qui ſçavent „ tout, ſavoit le François & l'écrivoit bien „ (32).

Ce que nous venons de dire ici ſur la foi de MM. de Fontenelle & Patin (33) que M. de Sallo étoit aidé par pluſieurs perſonnes de merite, ne doit pas empêcher qu'on ne le regarde comme l'unique Auteur du Journal. Ces autres Meſſieurs lui ont peut-être fourni quel-

(29) V. NOTTE V.
(30) V. NOTTE VI.
(31) V. NOTTE VII.
(32) *Ubi ſup.*
(33) Tome III. *Lett. du* XXXI. *Mars* MDCLXV.
(34) *Journal du* XXV. Fevrier MDCLXV.

(35)

quelques memoires, mais comme on le voit par la Préface, il en disposoit à son gré, il y ajoutoit, il en retranchoit tout ce qu'il vouloit selon ses vûës & ses lumieres.

Sans cette remarque on pourroit accuser M. Chapelain qui est excessivement loüé dans un des Journaux, à quoi nous avons dit qu'il avoit eu part, de s'être encensé lui-même (34). Mais dès que l'on sçait que M. de Sallo avoit la direction entiere du Journal, on ne trouvera plus étrange que l'occasion s'étant offerte de païer un juste tribut de louanges à M. Chapelain (35), il ne l'ait pas laissée échaper.

Comme M. de Sallo ne vouloit pas être connu pour Auteur du Journal & qu'il étoit bien aise d'apprendre par lui-même ce que le Public penseroit de cet Ouvrage afin de profiter des reflexions qu'il entendroit faire, il le publia sous le faux nom du Sr. d'Hedouville, qui étoit celui de son Valet de chambre, selon le P. Niceron (36) & d'une terre située en Normandie, à ce que m'ont dit quelques personnes. Mais quoiqu'il en soit, ce masque le tint quelque tems caché derriere le rideau (37) & il semble que M. Patin lui-même plus interessé que personne à le connoître, n'avoit encore pû le découvrir au Mois de Mai. Comme on pourroit avoir de la peine à croire que ce Medecin, qui entretenoit des liai-

(35) Ces éloges concernent le commerce de Litterature que M. Chapelain entretenoit avec les Savans de l'Europe. V. plus bas, *Nott.* VII.

(36) *Mem. pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres dans la Repub. des Lettres*, Tome IX. p. 278.

(37) Placcius *de Anonymis & Pseudonymis.*

liaiſons étroites avec un grand nombre de Sçavans & de Conſeillers du Parlement, ait pû ignorer un fait de cette nature, je mettrai ici un paſſage tiré de ſes Lettres, lequel le prouve invinciblement. „ Pour le Sieur d'Hedou-„ ville, dit-il, c'eſt un nom en l'air, lequel cache „ un cadet de Normandie qui par conſequent „ n'a gueres d'argent (38). Les paroles ſuivantes me paroiſſent encore plus claires s'il ſe peut, je les tire d'une Lettre poſterieure à celle que je viens de citer. (39) „ Le P. Rapin m'a dit „ qu'on recommenceroit le Journal ſous le „ même chef M. de Sallo, mais que le Sieur „ d'Hedouville ne s'en mêleroit pas. Il eſt impoſſible de diſtinguer plus préciſement deux perſonnes que Patin diſtingue ici M. de Sallo, & le Sieur d'Hedouville; à moins qu'on ne veuille dire que M. Patin vouloit donner à entendre que M. de Sallo faiſant le Journal à viſage découvert ſeroit moins vif, que quand il portoit des coups ſecrets ſous le faux nom du Sieur d'Hedouville. Cette conjecture a un certain air de vraiſemblance qui portera quelques Lecteurs à l'adopter. Mais eſt-elle vraye? C'eſt ce que je me garderai bien de garentir.

§. V.

Vûes de M. de Sallo.

LEs raiſons qui déterminerent M. de Sallo à entreprendre le Journal des Sçavans marquent un homme vraïement touché de l'u-

(38) Tome III. *Lett.* CCCLIX. du 8. Mai MDCLXV.
(39) Tome IV. *Lett.* LIX.

l'utilité publique. Il eut pour but de faciliter aux riches l'emplette des livres, en leur indiquant ceux qui valoient la peine d'être achetez; de fournir aux pauvres Sçavans les moïens d'étudier à peu de fraix & d'inſtruire les uns & les autres de ce qui paroiſſoit de nouveau dans la Republique des Lettres. Nous devons croire qu'il n'a point eu d'autres vûës & ne nous pas laiſſer prevenir par ce qu'a dit Gui Patin (40) „ que ſon fait n'étoit que fineſſe „ pour faire valoir ſes amis & nuire à ceux „ qui ne l'étoient pas. Ce Medecin eſt ſuſpect ſur le compte de M. de Sallo, & il étoit ſi outré contre lui, nous verrons bientôt par quelles raiſons, que nous devons nous defier prudemment de ce qu'il avance au desavantage du Journaliſte.

Il s'en faut beaucoup que quelques perſonnes, qui prétendent être bien inſtruites, ne donnent au Journal une origine ſi relevée. Ces perſonnes-là aſſurent que le deſir de procurer quelque profit au Sieur Cuſſon, qui s'établiſſoit alors & qui avoit été au ſervice de M. de Sallo, en fit naître le deſſein à ce dernier. On penſera ce que l'on voudra de cette anecdote, je n'ai pas crû qu'il me fût permis de la ſupprimer; je n'ai pas deſſein non plus de l'autoriſer en la rapportant.

§. VI.

Plan du Journal & comment executé.

LE plan ſur lequel M. de Sallo ſe propoſa de compoſer ſon Journal eſt entierement dif-

(40) Tome III. *Lett.* III.

different de celui que les autres Journaliſtes ont embraſſé, & il y a quelque lieu de croire que ſi les Succeſſeurs de cet habile Magiſtrat ne s'en étoient pas éloignez, on ne verroit pas tant de gens s'élever contre les Journaux; & ce genre d'écrire ſi utile dans ſon origine ne ſeroit pas devenu un des fleaux dont il eſt le plus à ſouhaiter que l'on delivre la Republique des Lettres (41).

M. de Sallo ſe contentoit de donner un Catalogue des Livres Nouveaux qui paroiſſoient en Europe; il y joignoit une idée ſuccinte de chaque livre, & un jugement très-court, mais neanmoins ſuffiſant, pour mettre le lecteur au fait de ce qu'il falloit penſer de tous ces Ouvrages. Il avoit encore promis de rapporter exactement les découvertes de Phyſique, les experiences de Chymie, les inventions de nouvelles Machines, les deciſions des Tribunaux Eccleſiaſtiques & Seculiers, & de ne pas oublier de faire connoître les Sçavans celebres, que la mort enleveroit à la République des Lettres.

Voilà de magnifiques promeſſes: les Journaliſtes nouveaux en ſont ordinairement prodigues, mais il eſt bien rare qu'ils y ſatisfaſſent exactement. M. de Sallo ne leur en a pas donné l'exemple, lui qui a ſcrupuleuſement tenu toutes celles qu'il avoit faites. Car quelque vaſte que fût le plan qu'il s'étoit formé, quelque difficile qu'ait dû en être l'exécution, on peut dire qu'il n'eſt pas reſté au deſ-

(41) V. la Préface de cette Hiſtoire où j'ai discuté aſſez amplement l'utilité de la Methode de M. de Sallo.

(42) *Mem. de Litterature de M. de Sallengre*, Tome I. p. 130. Bayle *Dict. Hiſt. & Critique*, Art. *Benſerade*, Nott.

deſſous. Que pourroit-on ſouhaiter de plus? il a ſçû choiſir avec un discernement merveilleux les livres dont il vouloit parler ; il en a developpé avec art les plus belles reflexions ; il s'eſt attaché avec un gout exquis aux particularitez les plus curieuſes & les moins connuës ; enfin, on voit briller dans la plus grande partie de ſes Extraits une critique fine & ſure (42) une delicateſſe & une préciſion charmantes, une noble & loüable ſincerité : talens dont chacun en particulier ne ſe trouve pas communement, & qu'il eſt bien rare de voir réunis dans une même perſonne : M. de Sallo les poſſedoit certainement, ils percent à chaque page de ſes Journaux, ainſi que l'ont remarqué Vigneul-Marville (43) & les Auteurs de l'Europe Sçavante (44) & c'eſt apparemment là-deſſus, que M. de la Bizardiere fonde la préference qu'il lui accorde ſur tous ſes Confreres (45).

Cette préference eſt dûë veritablement à bien des égards à M. de Sallo. Nul autre plan ne convient ſi directement au but que ſe doivent propoſer ceux qui entreprennent des Ouvrages periodiques. Ce but eſt de mettre les Lecteurs en état de faire uſage des livres que l'on annonce & non pas de les empêcher de les lire ; & c'eſt cependant l'effet que produiſent la plûpart de ces analyſes informes, qui conſiſtent à tranſcrire une partie des Ouvrages dont on devroit ſimplement donner une idée.

Cet

Nott. 6.

(43) *Meſl. d'Hiſt. & de Litterature*, Tome II. p. 345.
(44) Préface du Mois de Janvier MDCCXVIII.
(45) *Ubi ſup.* p. 62.

Cet inconvenient ne ſe trouve point dans la methode que s'étoit faite M. de Sallo : ſa Critique peut bien épargner l'ennui d'une lecture inutile ; mais ſes Éloges n'ont jamais detourné perſonne de lire un bon livre en entier : au contraire, ils y conduiſent neceſſairement.

Il faut encore obſerver qu'il eſt celui de tous les Journaliſtes, qui s'eſt le plus appliqué à faire connoître les livres de Jurisprudence. Communement, ces Meſſieurs négligent aſſez cette matiere, & c'eſt un reproche que M. Bayle n'a pas hazardé ſans fondement. (46) Je ne doute point que ſi M. Bayle étoit entré dans quelque détail, il n'eût fait une exception en faveur de M. de Sallo, dont les Extraits roulent ſouvent ſur des Ouvrages de Droit, & qui paroit avoir pris plaiſir à parler d'Arrêts, de Plaidoïers & generalement de tout ce qui a rapport à cette Science (47) : & s'il eût agi autrement ne ſeroit-il pas plus coupable que la plûpart des autres Journaliſtes, qu'un genre de vie oppoſé au ſien attache à des études toutes differentes ? Ne pourroit-on pas avec raiſon lui reprocher d'avoir ſçû tout, hors ſon metier, ce qui, au jugement de Quin-

(46) Tome III. Lett. CLXXXIII. p. 699.

(47) V. les Journaux IV. V. VII. &c.

(48) Jean Hevelius né à Dantzic & mort Bourguemaître de la même Ville en MDCLXXXVIII. âgé de 67 ans, a été un des plus fameux Aſtronomes du Siécle dernier. On trouve dans les premiers *Journaux des Savans*, pluſieurs obſervations curieuſes de ſa façon. Parmi pluſieurs ouvrages excellens qu'il a donnez ſa *Selenographie* & ſa *Cometographie* ſont ceux que l'on eſtime le plus. Le premier ſurtout eſt très-rare, parce que le plus grand nombre des exemplaires a été brulé dans l'incendie qui conſuma la Maiſon & la Bibliotheque de l'Auteur.

(49) Par M. Quinault. V. la III *Satyre* de M. des Preaux &

Quintilien, eſt le plus honteux de tous les reproches qu'on puiſſe eſſuyer.

Il paroit auſſi que M. de Sallo ramaſſoit avec un ſoin infini les recherches de Phyſique & d'Aſtronomie, à moins qu'on ne veuille dire que l'on eſt redevable de cette partie du Journal à M. l'Abbé Gallois, dont elles faiſoient la principale occupation; ou à M. Chapelain que ſes correspondances avec les Gens de Lettres étrangers, & particulierement avec M. Hevelius (48) mettoient en état de fournir en abondance de ces ſortes de morceaux.

On peut ajoûter que le deſir d'être utile à tout le monde, à ceux qui cultivent les Muſes les moins ſeveres, l'a fait ſortir quelquefois de ſa gravité ordinaire pour parler de Livres, qui n'étoient qu'amuſans. On voit qu'il n'a pas dedaigné de dire un mot de la Comedie d'Arlequin Procureur, de l'Aſtrate (49) d'Othon (50) & de donner un extrait des premiers contes de M de la Fontaine, lesquels avoient toute la naïveté de ceux qu'il a rimez dans la ſuite ſans être infectez des mêmes ordures. Cette condescendance a quelquefois été imitée par ſes Succeſſeurs, qui tous ont an-

& les Nottes. Cette Tragedie eut un ſuccès prodigieux dans ſa naiſſance, mais elle a éprouvé le ſort de toutes les piéces qui n'ont pas des beautez ſolides. Elles ſoutiennent quelquefois trente repreſentations, & l'on ne peut pas en achever la lecture.

(50) Par M. de Corneille, voici ce qu'en dit M. de Fontenelle dans la *Vie* de ce grand homme p. m. 150. de l'*Hiſt. de l'Academie Françoiſe.*, par M. l'Abbé d'Olivet: *Après Ageſilas vint Othon, Ouvrage où Tacite eſt mis en œuvre par le Grand Corneille, & où ſe ſont unis deux genies ſi ſublimes. M. Corneille y a peint la corruption de la Cour des Empereurs, du même pinceau dont il avoit peint les vertus de la Republique.*

annoncé dans les occaſions les Ouvrages les plus badins comme les plus ſerieux : ils n'ont pas même fait difficulté de loüer les Nouvelles Galantes, lorsqu'elles leur ont paru bien écrites, & quoiqu'ils connuſſent le prix de ces bagatelles, ils n'ont pas crû pouvoir ſe diſpenſer d'en dire leur ſentiment quand il a ſemblé que le Public y faiſoit quelque attention.

Non ſeulement les RR. PP. Journaliſtes de Trevoux ſe ſont écartez de cette méthode, ce qui eſt loüable en eux, & convient à leur état ; mais ils ont blâmé les anciens Journaliſtes des Sçavans de l'avoir ſuivie, & loüé ceux qu'ils appellent les REFORMATEURS du Journal, de l'avoir abandonnée (51) ; après quoi, ils font des reflexions judicieuſes & chrétiennes ſur ce qu'on appelle *Nouvelles Galantes*, lesquelles ils condamnent comme de mauvais Ouvrages & comme des Livres pernicieux ; également propres à gâter l'eſprit & à corrompre le cœur. Tous les Lecteurs à qui il reſte encore quelque goût pour les bonnes choſes ſouſcriront ſans peine à ce qu'ils diſent là-deſſus. C'eſt dommage que ces principes ſolides ne ſoient amenez que pour donner un coup de dent à M. de Sallo, trop grand defenſeur de certaines maximes pour n'avoir pas encouru l'indignation de ces Journaliſtes. Par bonheur pour lui, la Critique de ces Peres eſt fondée ſur une équivoque très-facile à debrouiller, & porte à faux par conſequent. *On a donné autrefois*, diſent-ils, après avoir averti qu'ils s'étonnoient qu'on

(51) Fevrier MDCCIII. p. 311.

qu'on leur eût envoïé un petit Roman intitulé la Princeſſe de Portien, *on a donné autrefois de grands éloges à des livres de cette eſpece dans le Journal des Sçavans*: il eſt vrai qu'on y a vanté dans quelques-uns une imagination heureuſe & brillante, un ſtyle noble & élegant; mais ſi c'eſt là ce que les Journaliſtes de Trevoux trouvent à reprendre dans les Journaux des Sçavans, qu'ils commencent par effacer les louanges qu'ils donnent eux-mêmes à la Princeſſe de Portien, & qu'ils avoüent n'avoir pû honêtement refuſer à la politeſſe d'un Auteur qui leur avoit fait preſent de ſon Livre. Il eſt plus vraiſemblable de croire que l'intention de ces Peres a été de desapprouver que les premiers Journaux euſſent fait mention de quelques Romans & d'autres livres de ce genre. Mais n'a-t-on pas droit de repondre que les Journaliſtes ſont obligez de parler de tout ce qui ſe paſſe dans la République des Lettres, de tout ce qui peut intereſſer les differentes eſpeces de Lecteurs qu'ils ont à ſatisfaire? Les plus fameux l'ont pratiqué de la ſorte, & M. Bayle en particulier s'eſt appuyé de l'exemple de M. de Sallo. Or le badin M. Bayle penſoit auſſi ſenſément ſur certains articles que les Journaliſtes les plus graves; il ſçavoit auſſi bien qu'eux les livres, qu'il convient de faire entrer dans un ouvrage Periodique. Quant à ce que les RR. PP. Journaliſtes de Trevoux ajoutent que depuis la reformation du Journal des Sçavans ces ſortes de livres en ont été exclus, ils me permettront d'obſerver que l'occaſion ne s'en étoit pas encore offerte d'en parler lorſqu'ils étaloient leurs reflexions; mais ce qui

prouve que ce n'étoit point de deſſein prémedité, c'eſt que les Auteurs du Journal des Sçavans n'ont point rougi les années ſuivantes de toucher un mot des petits Romans ou des Nouvelles à quoi le public paroiſſoit s'intereſſer. Je ne me ſouviens dans le moment que de la Comteſſe de Vergy & d'Edele de Ponthieu (52). Il y a ſurement un extrait dans les Journaux de MDCCXIII. des Amours de Tibulle: on y rend juſtice à cet ingenieux ouvrage *dont l'idée eſt ſi heureuſe & ſi parfaitement exécutée*, (53) à la verſion près des Elegies qui rarement eſt digne de l'original (54). Et peut-on croire que le Journal des Sçavans ſe fit un ſcrupule de parler de Nouvelles Galantes & de Romans depuis qu'il a recouvert une partie de ſon luſtre entre les mains de l'Auteur celebre qui a ſi bien prouvé la ſolidité & l'innocence de ces ſortes de compoſitions dans la judicieuſe Préface de ſon D. Juan de Portugal. Il eſt triſte que ce Livre n'ait pas fait fortune, & que les tenebres auxquelles il a été d'abord condamné, ait privé les Sçavans & les ignorans de la lecture de cette Preface, unique, on peut bien le dire, en ſon eſpece.

Enfin, pour achever ce qui reſte à dire ſur la maniere dont M. de Sallo a rempli le plan qu'il s'étoit formé, nous remarquerons que, s'il eût continué le Journal, les Sçavans auroient eu en lui après leur mort, un juſte eſtimateur & un zelé panegyriſte de leur merite. L'Eloge qu'il a conſacré à la memoire d'un illuſtre Con-

(52) L'une & l'autre de M. le Commandeur de Vignacourt.

(53) *Mem. Hiſt. & Crit.* MDCCXXII. *Decemb.* p. 77.

(54) V. Gacon p. CXCVII. de la Preface de ſon *Anacréon.*

Conſeiller du Parlement de Thoulouſe (55) le doit faire preſumer ainſi. En un mot, M. de Sallo avoit à peu près porté ſon Journal au point de perfection dont cet ouvrage étoit ſuſceptible. Je dis à peu près, car il faut convenir que ce Journaliſte aidé des conſeils de ſes amis & inſtruit par ſa propre expérience, a reconnu qu'il manquoit encore quelque choſe à ſon deſſein, & il s'apprêtoit à le ſuppléer lorſque des ordres ſuperieurs mirent fin à ſes Journaux & aux beaux projets de reforme qu'il meditoit pour ſe rendre digne de plus en plus de l'approbation publique.

§. VII.

Motifs de la ſuppreſſion du Journal.

MR. de Fontenelle, & Patin, Morery & après lui l'Auteur des *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres dans la Republique des Lettres* (56) rejettent la cauſe de cette deffenſe vigoureuſe ſur le ton hardi que le Journal prit dès ſa naiſſance, & ſur la liberté que s'y donnoit le Journaliſte de cenſurer hardiment tous les ouvrages nouveaux. Les Sçavans intereſſez porterent leurs plaintes à M. le Chancelier qui envoïa redemander le privilege à l'Auteur. Patin ajoûte une choſe qui mérite d'être remarquée. C'eſt que M. le Premier Préſident de Lamoignon predit après en avoir

creon.

(55) *M. de Fermat.* V. NOTTE VIII.

(56) *Ubi ſup.* p. 278.

voir vû les premiers eſſais que l'on ne tarderoit pas à le ſupprimer.

Je veux croire que l'envie de donner quelque ſatisfaction aux Sçavans intereſſez dans ces Critiques put contribuer à ſa diſgrace; peut-être même y fournir un pretexte aſſez ſpecieux: Mais on ſçait que la protection que M. Colbert donnoit au Journal & la fermeté du Journaliſte à repouſſer les criailleries de ſes ennemis euſſent affermi ce nouvel ouvrage, ſi les Puiſſances elles-mêmes n'étoient pas entrées dans ces querelles. Malheureuſement, il lui échappa quelques traits en faveur des libertez de l'Egliſe Gallicane & contre un decret des Inquiſiteurs, dont la delicateſſe eſt d'autant plus aiſément bleſſée de la moindre reſiſtance, que depuis longtems notre lâcheté les a des accoûtumez d'en trouver. Le peu qu'il dit excita l'orage & après bien des plaintes reïterées M. le Nonce obtint que M. de Sallo discontinueroit ſon Journal.

Il méritoit, je le dis ſans crainte, d'être traité moins ſeverement. Qu'avoit-il donc avancé que ce que penſent & ce qu'écrivent tous les jours ceux qui ne donnent pas dans les ſentimens que feu M. le premier Préſident de Meſ-

(57) Il y a eu pluſieurs Editions de cet excellent Ouvrage. M. de Marca le publia d'abord en MDCXLI in 4to. & le Card. de Richelieu ne crut pas pouvoir diſſiper d'une maniére plus éclatante les ſoupçons injuſtes que l'*Optatus Gallus* avoit repandus ſur ſon peu d'attachement au S. Siege. Ce Traité de M. de Marca ne fut pas pourtant favorablement reçu à Rome, où tout ce qui s'oppoſe le moins du monde aux pretentions chimeriques de cette Cour, eſt à coup ſûr mal reçu & ſiniſtrement interpreté. Peu de tems après la mort de M. de Marca, M. Baluze joignit une ſeconde partie à celle qui avoit déjà paru & procura l'Edition de MDCLXIII, laquelle a été ſuivie de

Meſmes nomma dans une occaſion ſolemnelle les viſions Ultramontaines, *Ultramontanas fabulas.* C'eſt un fait que je diſcuterai volontiers.

M. de Sallo fit mention dans ſon Journal d'un Decret de l'Inquiſition, où entr'autres livres condamnez, ſe trouvoient compris le Traité de M. de Launoy contre les pretenduës exemptions des Religieux, & l'Edition que M. Baluze a donnée du fameux ouvrage *de Concordia Sacerdotii & Imperii* (57); il accompagna ce Decret de réflexions qu'un Magiſtrat, qui ſçait combien on fait peu de cas en France des condamnations du S. Office, ne pouvoit gueres ſupprimer : (58) il dit par exemple que l'on ne feroit pas moins d'eſtime de cet ouvrage de M. de Marca, qu'auparavant, puiſque malgré la cenſure des Inquiſiteurs, il ne contenoit que des maximes conſtantes, & qui peuvent paſſer pour les loix fondamentales de la Monarchie : Et comme les Cenſeurs Romains avoient ajouté après le titre du Livre qu'il étoit fauſſement attribué à M. de Marca par M. Baluze (59) quoique ce Prelat l'eût retracté, (60) M. de Sallo regarda comme un devoir d'avertir que malgré des imputations ſi odieu-

de celle de MDCCIX. Toutes les deux ſont in fol. V. à la tête de ces deux dernieres Editions un grand nombre de témoignages avantageux au Traité *de Concordia.* V. auſſi *infra Nott. X. ſur cet Article.*

(58) V. NOTTE IX.

(59) Etienne Baluze né à Tulles en MDCXXXI & mort à Paris le XVIII Juillet MDCCXVIII agé de LXXXVIII ans. V. ſon Eloge dans *l'Europe Sçavante* Août MDCCXVIII & dans la *Bibliot. des Ecrivains Eccleſiaſtiques* du XVII Siecle Tom. XIX

(60) V. NOTTE X.

odieuſes, on n'en auroit pas une moindre opinion de la candeur & de la ſincerité de M. Baluze, „ car il eſt viſible, dit le Journaliſte, „ que la Congregation n'a uſé de cette adreſ„ ſe, que parcequ'elle n'a pas oſé directement „ attaquer la memoire d'un grand Archevêque „ & qu'elle s'eſt imaginée qu'il ſeroit plus faci„ le de décrier ſon livre en ſubſtituant à ſa „ place une perſonne d'une dignité moins re„ levée dans l'Egliſe". Voila ce qui fit d'abord de la peine à M. le Nonce, & qui put lui faire craindre les ſuittes du Journal : Mais le ſeptieme dut lui donner de bien plus vives allarmes. M. de Sallo y approuva ſans detour *la deffenſe de la Cenſure de Verdun* (61). Perſuadé même qu'un Journaliſte, que l'on diſpenſe ordinairement de ſe déclarer ſur les matiéres dont il s'agit dans les Livres qu'il annonce, ne doit point ſe renfermer dans les bornes d'un ſilence politique, lorſqu'il y découvre des maximes dangereuſes, il entreprit de refuter auſſi amplement que les bornes d'un Journal le lui permirent, les opinions erronées de cet Auteur, lequel renverſe de fond en comble le pouvoir des Ordinaires, nos Libertez & nos uſages.

Tel eſt le crime de M. de Sallo : Voilà les ſujets qui lui attirerent des deffenſes de continuer

(61) V. ſur cette Cenſure la *Bibliotheque Eccleſiaſtique* de M. Du Pin XVII Siecle Tom. XIX. p. 65. Ed. d'Amſt.

(62) *Lett. Ms.* du XXIII d'Avril MDCLXV. Voici le paſſage en entier : *Les plaintes de Rome ſur la Liberté de notre Journal des Sçavans en ont fait ſuſpendre la continuation & il eſt à craindre qu'une auſſi utile inſtitution que celle-là n'echoüe entierement depuis que M. de Sallo qui en étoit l'ame, en a plutôt voulu abandonner le ſoin que de ſe ſoumettre au Syndicat auquel les Puiſſances vouloient qu'il s'aſſujettit.*

On

nuer le Journal. Il eſt vrai que comme on ſentoit toute la foibleſſe de cette demarche, on voulut d'abord uſer de temperament & emploïer, s'il étoit poſſible, les voïes de conciliation. On offrit à M. de Sallo la permiſſion de reprendre le Journal, pourvû qu'il le fit paſſer par l'examen d'un Cenſeur qui ſeroit nommé. Mais ce Magiſtrat qui avoit puiſé dans la lecture de notre Hiſtoire, & ce qui eſt encore plus important, qui trouvoit dans ſon propre cœur, les ſentimens d'une liberté honête, refuſa de ſe ſoumettre à ce Syndicat, comme l'appelle M. Chapelain (62) & il aima mieux abandonner le ſoin d'un ouvrage qui lui étoit cher & pour la perfection duquel il avoit pris des meſures dont il étoit bien difficile que le derangement ne lui cauſât pas quelque chagrin. Après tout, il eſt glorieux à tout François d'eſſuier des contradictions pour avoir ſoutenu nos maximes, c'eſt le Palladium de la nation, c'eſt la plus ferme, ſi ce n'eſt pas même la ſeule barriere qu'on ait à oppoſer à l'ignorance, à la ſuperſtition, & à tous les vices qui marchent toûjours à leur ſuitte. Les Magiſtrats en particulier ſont plus obligez que les autres de maintenir ces maximes dont le depôt eſt confié à leur vigilance, & les obſtacles qu'ils rencontrent quelquefois de

On croit neantmoins que quelqu'un relevera cette entrepriſe, qui ne laiſſera pas d'être profitable encore qu'elle ne ſoit pas menée avec la nobleſſe & le ſtyle du paſſé. Les Anglois à notre imitation en ont commencé un en leur langue. Ils ſont doctes, curieux & libres, & l'on n'en doit gueres rien attendre que de bon. Outre que n'aiant pas l'obligation de garder les mêmes meſures que nous, il y a ſujet d'eſperer qu'il ſera plus durable & non moins hardi que le nôtre.

de la part de ceux qui les devroient exciter à remplir leurs fonctions à cet égard, ne doivent pas les décourager. Quels modeles n'ont-ils pas dans les de Thous & dans les Pybracs! Ces grands hommes ont bien voulu être les martyrs de nos Libertez, & ils ſe ſont fait par là une reputation qui ſubſiſtera tandis qu'il reſtera un ſeul François attaché aux anciennes Conſtitutions du Roiaume, & nos ennemis ont beau faire, il en reſtera toûjours.

Les Jeſuites s'étoient joints à M. le Nonce. Outre l'interêt de la Cour de Rome, qui leur étoit commun avec lui, ces Peres avoient un motif particulier de ſapper par les fondemens un tribunal qui leur devoit tout au moins être ſuſpect: En effet, aucun de ceux qui travailloient au Journal ne paſſoit pour être ami de la Societé. M. de Bourzeys avoit épuiſé contre elle toute l'énergie de ſa plume; M. de Gomberville étoit livré à Port-Roial; M. Gallois n'aimoit pas les Jeſuites: & ſi M. Chapelain gardoit plus de meſures avec eux, c'étoit une ſuitte de cette humeur *circonſpectiſſime* dont ſon ami M. de Balzac lui fait ſi ſouvent la guerre. Enfin M. de Sallo qui étoit l'ame du Journal s'étoit declaré contre la probabilité dans l'extrait d'une belle Diſſertation où le Pere Gonet (63) Religieux Dominicain releve en termes aſſez pathetiques les ſuittes affreuſes de

(63) Jean-Baptiſte Gonet né à Beziers & mort dans la même Ville le XXIV de Mars MDCLXXXI. doit être regardé comme le chef des Thomiſtes Modernes ſelon le P. Serry Liv. IV. chap. XX. de l'*Hiſtoire de la Congregation* de Auxiliis. Les Oeuvres du P. Gonet ont été recueillies en cinq Volumes in folio & imprimées à Lyon l'année même de ſa mort.

(64) Honoré Nicquet né à Avignon entra dans la Societé

de cette morale. Ce coup laiſſoit entrevoir aux Jeſuites qu'ils ne devoient pas eſperer que le Journaliſte évitât avec ſoin les occaſions de leur déplaire. Voilà à peu près ce qui les pût engager à ſe joindre à M. le Nonce pour demander la ſuppreſſion du Journal; car du reſte, ils n'avoient pas lieu de ſe plaindre & M. de Sallo ſemble avoir été diſpoſé à juger de leurs Auteurs avec beaucoup de deſintereſſement & d'impartialité. Que s'il n'a pas aſſez menagé Rosweide & Bollandus, comme nous le remarquerons plus bas, d'un autre côté, il a loué & avec raiſon les PP. Labbe & Rapin: ne falloit-il pas même être bien porté à exalter les Ecrivains de la Compagnie, pour prodiguer les éloges, comme il a fait, au P. Niquet (64) & à quelques autres dont on ne lui ſçauroit pas mauvais gré d'avoir parlé plus froidement.

Tels ſont les demêlez politiques où l'amour de M. de Sallo pour nos maximes l'engagea inſenſiblement, & plus loin qu'il n'auroit été à ſouhaitter pour le Journal. Il eſt certain que ſi au lieu d'emploïer les voïes de fait on eût ſeulement permis à ſes antagoniſtes de le refuter, il ſeroit demeuré maitre du champ de bataille: mais ce n'étoit pas ce qu'on prétendoit, ainſi ce fut plûtôt fait de lui impoſer ſilen-

ciété en MDCII agé de XVII ans. Après y avoir ſucceſſivement rempli les poſtes les plus importans, il mourut à Rouen le XXII de Mai MDCLXVII. Outre le *Nomenclator Marianus*, dont M. de Sallo a donné l'extrait, ce Pere a publié pluſieurs Ouvrages, dont il y a grande apparence que les titres ſeuls ſe conſerveront, & encore parcequ'ils ſont inſerez dans la *Bibliotheque des Ecrivains de la Société* p 350. & ſeqq.

ſilence. On n'a point encore trouvé de réponſe à cet argument.

§. VIII.

Querelles Litteraires.

Je viens aux querelles Litteraires. M. de Sallo fut ſucceſſivement attaqué par MM. le Fevre, Menage, Patin & Gregoire Huret, mais par les voies uſitées entre gens de Lettres, c'eſt-à-dire par des repliques vives & ſanglantes. Il avoit donné des avis mortifians (66) à M. le Fevre & fait des analyſes peu flatteuſes de quelques-uns des ouvrages de ces autres Meſſieurs : les deux premiers principalement, dont la patience n'a jamais été la vertu favorite, crurent leur honneur intereſſé à ſe deffendre, jamais combattans ne furent mieux appariez (67).

§. IX.

Diſpute de M. de Sallo avec M. Menage.

Le differend de M. Menage (68) avec M. de Sallo vint de ce que l'on avoit aſſez mal parlé dans le VI. Journal des *Amœnitez du Droit* (69). Peut-être que la prudence exigeoit que

(66) Je rapporterai tout ce qui concerne cette diſpute dans l'Article de M. l'Abbé Gallois.

(67) *Et cantare pares & reſpondere parati*, Virgil. *Eclog.* VII. 5.

(68) Je ne ferai point de notte ſur M. Menage, parce que M. de la Monnoye dans ſa Préface du *Menagiana*, M. Bayle dans ſon *Dictionnaire Hiſtorique & Critique*, M. Baillet dans ſes *Jugemens des Sçavans* & M. Couſin dans les *Journaux des Sçavans* de MDCXCII. en ont parlé très-amplement. Je me contenterai de citer plus bas un paſſage qui le caracteriſe à merveille & qui n'eſt dans aucun de tous les

que le Journaliſte ne ſe brouillât pas avec un homme dont la reputation étoit faite, & capable par le nombre de ſes amis de faire tomber un nouvel établiſſement, qui n'avoit pas encore jetté des racines aſſez profondes pour ſe croire au deſſus des évenemens. Mais une ſincerité naïve l'emporta ſur une prudence utile & prevint peut-être les reflexions. Quoiqu'il en ſoit, M. de Sallo donna une idée tout à fait desavantageuſe des *Amenitez du droit*: „ Ce Livre, dit-il, eſt diviſé en XL. Chapitres, „ mais on ſe contente de remarquer de quoi „ il eſt queſtion dans les premiers & derniers, „ parce qu'on pourra par-là juger facilement „ du reſte.

„ Il s'agit donc dans le premier de ſçavoir „ ſi par le mot de *Dialecticiens* emploïé dans la „ Loi 88. *ad Legem Falcidiam*, on doit entendre les Stoïciens ou les Megariens; & „ dans le ſecond ſi *reſponſitare de jure* eſt la „ même choſe que *reſpondere de jure*: Dans „ un des trois derniers Chapitres, il eſt diſputé à fonds ſi le mot *Gracculus* ſignifie un Geay „ ou une Corneille; & cet Auteur prétend „ qu'après les preuves qu'il en rapporte ce mot „ doit s'entendre d'une Corneille. Les Juriſconſultes ceſſeront de diſputer ſur une „ dif-

les livres auxquels je renvoïe.

(69) *Aegidii Menagii Juris Civilis Amœnitates.* Paris. MDCLXIV. in 8. Quoique ce livre ſoit peu de choſe & que ſuivant la remarque de Thomas Crenius, M. Menage n'ait fait que copier le *Paverga* de Scipion Gentilis, on n'a pas laiſſé de le réimprimer en MDCLXXVII. & en MDCLXXX. C'eſt cependant ſur ce plan que M. Strauchius Profeſſeur à Iene a donné ſes *Amoenitates Juris Canonici*. V. le Tom. V. de la *Sylloge Epiſtolarum* publiée par M. Burman p. 274. 280. 282. 292.

„ difficulté qui juſqu'à preſent étoit demeurée „ indeciſe.

„ Dans le penultieme, il a ramaſſé toutes „ les Etymologies qui ſe trouvent éparſes dans „ les volumes des Juriſconſultes. Enfin il „ examine dans le dernier ſi les Eunuques peu- „ vent aller à la guerre (69).

Il eſt certain que ce detail tout burlesque des bagatelles contenuës dans le livre des *Amoenitez du Droit* étoit plus capable de prevenir le public en mal, que n'auroit pû faire la critique la plus détaillée. Mais quelque railleur que ſoit ce qu'on vient de lire, ce n'eſt rien en comparaiſon de ce qui ſuit. „ La ma- „ tiere des autres Chapitres eſt ſemblable à „ celle qui eſt traitée dans ceux dont nous „ avons parlé; d'où il eſt facile de juger qu'il „ n'appartient pas à tout le monde d'en faire „ ſes delices, puiſque c'eſt de la plus fine cri- „ tique, dont la lecture ne peut donner du plai- „ ſir qu'aux perſonnes d'un rare ſçavoir.

Ceux qui ſçavent juſqu'où M. Menage s'abandonnoit à l'impetuoſité de ſon temperament, & combien ſa vanité lui permettoit peu de recevoir de bonne grace la plus legere raillerie, (70) concevront ſans peine qu'il ne dût pas

(69) VI. *Journ.* du IX. *Fevrier* MDCLXV.

(70) Perſonne n'a mieux peint les deffauts de M. Menage que l'homme du monde qui auroit dû être le moins expoſé à s'en plaindre. C'eſt M. Chapelain, on lit dans les *Meſlanges de Litterature tirez de ſes Lettres* p. 95. „ Ce „ n'eſt pas que ce ſoit un méchant homme, au contrai- „ re, il y a en lui aſſez de ſemences de bonté, mais el- „ les ſont étouffées par ſa vanité qui eſt inſupportable, & „ pour ſe contenter en ce point, il s'abandonne de ſorte „ que ſans être méchant & dans les moindres obſtacles „ qu'il trouve à ſes fantaiſies, il perd toute connoiſſance „ &

pas être insensible à cette censure du Journal. Son depit aboutit à quelques injures, ressource ordinaire de ces Ecrivains orgueilleux que la plus legere critique met hors d'eux-mêmes, tandis qu'ils se donnent la liberté d'insulter brutalement tout le monde. M. Menage conserva pourtant encore assez de sang froid pour ne pas faire un livre exprès contre M. de Sallo; il se contenta de parsemer la Preface de ses Observations sur Malherbe, des traits qu'il crût les plus propres à mortifier le Journaliste. „ je n'en ai pas, dit-il en parlant de ces ob-„ servations, je n'en ai pas une opinion fort „ avantageuse; ce ne sont que de petites ques-„ tions de Grammaire Françoise, & non seu-„ lement je n'attends aucune louange de ce „ côté-là, mais je m'attends bien, si le Jour-„ nal des Sçavans recommence, comme on „ dit qu'il va recommencer, que son Auteur „ en fera des railleries puisqu'il en fait de quel-„ ques Chapitres de grammaire de mes *Ame-„ nitez du Droit*, qui sont beaucoup plus con-„ siderables en toutes façons. J'aurois pû le „ railler par d'autres railleries & plus fines & „ plus ingenieuses; j'aurois pû faire voir au „ public que les Gazettes de ce nouvel Aris-

„ tar-

„ & tout respect: il écrit, il parle, il court le monde „ avec une vehemence qui n'a pas sa pareille, & pousse „ son ressentiment jusqu'à l'excès. Cela est public & son „ malheur veut que tous ceux de sa connoissance en sont „ persuadez, sans qu'on le lui fasse connoître, chacun „ aimant mieux souffrir ses defauts que de se faire des „ affaires & de divertir le monde par l'éclat d'une que-„ relle inevitable. C'est cette souffrance qui lui fait ima-„ giner qu'il a autant d'amis que d'habitudes, en quoi „ il se trompe tout à fait, n'y aiant personne qui l'aime „ moins que ceux qui l'ont longtems conversé.

„ tarque, qui vient cenſurer ici les plus fa-
„ meux Ecrivans de notre ſiecle, lui qui n'a
„ rien écrit, & dont le nom n'a été imprimé
„ que dans la liſte de la Quatrieme des En-
„ quêtes, ne ſont, pour me ſervir des termes
„ de M. Saraſin, que des billevezées hebdo-
„ madaires, & ſa dignité, quelque reſpect que
„ j'aïe pour elle, ne m'en auroit pas empê-
„ ché: *Maledici Senatoribus non oportet, rema-*
„ *ledici civile fasque eſt.* Mais je tire trop
„ de gloire de ceux qui écrivent contre moi
„ pour écrire contre eux.

Ce petit morceau de la Préface de M. Menage ne dement point tout ce que ſes ennemis & ſes amis mêmes ont dit de ſon caractere vain & fougueux. Lui convenoit-il de bonne foi d'affecter ces airs de hauteur à l'égard d'un homme tel que M. de Sallo? Prouve-t-il par là que l'extrait du Livre des *Amenitez du Droit* étoit infidelle? Eſt-ce donc, que parce que le Journaliſte n'avoit pas une douzaine d'ouvrages imprimez, il devoit paſſer pour incapable de bien juger de ceux d'autrui? Enfin quand M. Menage fait trophée des coups qu'on lui porte, & qu'il les regarde comme autant de monumens dreſſez à ſa gloire, ne laiſſe-t-il point entrevoir un foible, qui par malheur n'eſt que trop commun parmi les Sçavans, c'eſt de confondre une grande avec une bonne reputation, un nom connu avec un nom reſpecté & vraiement illuſtre. C'eſt de juger de l'eſtime du public par le nombre d'écrits que

(71) VIII. *Journ.* du 23 *Fevrier* MDCLXV.

(72) Elle a été réimprimée en Latin avec bien des augmentations à Amſterdam en MDCLXXXIII in 12. C'eſt

que l'on a publiez contre eux. Temoignage bien équivoque puiſqu'il nous obligeroit de convenir que les Montmaur, les Neuf-Germains, les des Fontaines, des Avanturiers même comme un R. un Br. ſont d'éminens & d'illuſtres perſonnages. Peut-on admettre une forme de ſyllogisme qui conduit à des conſequences ſi abſurdes?

§. X.

Diſpute de M. de Sallo avec Charles Patin.

M. Menage n'eſt pas le ſeul ennemi que M. de Sallo ait eu à combattre. L'Extrait trop ſincere qu'il fit dans un des Journaux ſuivans (71) de *l'Introduction à l'Hiſtoire par les Medailles*, (72) petit livre de Charles Patin, mort Profeſſeur en Medecine à Padoue (73) lui mit ſur les bras un adverſaire encore plus vif & plus redoutable que M. Menage. A dire vrai, on ne ſçauroit gueres trouver étrange que ce Medailliſte ſe ſoit faché; car enfin à quel Auteur la patience n'échapperoit-elle pas en liſant que ſon ouvrage eſt aſſez joli, quoique le titre convienne mal à la matiere qui y eſt traitée; que ce n'eſt preſque qu'une redite de ce qu'on trouve dans les autres, & qu'on n'auroit pas dû avancer que les Ecrivains qu'on avoit eu ſoin de conſulter étoient Latins pendant qu'un François avoit fourni ce qu'on avoit dit de plus raiſonnable & de plus curieux. M. Patin indigné de voir ſon Introduction ſi maltraitée en prit

C'eſt M. Patin qui a fait lui-même cette Traduction.

(73) V. NOTTE XI.

prit la défenſe dans une Brochure de huit pages in 4. (74) Cet Ecrit eſt certainement de l'offenſé. Patin le Pere l'aſſure dans une Lettre à ſon bon ami M. Falconet (75). Ainſi M. de Sallo s'eſt trompé en attribuant cette Apologie à un des amis de M. Patin : „ n'auroit-on pas ſujet de croire, dit-il, (76) „ que cela „ eſt avancé par quelqu'un de ſes ennemis, ſi „ l'on ne ſçavoit pas que c'eſt un de ſes plus „ intimes amis qui l'a faite "? Peut-être auſſi que M. de Sallo avoit ſes raiſons pour diſſimuler que le Medailliſte eût part à cette reponſe. Cette ignorance affectée le diſpenſoit de bien des égards, auxquels il auroit été aſſujetti ſi M. Patin ne fût pas reſté derriére le rideau, ou qu'on eût voulu l'amener malgré lui ſur la ſcene.

Le Journaliſte, ainſi que nous l'avons obſervé, reprit trois défauts dans le Livre de M. Patin; le plagiat, le Titre, & la fauſſe delicateſſe qui lui avoit fait condamner le mot *ſubme*, comme une expreſſion inconnuë aux Auteurs de la pure Latinité. M. Patin répondit

(74) Elle eſt intitulée *Lettre d un Ami de M. Patin ſur le Journal du* XXIII. *Fevrier* MDCLXV.

(75) Fameux Medecin de Lyon, Pere de Noel Falconet Medecin Ordinaire du Roi, dont il eſt ſi ſouvent parlé dans les Lettres de Patin, grand Pere de M. Falconet de l'Academie des Belles-Lettres, l'un des plus honêtes & des plus ſçavans hommes de France.

(76) X. *Journ.* du IX. *Mars* MDCLXV.

(77) Louis Savot, Medecin du Roi & Profeſſeur en Medecine dans l'Univerſité de Paris. Son Livre a été imprimé en MDCXXVII in 4. Voici ce qu'en dit le P. D. Anſelme Banduri dans ſa *Bibliotheca Nummaria* qui eſt à la tête des *Numiſmata Imperatorum Romanorum a Trajano Decio ad Auguſtos* p. XXVIII. *Sed tot poſt Savotum numiſmata e terræ viſceribus eruta ſunt, quot ne cogitatione qui-*

dit à ces trois aceuſations 1. que la planche qui eſt à la tête de ſon Livre ne porte pas *Introduction à l'Hiſtoire par la Connoiſſance des Medailles*, mais ſimplement *Hiſtoire des Medailles*, & que même ce premier titre ne promettant point des Elemens d'Hiſtoire, mais des reflexions ſur l'utilité que ceux qui étudient l'Hiſtoire peuvent tirer de la connoiſſance des Medailles, il eſt injuſte de prétendre qu'il n'a pas rempli ſes engagemens. 2. M. Patin inſiſte avec force ſur l'accuſation de plagiat, & aſſure qu'il n'a point diſſimulé ce qu'il devoit à divers Auteurs, & qu'il a cité & loüé en particulier Louis Savot (77) dont on veut qu'il ait emprunté la plus grande partie de ſon ouvrage. Enfin il ajoûte que l'expreſſion *Sub me* lui a paru condamnable ſelon les regles de la politique (78) quoiqu'abſolument parlant, il ne la crût point contraire aux principes de la Grammaire Latine; qu'on pourroit pourtant en emploïer d'équivalentes lesquelles y ſeroient encore plus conformes. Au reſte, cette reponſe eſt aſſez douce,

quidem complecti poſſint. Quamobrem qua illic ſubinde occurrunt errata, navo & induſtrio viro imputare durum admodum foret & iniquum, maxime cum in hoc ipſo argumento principia ſolerter & diligenter explorata poſuerit: ideoque non immerito proditum ſit olim melius hunc in Gallica lingua quam alium quemvis in ſua de nummis in univerſum diſſeruiſſe. M. de Leibnits p. 423. des *Leibnitiana* dit: *Ludovici Savoti liber de Numiſmatibus & re nummaria præſtat Patini & Joberti ſcriptis, Is quoque de Coloribus & de Architectura elegantiſſime ſcripſit, & magna eruditionis vir fuit.*

(78) M. Patin pretendoit que la legende *Nulla dies ſub me Natoque hæc fœdera rumpet*, miſe à une medaille où Louïs XIV. & Monſeigneur ſont repreſentez jurant le renouvellement de l'Alliance avec les Suiſſes, paroit marquer dans ces derniers une eſpece d'aſſujettiſſement.

ce, mais M. Patin ſe promettoit bien d'y verſer *du ſel & du vinaigre* à pleines mains, au cas que le Journaliſte revînt à la charge; & le Medailliſte, aigri, comme il y a lieu de le croire, par ſon Pere, eût ſans doute tenu parole, ſi de certaines conſiderations que nous rapporterons plus bas, ne l'euſſent pas retenu.

La choſe n'en demeura pourtant pas-là. M. de Sallo voulut repliquer & tantôt en badinant, tantôt ſur un ton plus ſerieux, il fit ſentir le ridicule qu'il y avoit à mettre deux titres au même livre; il convainquit M. Patin de n'avoir nommé Savot qu'en un ſeul endroit, où cela n'étoit pas fort néceſſaire, afin de pouvoir, à l'abri de cette unique citation, le copier impunément; Enfin, il exagere l'extravagance du raiſonnement politique ſur lequel étoit appuïée toute la cenſure de cette Legende, *Nulla dies ſub me natoque hæc fœdera rumpet*; comme ſi le *ſub me* étoit un titre qui aſſujettît les Suiſſes à Louïs XIV. il finit en conjurant ſes Lecteurs de voir par eux-mêmes la Lettre Apologetique de M. Patin, d'être temoins de la foibleſſe de ſes raiſons, & de decider ſi l'on avoit été trop loin en parlant comme on avoit fait de ſon *Introduction à l'Hiſtoire par les Medailles.*

De la petulance dont étoient MM. Patin, il y a beaucoup d'apparence que cette querelle auroit fait couler des flots d'encre, ſi divers motifs de politique ou de crainte ne les eût pas determinez au ſilence. Guy Patin nous les découvre dans une Lettre à M. Falconet. „ Je vous envoïe, lui mande-t-il, la reponſe „ de

(80) *Satyra* III. *Juven.*

„ de mon Carolus, laquelle eſt ſage & mo-
„ deſte. Ce nouveau Gazettier y a repliqué
„ & parlé en ignorant & en extravagant; en
„ quoi il n'eût pas manqué de reponſes aigres
„ & fortes avec de bonnes raiſons, ſi on
„ n'eût prié Carolus de ſurſeoir ſa reponſe,
„ & menacé d'une Lettre de Cachet. La verité
„ eſt que M. Colbert prend en ſa protection
„ les Auteurs de ce Journal; de ſorte que Ca-
„ rolus eſt conſeillé de ſurſeoir ſa replique &
„ même par l'avis de M. le Premier Preſi-
„ dent. On en dit une raiſon particuliere,
„ ſçavoir qu'il n'eſt pas bien avec M. Colbert
„ depuis le procès de M. Fouquet. Nous ver-
„ rons cy-après ſi ces pretendus Cenſeurs *ſine*
„ *ſuffragio Quiritium* auront le credit & l'au-
„ thorité de critiquer ainſi tous ceux qui n'é-
„ criront pas à leur gout... ſommes-nous au
„ tems de Juvenal qui dit (80).

Dat veniam Corvis, vexat cenſura Columbas.

„ Une choſe neantmoins nous conſole,
„ c'eſt que nous n'avons point tort; & que
„ les ſçavans & intelligens ſont de notre avis.
„ Mais ces Meſſieurs abuſent de leur credit.
„ La Republique des Lettres eſt pour nous,
„ mais M. Colbert eſt pour eux, & ſi mon
„ fils ſe deffend, on dit qu'on l'envoïera à la
„ Baſtille. Il vaut mieux ne point écrire (81).

Je conviendrai de bonne foi que ſi M. de Sallo s'étoit ſervi de la conſideration dont l'honoroit M. Colbert, pour ſupprimer la reponſe de ſon Adverſaire, un procedé auſſi bas merite-

(81) Tom. III. *Lett.* CCCL. du 3. *Fev.* MDCLXV.

teroit les noms outrageans que lui a donné Guy Patin. Mais il n'y a aucune apparence qu'un homme d'honneur, tel qu'étoit M. de Sallo, ait eu recours à un artifice auſſi lâche & qu'il ait été capable d'une manœuvre que les plus malhonêtes gens ne font jamais ſans quelque honte & qu'ils ont grand ſoin de deſavouer: j'aime mieux croire que M. Patin affligé de l'avanture de ſon cher fils a un peu groſſi les objets, qu'il s'eſt permis les jugemens temeraires, & a rejetté ſur les intrigues de M. de Sallo des meſures que le Miniſtre crut devoir prendre, pour ſoutenir le plus longtems qu'il ſeroit poſſible, un ouvrage dont l'Auteur lui étoit cher & l'utilité connuë.

§. XI.

Diſpute de M. de Sallo avec le Sieur Grégoire Huret.

JE devrois, à ce qu'il ſemble, parler à preſent du demêlé de M. de Sallo avec M. le Fevre, mais comme cette querelle ſe reveilla & devint très-vive du tems de M. l'Abbé Gallois, je remets à l'article de ce dernier ce que j'ai à dire là-deſſus; & je paſſe à la *Reponſe de Gregoire Huret au IV. Article du* Journal *dit* des Sçavans *du Lundi XI. Mars MDCLXV.*

Cet Ecrit qui a echapé aux recherches de MM. Juncker, Morhof, Struve, Voglerus, & autres Litterateurs Allemands qui ont traité des Journaux, cet Ecrit, dis-je, n'eſt gueres plus

(82) Gregoire Huret étoit de Lyon, il a gravé pluſieurs ouvrages en taille douce. Peu content de la reputation qu'il s'ac-

plus commun en France. Je penſe pourtant qu'il merite quelque attention, ſinon pour le fonds même de ce qui en fait l'objet principal, au moins pour les remarques acceſſoires qu'il contient ſur le Journal des Sçavans.

Gregoire Huret (82) aïant publié le 8. Janvier MDCLXV. un cahier intitulé la *Regle preciſe pour decrire le profil élévé du Fuſt des Colomnes*, il emploia un de ſes amis pour engager le Journaliſte à adopter l'extrait favorable qu'il avoit fait lui-même de ſon propre ouvrage. Deux raiſons empêcherent vraiſemblablement M. de Sallo d'avoir cette complaiſance. L'un étoit le tour même de l'extrait, trop mal fait pour figurer avec les ſiens, & l'autre, une maniere de penſer toute differente de celle de Gregoire Huret ſur ce qui fit dans la ſuitte le point principal de leur conteſtation. Le Journaliſte aima mieux prendre lui-même la peine de travailler à une analyſe dans laquelle il put combattre les principes du Graveur & établir en deux mots les ſiens; mais comme la briéveté qu'il s'étoit preſcrite dans ſes Extraits, ne lui permettoit pas de s'étendre infiniment, il ſe contenta de poſer des propoſitions contraires à celle du Sieur Huret, de les appuïer de quelques raiſons, & d'indiquer les Auteurs qui avoient approfondi ces matieres avec plus de ſuccès.

Gregoire Huret avoit dit que la Geometrie ſert uniquement dans l'Architecture pour la coupe des Pierres, & dans le Deſſein pour la perſpective. Au contraire, M. de Sallo pretendit

s'acqueroit par ſon burin, il voulut écrire, & n'y reuſſit pas, à en juger par les piéces que j'ai vûës de lui contre M. de Sallo.

dit que les parties de l'Architecture decorable & la pourtraiture des figures humaines, des payſages, & même les ordonnances hiſtoriques ne pouvoient en aucune ſorte ſe paſſer de cette Science & il renvoïa à Jean Couſin & à S. Igni qui ont reduit le deſſein parce qu'ils étoient de ce ſentiment. Mais le Sieur Huret rejettant avec mepris l'autorité de ces deux Auteurs, repondit que non ſeulement la reduction des figures en perſpective multiplie les operations à l'infini, mais encore qu'après ces operations, la Perſpective faiſant étendre & élargir les figures, elles ſe trouvent néceſſairement éloignées du point direct du tableau & depravées par conſequent. De plus il arrive que le tableau ne pouvant être vû en proportion que par le pertuis poſé au point & à la diſtance préciſe; il ne peut être vû en proportion que par une ſeule perſonne, à peu près comme ces artifices d'Optique qui ſont l'admiration des gens de village & la fortune des Charlatans.

Mais l'objet le plus important du Traité de Gregoire Huret étant de donner une Regle preciſe de ſon invention pour décrire le profil élevé du Fuſt des Colomnes, il fut très-choqué que le Journaliſte eût traité de plagiat ce qu'il avoit dit là-deſſus. On verra ſi c'étoit à tort après que j'aurai donné une idée du ſyſteme de ce Graveur. Loin d'approuver la pratique generale de diviſer en parties égales l'arc du cercle ſur lequel on prend le retreciſſement du haut des Colomnes, il établit comme la ſeule regle veritable qu'il falloit prendre cette diviſion égale ſur la portion de raïon perpendiculaire au Diametre de ce cercle, com-

compriſe entre ce Diametre & ſa parallele, qui marque la groſſeur de la colomne par le haut, ajoutant que c'eſt de ces diviſions qu'on doit élever les ordonnées du Cercle en pareil nombre que les ordonnées qu'on éleve de l'axe du fuſt des Colomnes, pour avoir le point de l'Ellipſe que donne le profil desd. Colomnes. M. de Sallo obſerva que cette invention que le Sieur Huret avoit expoſée ſi faſtueuſement n'étoit ignorée d'aucun Geometre, & que M. Blondel, Profeſſeur Royal en Mathematiques, en avoit donné les demonſtrations dès l'année MDCLXII. Le Sieur Huret repondit qu'il étoit vrai que M. Blondel & plus de deux mille ans avant lui, Apollonius avoit demontré cette maniere de décrire l'Ellipſe, mais que ce n'étoit pas en cela que conſiſtoit ſa découverte, & que M. de Sallo s'en ſeroit bientôt convaincu s'il eût achevé la lecture de ſon ouvrage, où il dit que l'Axe peut être auſſi diviſé en parties égales, pourvû que les ordonnées ſoient diſtribuées en même raiſon ſur l'axe de la Colomne que ſur le demi-diametre du Cercle, ce qui a été inconnu à Vignoles, à M. Blondel & à tous les autres.

Enfin, après avoir loüé le Sieur Huret de ce qu'il s'étoit déclaré contre la mauvaiſe coutume d'enfler les Colomnes au tiers de leur hauteur, parce que les Colomnes ſemblent crever ſous la force du poids, qu'elles ſoutiennent, M. de Sallo ajouta qu'il ne falloit pas non plus commencer le retreciſſement dès le pied, cette conſtruction faiſant paroitre les Colomnes, comme ſi elles s'entr'ouvroient par le pied, le Sieur Huret ne ſe rendit pas à cette raiſon, & il ſoutint que ce retreciſſement

doit

doit commencer par le pied, d'autant que puiſque le profil de ſa groſſeur ou largeur „ eſt circulaire & partant d'une ſeule eſpece „ de Courbe, il s'enſuit que celui de ſa hau- „ teur y doit convenir, & être conduit ellip- „ tiquement, auſſi d'une ſeule eſpece de „ courbe, depuis le Cercle d'en bas, juſques à „ celui d'en haut, pour donner à ce corps la „ force, la pureté & uniformité qu'il doit a- „ voir & c'eſt à quoi l'ignorance & l'envie „ ne repliqueront rien qui ne ſoit abſolument „ faux.

J'ai tâché de depouiller cette reponſe de Gregoire Huret de ſon ſtyle plus que barbare, des épithetes injurieuſes dont elle eſt remplie, & du galimathias impenetrable qui en fait le caractere eſſentiel. M. de Sallo ne jugea pas à propos de ſe commettre avec ce Graveur, qui ne connoiſſoit que ſon burin & ignoroit juſqu'aux plus legeres bienſeances. Celui-ci en prit occaſion d'inſulter une ſeconde fois le Journaliſte & de publier contre lui une nouvelle Brochure in 4. ſous le Titre de *Cinq Avis donnez par Gregoire Huret aux Auteurs* du Journal *dit* des Sçavans *en conſideration de ce qu'ils ſont demeurez ſans replique à ſa reponſe du V. Mars* MDCLXV. Le Preambule roule uniquement ſur les queſtions qui l'avoient d'abord mis aux mains avec M. de Sallo, il dit dans ſon premier Avis que le Journaliſte n'oſant pas écrire ſe contentoit de publier verbalement deux fauſſetez, l'une que la Reponſe qui avoit paru n'étoit pas de lui Huret; „ Ce „ qui montre, dit-il, que vous la trouvez ſi „ bien faite que vous ne pouvez pas croire „ qu'un ſeul eſprit *l'aïe* pû faire en ſi peu „ d'heu-

„ d'heures; & l'autre, qu'on pourroit lui repliquer avec le tems; „ ce qui va, continue-„ t-il, à vôtre préjudice, puiſque comme „ vous ſçavez, me voulant repliquer, il le „ falloit faire au plûtôt, ainſi que je m'atten-„ dois que vous le feriez, & non pas faire „ connoître par un retardement prejudicia-„ ble à la reputation de votre ſçavoir, la diffi-„ culté que vous aurez trouvée à me faire un „ mot de reponſe de peu ou de nulle valeur. Les quatre autres Avis regardent divers extraits du Journal; dont il juge ſelon ſa portée. J'en parlerai dans la ſuitte de cet article.

Je ne connois que ces trois Meſſieurs qui ſe ſoient plaints de la liberté que prenoit M. de Sallo de dire naïvement ſa penſée ſur tous les livres qui lui tomboient entre les mains; mais ils ont fait tant de bruit que l'on s'imagine d'ordinaire que les premiers Journaux des Sçavans étoient remplis de fiel & d'aigreur, & doivent être regardez comme de veritables Libelles. Il eſt tems de revenir d'une prevention ſi injuſte: les jugemens de M. de Sallo n'avoient rien qui paſſât les bornes de la moderation prescrite à ceux qui s'exercent dans ce genre d'écrire. Suppoſons pourtant qu'il ſe ſoit un peu égaïé aux depends de certains Auteurs trop pleins d'eux-mêmes, y avoit-il là de quoi tant crier? Je penſe que la nouveauté ſeule de l'ouvrage où ces cenſures étoient placées revolta, & ce qui ſemble le confirmer, eſt que dès que les Journaux ont eu pris racine, les gens de Lettres ſe ſont plaints plus rarement, quoique le Public ſache aſſez qu'on leur en donne de juſtes & de frequentes occaſions. On emploïa donc mal à propos ce pre-

texte vain & frivole pour pallier le veritable motif qui porta à interdire le nouveau Journal des Sçavans.

§. XII.

Conte ridicule ſur la Ceſſation du Journal.

UNe raiſon bien differente ſelon M. Struve (83) cauſa l'interruption du Journal. Comme Vigneul-Marville eſt la ſource de cette ridicule hiſtoriette, je rapporterai d'abord ſes propres termes. „ M. de Sallo, dit-il (84) „ mourut la même année MDCLXV. d'une „ maladie à laquelle les Enfans des Muſes ne „ ſont gueres ſujets & pour laquelle, il n'y „ a point de remedes dans Hippocrate & dans „ Galien; car il mourut de déplaiſir d'avoir „ perdu cent mille écus, c'eſt à dire, tout „ ſon bien au jeu. Un Juge auſſi ſevere que „ Seneque l'auroit condamné à la peine „ qu'Eaque faiſoit ſouffrir à l'Empereur Clau- „ de, qui avoit aimé le jeu avec excès: *alea* „ *ludere pertuſo fritillo & fugientes ſemper teſ-* „ *ſeras quærere & nihil proficere.*

Comment accorder Vigneul-Marville avec Morery (85) qui place la mort de M. de Sallo en MDCLXIX. voila conſtamment des époques bien diſcordantes, & qui ont déja embaraſſé

(83) *Ubi ſup.* Cap. VI. M. Colerus a corrigé cette faute dans ſes *Analecta.*

(84) *Ubi ſup.* Tom. I. p. 349.

(85) Art. *Sallo.*

(86) Tom. I. *Lett.* CCLXI. p. 102. Edit. d'Amſt. 1729.

(87) Matthieu Marais Avocat au Parlement, c'eſt un homme de merite & qui joint à une grande conſſan-

ce

raſſé d'habiles gens; M. Bayle entr'autres (86) qui mandoit à M. Marais (87) „ Perſonne „ n'eſt auſſi propre que vous à deterrer ſi cet „ illuſtre Conſeiller au Parlement mourut en „ MDCLXV. de chagrin d'avoir joüé tout „ ſon bien. Cela ſeroit desavantageux „ à ſa mémoire; & il ſeroit bon d'arrêter la „ propagation d'un tel bruit, car ſi on ne le „ refute, on le trouvera bientôt dans plus de „ ſix ou ſept livres, & puis dans vingt & „ puis dans trente.

M. Bayle a parfaitement prevû ce qui devoit arriver. Bien des gens ont copié ce conte de Vigneul Marville, tels ſont les Peres Journaliſtes de Trevoux (88) ceux qui ont eu ſoin des Nouvelles Editions de Furetiere (89) & de Richelet (90). Ce mauvais conte n'avoit garde d'échaper à M. Paravicin (91).

Je n'ai eu d'abord que des preuves aſſez foibles pour prendre un parti ſur ce fait. Ce qui commença à me le rendre ſuſpect fut une Lettre de Patin, du 3. Novembre MDCLXV. dans laquelle il parle de M. de Sallo, non ſeulement comme d'un homme vivant, mais encore comme d'un homme qui *mouroit d'envie* de recommencer le Journal. Il eſt vrai qu'on peut mourir du 13. Novembre au 30. Decembre, auſſi n'aurois-je pas crû cela ſuffiſant pour detruire un fait auſſi poſitivement avan-

ce de ſa profeſſion une litterature fort variée. M. Bayle a tiré de grands ſecours de M. Marais pour la compoſition de ſon Dictionnaire.

(88) *Fevrier* MDCCXII. p. 218.

(89) Au mot *Journal.*

(90) *Table des Auteurs* Art. *Sallo.*

(91) *Singularia de Viris Clavis* p. 179.

avancé que l'eſt la mort de M. de Sallo par Vigneul-Marville. Je voïois outre cela que le P. Honoré de Sainte Marie s'accordoit avec Morery à renvoyer cette mort en MDCLXIX. (92) Tout cela n'étoit encore rien puiſqu'il pouvoit fort bien ſe faire que Morery eut trompé le P. Honoré de Sainte Marie. Je trouvai enſuite dans une notte des *Remarques Critiques* ſur le Morery de MDCCIV. (93) que M. Gallois avoit aſſuré que le Conte de Vigneul - Marville étoit faux. Ce témoignage étoit d'un grand poids, mais enfin je crus qu'il falloit aller à la ſource; je levai l'extrait mortuaire de M. de Sallo à S. Euſtache, & il met hors de toute conteſtation que M. de Sallo eſt mort le 14. Mai MDCLXIX. Je fis plus, je pris la liberté de demander des éclairciſſemens à Madame de Sallo (94) Abbeſſe des Cordelieres, ſi connuë par ſa piété & par ſa conſtance (95). Elle eut la bonté de m'en communiquer de très curieux. En voici la ſubſtance.

Il eſt vrai que les affaires de M. Sallo ſe trouverent extremement dérangées à ſa mort. Mais le jeu n'y avoit aucune part, & l'on ne ſçauroit attribuer ce deſordre qu'à un excès de generoſité. Il cautionna pluſieurs perſonnes & prêta de l'argent à d'autres qui devinrent inſolvables par la ſuitte & pour leſquel-

(92) *Reflex. ſur l'Uſage de la Critique* Tom. 1. p. 50.

(93) II Edit. p. 90. 91. Ces Nottes ſont de M. Bayle cet Ouvrage il a été inſeré à la fin de la derniere Edition du Dictionnaire critique avec de nouvelles Obſervations de M. Des Maizeaux.

(94) Elle eſt fille du Journaliſte.

(95) Les Cordeliers qui cherchoient à mettre le trouble

main

quelles il fut contraint de payer. Une entrepriſe qui promettoit infiniment, mais dont le ſuccès ne repondit pas à ſes eſperances, acheva de le ruiner : il s'agiſſoit de deſſecher des marais en Poitou, c'étoit pour lui un fonds mort, & il comptoit faire en même tems l'avantage de cette Province & le ſien. Il y a lieu de croire que M. de Sallo auroit reparé ces pertes s'il eût vecû plus longtems ; M. Colbert qui l'eſtimoit infiniment aiant reſolu de l'emploïer dans les finances. Ce qui a pu autoriſer le bruit que Vigneul-Marville, grand ramaſſeur d'anecdotes, a publié, eſt une avanture qui arriva à M. de Sallo quelque tems avant ſa mort. Il n'avoit jamais eu d'inclination, encore moins de goût pour le jeu, cependant la bienſeance l'ayant engagé à joüer il perdit huit mille francs. Il n'en fallut pas davantage pour que les perſonnes qui ignoroient à quoi cette perte étoit allée, en fiſſent le vrai ſujet de ſa mort ; Vigneul-Marville en entendit parler comme les autres, l'application du paſſage de Seneque qu'il ſe rappella lui parut jolie ; c'en fut aſſez pour lui faire mettre ce fait dans ſes collections avec tous les enjolivemens dont il étoit ſuſceptible. Mais il eſt ſûr que M. de Sallo ne mourut point de chagrin : il recevoit en Philoſophe les évenemens de la vie ; il avoit eſſuïé d'un œuil ſec des pertes plus conſidérables & il voïoit un ave-

dans le Monaſtere des Cordelieres du Faubourg S. Germain comprirent bien qu'ils n'y réuſſiroient pas tandis qu'une perſonne du merite de Madame de Sallo ſeroit en Place. Ils lui ſuſciterent donc toutes ſortes de traverſes, & l'affaire devint un procès reglé qu'elle gagna. Il y a eu dans le cours de l'inſtance des Factums curieux. V. les *Mercures* de MDCCXVII.

avenir trop riant pour prendre ſi fort à cœur cette bagatelle. Voici exactement comme la choſe ſe paſſa. La goute l'obligeoit par intervalles à garder le lit, & il en étoit habituellement tourmenté les derniéres années ſa vie, de maniére qu'il ne pouvoit plus marcher, & que quand il ſe trouvoit dans la néceſſité de ſortir, deux laquais le portoient à ſon caroſſe. Enfin un ſoir qu'il ne paroiſſoit ni plus triſte ni plus malade qu'à l'ordinaire & qu'il cauſoit avec Madame de Sallo ſon Epouſe, il perdit la parole & mourut quelques momens après agé de XLIV ans. On l'ouvrit & il ſe trouva que tout ſon ſang s'étant porté à la tête, il n'en étoit pas reſté une ſeule goutte dans ſon corps (96).

§. XIII. *Re-*

(96) Tiré d'une Lettre que Madame de Sallo m'a fait l'honneur de m'écrire en datte du XIII Janvier MDCCXXVI.

(97) C'a été un des plus habiles hommes d'Angleterre. On ſçait aſſez qu'il ne s'eſt remis aux études qu'à l'âge de cinquante ans. Je crois faire plaiſir aux lecteurs de rapporter ici le détail de cette avanture telle que Spelman l'a écrite lui-même dans la Préface de ſon 1. vol. de l'*Archæologus*. Il demande d'abord pardon des fautes qui pourront lui être échapées, il en rejette une partie ſur ce qu'il n'eſt pas un ſçavant de profeſſion & il ajoute: *Nondum quindecim annorum puer è Schola rapior Cantabrigiam, tenellus adhuc & Academicæ diſciplinæ omninò inidoneus. Illinc me emenſo biennio & ſemeſtri à viduata jam matre domum revocor, ut pro ætatis ratione, à manibus ei eſſem & ſolamini. Emiſit me tamen ſub anno altero Londinum, juris noſtri capeſſendi gratia; cujus cum veſtibulum ſalutaſſem, reperiſſemque ingnam peregrinam, dialectum barbaram, methodum inconcin-*

§. XIII.

Remarques particulieres, ſur les Journaux de MDCLXV.

IL me reſte, avant que de finir l'Article de M. de Sallo, à indiquer quelques fautes qui lui ſont échappées. Mais je ne le fais que ſous les conditions que j'ai marquées dans ma Préface, & pour donner au public un eſſai du travail qu'il ſeroit à ſouhaitter que quelque habile homme voulût entreprendre ſur tous les Journaux.

§. XIV.

Remarques ſur le I. Journal.

IL eſt parlé dans le II. Article du I. Journal des Ouvrages d'Henri Spelman (97. Arès avoir

cinnam, molem non ingentem ſolum, ſed perpetuis humeris ſuſtinendam: excidit mihi, fateor, animus, blandioribuſque ſubridens Muſis, rigidam hanc Minervam ferreis amplexibus coërcendam, leni molimine delibavi. Excuſſit me interea, ô infelicem! è clientela ſua: gratia, poteſtatis, dignitatis, immenſaque apud nos largitrix opulentia. Illa, inquam, veſtitu ſimolici & inculto, ſed jurium omnium municipalium, abſit dictis invidia, nobiliſſima domina: omni utpote juſtitia, modramine, prudentia ſublimique acumine, temere licet eam perſtrinxerit Hottomannus, referta. In rus igitur ante triennium me ſubduco: latiſſimique hymenai vinculis ſuſceptus, uxorem inde & familiam colo. Vitam ruſticanam nulla mihi experientia cognitam totus obeo. Obeo & è more claſſis mea evocatus, munia patria, non quaſtuoſa aliqua, nam hæc Muſis invia, ſed moleſta & ſumptus emulgentia. Bis Hybernia tractum u'timum, propinquiorem tertio, ex re luſtro aliena; fideique mea multa credita per annos plures, ſatis & mihimet, auſpicate exequor. Succreſcit interim numeroſa proles, & ex-

avoir donné de juſtes éloges à la premiére partie de ſon Gloſſaire de la Baſſe Latinité, (98). M. de Sallo ajoute que la ſeconde partie de cet Ouvrage poſthume lui eſt bien inférieure. Juſqu'ici, il n'y a rien de reprehenſible dans ce jugement, puiſqu'enfin quelque dur qu'il paroiſſe, il a été confirmé par MM. du Cange (99) & Baillet (100); c'eſt ce qui ſuit qui mérite d'être cenſuré. M. de Sallo jugeant de la ſeconde partie des Conciles d'Angleterre (101) du même Auteur, par la ſeconde partie de ſon Gloſſaire, annonça un peu trop à la hâte, qu'il ne falloit pas l'attendre comme un bon ouvrage. Mais ſa conjecture s'eſt trouvée fauſ-

crescit undè novis in dies acceſſionibus arumnarum ſarcina: quæ anhelans demum & penè fractus, de vita cogito liberiori. Provectus itaque ad ſenectutis confinia, annum nempe quinquageſimum, rem familiarem & peculium diſtraho, patrimonium eloco, rus, me exuo, & cum uxore, liberis & familia reliqua, Londinum, transfero. Dulces otii ſolitudines, mente tenaciter devoratas relegataſque longo valde intervallo muſas, poſtliminio gratulor amplexurus. Libros & arma litteraria, quod nec in juventute omnino prætermiſeram, undequaque comparo, accinctusque jam in hanc militiam, Patres, Concilia, medii ſæculi Authores, & qui ad rem antiquam pertinent, tam domeſticam quam extraneam volvo & evolvo. Henri Spelman étoit né à Congham, ville du Comté du Norfolck & il mourut à Londres en MDCXLI. agé de LXXVIII ans. Outre les ouvrages dont nous parlons dans le corps de cette Hiſtoire & dans les Nottes, il en a fait quantité d'autres. Je donnerai un grand Article de Spelman dans mon Dictionnaire, & je renvoie en attendant ceux qui voudront connoître plus particuliérement ce ſçavant homme à la Vie que M. Edmond Gibſon en a faite & qui eſt à la tête des Oeuvres poſthumes de Spelman publiées à Oxford en MDCLXXXXVIII. MM. les Journaliſtes de Leipſig en ont donné un bon extrait à leur ordinaire. V. auſſi M. Fabricius de Helmſtad Tom. II. p. 339. de l'*Hiſtoria Bibliotheca propriæ.* Il indique un grand nombre d'Auteurs qui ont parlé de Spelman.

(98) *Henrici Spelmanni Equitis Anglo-Britanni, Archaeologus in modum Glaſſarii ad rem antiquam poſteriorem continen-*

fauſſe, & l'illuſtre Sçavant qui a eu ſoin de cette édition l'a miſe en état de faire honneur à la premiére. Le Journaliſte lui-même dans l'extrait qu'il en fit quelque tems après ſe retracta avec une franchiſe dont on lui doit tenir compte, & convint que quand il avoit blamé d'avance cette ſeconde partie poſthume, il ne ſçavoit pas qu'un auſſi habile homme que Dugdale dût (102) y mettre la main. N'eût-il pas mieux fait encore de ne ſe pas mettre par un jugement précipité dans l'obligation d'en venir à une retractation dans les formes. Il eſt difficile que cette legereté à prononcer ſans ſçavoir encore de quoi il s'agit ne faſſe pas perdre peu à peu à un Journaliſte la confiance de ſes lecteurs. §. XV. *Re-*

nentis Latino-Barbara, peregrina. obſoleta & novata ſignificationis vocabula, quæ poſt labefactatas à Gothis Vandaliſque res Europæas, in eccleſiaſticis profaniſque Scriptoribus; variarum item gentium legibus antiquis, chartis & formulis accedunt. Londini. *Beale* MDCXXVI in fol. Grotius en écrivant à M. de Peireſc parle de cet ouvrage en termes fort avantageux pour Spelman: *Partem priorem vidimus ſane utilem, & in Saxonicis maxime vocibus accuratam.* V. la *Cenſura celebriorum Authorum* de Pope-Blount p. 942.

(99) *Præf. Gloſſarii media & infima Latinitatis* p. 35. 36. Art. 639.

(100) *Jug. des Sçav.* Tom. 2. p. 302. Ed. d'Amſt. in 4. 1725.

(101) La premiére partie parut à Londres en MDCXXIX. in folio & va juſqu'en MLVI; & la ſeconde en MDCLXIV, ne paſſe pas le tems où M. Spelman eſt mort. *Sed an ſecutus ſit poſtea tertius tomus, juxta cum ignariſſimis ſcio,* dit M. Fabricius *ubi ſup. Cit.* (97) il eſt ſûr que ce troiſiéme Volume promis dès le titre du premier n'a jamais paru. Dans la Préface du premier Volume de la Collection des Conciles du Louvre, on dit qu'on a eu ſoin d'y inſérer toutes les piéces & tous les actes contenus dans le I. Vol. de Spelman. M. Salmon dans ſon *Traité de l'Etude des Conciles* p. 257. remarque pourtant qu'il y a quelques Conciles qu'on n'y trouve pas non plus que dans l'Edition des Conciles du P. Labbe.

(102) Auteur du *Monaſticon Anglicanum* & de pluſieurs Hiſtoires de differentes Provinces d'Angleterre. J'en parlerai dans mon Dictionnaire.

§. XV.

Remarques ſur le II. Journal.

M. de Sallo s'eſt expliqué dans le deuxiéme Journal ſur les Mémoires du Chancelier de Chiverny (103) d'une maniére bien differente de ce qu'en ont dit d'autres Ecrivains dont l'autorité eſt de quelque poids. Ceux qui connoiſſent nos bons Livres François ſçavent que ces Mémoires de M. de Chiverny ont deux parties, (104) dont la premiére contient le recit de ce qui s'eſt paſſé de plus important depuis MDLXXXVI juſqu'en MDXCIX & la ſeconde des inſtructions à ſes enfans. (105) Le Journaliſte jugeant ſelon ſon gout particulier ſe déclara pour les Memoires d'Etat, „ Cette premiére partie eſt ex„ cellente, dit-il, car elle nous apprend beau„ coup de circonſtances du Regne d'Henri „ III. & d'Henri IV. qu'on ne peut apprendre „ ailleurs. Pour la ſeconde, il trouve que „ *c'eſt peu de choſe.* M. le Gendre a porté un jugement bien oppoſé à celui de M. de Sal-

(103) Philippe Hurault Comte de Chiverny, Garde des Sceaux & depuis Chancelier de France en MDLXXXIII mort le XXIX de Juillet MDXCIX. V. la *Bibliotheque des Auteurs François* de la Croix du Maine p. 305. & l'*Hiſt. des Chanceliers & Garde des Sceaux de France* par du Cheſne p. 665. & 680.

(104) Il faut obſerver que ese Memoires ſont plus amples dans les Mſſ. que dans les imprimez; ce qui leur eſt commun avec d'autres livres de ce genre, tels que ſont les Memoires de Baſſompierre, ceux de Brantome, les Negociations de M. le Preſident Jeannin &c.

(105) Outre ces deux morceaux qui ſont dans toutes les Edi-

Sallo : „ Les inſtructions ſont excellentes, dit-
„ il, on y voit avec plaiſir tout ce qu'un long
„ uſage du monde peut inſpirer de meilleur
„ ſens à un Pere affectionné, pour apprendre
„ à ſes enfans la maniére de ſe bien conduire,
„ à la Cour principalement (106); il n'y a
„ point de Pere qui ne tirât un grand profit
„ de faire lire & relire ces inſtructions à ſes
„ enfans. Encore un coup, elles ſont excel-
„ lentes. Je voudrois en dire autant des Mé-
„ moires, continuë M. le Gendre, mais il y
„ a bien des gens qui trouvent qu'ils ne
„ repondent ni à l'ambition de l'Auteur qui
„ parle de lui & de ſa famille à tout mo-
„ ment, ni à la conſideration, où il a été
„ de ſon tems, ni à l'attente que l'on a
„ d'apprendre de gens de ſon rang des cho-
„ ſes ſecrettes & curieuſes qu'on ne peut
„ ſçavoir que par eux. Hors peut-être trois
„ ou quatre faits qu'on ne voit point ailleurs,
„ je n'ai rien lû dans ces Mémoires qui puiſ-
„ ſe faire plaiſir à un homme de goût.
„ L'Auteur tire le rideau ſur les plus grands
„ évenemens, comme ſur la fin tragique du
„ regne d'Henri III, du Duc & du Cardi-
„ nal

Editions de ces Mémoires, celle de Billaine en MDCXXXVI in 4to. renferme la Genealogie de la Maiſon de ce Chancelier.

(106) Nous avons un ſi grand nombre de bons livres d'inſtructions pour la conduite des jeunes Seigneurs, que nous pouvons nous conſoler ſi celui du Chancelier de Chiverny n'eſt pas auſſi excellent qu'il ſeroit à ſouhaitter. Il faut convenir pourtant que les Eſpagnols l'emportent ſur les François en ce genre-là. Nous n'avons rien qui puiſſe être comparé au Livre intitulé *Inſtruccion de D. Juan, de Sylva, Conde de Portalegrette, quando embio D. Diego ſu Hijo à la Corte* in 4to. Je crois que cet Ouvrage Eſpagnol bien traduit en notre langue reuſſiroit.

„ nal de Guiſe; & ſans en détailler les cau-
„ ſes & les circonſtances, il dit le fait en
„ deux mots, comme un Bourgeois le mar-
„ queroit ſur la marge de ſon Almanach.
„ Encore le Bourgeois moins diſſimulé ajou-
„ teroit-il ce qu'il penſe, au lieu que ce
„ Chancelier courtiſan & timide juſques dans
„ le Cabinet, n'oſe mettre ſur le papier ce
„ qu'il en ſçait, de peur que ſi ces Mémoires
„ devenoient publics, la verité, s'il l'y di-
„ ſoit, n'attirât à lui ou aux ſiens l'indigna-
„ tion de gens qui avoient interêt qu'elle fût
„ cachée.

„ Il eſt étonnant qu'il ſoit ſi mal informé
„ que lorſqu'à l'occaſion de Jean Chatel, il
„ dit p. 241. qu'il y eut deux Jeſuites l'un
„ pendu & l'autre banni, il nomme le
„ premier Jean Briguarel & l'autre Alexan-
„ dre Hames : Cependant perſonne ne dou-
„ te que le premier s'appelloit Guignard &
„ l'autre Gueret. Il dit p. 279. que le Car-
„ dinal de Medicis qui vint en France ſous
„ Henri IV & qui fut depuis Pape ſous le
„ nom de Leon XI. étoit oncle de la Reine
„ Catherine de Medicis : neantmoins, elle
„ & le Cardinal étoient de branches ſeparées
„ depuis ſi longtems qu'ils n'étoient plus pa-
„ rens. Il y a dans ſes Mémoires beaucoup
„ d'autres choſes peu exactes. (107)

J'ai crû qu'il n'y avoit qu'une lecture ſerieu-
ſe des Mémoires de Chiverny qui pût me don-
ner le droit de prendre parti entre M. de Sal-
lo & M. l'Abbé le Gendre. La réputation de
ces

(107) M. le Gendre.

ces deux Meſſieurs ne permet de les condamner & d'appeller de leurs jugemens qu'avec beaucoup de circonſpection. Je l'ai donc faite cette lecture & il m'a paru que tant l'Hiſtorien que le Journaliſte avoient prononcé un peu trop legerement ſur les deux piéces dont ce Recueil eſt compoſé. M. de Sallo mepriſe les inſtructions du Chancelier de Chiverny à ſes enfans; M. le Gendre les trouve excellentes: peut-être que ces inſtructions ne méritent ni tant de mepris, ni tant d'éloges. Ce ſont des préceptes aſſez ſecs, tels qu'un homme qui avoit paſſé ſa vie à la Cour & qui s'étoit trouvé mêlé dans toutes les intrigues de ſon Siecle devoit naturellement les donner; mais on n'y découvre point ces traits de lumiére que les Genies ſuperieurs repandent ſur leur morale. C'eſt le gros bon ſens tout pur, s'il m'eſt permis de m'exprimer de la ſorte.

L'eſprit du Chancelier de Chiverny ſe montre davantage dans ſes Mémoires & M. de Sallo qui ſans deſſein de compoſer une Hiſtoire de la Monarchie, avoit attentivement examiné les Auteurs qui l'ont écrite, n'a eu garde de ne pas appercevoir le grand nombre de faits rares & ſinguliers dont ces Mémoires ſont remplis, & qui peuvent avoir paſſé dans d'autres ouvrages à qui M. le Gendre en aura fait honneur. Il eſt vrai que le Chancelier n'a pas ſoin de faire obſerver à chaque inſtant qu'il va raconter des évenemens qui ſeroient reſtez ſans lui dans une obſcurité éternelle; mais en politique habile, en homme de Cour, il laiſſe comme échapper une parole qui ne dit mot en apparence, mais que les lecteurs qui ſont au fait des tems orageux dont il écrivoit l'hiſ-

toire, ſçavent bien ſaiſir. Il faut avoüer cependant que M. de Chiverny a cru devoir tirer le rideau ſur des affaires delicates qui lui avoient été confiées, & qu'il n'étoit pas encore permis de revéler. Peut-être auſſi & en cela je ſerois aſſez de l'avis de M. le Gendre, peut-être que ce Chancelier, lequel a été certainement plus Courtiſan qu'il ne convient à un Homme de Robe, (108) n'a pas toûjours oſé ni voulu découvrir ce qu'il ſçavoit de veritez importantes. Mais enfin ce qu'il n'a point jugé à propos d'écrire, ne rend point mauvais ce qu'il a écrit, & l'uſage que nos plus fameux Hiſtoriens ont fait des Mémoires de ce Chancelier prouve aſſez que M. le Gendre eût dû en parler moins desavantageuſement. Et il ne ſert à rien de dire que les fautes qu'il y avoit remarquées l'autoriſoient à le faire : les perſonnes qui ſe trouvent engagées à porter leurs jugemens ſur les livres ne ſçauroient trop prendre pour regle que pluſieurs fautes, importantes même, rendent bien un ouvrage moins parfait, mais qu'elles ne ſuffiſent pas pour qu'on ſoit en droit de le mettre au rang des livres inutiles & deteſtables. M. de Sallo qui en avoit decouvert pluſieurs dans les Memoires de Chiverny n'avoit pas été pour cela juſqu'à les renvoïer parmi les ouvrages de ce genre qui ne font que ſurcharger la librairie.

(108) V. ſur ſon Caractére les Mémoires de la Vie de M. de Thou, divers endroits de ſon Hiſtoire & ſon admirable Lettre à M. le Préſident Jeannin. Cette lecture vaut bien pour un Magiſtrat celle des Traitez de Paix. Mais en ce monde perſonne preſque ne fait ſon métier. Auſſi fait on mal ce qu'on fait. Ce ne ſeroit pas un grand malheur ſi quelquefois la Societé entiere n'en ſouffroit pas.

rie. Un fonds d'équité lui dicta même une obſervation dont M. le Gendre eut pû faire uſage. C'eſt que les Copiſtes ont certainement gâté ces Memoires en les tranſcrivant, & qu'il y auroit de l'injuſtice à rendre le Chancelier de Chiverny reſponſable de certaines fautes trop groſſieres pour lui pouvoir être attribuées. De bonne foi, le nom de ces deux Jeſuites peut-il lui avoir été inconnu? & s'il ſe trouve eſtropié, une pareille mepriſe peut-elle être miſe ſur ſon compte?

§. XVI.

Obſervations ſur le III. Journal.

LE troiſiéme Journal renferme une faute conſidérable & que je n'entreprendrai pas de juſtifier. M. de Sallo y propoſe comme une invention nouvelle (109) les Diſſertations que Leo Allatius publia en MDCLXIV ſur quelques Auteurs Homonymes, c'eſt à dire, qui portent le même nom: il eſt cependant certain que Diogéne Laërce n'oublie gueres de rapporter à la fin de la vie de chaque Philoſophe, ceux qui ont porté le même nom: independamment de cela M. de Sallo pouvoit encore ſe rappeller que Diogéne Laërce cite Demetrius qui avoit écrit *de Homonymis Poëtis & Scriptoribus*. Cette remarque eſt de M. Bayle (110) il ajoute à ces deux Auteurs Agreſphon alle-

(109) Leo Allatius né à Chio & mort à Rome Garde de la Bibliotheque Vaticane au mois de Janvier MDCLXIX agé de LXXXIII ans. V. le X. Vol. de la *Bibliot. Grecque* de M. Fabricius p. 405. l'*Hiſtoria Bibliotheca propria* de Jean Fabricius de Helmſtad part. IV. p. 107. & 429. Bayle Art. *Allatius*. & M. du Pin *Bibliot. des Ecrivains Eccleſiaſt.* du XVII Siecle Tom. XVIII. p. 2.

(110) *Dict. Hiſt. & Critique* Tom. I. p. 173.

allegué pour la même choſe par Suidas & il dit que (111) Denis de Sinople & un certain Symariſte s'étoient auſſi exercez dans le même genre; tout ce détail de Litterature Grecque, dont M. Bayle fait honneur à Voſſius (112) n'eſt rien moins qu'exact. Mais il n'eſt pas de mon ſujet de m'arrêter là-deſſus; & l'on peut conſulter les livres indiquez à la marge. (113)

Sans remonter même juſqu'aux Grecs, on ne peut pas dire qu'Allatius ſoit le reſtaurateur de ces ſortes de Diſſertations. Avant que ſa Diatribe ſur les Simeons eût paru, nous avions déjà des Traitez ſur les Antoines (114) ſur les Andrés (115) ſur les Jacques (116) ſur les Théophiles (117) & ſur les Philippes (118) & M. de Sallo eſt d'autant plus inexcuſable d'avoir commis cette faute, que l'on peut conjecturer par un paſſage du V Journal qu'il avoit vû la Bibliotheque des Bibliotheques, où le P. Labbe a ramaſſé les noms de pluſieurs Auteurs qui plus anciens qu'Allatius avoient eu & exécuté le même deſſein que lui au ſujet des Homonymes.

M.

(111) V. Ἀγιορείτ.

(112) Lib. I. *de Hiſtoricis Græcis* Cap. XXVIII.

(113) V. l'*Homonymoscopia* de M. Mollerus imprimée à Hambourg 1697. in 8. p. 905. M. Martini a auſſi parlé des Auteurs qui avoient traité des Homonymes dans la Préface de ſon Traité *de Doctis Coleris*.

(114) Par Sanderus. 1627. in 4to.

(115) Par M. du Sauſſay.

(116) Par le P. Jacob.

(117) Par le P. Theop. Raynauld.

(118) Par le P. Labbe.

(119) François Combefis né en Guyenne en MDCV & mort à Paris le XXIII de Mars MDCLXXX étoit un Religieux Dominicain très-pieux & très-habile. Ceux qui voudront le connoitre plus particulierement peuvent conſul-

M. Bayle reprend encore M. de Sallo d'avoir rendu *Scriptores Homonymi* par *des Ecrivains qui portent des noms Equivoques*; " ne „ lui en deplaiſe, dit-il, c'eſt mal traduire. „ On n'a jamais dit que les Princes de même „ nom, les Charles, les Louïs & les Henris „ aient eu des noms équivoques. Les noms „ de cette nature ſont ceux qui ſe peuvent „ prendre en différens ſens; & c'eſt là leur „ eſpéce & leur uſage tant en Logique que „ dans le langage ordinaire.

L'Article qui ſuit immédiatement celui d'Allatius regarde les *Origines Conſtantinopolitanæ* du Pére Combefis (119): il eſt ſurprenant que M. de Sallo ait parlé auſſi ſechement de l'ouvrage & de l'Auteur. Les Origines de Conſtantinople renferment neuf piéces très-importantes ſur l'Hiſtoire de cet Empire, traduites & raccomodées avec ſoin, & enrichies de nottes ſçavantes. MM. Hanckius (120) du Pin (121), & Fabricius (122), en font beaucoup de cas. Pour l'Auteur c'étoit conſtamment un des plus habiles hommes de ſon ſié-

ſulter la *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques de M. du Pin du XVII Siecle*, le *Journal* du XXIX d'Août MDCLXXIX & ſur tout les *Scriptores Ordinis Prædicatorum recenſiti* du P. Echard Tom. II. p. 678. M. Perrault lui a auſſi donné une place parmi ſes Hommes illuſtres qui ont fleuri en France pendant le XVII Siecle. Enfin il faut voir M. Baillet Tom. II. p. 470. 471. de ſes *Jug. des Sçavans*. Et M. Huet p. 356. 357. *de rebus ad ſe pertinentibus*. J'ai eu occaſion d'être convaincu par mes propres yeux de l'habileté & de l'application du P. Combefis, dont j'ai reconnu la main ſur un grand nombre de Mss. Grecs de la *Bibliotheque du Roi*.

(120) *De Script. Rerum Byzantin.* paſſim.

(121) *Bibliot. des Ecrivains Eccleſiaſt.* XVII ſiecl. Tom. XVIII. p. 99.

(122) *Bibliot. Græca* Tom. VI. p. 687.

ſiécle, il poſſédoit à fond les Péres Grecs & l'Hiſtoire Byzantine, & tout ce qu'il a publié ſur ces matiéres eſt au moins utile.

§. XVII.

Remarques ſur le IV Journal.

IL me ſemble qu'en mettant une eſpéce d'égalité entre la Joconde de M. de la Fontaine & celle du Sr. Bouillon (123) M. de Sallo n'a pas jugé fort ſainement de ces deux Ouvrages; Tout le monde ſçait que M. de la Fontaine accommodant l'Arioſte à ſon genie & à notre Langue s'eſt moins attaché à rendre l'Original Italien qu'à être lui-même original en François; au lieu que Bouillon n'oſe s'écarter de l'Arioſte, qu'il le copie ſervilement & tranſporte ſans goût & ſans choix dans ſa traduction les tours & les idées les plus incompatibles avec nôtre maniére de penſer & de parler. Il n'auroit pas dû y avoir deux ſentîmens ſur ces Contes; cependant M. de Sallo avertit qu'il y avoit des gageures fort conſidérables en faveur de l'un & de l'autre (124) l'evénement n'a pas confirmé ce qu'il ajouta: „ Il eſt à craindre, dit-il, qu'il n'ar-
„ rive à ces deux piéces la même choſe qui
„ ar-

(123) Ses Poëſies ont été imprimées en MDCLXIII in 12. il étoit Secrétaire des Finances de M. le Duc d'Orleans.

(124) Entre S. Gilles le Mouſquetaire & l'Abbé le Vayer. Moliere à qui ils s'adreſſerent pour decider la gageure refuſa d'être leur juge; ſentant bien qu'il faudroit la faire perdre à ſon bon ami S. Gilles. M. Des Preaux moins timide & moins politique ſe declara hautement en faveur de la Joconde de M. de la Fontaine, & compoſa une

„ arriva à ces deux Sonnets qui diviſerent le „ Parnaſſe en deux factions ſi celebres ſous „ le nom des Jobelins & d'Uranins (125) car „ étant examinez des plus près, ils perdirent „ beaucoup de leur prix & de leur eſtime. Je ne ſçaurois convenir de ce que dit-là M. de Sallo, & il n'a ni rapporté avec ſoin ce qu'avoit produit l'examen des deux Sonnets de Voiture & de Benſerade, ni predit heureuſement ce qui devoit arriver des deux Jocondes. On eut beau tourner de tous les côtez ces deux ingenieux Sonnets, pour quelques legers deffauts que l'on y trouva, on fut obligé d'en admirer pluſieurs vers & de convenir que le tout en étoit excellent. Après tout, il étoit bien naturel que la guerre que ces deux Sonnets excitérent finît avec les paſſions qui l'avoient fait naître: mais elle n'a point fait oublier en finiſſant les deux piéces qui y avoient donné lieu; ils ont encore l'un & l'autre leurs partiſans; & il arrive aſſez ſouvent, que dans le petit nombre de cercles dont le jeu n'a pas banni les converſations utiles, on rappelle ce point d'hiſtoire. Alors chacun ſe déclare & il eſt très-ordinaire que l'on ne ſoit pas d'accord; parce que ces Sonnets étant tous les deux pleins d'eſprit & marquez au coin de cette galanterie qui étoit ſi fort à la mode lorſqu'ils pa-

une Diſſertation pour en developper les beautez & les oppoſer aux deffauts de la Joconde de Bouillon. V. le *Commentaire de M. Broſſette ſur Des-Preaux* Tom. II. p. 337.

(125) V. le Dict. Hiſt. & Critique Art. *Benſerade*, ajoutez y la *Vie de Benſerade* par l'Abbé Tallemant. Elle eſt à la tête de l'Edition que cet Abbé donna des Oeuvres de ſon ami en 1697. II. Vol. in 12., V. auſſi & le I. Volume des *Memoires de Litterature de M. de Sallengre.* p. 116. *& ſuiv.*

parurent, ils doivent encore aujourd'hui faire une impreſſion conforme au tour d'eſprit de ceux qui les liſent ou qui les entendent reciter. La deſtinée des deux Jocondes a été bien differente: Celle de Bouillon étoit imprimée depuis MDCLXIII. ſans en être pour cela plus connuë: la Fontaine publie la ſienne, & alors ſoit prévention, mauvais goût, ou cabale, il s'éleve un homme qui en vrai Chevalier errant (126) ſe déclare le protecteur d'une piéce mepriſée, & s'offre de parier des ſommes conſiderables que tout le monde ſera de ſon ſentiment. Peut-être qu'en MDCCXXX il eût gagné la gageure à la grande pluralité des voix, mais en MDCLXV. il la perdit & le public n'avoit pas même beſoin pour terminer ce procès que le celebre des-Preaux ſe donnât le peine de faire ſentir la difference de ces deux ouvrages. Malheur à ceux que la ſimple lecture ne détermineroit pas en faveur de la Joconde de la Fontaine. C'eſt conſtamment un des plus beaux morceaux de notre langue, & peut-être le Chef-d'œuvre de l'Auteur en ce genre-là.

Je remarquerai à l'occaſion de ces contes que Gregoire Huret a paru ſcandaliſé que l'on confondît dans un ſeul & même Journal, *les Livres de farce & de bouffonnerie avec les Livres ſaints & ſerieux*: „ ces premiers ou„ vrages, dit-il, ne ſont pas ſi néceſſaires au „ public qu'il en faille précipiter l'annonce „ juſqu'au point de les *colloquer* parmi celle „ des

(126) Il y a quelques Particularitez ſur S. Gilles p. 203. du *Carpenteriana* & dans les *notes de M. Broſſette ſur Des-Preaux*. Tom. II. p. 337.

(127) V.

„ des matieres ſaintes & des *vertus*. C'eſt „ pourquoi vous les devez dorſenavant loger „ en votre Journal à part, comme en leur „ quartier particulier, ainſi qu'on fait loger „ les Juifs dans Rome, Avignon & autres „ lieux où ils ſont encore ſoufferts. Il faut avoir un grand fonds de bizarrerie pour hazarder de de pareils reproches. Chaque livre, chaque extrait fait un tout & ne ſouille en rien la pureté de ceux qui les avoiſinent. C'eſt à peu près comme ſi l'on trouvoit extaordinaire qu'il y eût un Lucien dans une Bibliotheque, parce qu'il s'y trouve auſſi une Bible.

§. XVIII.

Remarques ſur le V. Journal.

JE paſſe à une remarque qui me paroit plus importante : M. de Sallo en rendant compte du ſçavant ouvrage de l'illuſtre M. Spanheim (127) de l'uſage & de l'excellence des Medailles (128) parle de cet Ecrivain comme d'un homme qui affectoit de reprendre les Scaligers & autres heros de la belle Litterature ſur des minucies, & cela pour établir ſa reputation ſur la leur. Perſonne n'a jamais été moins capable de cette manœuvre que M. Spanheim : il a relevé avec politeſſe les fautes qui étoient échappées à ces grands hommes, parce que le ſujet l'exigeoit de lui & qu'il eſt de conſequence de remarquer plus particuliere-

ment

(127) V. NOTTE XII.

(128) *De Uſu & Præſantia Numiſmatum.* Il parut d'abord à Rome en MDCLXIV. in 4.

ment celles qui ont échappé aux Auteurs qu'on prend volontiers pour guides. C'eſt un droit acquis à tout Ecrivain. Suppoſé même qu'il n'appartienne qu'aux Sçavans du premier ordre, la profonde érudition de M. Spanheim l'autoriſoit à s'en ſervir. Mais il l'a fait modeſtement, ne critiquant qu'avec peine les plus groſſieres bevûës; palliant avec bonté celles qui ne ſautoient pas aux yeux, enfin rendant toûjours aux Auteurs mêmes qu'il redreſſoit la juſtice que leurs talens & leurs lumieres meritoient d'ailleurs. Ceux qui ſont un peu familiariſez avec ſes ouvrages ont pû découvrir que le caractere eſſentiel de cet illuſtre Sçavant conſiſtoit en une modeſtie bien rare. Quelle candeur dans l'aveu d'un petit nombre de mepriſes, que le fougueux Jacques Gronovius avoit relevées à propos (119) Quelle moderation dans ſes reponſes à ce Profeſſeur qui l'avoit traité d'une maniere incivile, brutale, telle enfin qu'il meritoit d'être traité lui-même, & qu'il l'a été effectivement par Raphael Fabretti & par MM. les Journaliſtes de Leipſig.

§. XIX.

Remarques ſur le VII. Journal.

ON ne ſçait quel peut avoir été le motif des louanges extraordinaires que M. de Sal-

(119) Tom. I. p. 226. de ſes *Diſſert. de Uſu & Præſt. Numiſmatum*, Edit. Londin.

(130) François Tallemant Aumonier du Roi & enſuite premier Aumonier de Madame, mort le 6 Mai MDCXCIII agé de LXXIII. ans.

(131)

Sallo a données dans ſon VII. Journal à la Traduction des Hommes illuſtres de Plutarque par M. l'Abbé Tallemant (130) l'Aîné. Elles ſont ſi outrées & là-deſſus le goût du public s'eſt montré ſi different du ſien, que j'ai crû devoir en faire une remarque particuliere en faveur de ceux qui ne connoiſſent cette verſion que par les Journaux des Sçavans. Je ſçais que les premiers Mercures Galands (131) l'ont élevée juſqu'au ciel, mais les éloges de ces Mercures ne prouvent rien. Pour revenir à cette nouvelle Traduction de Plutarque, rapportons-nous-en, ſi nous voulons avoir une juſte idée de ce qu'elle vaut, au jugement de Furetiere, qui quoique ſuſpect ſur le compte de l'Abbé Tallemant, n'a point outré les choſes à cet égard (132) & joignons-y ce vers de des-Préaux ſi commun & en même tems ſi judicieux & ſi caracteriſtique, où Tallemant eſt nommé *le ſec Traducteur du François d'Amyot* (133). Cette Epithete a paru trop forte à M. Baillet, & ce Critique ne croit pas „ qu'avoir fait une „ nouvelle traduction qui n'eût rien des vieux „ mots qui ſe trouvent dans Amyot ni de ſa „ maniere d'écrire obſcure & embaraſſée, ſoit un crime qui ait dû attirer à M. l'Abbé Tallemant un trait ſi cruel, une qualification ſi odieuſe: (134) Et que n'eût-il pas ajouté s'il avoit ſçû que ce vers étoit un effet de la colere de des-Préaux, juſtement indigné contre cet Abbé, qui s'étoit mêlé de debiter en pleine

(131) *Merc.* de MDCLXXII. Tom. I. p. 223.
(132) V. le 2. *Factum contre l'Academie Françoiſe.*
(133) *Epit.* VII. 90.
(134) *Jugemens des Sçavans*, Tom. III. p. 167.

ne Academie, une avanture au moins malheureuſe, ſi elle eût été véritable, mais qui devenoit une calomnie dès qu'elle n'avoit aucun fondement (135). Ce qu'il y a de triſte pour le Traducteur eſt que le vers de M. des Préaux eſt devenu proverbe en naiſſant & que malgré le témoignage de M. Huet, (136) le public s'obſtine à prendre ce vers pour regle de ſon jugement; & cela, ſi je ne me trompe, parce qu'il developpe en un moment le défauts de cette verſion, lequel conſiſte à avoir depouillé le ſtyle d'Amyot de ces graces qui lui ſont propres, pour y ſubſtituer une langueur rebutante. Je ne m'arrêterai pas à refuter cette idée de M. Baillet que la maniere d'écrire d'Amyot eſt obſcure & embaraſſée, mais je ne dois pas manquer d'avertir qu'il n'a fait que la copier du VII. Journal des Sçavans & j'ai de la peine à concevoir qu'elle ait échappé à M. de Sallo. Une connoiſſance mediocre des progrès de notre langue apprend qu'Amyot en eſt le pere, qu'il l'a enrichie d'un nombre prodigieux de mots, & ce qui eſt

(135) Il lut en pleine Academie une Lettre, où on lui mandoit que M. des-Preaux avoit été maltraité la veille dans un mauvais lieu derriere l'Hôtel de Condé.

(136) M. Huet *de Rebus ad ſe pertinentibus* p. 216. 217. parle ainſi de la Verſion de l'Abbé Tallemant: *Inter Academiæ Francicæ Socios locum tunc obtinebat Franciſcus Talamantius, & in interpretandis Gallicè Plutarchi Vitis multum ſtudii ponebat & operæ. Cumque audiiſſet poſſe me aliquid in litteris Græcis, emendatorem operis ſui eſſe me voluit. Nullo igitur interpoſito parario familiariter venire ad me, opus ſuum manibus præferens, atque id arbitrio meo permittere ſe dixit. Nec ei ſanè defuit meæ operæ: produximus in multam noctem & hoc tempore & aliàs ſæpè propoſitæ interpretationis lectionem; adhibitis ex Græci exemplaris contentione Cenſoriis animadverſionibus. Nec tamen ſatis aulæ probata eſt hac in-*

ter-

eſt encore plus important, qu'il a connu le premier le grand art de tourner une periode (137) de façon qu'en retranchant les termes qui ont vieilli depuis ſa mort, on retrouve dans ſes écrits le tour des Patrus, des d'Ablancourts & des Vaugelas, tour auſſi éloigné de la barbarie des contemporains d'Amyot, que de l'affectation & du ſtyle decouſu ou cadencé de la plûpart de nos beaux eſprits modernes.

§. XX.

Remarques ſur le IX. Journal.

SI je m'arrête un moment ſur l'extrait que fit M. de Sallo des Vies des Saints compoſées par M. Arnauld d'Andilly (138) ce n'eſt

terpretatio, quam ille languente & diffluente Oratione veſtiebat. In hujuſmodi enim ſcriptionibus hiſtoricis parùm attenditur, quàm fideliter expreſſum ſit exemplar, cum non ſatisfit aurium deſiderio.

(137) V. la Préface admirable des *Remarques* de Vaugelas & M. Huet *de Claris Interpret.* p. 184. Cela me fait croire qu'il ſeroit aſſez inutile de publier la traduction de Meziriac, homme de merite & d'une grande érudition, mais qui écrivoit trop mal en François pour que l'exactitude de ſa verſion pût lui faire prendre le deſſus ſur celle d'Amyot. Celle de M. Dacier, quelque belle qu'elle ſoit à certains égards, n'a pû en venir à bout, & n'a peut-être ſervi qu'à la faire rechercher avec plus d'empreſſement. La plûpart des Ecrivains qui ont parlé d'Amyot, comme Bayle, Teiſſier, S. Real &c. ont fait des fautes conſiderables & en quantité dont M. le Clerc, Eccleſiaſtique demeurant à Lyon, a corrigé une partie dans la *Table Alphabetique des Auteurs François* qu'il a miſe à la tête de la derniere Edition du *Dictionnaire de Richelet:* De ſon côté M. le Clerc en a commis de nouvelles dans cet Article d'Amyot, principalement aux Nos. XIII. & XVII.

(138) Robert Arnauld d'Andilly mort le 25 de Sept. MDCLXXIV. V. l'Article que MM. du Pin, Bayle, Baillet

n'eſt certainement pas pour trouver à redire au juſte éloge qu'il en a fait. Tout ce que nous avons de cet illuſtre Solitaire eſt rempli d'une onction qui ſe fait ſentir aux plus indevots, & ce ſeroit donner une très-mauvaiſe idée de ſon eſprit & de ſon cœur que de ſe refuſer à la juſte admiration que doit exciter en nous la lecture de ſes Ouvrages. Mais M. de Sallo a eu tort de le loüer aux depends de Rosweyde & de Bollandus, qui ont à la verité inſeré dans leur magnifique Collection quelques actes fabuleux, mais en prenant la ſage précaution d'avertir qu'ils ne meritoient aucune croyance; le demontrant même au hazard de s'attirer l'indignation d'un Tribunal dont les Confreres des Bollandiſtes ont toujours pris vivement les interêts. On ſçait ce qu'il leur en a couté pour avoir parlé trop ſincerement des Fables que les Carmes débitent ſur leur origine (139). Je conſerve precieuſement la Copie d'une Lettre fort curieuſe que le ſaint & ſçavant Pere Mabillon écrivoit en MDCXCVI. à une perſonne de merite & de conſideration, qui m'a fait l'honneur de me la communiquer avec pluſieurs autres de differens Benedictins de la Congrega-

let & le Clerc de Lyon en ont donné; ce dernier p. XVIII. de ſa *Bibliot. de Richelet* témoigne un peu trop d'envie de rabaiſſer ce grand homme, ſur lequel on peut conſulter encore le *Necrologe de Port-Royal* ſous le XXV. de Septembre, & deux lettres très-curieuſes qui ont été écrites à M. Des Maizeaux & inſerées dans la *Bibliot. Raiſonnée des Sçavans de l'Europe*, Tom. IV. p. 356. & Tom. VI. p. 71. On y juſtifie avec force M. d'Andilly des Calomnies avancées contre lui dans les *Memoires d'un Favori*.

gation de S. Maur : (140) il lui mandoit „ on „ a condamné en Eſpagne & en Portugal „ preſque tous les Tomes des Bollandiſtes, „ cela ne fait gueres d'honneur aux Inquiſi- „ teurs de ces Pays-là, & les habiles Gens „ en hauſſent les épaules. Les Carmes ont „ ſuſcité cette tempête, & le Grand Inqui- „ ſiteur a été Carme. On dit qu'il eſt bien „ ignorant". Par malheur, ce ſont ordinaire-ment ces ignorans-là qui ont droit de vie & de mort ſur la Litterature ſacrée & profane; il eſt vrai que leurs arrêts ne font pas grande impreſſion ſur le public, dont le jugement eſt determiné par des vûës plus droites, des motifs moins intereſſez, & des lumieres plus étenduës; cette aſſurance eſt une conſolation pour les Gens de lettres, dont les plus illuſtres ſont auſſi les plus expoſez à ces ſortes d'Inquiſiteurs, & qui ſemblent s'être enfin accoutumez à mepriſer les tracaſſeries & la malignité de ces Perſonnages.

Il falloit certainement que de M. Sallo fût en humeur de critiquer lorsqu'il travailloit à ce IX Journal; car nous voïons qu'il y a maltraité des livres qui ont trouvé grace devant les plus determinez Critiques. Telle eſt, par exemple, l'Edition qui parut alors des

(139) V. NOTTE XIII..

(140) M. d'Angeville Grand-Prieur de l'Abbaïe de S. Claude en Franche-Comté. Il a emploïé plus de trente ans à chercher les moïens d'introduire la reforme dans cette Abbaïe; mais ſes efforts ont été inutiles. Les autres Benedictins dont M. d'Angeville a eu la bonté de me donner quelques Lettres ſont D. Thierry Ruinart & le P. Dom Claude Gueſnié, ſur lequel V. *la Biblioth. des Ecrivains de S. Maur* du P. le Cerf. p. 179.

des Obſervations de Godefroy Jungerman (141) ſur le Traité de Magius *de Equuleo* (142): „ Ces nottes, dit le Journaliſte, ſont peu „ conſiderables: elles ſont preſque toutes em- „ ploïées à des minucies, comme à ſçavoir „ s'il faut dire *Eculeus* ou *Equuleus*."

M. Bayle a parlé de cet ouvrage en termes plus obligeans: „ On pourroit aſſurer, dit-il, „ qu'il y a un peu de précipitation dans ce „ jugement: car encore que ce petit point „ d'Orthographe ait été un peu bien au long „ approfondi par Jungerman, il ne falloit „ pas juger de toutes les remarques par celle- „ là, qui d'ailleurs n'eſt pas inutile au ſujet, ni „ peu propre à plaire à pluſieurs perſonnes" (143). M. Bayle avoit raiſon & l'on ne peut trop inculquer le principe qui le faiſoit ainſi parler. C'eſt que ſouvent les Editeurs font des remarques qui paroiſſent du premier coup d'œuil abſurdes, ou tout au moins inutiles, quoiqu'elles ne ſoient rien moins que cela; on fait cependant conſiſter le bel eſprit, la délicateſſe du goût à s'en mocquer, & l'on croit par là ſe tirer de la foule des *Sçavantas*. Erreur groſſiere s'il en fût jamais, un Pedant peut bien avoir le même amas de faits & de mots qu'un Critique habile; mais l'uſage qu'ils font l'un & l'autre des mêmes materiaux eſt bien different; l'un ne cherche qu'à etaler ſon érudition, à tort & à travers il n'importe; & l'autre

(141) Godefroy Jungerman mort à Leipſig en MDCX. V. Wittenius à la fin de cette année de ſon *Diarium Biographicum*.

(142) Jerome Maggi ſur lequel V. M. Bayle dans ſon *Dictionaire Hiſtor. & Critique*.

(143) Art. *Jungerman*. Rem. C.

tre n'emploïe la ſienne que parcequ'elle eſt abſolument néceſſaire pour faire entèndre l'Auteur dont il a entrepris de faciliter l'intelligence. En general ſon diſcernement & ſon bon goût lui ſervent encore plus que ſes recueils.

§. XXI.

Remarques ſur le XI. Journal.

IL faut l'avouer, M. de Sallo étoit trop livré à cette injuſte prevention dont nous venons de parler: les diſcuſſions grammaticales lui deplaiſoient infiniment, il leur avoit livré une guerre ouverte; ce qui a été pour lui la ſource de deux faux jugemens dans le XI. Journal. La Critique qu'il y fait de quelques Chapitres d'un Ouvrage de M. Thiers (144) ſera ma premiere preuve. On raille impitoïablement cet habile homme ſur ce qu'il a ramaſſé toutes les fautes de grammaire commiſes par ſon adverſaire M. de Launoy, & qu'il lui a reproché d'avoir écrit *Joannes* aulieu de *Johannes*, *Sincerus* par un Y. & emploïé le mot de *retinentiſſimus* après Aulu-Gelle, dont l'autorité, du conſentement de tous les doctes, n'eſt pas d'un grand poids en fait de bonne latinité. La ſeconde preuve ſe tire du mepris que témoigne le Journaliſte pour le tra-

(144) Jean Baptiſte Thiers, Bachelier de Sorbonne & fameux par ſon courage à combattre les ſuperſtitions & les traditions ridicules & mal fondées, eſt Auteur de pluſieurs Traitez dont les Sujets ſont ſinguliers & intereſſans. V. en le Catalogue dans la. *Bibliot. des Ecrivains Eccleſiaſtiques* du XVII. Siecle de M. du Pin Tom. XVIII. p. 273.

travail de Scioppius ſur Apulée, (145) lequel ſe reduiſant ſelon M. de Sallo à avoir compilé des Variantes, ne peut ſervir qu'aux Gens de College. Mais il me ſemble que le Journaliſte eſt ici trop difficile, & d'ordinaire c'eſt moins l'effet d'une vraie delicateſſe qui previent contre les travaux de ce genre, qu'un degoût injuſte & des vûës bornées ſur l'uſage que l'on en peut faire. Les Recueils de Variantes contribuent beaucoup à faire entendre un Auteur que l'on entreprend d'éclaircir, pourvû que l'on ne compile pas ſans choix & que l'on ne donne pas pour diverſitez de leçons, toutes les fautes que la negligence des Copiſtes & l'ignorance ou la hardieſſe effrenée de certains Critiques a fait gliſſer dans les Auteurs de l'Antiquité les moins corrompus & les plus aiſez à entendre. Or il me ſemble que Scioppius n'a guere inſeré dans ſes notes ſur Apulée que les varietez de leçons qui étoient d'une certaine importance.

§. XXII.

(145) Gaſpard Scioppius, Grammairien habile & dont il ſeroit bien à ſouhaitter que l'on raſſemblât tous les Ouvrages en un corps.

(146) Martin Schoockius d'Utrecht a été ſucceſſivement Profeſſeur d'Eloquence, de Grec, de Phyſique, de Logique & d'Hiſtoire en differentes Univerſitez de Hollande. Il eſt mort à Francfort ſur l'Oder, où il avoit été appellé par l'Electeur de Brandebourg. Il a publié un tres grand nombre d'Ouvrages, dont on peut voir le Catalogue dans le *Diarium Biographicum de Wittenius* ſous l'année MDCLXIX, qui eſt celle de la mort de Schoockius. Je me ſouviens que M. Patin le Pére l'eſtimoit beau-

§. XXII.

Remarques ſur le XIII & dernier Journal.

GRegoire Huret a été choqué des diſcours que M. de Sallo avoit tenus en donnant l'extrait du Traité de Martin Schoockius (146) ſur le Beurre. *Ils ſont capables*, dit-il, *de faire ſoulever le cœur.* Il falloit que Gregoire Huret l'eût bien foible pour un artiſan. Je renvoïe pourtant hardiment à cet extrait les lecteurs les plus delicats, & je ne crains pas qu'il leur arrive rien de pareil. Autre reproche: le même Huret fait un crime au Journaliſte d'avoir dit que M. Felibien avoit une connoiſſance très-parfaite de la peinture, perſonne ne pouvant, ſelon ſa remarque, pouſſer ſi loin la connoiſſance de cet art. On ſent bien que le bon Graveur piqué au vif ſe fait des chimeres pour les combattre. M. de Sallo s'étoit exprimé comme il eſt naturel de le faire lorſqu'on veut loüer quelqu'un qui poſſede quelque talent dans un degré éminent. Enfin, il ſe recrie beaucoup ſur ce que le Journaliſte a attribué de *l'admiration aux Sçavans*

beaucoup, & qu'il en parle très avantageuſement en divers endroits de ſes Lettres. Cependant il n'y a gueres que ſon Traité *de ſtatu Fœderati Belgii* dont on faſſe encore quelque eſtime. Je vois même que M. Janiçon aïant parlé d'une maniere équivoque de cet Ouvrage dans la *Préface de ſon Etat de Provinces unies*, & l'Auteur de *la Lettre Critique de ce Traité* lui en aïant fait un crime, l'Homme d'eſprit qui entreprit la deffenſe de M. Janiçon & qu'on ne riſque rien de regarder comme le fidelle interprête de ſes ſentimens pretendit Tom. I. des *Lettres Serieuſes & Badines* p. 36. que M. Janiçon avoit pû dire que Schoockius & quelques autres lui avoient fourni de

 foibles

vans pour les Batailles d'Alexandre (147) „ en „ quoi on voit, lui dit-il, ingenieuſement à ce qu'il croïoit, „ que vous ne l'eſtes gue- „ res; puiſque vous ne ſçavez pas que l'ad- „ miration vient d'un manque de connoiſſan- „ ces qui n'appartient qu'aux ſeuls ignorans. „ C'eſt pourquoi les ſçavans aiment, eſtiment, „ & cheriſſent les belles choſes, mais ils ne „ les admirent pas parce qu'ils les connoiſſent, „ puiſque s'ils ne les connoiſſoient pas, ils „ ne ſeroient pas Sçavans." C'eſt dommage que le pauvre Huret n'ait pas ſçû bien du Grec & du Latin, il nous auroit accablé ſans doute de quelques paſſages qui ſemblent dire qu'il ne convient pas de rien admirer, ou plûtot il eſt bien triſte pour lui de n'avoir jamais appris combien prodigieuſe eſt la difference entre l'admiration qui vient de ſtupidité ou d'ignorance, & celle qui eſt l'effet du juſte tranſport qu'excitent en nous la vûë d'un beau tableau & la lecture d'un excellent ouvrage; de n'avoir jamais éprouvé le raviſſement que les traits hardis ou gracieux du pinceau, & les idées ſublimes & naïves de la poëſie & de l'éloquence cauſent dans une ame capable de s'en laiſſer penetrer. Finiſſons

foibles lumieres ſans qu'on fût en droit de l'accuſer pour cela de les avoir mepriſés. Schoockius fut mêlé dans les premieres brouilleries que le Carteſianiſme excita à Utrecht, d'une maniere d'autant plus desagreable pour lui qu'il n'avoit fait que ſe prêter à la paſſion de Gisbert Voet. V. la *Vie de M. Descartes* par Baillet II Partie Chap. X. & ſuiv.

(147) Peintures de M. le Brun que M. Felibien fit graver & qu'il accompagna d'une deſcription élegante & telle que l'Italie où le goût pour les beaux Arts a toûjours

ſons: tout ce que je dirois ſur cette matiere ne fera jamais d'impreſſion ſur les Hurets & ſes ſemblables, comme les plus exactes diſſertations ſur les couleurs ne rendront pas la la vûë aux aveugles, ni même ne les mettront pas en état d'en juger. Tout ce qu'on peut faire eſt d'être touché du malheur de ceux que la nature a privez de ce ſixieme ſens, plus precieux mille fois que les cinq autres.

§. XXIII.

Obſervations generales ſur quelques endroits du Journal de MDCLXV.

JE dois encore à mes lecteurs quelques éclairciſſemens. Il arrive quelquefois aux Journaliſtes de demander du ſecours à tous les ſuppots de la Republique des Lettres pour des ouvrages que l'on projette & que l'on n'éxecute pas. Je ſçais qu'en cela ils ne font que ſuivre les memoires qu'on leur envoïe & qu'ils ne ſe rendent pas garands de l'évenement. Mais le peu d'exactitude qu'ils apportent à inſtruire le public de l'iſſuë de ces deſſeins fait tomber beaucoup d'Ecrivains dans des bevûës ridicu-

jours été ſi vif, auroit peut-être de la peine à en oppoſer une qui pût lui être comparée. Vigneul-Marville Tom. I. p. 212. de ſes *Mêlanges d'Hiſtoire & de Litterature*, dit: *Quand les Peintres d'Italie virent les Batailles de M. le Brun ſi admirablement gravées, ils s'écrierent tous d'une voix, O le bel Ouvrage; mais nous voudrions le voir en peinture, jugeant bien que l'exécution de ces grands deſſeins eſt plus heureuſe ſur le cuivre qui ne demande pas tant de parties pour contenter la vuë, que ſur la toile qui en veut bien davantage pour renvoïer les Connoiſſeurs pleinement ſatisfaits.*

dicules; juſques-là qu'il y en a eu d'aſſez temeraires, pour citer des livres qui n'avoient jamais exiſté. Le mal eſt que ces fautes ſe perpetuënt & qu'à cet Auteur qui aura cité un livre imaginaire, il s'en joindra bientôt d'autres qui le citeront auſſi: *tota hunc armenta ſequentur*. Je crois donc qu'il eſt à propos de mettre ici le ſort des Ouvrages que M. de Sallo a annoncez.

Le P. Labbe demanda dans le VI Journal des memoires pour une Edition de Marius Mercator (148.) Ce Pere avoit déjà publié dans le premier Tome de ſa Collection des Conciles le Memoire que Mercator preſenta en CCCCXXVII.

(148) V. NOTTE XIV.

(149) Gabriel Gerberon, né à S. Calais dans la Province du Maine, & mort dans l'Abbaie de S. Denis le XXIX de Mars MDCCXI agé de LXXXIII ans eſt également celebre par ſes diſgraces & par ſes Ouvrages. On peut conſulter ſur ce qui regarde ce fameux Benedictin *la Bibliotheque Hiſtorique & Critique des Ecrivains de la Congregation de S. Maur* p. 157. Celle des *Auteurs Eccleſiaſtiques du XVII ſiecle* par M. du Pin, le *Catalogue des Auteurs Janſeniſtes* par le P. Colonia p. 85. & ſur tout une brochure intitulée *Proceſſus Officii Fiſcalis Curiæ Eccleſiaſticæ Mechlinienſis contra Dominum Gabrielem Gerberon, Ordinis S. Benedicti, Congregationis S. Mauri Religioſum Preſbyterum, qui e Gallia Profugus ſub veſte Laïca & nomine ficto Auguſtini Kergré in Belgio per plures annos latitaverat.* Bruxellis, *Van de Velde. MDCCIV.* in 4to. Il y a une infinité de circonſtances dans les interrogatoires que D. Gerberon ſubit à Malines qu'on chercheroit inutilement ailleurs & qui ne ſont pas inutiles pour connoître les Ouvrages des Janſeniſtes. Au reſte les Piéces de ce Procès font plus d'honneur à D. Gerberon qu'à M. de Précipiano alors Archevêque de Malines, dont les Officiers ont marqué en cette occaſion bien de l'ignorance & de la mauvaiſe foi. La Sentence, qui eſt à la fin, condamne D. Gerberon à des peines griéves, comme aïant été convaincu de Janſeniſme. La retractation de ce Religieux fit beaucoup de bruit dans le tems qu'elle parut.

CCCCXXVII. contre Celeſtius à l'Empereur Theodoſe; mais de nouvelles piéces lui étant tombées entre les mains, il forma le plan d'une Edition complette de cet Auteur; la mort l'empêcha d'executer ce deſſein & nous la devons au P. Garnier qui l'acheva heureuſement en MDCLXXIII.

Je remarquerai en paſſant que le fameux Pere Gerberon (149) publia la même année MDCLXXIII une partie des Ouvrages de Marius Mercator, & qu'il ſe cacha ſous le faux nom de Rigberius. Le Jeſuite Auteur des *Lettres à M. Baillet* (150) *ſur les Jugemens dès Sçavans* a fait une reprimande aſſez vive à

rut. Le P. le Cerf fait aſſez entendre que cette affaire ſe paſſa tout differemment de ce qu'on en a publié: „ Le P. Gerberon, dit-il, p. 158, étant arrivé dans „ l'Abbaïe de S. Germain des Prez, on exigea de lui „ qu'il ratifiât ce qu'il avoit fait dans la Priſon de Vin„ cennes. Il parut allarmé de cette demande & il „ n'heſita point de répondre qu'il preferoit la priſon „ au danger de donner atteinte à la pureté de ſes ſenti„ mens. Alors on le menaça d'un ton capable de decon„ certer un Vieillard accablé d'infirmitez; & comme il „ vit qu'on ſe diſpoſoit à le ramener à Vincennes, il „ offrit de donner ſa ſignature, en déclarant néantmoins „ qu'il ne le faiſoit que pour rendre à l'Egliſe la ſou„ miſſion qu'elle a droit d'exiger de ſes enfans. M. Vi„ vant lui répondit que cela ſuffiroit & qu'il étoit lui„ même dans de pareils ſentimens. Il a été aiſé de re„ marquer dans la ſuitte de la Vie du P. Gerberon que „ ſa ſignature n'étoit pas la veritable expreſſion des ſenti„ mens de ſon cœur. Dans ſa retraite de S. Denis, il dicta „ à une perſonne de confiance un écrit qui a pour ti„ tre. *le vain Triomphe des Jeſuites dans la retractation du* „ *P. Gerberon.* Mais il ne put tromper la vigilance du „ P. de Loo, ſon Superieur, qui obſervant toutes ſes „ demarches, trouva moïen de le ſurprendre, lorſqu'il „ dictoit cet écrit qu'il ſupprima.

(150) V. plus bas *l'Article de M. Gallois §. II.* Voici le paſſage de M. Baillet dans ſes *Jugemens des Sçavans* Tom.

à M. Baillet de ce qu'il avoit preferé Rigberius au P. Garnier (151). La belle Edition que M. Baluze fit paroitre en MDCLXXXIV. in. 8. (152) peut terminer la diſpute, & elle eſt ſi fort au deſſus de celles qui l'ont précedée qu'on la doit preferer aux autres. Ce n'eſt pas pourtant qu'il faille entierement négliger les éditions du P. Garnier & du P. Gerberon; ils les ont enrichies de nottes ſçavantes & qui les feront toujours rechercher, ne fût-ce que pour voir de quelle maniere cer-

II. p. 473, 474. en parlant de l'Edition du P. Garnier, „ Elle eſt beaucoup plus ample & plus complette „ que celle de Rigberius, parce que celle-là a été faite „ ſur un excellent MS. de l'Egliſe de Beauvais & celle-„ ci ſur un du Vatican, qui étoit moins ample. Mais le „ P. Garnier pour avoir voulu nous faire un trop grand „ préſent, a mis ſon Mercator preſque hors d'état d'être „ lu, l'aïant enfoncé dans ſes vaſtes commentaires, qui „ ont rebuté le public, & l'ont fait courir après le „ Mercator de Rigberius, lequel quoique moins ache-„ vé, n'étant qu'un petit Volume in 16. ſemble avoir „ ſupplanté l'autre qui eſt en deux Volumes in folio. Il ajoute en parlant des nottes du P. Gerberon, „ qu'elles „ ſont eſtimées très ſçavantes & très judicieuſes & que „ c'eſt uniquement ce qui a rendu conſiderable l'Edition „ qui fut faite à Bruxelles en 1673 quoiqu'il y manque „ un aſſés bon nombre de pieces ou extraits, qui ſont dans „ celle du P. Garnier, laquelle eſt d'un tiers plus ample „ ſans y comprendre les commentaires. Il faut remar-„ quer auſſi que celle de Rigberius eſt moins correcte „ en quelques endroits, ce qui ne vient que du deffaut „ de ſon MS. & qu'elle eſt recompenſée par d'autres cir-„ conſtances qui l'ont fait preferer à l'autre.

(151) Jean Garnier né à Paris, & mort à Bologne en Italie en MDCLXXXI. agé de LXX ans, étoit habile dans l'Antiquité Eccleſiaſtique. Le P. Hardouin a publié en MDCLXXXV. un Recueil des Oeuvres Poſthumes du P. Garnier qu'il faut joindre à l'Edition de Theodoret du P. Sirmond, parceque la plûpart des Piéces qui ſont entrées dans ce Recueil y ſervent comme d'une eſpece de Supplement & contiennent des Diſſertations ſçavantes ſur

certains endroits delicats y ſont expliquez.

Le ſecond éclairciſſement regarde l'édition des Memoires du Marechal de Baſſompierre; qui devoit ſe faire à Paris & être beaucoup plus ample & plus correcte que la premiere (153); mais ce projet n'eut alors aucune ſuitte, & ce n'eſt qu'en MDCCXII. que les Libraires obtinrent une permiſſion tacite de les faire reimprimer à Paris. Il en a paru une nouvelle Edition en MDCCXXIII, qui ne vaut celle de Cologne (154) ni pour la beauté

ſur la Vie & ſur les Ouvrages de l'Evêque de Cyr. C'eſt un Volume *in folio*, à la tête duquel on trouve la Vie du P. Garnier, qui meritoit certainement de grands éloges, un peu au deſſous pourtant de ceux que lui donne le P. Hardouin. V. M. Fabricius Tom. I. 146-148. de l'*Hiſt. Bibliot. Propria.* M. Jean David Koëlerus Profeſſeur & Bibliothecaire à Altorf a fait réimprimer à Francfort en 1728. in 4to. le *Syſtema Bibliothecæ Collegii Pariſienſis* qui étoit devenu fort rare, dans une Collection intitulée *Sylloge aliquot Scriptorum de bene ordinata & ordinanda Bibliotheca.* Il releve pluſieurs fautes qui ſont échappées au P. Garnier.

(152) V. *le Catal. des Hiſtoriens* qui eſt à la fin de la *Methode pour étudier l'Hiſtoire*, p. 34. de la I. *Edit.*

(153) François Marechal de Baſſompierre mort en MDCXLVIII & non pas en MDCXL. comme le dit le P. le Long *ubi inf.* M. Menckenius p. 26. de ſon *Schediaſma de Commentariis Hiſtoricis quos Galli* Memoires *vocant*, dit en parlant de ceux du Maréchal de Baſſompierre, *mira varietate delectant, cum & res aulicas & bellicas & amatorias, in quibus ipſe pars magna fuit, contineant, multumque ad commendationem libri facit quod ipſe Vir ſummus Rabutinius eum multis ejus generis Commentariis prætulerit. Non negandum autem nonnunquam laſciviora immiſceri, quæ longe præſtiterat omiſiſſe.* Le P. le Long, No. 3853. convient que le Maréchal de Baſſompierre eſt croiable, mais que d'ailleurs ſes Memoires ſont mal écrits & pleins de repetitions inutiles & desagreables.

(154) L'Auteur de *l'Hiſtoire abregée de l'Europe* imprimée en MDCXCI en 4 Volumes in 12. (M. Bernard) remarquent un de ces retranchemens ſinguliers,

té ni pour l'éxactitude. Ce qu'il y a d'étonnant eſt qu'on ne puiſſe engager les Libraires, même par la conſideration de leur interêt, qui y eſt entier, à communiquer à d'habiles gens leurs projets de reimpreſſion. On leur fourniroit certainement des morceaux qui rendroient ces reimpreſſions encore plus utiles. Pour ne parler que des Memoires du Maréchal de Baſſompierre, il auroit fallu, avant que d'en entreprendre de nouvelles Editions, conſulter les Manuſcrits de ces Memoires qui ſe trouvent dans differentes Bibliotheques. Ils ſont plus amples & l'on ſent aiſément en les liſant quelles ont été les raiſons du premier Editeur (155) pour y faire de ſi frequens changemens. Mais ces raiſons ne ſubſiſtant plus, on rendroit ſervice au public en les publiant tels qu'ils ſont ſortis des mains du Maréchal.

Je renvoïe au VII. Article de ce Chapitre quelques Obſervations néceſſaires ſur la forme des premiers Journaux: elles interrompoient trop la ſuitte naturelle de cette Hiſtoire, laquelle me conduit à parler preſentement de ceux de M. l'Abbé Gallois.

NOT-

p. 226, 227. du I. Vol., il y eut en France, diſent-ils, „ des perſonnes de la prémiere qualité, qui regar-„ derent les circonſtances extraordinaires de ſa naiſſance, „ comme un préſage malheureux pour le monde. On „ le peut voir dans une Lettre de M. de Baſſompierre, „ grand favori de Louis XIII. à M. l'Evêque de Grenoble, qui ſe trouve dans la p. 134. des *Memoires du* „ *Marechal de Baſſompierre* de l'Edition de Cologne." Ils rapportent enſuitte cette Lettre qui roule ſur les préſages qu'on

NOTTES

Sur l'Article de M. de SALLO.

NOTTE I.

Sur la Bibliotheque de Photius.

§. I. P. 3. LA Bibliotheque de Photius eſt un de ces excellens ouvrages que chacun ſe fait honneur de louer, & que peu de gens connoiſſent bien par eux-mêmes. On doit cependant la regarder comme un des livres de toute l'Antiquité où il y a le plus de choſes à apprendre. Toutefois, c'eſt moins encore par le grand nombre de faits curieux & ſinguliers qui ſe trouvent ramaſſez dans cette Bibliotheque qu'elle merite l'attention des Gens de Lettres, que par la ſageſſe & la moderation dont Photius a uſé dans ſes jugemens. Son exemple ſeul peut former les perſonnes qui ſe deſtinent à la Critique, & les preſerver des deffauts auxquels ceux qui ſe mêlent de ce métier ne ſont malheureuſement que trop ſujets. Il n'y a pas.

qu'on pouvoit tirer des dents que Louïs XIV. avoit apportées en naiſſant.

(155) Claude Malleville de l'Academie Françoiſe, ſelon le P. le Long *Bibliot. Hiſtor. de la France.* No. 156. mais il n'eſt pas poſſible que ce ſoit lui qui ait publié les Memoires de M. de Baſſompierre puis qu'ils n'ont paru qu'en MDCLXV ou MDCLXVI pour la prémiere fois & qu'il eſt mort en MDCXXXVII comme on le voit par toutes les liſtes de l'Academie.

pas deux voix ſur le mérite de cet ouvrage: *De cujus inſigni eruditione, atque exacto in cenſendis libris judicio Catholici æque ac Hæretici conſentiunt*, dit le P. Halloix (1). Je vois pourtant que depuis peu un homme à qui les perſonnes les plus prevenuës n'ont à ſouhaitter que des ſentiments orthodoxes (2) mecontent de la maniere dont Photius a parlé du ſentiment de Clement Romain ſur la Divinité de Jeſus-Chriſt l'appelle un *Theologaſtre* du IX ſiecle, expreſſion qui me paroit un peu trop forte pour un homme du merite de ce Patriarche de Conſtantinople.

Sa Bibliotheque conſiſte en deux-cens-quatre vingt-trois extraits de toutes ſortes d'Auteurs Grecs. Photius a eu grand ſoin de marquer, quand il a pû le ſçavoir, le tems où ces Ecrivains ont vécu, & l'eſtime que l'on a faite de leurs Ouvrages: il en tranſcrit même pluſieurs morceaux qui ſont pour nous des fragmens d'autant plus précieux, que la plûpart des livres dont ils ſont tirez ne ſubſiſtent plus.

Il ne ſuffit pas d'avoir donné à ce livre les éloges dont il eſt digne, il faut encore en developper les deffauts & je me ſervirai pour cela des paroles d'André Schot, qui comme Editeur ne doit pas être ſuſpect: *Tumultuarium quidem opus*, dit-il, *nequid taciturnitate prævaricari videar, Photianam hanc Bibliothecam extitiſſe hæc indicant, eadem ſæpe repetitæ, hiatus interdum atque hiulca loca, neglectus ſtylus, rejecta denique in alteram operis partem li-*

(1) *De Vita Dionyſii Areopagitæ* Quæſt. II.
(2) Arnemonius *Initium Evangelii Johannis reſtitutum.*
(3) *Proleg. in Photii Biblior.*

librorum, quos recenſuerat, excerpta longiora, prorſus ut credam Photium memoriæ ſuæ juvandæ, potius quam ut cæteris promiſcue prodeſſet, hoc opus conſarcinaſſe; aut certe poſtremam manum non adjeciſſe lima minori, opere futuro, aulicis nimirum negotiis atque ambitione tranſverſim raptum mentem aliò, aliò aures diviſiſſe (3)

Tant de négligences ont fait croire à Henri de Valois qu'un grand quart de la Bibliotheque de Photius n'étoit pas de lui (4): M. de Valois n'eſt pas le premier, comme on le croit ordinairement, qui ait eu ce ſoupçon ſi important à éclaircir; il me ſemble que Scaliger l'inſinuë aſſez clairement dans le paſſage ſuivant: (5) *Photius autem æqualis illorum temporum non vidit; certe non poſuit: cujus capita multa atque ampliſſima fuerunt, & ex multorum priſcorum auctorum integris paginis contexta: quorum maximam partem ſuſpicari magis quam definire poſſumus.* Quoiqu'il en ſoit de cette conjecture que nous examinerons quelque jour à fond, le paſſage ſuivant de Daniel Heinſius, peut paſſer pour le jugement le plus ſenſé qui ait encore été rendu ſur la Bibliotheque de Photius. Le voici: *Omnibus qui ante ætatem illam, aut ſuperioribus extiterunt, palmam Patriarcha Photius præripuit, qui de omnibus, in primis autem ſummis maximiſque Chriſtianis ſimul profaniſque auctoribus, Philoſophis, Hiſtoricis, Poëtis, Oratoribus, ſed maxime Theologis, ita accurate ac exquiſite judicat, ut unus eruditione varia cum omnibus quos*

(4) Not. *in Excerpta de Legat.* V. M. Fabricius Tom. IX. *Bibliot. Græca* p. 376

(5) *Animadv. in Græca Euſebii* p. 405.

quos legerat, legendi diligentia, cum maximis qui ante extiterant commiſſus videatur; tam diffuſo in his omnibus judicio atque accurato, ut non tantum ſingula de quibus judicavit penetraſſe, ſed & omnia quæ ſciri poſſunt maximo ſucceſſu didiciſſe videatur: tanta autem fide, ut non criticum in ſcripto, ſed juratum judicem in luce hominum de ſingulis ſententiam pronuntiare exiſtimes. In quo uno homine ad univerſum ſe ſe litterarum orbem, circulumque critice diffudit, ut qui nihil in Grammatica, Rhetorica; nihil in minoribus ſcientiis ac artibus Theologis ignoſcat: opiniones autem parum integras ac ſanas, ut Theologus, proſcribat; ſic in omnibus verſatus pariter atque abſolutus, ut nec diſciplinam ullam, neque partem ullam critices intactam ſibi magnus vir relinquat. Nam nec eam, quam emendat, prætermittit: qui nonnulla etiam in ſacris litteris à Scribis aut Hæreticis corrupta eo tempore oſtendit, & in eis quæ ex genio & uſu de proprietate & poſſeſſione ſingulorum ſtatuit ac ſciſcit, raro admodum aberrat. In iis autem, quæ aut rectè, aut ſecus ab aliis dicuntur, partem operis præcipuam conſumpſit. (6)

Je n'ignore pas que malgré tous ces éloges, quelques Sçavans ont repris Photius d'avoir porté ſon jugement ſur tous les Auteurs dont il a parlé: mais M. Simon remarque judicieuſe-

(6) *Prolegom. in Ariſtarchum Sacrum.*

(7) *A Auſbourg* in fol.

(8) M. Bayle en a donné un bon Article dans ſon *Dictionnaire Hiſtorique & Critique*, mais auquel il y auroit pourtant encore beaucoup de Supplemens à faire.

(9) V. Sa Lettre qui eſt à la fin de la Bibliotheque de Photius, & après les nottes d'Hœſchelius.

(10) V. Aubert le Mire dans ſon *Auctuarium de Script. Eccleſ.* part. II. Cap. 203. p. 298. *Edit. Fabric.* M. Baluze

ſement qu'on peut bien ſe plaindre de certains jugemens particuliers, mais qu'en général, ils ſont exacts & tels qu'on les doit attendre d'un Ecrivain que Patricius Junius a appellé le Pére de tous les Critiques, *Criticorum parentem.*

Cet Ouvrage ſi généralement admiré a paru pour la prémiere fois en MDCI. (7) David Hoeſchelius (8) homme habile & à qui les Lettres ont de grandes obligations, publia cette Edition qui eſt entierement Grecque, & à laquelle nous voïons que Scaliger a contribué de ſes conſeils & de ſes lumieres (9). André Schot, ſçavant Jeſuite d'Anvers (10) donna quelque tems après une Edition Latine de cette Bibliotheque de Photius avec des Remarques (11). L'Edition faite à Geneve en MDCXIII eſt plus complette puiſqu'on y a joint le texte Grec à la verſion. Enfin elle a été effacée à ſon tour par celle de MDCLIII. donnée à Roüen, & dans l'Epitre dedicatoire de laquelle je crois reconnoitre le ſtyle & la maniere du P. Vigier (12). Cependant quoique cette Edition ſoit la meilleure de toutes celles que nous avons, il s'en faut beaucoup qu'elle puiſſe ſatisfaire à tous égards aux deſirs des gens de Lettres ; car outre que le texte Grec fourmille de fautes, que tous les lec-

luze p. 640. de ſon Edition des Dialogues d'Antoine Auguſtin *de Emendatione Gratiani* l'appelle *Virum eruditiſſimum.* Il eſt mort à Anvers ſa patrie en 1629, agé de 70 ans.

(11) Auſſi à Ausbourg in folio en MDCVI.

(12) François Vigier de la Compagnie de Jeſus, à qui l'on doit une excellenre Edition Grecque & Latine de la Préparation & de la Demonſtration Evangelique d'Euſebe & quelques autres bons livres.

lecteurs ne ſont pas en état d'appercevoir & par où ils peuvent être induits en erreur, la verſion Latine de Schot demande d'être revûë d'un bout à l'autre. Dans l'état où nous l'avons, elle ne fait pas grand honneur à l'habileté du Traducteur, capable certainement de faire mieux. Je remarquerai à cette occaſion ce que M. Capperonier, Profeſſeur Royal en Langue Grecque (13) & qui a longtems travaillé ſur Photius m'a dit pluſieurs fois tenir de M. Baluze. C'eſt que le Jeſuite Schot a peu de part à la traduction de la Bibliotheque de Photius, que ce Pere n'a mis en Latin que les extraits dont il pouvoit faire uſage pour ſes études particulieres & qu'après avoir partagé le reſte de la beſogne entre de jeunes Jeſuites, (14) il voulut bien adopter & publier l'Ouvrage entier ſous ſon nom pour le faire recevoir avec ces preventions favorables que la connoiſſance qu'on avoit de ſon merite devoit naturellement inſpirer. Independamment de ce fait, ceux qui ſont un peu inſtruits des jugemens que l'on a portez des Traducteurs Latins, ſçavent aſſez, qu'il n'y a qu'une voix ſur la verſion de la Bibliotheque de Photius. Le celebre Gataker (15) & M. Colomiez entr'autres (16) en ont marqué les deffauts, mais perſonne n'a peut-être parlé plus ſagement que M. Huet, dont je vais rapporter les propres termes: *De ſua*

(13) C'eſt à lui que l'on doit l'Original des Morceaux de Photius qui ſont dans la derniere Edition du Caniſius, où elles n'avoient d'abord paru qu'en Latin.

(14) Philippe Svevezelius de Brugos a auſſi aidé Schot dans cette Verſion. V. *Alegambe* p. 405. *Biblioth. Script. Societatis Jeſu.*

(15) *Adverſ. Miſcell.* p. 2.

ſua autem interpretatione Photiana, dit-il, (17) *ſic præfatur Andreas Schottus*, elaboravi quidem quoad ejus fieri potuit, ut ſenſa verbis comprehenſa ſequerer & non tam verba numerarem quam ſenſum ex bona fide apponerem. *Habemus confitentem reum*; *ſed vir eximius.*

Ἄλλοισιν ἰχθλοῖς τόνδ' ἀκτυβεῖται ψόγον.

Je ne m'arrêterai pas à parler de la Nouvelle Edition que M. Capperonier de moitié avec M. du Pin avoit promiſe de la Bibliotheque de Photius, ni de celle que les Journaux de Leipſig ont annoncée, & que M. Boernerus devoit donner; on trouvera tout cela dans le IX Volume de la *Bibliotheque Grecque* de M. Fabricius. Il me ſuffira d'avertir qu'il y en a un beau Manuſcrit dans la Bibliotheque du Roi marqué N°. 1850. qu'on doit neceſſairement conſulter ſi l'on veut jamais penſer à donner de nouveau l'Ouvrage de Photius. Pour ſa vie on n'a rien de mieux juſqu'ici que M. Hanckius dans ſon Traité *de Scriptoribus Rerum Byzantinarum* (18); toute *l'Hiſtoire du Schiſme des Grecs* par Maimbourg étant un miſerable Roman. Il n'y a rien de plus curieux ſur l'affaire de la dépoſition de Photius que ce qu'on trouve là-deſſus p. 150. & ſuiv. d'un excellent livre de M. Hody (19) ſur *la vacance des Sieges Epiſ-*

(16) *Obſerv. Sacrarum* p. 268.
(17) *De Claris Interp.* p. 175. *Edit.* in 4to.
(18) Imprimé en 1677. in 4to.
(19) L'Original eſt Anglois & fut imprimé à Londres en 1693. in 4to. pag. 216. V. en un bon extrait Tom. II. *Supplem. Actorum Lipſienſium* p. 595. & ſuiv.

Epiſcopaux par la depoſition injuſte ou peu canonique, & ajoutez y *l'Hiſtor. Eccleſiæ Pariſienſis* du P. du Bois liv. VII. Chap. VII.

Il y a encore pluſieurs Ouvrages MSS. de Photius qui n'ont jamais été imprimez & ſur leſquels je renvoïe à M. Fabricius. M. Cruſius nous promet des fragmens de *ſon Commentaire ſur l'Epitre aux Romains*, qu'il a recueillis de divers Manuſcrits. (20) Mais le plus conſiderable eſt ſans doute celui qui porte le titre d'*Amphilochia* & dont le ſçavant Pére de Montfaucon a donné les titres des Chapitres & quelques Chapitres entiers dans ſon *Catalogue des MSS. de la Bibliotheque de Coislin.* (21) C'eſt ſur cet exemplaire à la fin duquel ſont auſſi les deux premiers livres contre les Manichéens (22) que j'ai copié les *Amphilochia*, & que j'en ai déjà traduit une partie. C'eſt encore de la même Bibliotheque que j'ai eu quelques Epigrammes de Photius. Conrad Samuel Scheurfleiſch remarque expreſſement que T. Gale avoit la plus grande partie des Ouvrages MSS. de Photius & entr'autres ſon *Lexicon*. V. le I. Vol. des *Epiſt. Arcanæ* p. 131, 132.

NOT-

(20) *Magni Cruſii de itinere ſuo Anglico &c. Diſſert. Epiſtolica* p. 26.

(21) p. 246.

(22) D. Bernard a publié les deux prémiers liv. *ubi ſup.* M. Wolfius de Hambourg les a redonnez avec des not-

NOTTE II.

Sur M. Juncker, Sentiment de cet Hiſtorien ſur l'inventeur des Journaux.

§. I. p. 4. IL eſt bien juſte de faire connoitre M. Juncker, le prémier qui ait écrit une Hiſtoire des Journaux ; c'étoit un homme qui avoit à cœur le progrès des Lettres, & qui ſçavoit aſſez bien l'Hiſtoire Moderne & celle des livres & des Sçavans ; je vois que tous ceux qui ont eu occaſion de parler de lui l'ont loüé de ce côté-là.

Chriſtianus Junckerus étoit né à Dreſde, il a été ſucceſſivement Conrecteur de Schleuſingen, Recteur d'Eiſenac & enfin Directeur de l'Ecole illuſtre d'Altembourg (23). On lui offrit pluſieurs autres places plus conſiderables, mais qu'il refuſa toujours, excepté celle d'Hiſtoriographe de la maiſon de Saxe, qui n'étoit pas incompatible avec ſes emplois Scholaſtiques. Il les aimoit par le bien qu'il y pouvoit faire & qu'il y a fait effectivement. Il mourut en MDCCXIV d'une fievre aigue qui lui venoit de regret d'avoir perdu ſa ſeconde femme, qui mourut ſubitement d'épouvante à la vûë d'un chat. M. Juncker n'avoit alors que XLVI ans.

Quoi-

nottes dans le I. Tom. de ſes *Anecdota Græca* & il a publié dans le II. le III & IV livres de cette Hiſtoire.

(23) V. M. Fabricius *Hiſt. Bibliot. Propriæ* part. V. p. 505. & les Livres auxquels il renvoïe.

Quoiqu'il ait vécu ſi peu de tems, nous avons pourtant de lui un aſſez grand nombre d'Ouvrages, tels ſont pluſieurs Auteurs Latins qu'il a publiez avec de petites nottes, que les Journaliſtes de Trevoux diſent *être propres pour la jeuneſſe* (24), M. Fabricius de Hambourg appelle *Perſpicuas* celles qu'il a ajoutées au Q. Curce (25) Il s'en faut beaucoup que M. Heuman (26) n'ait parlé avec éloge de ces Editions, & M. Burman temoigne n'avoir pour elles qu'un grand mepris (27) & ce jugement ne paroitra pas trop dur à ceux qui auront examiné de quoi Juncker étoit capable en ce genre. Il n'avoit pour y réuſſir ni aſſez de connoiſſance de l'Antiquité, ni aſſez de goût; l'un faiſoit qu'il n'étoit pas propre à éclaircir les endroits ſur leſquels la ſuitte des tems a jetté de l'obſcurité, & l'autre qu'il ne pouvoit pas ſentir à un certain point la fineſſe des penſées & des expreſſions des bons Ecrivains. Il a mieux fait dans les Ouvrages, où il n'étoit queſtion que de compiler, car étant comme il étoit, extremement laborieux & ayant une lecture très-variée; il y a raſſemblé un aſſez grand nombre de choſes curieuſes. Voici le Catalogue de ceux qui me ſont connus.

10. *Schediaſma Hiſtoricum de Ephemeridibus ſive*

(24) *Mem. pour ſervir à l'Hiſt. des Sciences & des Beaux Arts*, Août MDCCV. p. 1455.

(25) Lib. II. *Bibliot. Latina* cap. XVII. p. 449. Ce Quinte-Curce de M. Juncker parut à Dreſde en 1700. in 8.

(26) *Conſp. Hiſtoriæ Litterariæ.* p 95.

(27) *Præf. in Phædri Fabulas.*

(28) Ce petit livre parut à Paris in 12. en MDCXCII. V. ce que M. l'Abbé Nicaiſe écrivoit à M. Morel en 1696.

de Diariis Eruditorum, in nobilioribus Europæ partibus hactenus publicatis. In Appendice exhibetur centuria Fœminarum eruditione & scriptis illustrium, ab eodem collecta. Lipsiæ. 1692. *in* 12. *pagg.* 306. pour l'Ouvrage & 138 pour l'Appendix.

Je ne m'expliquerai point sur cette Histoire des Journaux. Quant à *l'Appendix* c'est un recueil assez informe de passages qu'on trouve partout & qui se reduiroit à peu de chose, si l'on en avoit retranché ce que l'Auteur a tiré des prémiers Mercures & des Journaux.

2. Il traduisit en Latin *la Science des Medailles* du P. Joubert (28) & la publia à Leipsig en MDCXCV. On avoit d'abord prié M. Morel de joindre quelques remarques à cette version, mais il le refusa, *n'aïant pas assez de tems pour s'amuser*, disoit-il, *à rabotter les livres des autres.* (29) Le P. Joubert s'est plaint avec quelque espece de justice d'une traduction si capable de donner une mauvaise idée de l'original. Voici ce qu'il dit dans un petit avertissement qui est à la tête de la seconde Edition de *sa Science des Medailles* faite à Paris chez Boudot en MDCCXV. in 12. „ On me fit sçavoir, dit-il, dés l'année „ MDCXCIV que M. Carpsow également Sça-

1696. „ on souhaiteroit encore de vôtre façon une petite „ introduction à la médaille pour servir de vestibule & „ d'entrée à ceux qui y sont moins initiez. Celle de Patin n'est pas suffisante, & cette du P. Joubert n'est pas „ accompagnée d'exemples & de medailles nécessaires „ pour la parfaite intelligence des Préceptes. p. 60. des „ *Leibnitiana.*

(29) *Leibnitiana* p. 78.

„ Sçavant & honête homme avoit fait tra-
„ duire mon livre en Latin par les Sçavans
„ de Leipſig & qu'on y vouloit mettre mon
„ nom *cum elegio*. Je priai ces Meſſieurs de
„ ne point entreprendre cette traduction,
„ ſurtout de ne me point nommer, tant
„ parceque je ne croïois pas que la langue
„ Latine de ce pays fût propre à rendre
„ aſſez fidelement mes penſées, que parce-
„ que mon nom n'eſt point de ces grands
„ noms capables de donner du relief à un
„ livre, non plus que le livre n'eſt gueres
„ capable de faire honneur au nom qu'il au-
„ roit porté. Depuis cela, j'ai été huit ans
„ ſans ſcavoir ſi ces Meſſieurs avoient défferé
„ à mes bons avis, mais enfin leur ouvrage
„ m'eſt tombé entre les mains imprimé à
„ Leipſig dez l'année MDCXCV. ou je me
„ ſuis trouvé étrangement defiguré, comme
„ le lecteur avois prédit, je ne m'y ſuis re-
„ connu que par mon nom que je les avois
„ prié expreſſement de ne point mettre."
(30) Ce que le P. Joubert dit du deſſein de M. Carpzovius a fait croire au P. Dom. Anſelme Banduri (31) que c'étoit M. Carpzovius lui-même qui avoit traduit en Latin *la Science des médailles*, mais il a mal pris le ſens du Jeſuite, & quant à la faute que lui reprochent MM. les journaliſtes de Leipſig, laquelle conſiſte à n'avoir mis que le nom de Baptême de M. Carpzovius, ſans y ajoû-
ter

(30) Dans la ſuite de cet Avertiſſement le P. Joubert nous apprend que le Comte Mezzabarba ſi fameux par la connoiſſance qu'il avoit des medailles s'étoit donné la peine de mettre ſon Introduction en Latin, & que le fils de ce Seigneur Italien lui en avoit remis une copie

ter ſon nom propre, il eſt aiſé de s'appercevoir que c'eſt ſimplement un oubli des imprimeurs. (32) Ces Meſſieurs ſont plus touchez de la cenſure du P. Joubert & de l'inſinuation maligne par où il donne à entendre qu'il ſe defie on ne peut pas plus de la latinité des Saxons ; Cependant ils conviennent que la verſion de Juncker n'eſt pas exempte de fautes: *Et quamvis*, ce ſont leurs paroles, (33) *in hac latina libri verſione, quod non diſſitemur, aliqua ſubinde occurrant, quæ limâ adhuc indigere videntur, juſtam tamen Patri Joberto cauſam nequaquam fuiſſe arbitramur, quamobrem in Saxonum gentem tam acriter invehatur, ac nobis in præfatione, qua nuperrimè libellum ſuum denuo ornare aggreſſus eſt, omnem propemodum latine dicendi facultatem temeré abjudicet. Certè, non adeo obtuſa pectora geſtamus Saxones, multoque minus ſub aëre tam craſſo naſcimur, ut ex naturæ vitio nulla prorſus ratione ad caſtam puramque latinitatem adſpirare queamus. Condonabimus hoc viro, cui noſtrorum in Latinam Linguam merita, vel planè incognita fuerunt, vel quia ab exteris profecta ſunt, ſordere videntur.* Le P. Joubert meritoit bien cette petite leçon : on a toujours mauvaiſe grace à decrier les nations & les corps entiers; & il y a longtems qu'un des plus honêtes hommes de l'Antiquité l'a remarqué. *Malè etiam dicitur quod in plures convenit, ſi nationes totæ inceſſantur, aut ordi-*

MS. entre les mains.
(31) *Biblioth. Numm.* No. CXI.
(32) *Act. Erud.* MDCCXVIII. Sept. p. 387.
(33) *Ibid.*

dines, aut conditio, aut ſtudia multorum (34)

3. *Vita D. Martini Lutheri & ſucceſſuum Evangelicæ Reformationis, Jubilæorumque Evangelicorum Hiſtoria nummis CXLV. atque iconibus aliquot clariſſimis illuſtrata.* Francofurti & Lipſiæ. MDCXCIX. in 8. MM. les Journaliſtes de Leipſig en ont donné un bon extrait (35) & ils y louënt la diligence de l'Auteur à ramaſſer d'excellens materiaux, & ſon art à les diſpoſer dans un ordre auſſi commode qu'agreable. (36) Cet ouvrage a été auſſi loüé par M. Lilienthal (37) qui appelle l'Autheur à cette occaſion *virum eleganter eruditum* & par M. Dornius (38) qui ſoutient pourtant malgré tout ce que M. Juncker avoit pû dire dans ſa préface pour prevenir les ſoupçons, qu'il y a pluſieurs medailles ſuppoſées parmi celles qu'il a données pour inconteſtables. Cette premiere edition aïant été épuiſée en peu de tems l'auteur en donna une nouvelle en MDCCVI. mais en Allemand, MM. les Journaliſtes de Leipſig diſent, (39) qu'elle eſt conſiderablement augmentéet & ſur tout dans la ſection XXXVIII. où il s'agit des ſçavans qui concoururent avec Luther à procurer la Reformation. Pluſieurs perſonnes ſeront ſans doute ſurpriſes de trouver pour

(34) *Quintil.* lib. VI. Cap. III. *Inſtit. Orator.*

(35) *Act. Erudit.* MDCXCIX. Jul. p. 300-304

(36) Voici leurs paroles: *non illuſtravit modò præcipua rerum à Luthero geſtorum capita, ſed & Hiſtoriam Reformationis Evangelicæ, jubilæorumque, quæ vocant, omnem ad noſtra uſque tempora monumentis nummorum quam plurimis, non ſine ingenti, quod facile patet, ſollicitudine conquiſitis convenientique ordine ita diſpoſitis, ut nihil ſit, quod turbare aut offendere lectorem poſſit; cui arbitramur non injucundum fore ſiquidem contueri velit aurum hoc argentumque honoribus æternis*

dans ce rang le Chancelier Gattinara & Eraſme, ces hommes ſi moderez, dont l'un avoit trop d'experience des affaires de ce monde pour ne pas chercher à éteindre le feu de la diviſion dans les Etats de ſon maitre, & l'autre trop de connoiſſance de la Religion pour ſe joindre à des gens dont la miſſion lui a toujours été ſuſpecte.

4. *Hiſtorica Relatio de publica Bibliotheca Gymnaſii Iſenacenſis, unà cum peculiari Diſſertatione de nonnullis Regionum Saxonicarum publicis Bibliothecis.* Iſenaci. MDCCIX. in 4. Quoique la Bibliotheque d'Eiſenac ne ſoit pas fort conſiderable par le nombre des volumes dont elle eſt compoſée, elle meritoit pourtant d'être plus connuë qu'elle ne l'étoit avant que M. Juncker en donnât l'hiſtoire. Ce qu'il y a de plus important dans ce Traité conſiſte en Extraits de lettres de divers Sçavans que la Bibliotheque d'Eiſenac conſerve en original. M. Juncker n'a pas oublié l'hiſtoire de Chriſtophle Winerus, mort de peſte en 1597. à où il vivoit en particulier depuis qu'on l'avoit dépouillé de ſon emploi de paſteur pour avoir prêché & ſoutenu avec opiniatreté qu'il n'y avoit que les vrais fideles qui reçuſſent ſpirituellement le corps

nis Martini Lutheri dicatum ſuperiori ac noſtro ſeculo. Neque verò vulgo nota ſectatus eſt ubivis auctor, ſed quæcunque ex variis paſſim Cimeliothecis inveſtigare potuit, collegit ſtudio peculiari, curioſéque annotavit, quæ ad paucorum notitiam ſolent alias pervenire.

(37) *De Hiſt. Litter. certe à cujusdam gentis conſcribendæ* p. 124.

(38) Tom. I. *Bibliot. Theologicæ* p. 205.

(39) *Jul.* MDCCVI. p. 331. 332. v. auſſi m. Fabricius *Hiſt. Bibliot. propriæ* ubi ſup. p. 505.

corps & le ſang de J. C. dans l'Euchariſtie. Winerus eſt celui à qui la Bibliotheque d'Eiſenac doit ſon principal acroiſſement. On trouve à la fin une diſſertation ſur quelques unes des plus celebres Bibliotheques de Saxe, dans laquelle il y a quelques faits intereſſans ſur leur hiſtoire & ſur celle des Sçavans qui en avoient ſoin lorsqu'elle a été écrite. Au reſte l'ouvrage de M. Juncker eſt en Allemand.

5. *Commentarius de vitâ ſcriptisque ac meritis illuſtris viri Jobi Ludolfi conſiliarii quondam Sereniſſimorum Saxoniæ Ducum.* Lipſiæ. MDCCX. in 8. Cette vie de M. Ludolf eſt fort curieuſe & n'eſt pas mal faite.

6. *Anonymi Deſcriptio ſtatus ſeu Provinciæ Iſenacenſis; Andreæ Toppii Annales Urbis Iſenacenſis, Johannis Mithuelis Kochii Hiſtoriâ Arcis Wartburg. Notas ad Toppium & Præfationem ad ſingulos libellos addidit Chriſtianus Junckerus.* Iſenæ. 1710. in 8. Les Hiſtoriens compris dans cette utile collection ſont ecrits en Allemand auſſi bien que les notes & la préface de l'Editeur. MM. les Journaliſtes de Leipſig diſent que ce livre eſt plein de bonnes choſes (40) & ils avertiſſent que M. Juncker a donné ſon jugement dans la Préface ſur tous les Hiſtoriens tant imprimés que manuſcrits d'Eiſenac.

7. *Unleitung zu der Geographie der mittleren Zeiten.* Iena. MDCCXII. in 4. *pag.* 784. Je mets exprès le titre de cet Ouvrage dans la langue en laquelle il a paru, & je le fais à cauſe

(40) *Nov.* MDCCX. p. 501. *Caterùm malumus lectorem alium curioſum inſpicere ipſum librum, quippe plenum bonarum*

cauſe de ſon importance. C'eſt une introduction à la Geographie du moyen age, & particulierement de la Geographie d'Allemagne. Ce livre mérite une conſideration ſi particuliere, & il ſeroit ſi fort à ſouhaitter qu'on travaillât à éclaircir ſur le même plan la Geographie du même tems & des autres Etats de l'Europe, que je vais en donner une idée préciſe d'après le Journal de Leipſig, dont je n'ai fait autre choſe que traduire l'extrait (41) „ l'ouvrage que M. Juncker „ vient de publier, diſent les auteurs, eſt un „ ouvrage deſiré depuis longtems de tous „ les Sçavans, abſolument néceſſaire pour „ l'intelligence des Ecrivains du moyen âge „ & des ſiecles poſterieurs, mais ſi difficile à „ executer que perſonne n'avoit oſé l'entre- „ prendre juſqu'à préſent. Il ſemble que la „ difficulté de faire un tout d'une infinité de „ parties, qui n'avoient pas grand rapport les „ unes aux autres, ait contribué plus que „ tout le reſte à empêcher divers auteurs de „ s'attacher à ces ſortes de recherches, ou „ du moins de faire uſage de celles qu'ils „ avoient faites. On a donc une grande obli- „ gation à M. Juncker d'avoir imaginé un „ ſiſtême au moïen duquel cette portion de „ la Geographie peut-être aujourd'hui diſpo- „ ſée dans un ordre clair & naturel; & quoi- „ qu'il ait eu la modeſtie d'avouer, que cette „ introduction n'étoit qu'un eſſai très impar- „ fait, & qu'il s'étoit contente d'y amaſſer „ des materiaux dont ceux qui auroient plus

rum verum.

(41) *Act. Erudit.* MDCCXII. *Aug.* p. 371-378.

„ plus de loiſir & plus de ſecours qu'il n'en „ a, pourront ſe ſervir pour la conſtruction „ d'un edifice plus magnifique; quoiqu'il con- „ vienne qu'il a pû lui echaper diverſes fau- „ tes; nous ſommes bien éloignez de lui re- „ fuſer les juſtes louanges, qu'une ſimple ana- „ lyſe de ſon livre fera bien voir qu'il merite. Il „ eſt diviſé en deux parties; la premiere ren- „ fermée en trois chapitres comprend des ob- „ ſervations generales & quelques avis néceſ- „ ſaires pour l'étude de la Geographie du „ moyen âge: Dans la deuxieme compoſée „ de dix neuf chapitres l'Auteur traite en par- „ ticulier de l'Allemagne, telle qu'elle étoit „ dans les Siécles dont il s'eſt propoſé d'é- „ claircir la Geographie.

„ M. Juncker ſe plaint d'abord que l'étude „ de l'Hiſtoire & de la Geographie du moyen „ âge ait été ſi peu cultivée juſqu'ici: & par- „ mi pluſieurs raiſons qu'il donne d'une né- „ gligence ſi blamable, il s'arrête à deux qu'il „ regarde comme la ſource de toutes les au- „ tres, qui ſont les préjugez qui détournent „ de ces ſortes de recherches & les difficultés „ qui les accompagnent. Ces préjugez ſont „ 1. Que les loix Romaines ſuffiſent pour de- „ cider tous les dêmelez qui ſurviennent en- „ tre les Princes & les Etats qui compoſent „ le corps Germanique: 2. Que les Archi- „ ves doivent être fermées avec ſoin & qu'il „ ne faut pas communiquer les monumens „ qu'elles conſervent. 3. Que cette matiere „ eſt inutile, ou tout au moins ſi desagreable „ & ſi ſeche qu'on n'en peut jamais retirer „ grand avantage ni grand plaiſir: 4. Qu'un „ homme habile emploïera mieux ſes talens

en

» en les tournant du côté des Auteurs Grecs
» & Latins, qu'en ſe bornant à des chartres
» mal écrites. 5. Qu'il eſt plus utile de s'ex-
» ercer ſur l'hiſtoire & la Geographie des
» deux derniers ſiécles : le 6. enfin, que les
» Pragmatiques Sanctions étant les loix gene-
» rales & fondamentales de l'Empire, on
» n'a pas beſoin d'autres piéces pour termi-
» ner toutes les conteſtations qui s'élevent
» dans ſon ſein. Voilà les injuſtes préjugez
» qui empêchent tant de perſonnes de ſe li-
» vrer au goût qu'elles auroient pour les diſ-
» cuſſions Geographiques du moïen âge; que
» ſi elles paſſent par-deſſus ces preventions
» trop ordinaires, cinq obſtacles les arrachent
» auſſitôt à cette étude. 1. Elle eſt immenſe
» par ſon détail & cauſe néceſſairement des
» depenſes que tout le monde n'eſt pas en
» état de ſoutenir: 2. il n'y a point d'intro-
» duction où l'on puiſſe prendre une teinture
» de cette ſçience: 3. la barbarie des Auteurs
» qu'il faut conſulter dégoute ceux qui ſe-
» roient les plus propres à y faire de grands
» progrez : 4. ces Auteurs ſont non ſeule-
» ment desagréables, mais ils ſont encore
» d'une obſcurité capable de faire perdre pa-
» tience; & cette obſcurité n'embraſſe pas
» moins le fonds des choſes que les expreſ-
» ſions. 5. Ce n'eſt qu'avec peine qu'on ob-
» tient la communication des Archives, où
» les piéces néceſſaires ſont enſevelies. 6. il
» faut eſſuïer mille dégouts avant que de ren-
» contrer un libraire qui veuille faire les fraix
» de ſemblables entrepriſes.

» Ces préjugez & ces obſtacles trouvent
» des réponſes aſſez ſolides dans le I. Chapitre

„ de cet ouvrage, l'Auteur y inſiſte principa-
„ lement ſur l'importance de l'étude de la
„ Geographie du moyen âge, & s'expliquant
„ par occaſion ſur le veritable uſage des Ar-
„ chives, il examine avec ſoin le danger qu'il
„ y a dans l'une des deux extremitez où l'on
„ tombe à cet égard, qui ſont d'enterrer par
„ mauvaiſe humeur ce qu'il n'y a point d'in-
„ convenient à publier, ou de publier ſans
„ diſcretion ce qu'il ſeroit plus avantageux au
„ bien de la ſocieté de laiſſer dans les tene-
„ bres de l'oubli. Il developpe au même en-
„ droit les vûës qu'il penſe qu'on devroit
„ ſuivre dans la compoſition d'un *Gloſſaire*
„ *diplomatique de la Langue Allemande* & d'u-
„ ne *Hiſtoire generale d'Allemagne* plus com-
„ plette que ne le ſont celles qui ont paru
„ juſqu'à préſent. Ces deux ouvrages ne lui
„ paroiſſent poſſibles à exécuter qu'après
„ qu'on aura eu de bonnes hiſtoires par-
„ ticulieres de chaque pays, en auſſi
„ grand nombre qu'on aura pû décou-
„ vrir. Il donne pour un excellent modele
„ l'Hiſtoire de la Principauté d'Anhalt com-
„ poſée par le *célebre* M. Becman (42)

„ On a dit qu'une des principales raiſons
„ qui detournoient de s'appliquer à l'étude
„ de la Geographie du moïen âge étoit le
„ défaut d'un abregé ou l'on pût s'inſtruire
„ des premiers principes: c'eſt pour ôter ce
„ prétexte que M. Juncker entreprend d'en
„ donner un dans ſon II. Chapitre & il com-
„ men-

(42) En deux volumes in fol. V. les *Acta Eruditi*, MDCCXI. *Aug.* p. 335. & ſeqq.

» mence par établir certains principes gene-
» raux, ſans leſquels il n'eſt pas poſſible de
» faire le moindre progrez dans cette ſcien-
» ce. Comme ils peuvent s'appliquer egale-
» ment à la Geographie de tous les pays nous
» croïons faire plaiſir à ceux qui aiment ces
» ſortes de connoiſſances de leur expoſer un
» peu en détail les idées & l'ordre de cet
» habile homme. 1. C'eſt à la diviſion
» de l'Empire ſous Theodoſe, ſur la fin du
» IV. ſiécle que commence la Geographie
» du moyen âge, & elle finit au commence-
» ment du XVI. ſiécle ſous Maximilien I.
» Auteur de la diviſion de l'Empire en cer-
» cles. 2. Il faut rappeller aux incurſions des
» Barbares les changemens qui ſont ſurvenus
» dans la Geographie. 3. On diſtinguera avec
» attention divers periodes dans le tems
» qu'embraſſe cette partie de la Geographie;
» parceque les victoires & les defaites mutu-
» elles de tant de nations ne permettent pas
» d'en traiter ſous un point de vûë general.
» 4. Ces periodes doivent être conſiderées non
» ſeulement par rapport à toute la terre,
» mais encore par rapport à chaque pays en
» particulier. 5. Celui qui n'aura pas ſoin de
» debroüiller & de fixer les *migrations* & les
» *demeures* des étrangers & des naturels d'un
» pays tombera néceſſairement dans la con-
» fuſion. 6. Cela arrivera auſſi à ceux qui
» perdront de vûë, que les Etrangers qui ſe
» ſont emparez de quelque pays par droit de
» conquête, ou bien par leurs colonies ont
» changé ſouvent les noms de ces pays là
» en y établiſſant leur Langue; que quelque-
» fois ils y ont bâti de nouvelles villes qui con-

» ſervent encore le nom qu'elles avoient
» reçû de leurs fondateurs; qu'ils ont aboli les
» loix Romaines; qu'ils en ont ſubſtitué d'au-
» tres, & même tiré des deux droits dequoi
» en faire un nouveau. 7 Quand on traite
» des Provinces Orientales ſoumiſes à la Puiſ-
» ſance Romaine, on ſe ſouviendra qu'elles
» ont été principalement expoſées aux inva-
» ſions des Thraces, & que les incurſions des
» peuples Septentrionaux, ſe ſont faites dans
» les Provinces Occidentales. 8. Que les
» differens partages de l'Empire ſous les fils
» & les deſcendans de Charlemagne ont fait
» changer de face en ces ſiécles là à la Geo-
» graphie. 9. On en peut dire tout autant de la
» tranſlation de la Dignité imperiale de la
» Maiſon des Carlovingiens à divers Princes
» Allemands. 10. L'erection des Duchez &
» des Comtez en Allemagne. 11. auſſi bien
» que celle des Evechez & des Abbayes a
» produit le même effet & demande par con-
» ſequent une attention particuliere. 12. Les
» Citez, les Villages, les Rivieres &c. retien-
» nent preſque par tout leur ancienne ſitua-
» tion, mais les divers idiomes de ceux qui
» les ont habitez, & les dialectes mêmes de
» ces idiomes ſont la cauſe qu'ils ont très ra-
» rement retenu leurs anciens noms. 13.
» La maniere de prononcer & d'orthogra-
» phier les noms latins, qui a changé ſuivant
» les ſiécles, merite d'être ſuivie à la piſte, &
» autant on tire d'utilité de cette recherche,
» autant il eſt dangereux de la negliger. 14.
» Il ſe trouve très peu des nations qui portent
» encore les noms ſous leſquelles elles ont été
» connuës depuis le V. ſiecles juſqu'au IX.

15.

» 15. La diviſion des Provinces en *Cantons* » (43) n'eſt preſque plus en uſage. 16. plu- » ſieurs Comtez autrefois celebres aïant été » enclavez dans des Principautez ont per- » du leur nom, & ſont compris ſous celui » des Principautez auxquelles on les voit actuel- » lement reunis. 17. Les Comtez prenoient » d'ordinaire leur nom des citadelles où de- » meuroient les comtes, à qui, en ſupprimant » le titre ancien de canton, on donnoit ce » même Pays ſous le titre moderne de » comté, tant pour eux que pour leurs he- » ritiers. 18. Les comtes offroient en fief- » leurs Comtez aux Ducs, & les petites E- » gliſes étoient ofertes aux plus grandes, les uns » & les autres pour avoir de la protection 19. » L'Empire Germanique & ſes dependances » étoient autrefois d'une bien plus grande éten- » duë qu'aujourd'hui 20. Enfin les guerres » continuelles & nuiſibles qui troubloient » l'Empire porterent l'Empereur Maximilien » I à le diviſer en cercles, & par là non ſeu- » lement il coupa racine aux diviſions, mais » encore il prevint les changemens de nom » ſi communs, & donna naiſſance à l'epoque » où commence la Geographie moderne. » 21. La methode la plus commode & la » voie la plus courte pour parvenîr à la con- » noiſſance de la Geographie du moyen âge, » eſt d'apprendre d'abord les noms & la » ſiuation des Peuples les plus celebres de- » puis J. C. juſqu'au cinquiéme Siécle, & » ſur tout des peuples qui dans ce Siécle & » dans celui qui le preceda ſe jetterent dans

 » les

(43) Ce que les anciens appelloient *pagi*.

„ les Provinces Romaines, ce qui fait le
„ nœud de l'ancienne & de la moïenne
„ Geographie avec l'Hiſtoire. Ceux qui ſe
„ deſtinent plus particulierement à éclaircir
„ ce qui regarde l'Allemagne auront une ta-
„ ble alphabetique en Latin & en Allemand
„ de tous les noms de Villes, de montagnes
„ des forets, de Rivieres, où ils explique-
„ ront avec le plus d'exactitude qu'il ſera
„ poſſible les mots obſcurs qui ſe rencontre-
„ ront ſur leur chemin. Mais ce qui eſt plus
„ important c'eſt de bien déterminer les li-
„ mites generales & l'état interieur de la Ger-
„ manie avant Theodoſe, & ſous ſon Empi-
„ pire; de ſuivre les changemens qui ſont
„ arrivez depuis ce tems-là juſqu'à Charle-
„ magne, ceux qui ſe firent de ſon tems &
„ ſous les Carlovingiens juſqu'à Rodolfe de
„ Hapsbourg & enfin depuis ce dernier juſ-
„ qu'à Maximilien. M. Juncker finit par re-
„ commander l'examen des Droits de cha-
„ que Souverain & le diſcernement des Au-
„ teurs du moïen âge ſur l'authorité deſquels
„ on s'appuïe. Ces conſiderations ſont ample-
„ ment & ſçavamment diſcutées dans le III.
„ Chapitre de cette premiere partie, & M.
„ Juncker en fait voir la neceſſité & l'uſage,
„ par un grand nombre de traits hiſtoriques,
„ qu'il entremêle de reflexions ſenſées & qui
„ meritent d'être lûes dans l'original.

„ La ſeconde partie de M. Juncker eſt
„ une application des regles qu'il a données
„ pour traiter de la Geographie du moyen
„ âge à celle de l'Allemagne. Elle eſt divi-
„ ſée en IX Chapitres. Il donne dans le pre-
„ mier une Liſte Alphaphetique de toute

les

„ les Nations qui habitoient anciennement
„ la Germanie, & il veut que l'on ne con-
„ fonde pas *la Germanie* & *l'Empire Germa-*
„ *nique* : il parle de ſes differentes diviſions
„ & il remarque que les noms de *Germains*
„ & de *Germanie* ſignifient les habitans qui
„ occupent le Pays qui eſt autour du Fleu-
„ ve *Ger* ou *Gere*, lequel partage la Thurin-
„ ge en deux & paſſe par Erfurt ville capi-
„ tale de ce Pays. Cette étymologie paroit
„ à M. Juncker ôter juſqu'à l'ombre de la
„ difficulté qui ſe trouve au II Chap. *des*
„ *mœurs des Germains* par Tacite & ſur le-
„ quel la ſagacité des Critiques a échoüé.
„ Il faut expliquer le mot de *Tungri* par celui
„ de *Thuringi*. C'eſt dans le même Chapi-
„ tre que l'Auteur condamne ceux qui rap-
„ portent l'origine de *Noriberga*, Nurem-
„ berg aux *Norici* : il prétend que c'eſt plu-
„ tôt aux *Naviſci*. Le II Chapitre eſt rem-
„ pli par un catalogue auſſi alphabetique
„ des noms Latins & Allemands que les Fleu-
„ ves, les Forets & les Montagnes les plus
„ celebres de la Germanie portoient dans le
„ moïen âge. On y trouve une opinion
„ ſinguliere & aſſez probable qu'il ne faut
„ pas paſſer ſous ſilence. C'eſt que les mots
„ d'*Allemands* &d'*Allemagne* viennent du Fleu-
„ ve *Almona*, aujourd'hui *Altmuhl*. Il ſe jet-
„ te dans le Danube vers les Frontieres de la
„ Franconie, de la Baviere & de la Suabe.
„ Celle qu'il a ſur l'origine du terme de loix
„ Saliques *leges ſalicæ* & de Conrad le Salique
„ *Salicus* & non *Saliquus* eſt encore particu-
„ liere à M. Juncker. Il le derive de *Sala*
„ Fleuve de la Franconie ſuperieure, & de

„ la

» la Forteresse de *Salesburg*, aujourd'hui *Salz-*
» *burg*, située sur ce Fleuve proche de Neu-
» stadt ; & il refute au même endroit une
» erreur assez communement repanduë, qui
» est que la Germanie n'étoit presque an-
» ciennement qu'une forêt. Le Chapitre III
» parle des Peuples qui penetrerent aux IV
» & V Siécles dans les Provinces de l'Em-
» pire avec un succez bien different, & on
» y voit le détail de leurs avantures. Le IV
» renferme un denombrement exact de
» tous les Pays qui échurent à Charlemagne
» par succession, & de ceux dont il s'em-
» para à main armée. On suit le partage
» qu'il en fit à ses fils, & les divisions que
» ceux-cy & leurs descendans en firent enco-
» re dans la suitte. La description des can-
» tons, *pagorum*, qui remplit le V Chapitre est
» plus ample qu'aucune de celles qui avoient
» paru avant M. Juncker. Elle est suivant
» sa coutume par ordre alphabetique. Il
» donne un essay, dans l'article de *Grabfeld*,
» qui contient la plus grande partie de la
» Principauté d'Anneberg, de la maniére
» dont il voudroit que s'y prissent les Cho-
» rographes ; & quoiqu'il paroisse persuadé
» qu'on peut faire encore en ce genre quel-
» que chose de plus parfait, il ne laisse pas
» de loüer la carte *hydrographique* d'Allema-
» gne faite par M. Philippe Henry Zollmann
» & gravée par Jean. Baptiste Homann
» (44) celebre Graveur de Nuremberg. M.
» Juncker traite en general dans le VI
» Cha-

(44) M. Eberard David Hauber a pris la deffense de ces cartes p. III. de ses *Consilia de Historia Geographiæ concin-*
nan-

„ Chapitre des divers Royaumes qui ont été „ en Allemagne, & qu'il diviſe en Royaumes „ proprement & improprement appellez ainſi. „ Ceux-ci, qui ſont les Royaumes de Baviere, „ de Friſe, de Saxe & de Thuringe, ſont la „ matiere du Chapitre VII, comme celle du „ ſuivant eſt ce qui regarde les Royaumes „ proprement dits, dont il éclaircit la Geogra- „ phie par des Diplomes Hiſtoriques. Ces „ Royaumes étoient ceux de France, de Ger- „ manie, de Lombardie ou d'Italie, d'Auſtra- „ ſie, de Neuſtrie, de Lorraine, de Suabe, „ d'Arles, de Bourgogne. Le IX eſt em- „ ploïé à debrouiller hiſtoriquement & fort „ au long l'origine des Principautez & des „ Duchez qui s'éleverent en Allemagne dans „ le moïen âge & à les décrire enſuite cha- „ cun en particulier. L'Auteur, qui avoit „ nié plus haut que Wittekindt eût jamais „ été Roi de Saxe, nie également ici que „ Billing ait jamais été Duc de ce Pays-là. „ Il fait dans les Chapitres ſuivants pour les „ Comtez du moïen âge ce qu'il vient de fai- „ re pour les Duchez; il obſerve en premier „ lieu que ceux qui s'appelloient *Comtes* „ n'aïant pas une même dignité, il avoit „ falu trouver des noms differens; que de „ là étoient venus les noms de Comtes *Pala-* „ *tins*, de *Landgraves*, de *Margraves*, de „ *Burgraves*, de *Comtes* tout court. Il paſſe „ enſuite à la diſcuſſion de ces divers noms, „ & du pouvoir qu'ils donnoient; & finit „ par décrire les Pays qui ont porté, & qui

„ por-

nanda contre M. de la Martiniere, qui les a blamées en plusieurs endroits de *ſon grand* Dictionnaire Geographique & Critique.

„ portent encore ce titre. C'eſt le ſujet des „ Chapitres XI. XII. XIII. XIV. & XV. „ Une choſe qu'il ne faut pas paſſer ſous ſi- „ lence c'eſt qu'il explique p. 552. & ſuiv. „ beaucoup plus au long que du Cange le „ terme de *Comecia* ou *Comitia*. Des quatre „ derniers Chapitres M. Juncker en emploïe „ deux à la Geographie des Egliſes d'Alle- „ magne, & il y trace un plan excellent d'u- „ ne Geographie ſacrée de ce Pays-là. Il „ s'agit dans le troiſiéme de la Nobleſſe libre „ de l'Empire & des Villes Imperiales. „ On voit dans le quatrieme un échantillon „ de l'Orthographe Geographique du moïen „ âge accommodée à nôtre façon de pro- „ noncer, & d'écrire.

On ſent que l'Ouvrage, dont on vient de lire un extrait exact, eſt fait avec ſoin & qu'il eſt rempli de choſes curieuſes. Les PP. Journaliſtes de Trevoux en conviennent, mais ils paroiſſent étonnez des étymologies que nous avons rapportées & ils ſe déclarent hautement contre l'Origine que M. Juncker donne aux Loix Saliques. Ce qu'ils ajoûtent me paroit vrai, c'eſt qu'un livre de cette importance devoit être écrit en Latin, & qu'il auroit été à ſouhaitter que l'Auteur nous eut donné une *Geographia Media* ſur le même plan, pour ſervir de ſuite à la Geographie ancienne de M. Cellarius (45) M. Fabricius a raiſon de dire que M. Juncker a non ſeulement éclairci la Geographie du moïen âge, mais qu'il a rompu la glace & fraïé le che-

(45) *May* MDCCXIV *p.* 922. 923. 924.

(46)

chemin à ceux qui travailleront ſur ce ſujet. (46) Quoique dans le même endroit où il lui donne cet éloge, il ſe déclare ſon ami, on doit plutôt le regarder comme une preuve de ſon équité, que comme un témoignage de ſon affection.

8. *Johannis Sleidani de IV ſummis imperiis Libri III. olim ab Henrico Meibomio materiarum ſedibus illuſtrati, nunc verò cum continuatione Aegidii Strauchii Profeſſoris publici Hiſtoriarum in Academia Wittembergenſi, Conradi-Samuelis Schurfleiſchii Hiſtoriarum & Græcæ linguæ in eadem Academia Profeſſoris ad annum MDCLXXVIII & Chriſtiani Funckeri Rectoris Eiſenacenſis uſque ad finem XVII ſæculi denuo editi.* Francofurti. MDCCXI. in 8. Les PP. Journaliſtes de Trevoux diſent que la mauvaiſe foi de Sleidan eſt ſi connuë, qu'il eſt étonnant qu'on ait pû lui trouver un continuateur, & un Libraire à la continuation (47). Tout le monde ne juge pas ſi peu avantageuſement de Sleidan : V. le Chap. III de la Preface du bel ouvrage de M. de Seckendorf intitulé *Comment. de Lutheraniſmo.*

9. *Andreæ Reyheri Lexicon Latinæ Linguæ emendatum & auctum, in quo methodo nativâ omnium vocabulorum cum accentu ſuo notatorum Etymologia, diverſæ acceptiones, genera, flexiones & appellationes Germanicæ pariter ac Græcæ, ſimiliter locutiones, formulæ, ſententiæ, facultatum ſcientiarumque termini, in novellis etiam incurrentes, nec non adagia, cum uſu particularum, tam Oratoribus quam Philo-*

(46) *Bibliog. Antiq.* p. 141.
(47) *Août* MDCCXI. *p.* 1481.

loſophis, Mathematicis, Medicis, Juriſconſultis & Theologis familiariora & maxime ad rectius intelligendos atque explicandos quoſcunque Autores claſſicos nimium quantùm facientia, continentur. Francofurti & Lipſiæ. MDCCXII. in fol. C'eſt ici, au jugement des PP. Journaliſtes de Trevoux, un des meilleurs livres qui aïent jamais été faits en ce genre: il peut, diſent-ils (48), le diſputer au Threſor de la Langue Latine augmenté par Cellarius. „ Il „ eſt même d'un uſage plus commode, par„ ceque M. Juncker s'eſt attaché à l'ordre „ alphabetique ſans égard aux Racines. D'ail„ leurs on n'a omis ni les mots propres des „ Arts, ni les termes uſitez, quoique moins „ Latins, en les diſtinguant neantmoins par „ des marques qui préviennent toute mépri„ ſe. Le ſçavant Editeur oſe aſſurer que „ l'on trouvera dans ce Dictionnaire plus de „ mille mots qu'on chercheroit inutilement „ dans les autres Dictionnaires. Les cita„ tions ſont exactes, & l'Allemand eſt con„ forme au bel uſage; on a de plus marqué „ ſur chaque mot la maniere de le pronon„ cer. MM. les Journaliſtes de Leipſig (49) rendent auſſi juſtice au travail de M. Juncker & conviennent que ſes additions au Dictionnaire de Reyherus (50) en font un nouvel Ouvrage. Ils auroient ſeulement ſouhai-

(48) *May* MDCCXIV. p. 926. V. auſſi *Juin.* MDCCXII. p. 1107.

(49) *Act. Erudit* Tom. V. *Supplem.* §. V. p. 233-235.

(50) Andreas Reyherus Recteur de l'Ecole illuſtre de Gotha. Il a eu deux fils, dont l'un nommé Samuel a été un habile homme, à ce que diſent MM. les Journaliſtes de Leipſig, mais à la mémoire duquel on a fait tort

haitté que l'on eût pas ſi fort negligé les noms de villes & de Provinces; & en cela ils donnent la préference au Dictionnaire de M. Cellarius.

16. *Jobi Ludolfi Theatrum Mundi ſeu deſcriptio rerum toto terrarum orbe, maximé in Imperio Romano-Germanico ſæculo XVII. geſtarum.* Francofurti ad Mœnum. *In fol.* 3 *vol.* M. Ludolf, l'un des plus habiles hommes qui ait été en Allemagne, donna en MDCXCIX le premier volume de cet ouvrage qui contient l'Hiſtoire du XVII Siécle depuis MDC juſqu'en MDCXXX (51) le ſecond imprimé en MDCCI ne paſſe pas MDCL. La mort empêcha M. Ludolf d'aller plus loin (52) M. Juncker ſe chargea avec plaiſir de continuer cet ouvrage & en publia le troiſieme volume en MDCCXIII (53) il y ſuit par-tout la méthode de M. Ludolf, excepté qu'il eſt un peu plus diffus, le volume ne contenant que treize années, c'eſt-à-dire, depuis MDCLI juſqu'en MDCLXIII. Tout cet ouvrage eſt en Allemand.

11. *Lineæ primæ Eruditionis Univerſæ & Hiſtoriæ Philoſophicæ.* Altembergi. MDCCXIV. in 4. Je ne connois cet ouvrage là que par le catalogue de feu M. Gundling où il eſt indiqué N. 6617. M. Juncker a encore publié un abregé d'Hiſtoire Eccleſiaſtique, ſur le quel on

tort en publiant les receuils qui lui ſervoient à faire ſes leçons à ſes Ecoliers, ſous le titre d'*Hiſtoria Juris univerſalis*, Lubecæ, 1718. in 4. V. les Acta MDCCXIX. *Sept.* p. 385.

(51) V. les *Act. Erud.* MDCC. p. 85. & ſuiv.

(52) V. ſur le 2 vol. les *Act. Erud.* MDCCIV. p. 95.

(53) V. les *Act. Erudit.* MDCCXIII. *Mart.* p. 101-103.

Struve eſt venuë d'un leger deffaut d'attention qu'il auroit certainement evité en confrontant les deux endroits, où M. Juncker s'eſt expliqué là deſſus : l'un dans la Préface de ſon *Schediaſma de Ephemeridibus Eruditorum*, & l'autre à la p. 72. du même Ouvrage.

NOTTE III.

Origine des Gazettes, Reflexions ſur ces ſortes d'Ecrits.

§. I. P. 5. *Gazetta* eſt le nom d'une petite monnoïe de Veniſe pour laquelle on avoit autrefois le Cahier des Nouvelles ; on a enſuitte tranſporté le nom de cette monnoïe aux Nouvelles mêmes & au cahier qui les contient. C'eſt le ſentiment d'Ottavio Ferrari. (59) *Gazetta*, dit cet habile homme, veneta moneta, argentea, duorum aſſium ; ſed unde *appellata ſit nondum mihi compertum eſt ; quo pretio, cum olim nuncii rerum in toto orbe geſtarum quæ Tacitus* Diurna *vocat pararentur, ipſa Diurna* Gazette *vocitantur*. M. Menage remarque ſur ce paſſage (60) que comme M. Ferrari étoit profeſſeur à Padouë, Ville de la Domination de la Republique de Veniſe, & que d'ailleurs il paſſoit pour un des plus ſçavans hommes d'Italie (61) il eſt à croire, que puiſqu'il a igno-

(59) *Origin. Ling. Italica* p. 253.

(60) *Dict. Etymol.* au mot *Gazette*.

(61) Il eſt mort à Padouë en 1697. M. Jean Fabricius a publié une bonne vie de cet habile homme à la tête de l'édition des *Prolusiones Epiſtolæ, inſcriptiones & formulæ ad capienda Doctoratus inſignia*, qu'il a donnée en MDCXI en un vol. in 8.

ignoré l'origine de ce mot ont enteroit inutilement de la deterrer. MM. les Journaliſtes de Veniſe ne paroiſſent pas mieux inſtruits là-deſſus que MM. Ferrari & Menage, au moins ne diſent ils rien de plus que ce qu'ont dit ces Meſſieurs dans un endroit où il eſt à preſumer qu'il n'euſſent pas gardé le ſilence. MM. les Journaliſtes ajoûtent (62) que le Recueil que M. Magliabecchi avoit fait de dix Tomes de Gazettes écrites à peu près comme celles d'aujourd'hui, quoique publiées dans le XVI Siécle, fourniſſoit une preuve bien autentique de l'ancienneté de cet uſage.

Je crois qu'il n'y a point aujourd'hui de Nation en Europe qui n'ait une ou pluſieurs Gazettes. Chacun veut-être informé de ce qui ſe paſſe, ceux-mêmes que leur état & leur condition éloignent de l'adminiſtration des affaires ſont ſouvent les plus avides de Nouvelles, & en general le Monde eſt tellement accoûtumé à la Gazette qu'il en regarderoit la ſuppreſſion comme un deüil public: (63) ſans parler ici des reſſources que perdroient les Princes, ſi la Gazette venoit à manquer. A ne la conſiderer que comme un reçüeil de dattes & de faits, il eſt certain qu'on peut tirer beaucoup de fruit de cette lecture, qu'on doit les conſerver avec ſoin & qu'il eſt permis quelquefois de les citer.

Que l'on puiſſe lire les Gazettes, c'eſt une propoſition que je fonde ſur la néceſſité indiſpenſable où ſont tous les hommes de ſça-

(62) *Introduz. al Giorn. de Litterati.* p. XVI. XVII.

(91)

ſçavoir ce qui arrive dans le monde. Quelque miſanthrope que l'on ſoit on tient toujours par quelque bout à la Societé, & l'interêt, la bienſeance & diverſes autres raiſons ne permettent pas d'ignorer entierement ce qui s'y paſſe. Je veux que l'on en puiſſe apprendre une partie en converſation: mais ce qui s'y dit n'eſt jamais exact; l'ignorance, la prevention, la politique en alterent une partie. De plus il y a toûjours un certain nombre de nouvelles qui ne parviennent au peuple que par cette voïe. Enfin tous ces faits, qui ſe debitent dans le tems qu'ils ſont nouveaux s'effacent inſenſiblement de la memoire, & la Gazette eſt un repertoire où l'on peut ſe la rafraichir ſans peine à tous les inſtans.

La Lecteure des Gazettes & de Mercures a un autre avantage auſſi conſiderable pour le moins que celui que j'ai indiqué. C'eſt de nous accoutumer à prendre des idées juſtes & préciſes des Cours de l'Europe, d'en connoitre les emplois, les tribunaux, les monnoïes, les modes & generalement tout ce qui entre dans le commerce ordinaire de la vie. Les Ouvrages périodiques s'expliquent toûjours ſur les differentes matieres en termes propres & l'on s'accoutume en les liſant à parler de même. Ce que Vigneul-Marville dit lui être arrivé à cette occation merite ici une place: „ un magiſtrat „ qui avoit choiſi pour ſon fils ainé un pré„ cepteur élevé dans l'Univerſité & qui paroiſ-

(63) Bayle *Dict. Hiſtor. & Critique* Tom. III. p. 3102. Edit. de 1702.

„ roiſſoit ne rien ignorer de ce que ces gens-
„ là ſçavent ordinairement, me l'amena &
„ me pria de l'éprouver. La converſation
„ tomba d'abord, comme cela étoit naturel,
„ ſur l'éducation de la jeuneſſe & ſur les dif-
„ ferentes manieres de s'y prendre. J'avan-
„ çai mon paradoxe ſur les Gazettes; le Pre-
„ cepteur me dit que c'étoit une bagatelle &
„ je lui dis que cette bagatelle avoit ſes dif-
„ ficultés. Il fit un éclat de rire; là-deſſus je
„ lui préſentai la Gazette du jour & ſur l'ar-
„ ticle d'Angleterre où il étoit parlé des mon-
„ noïes de ce Pays-là, je lui demandai ce
„ que c'étoit que *cent livres ſterlings* : il s'ar-
„ rêta un peu & nous dit que *ſterling* avoit
„ rapport à notre *tournois* & ne ſignifioit rien
„ davantage. On lui fit voir ſon erreur & de
„ là le conduiſant à l'article de Conſtantino-
„ ple on le preſſa ſur les noms d'offices, de
„ charges & de dignitez de cette Cour, en
„ quoi il reuſſit aſſez mal, auſſi bien que
„ ſur des queſtions de Geographie & d'His-
„ toire qui naiſſoient à tous momens de la
„ lecture de la Gazette. Il y avoit bonne
„ compagnie & quoiqu'on le traitât avec
„ toute l'honêteté imaginable, il demeura ſi
„ confus que j'en ſouffrois pour l'amour de
„ lui. Le magiſtrat plus impatient lui dit
quelques duretez (64) Il y a bien des gens
en place qui ne ſeroient gueres moins em-
baraſſez que le précepteur à expliquer la
Gazette.

Que le conte ſoit vrai ou imaginé à plai-
ſir,

(64) *Mem. d'Hiſt. & de Litterat.* Tom. II. p. 218. 219

ſir, on en doit toujours conclure que la lecture de la Gazette conduit inſenſiblement à une infinité de connoiſſances que l'on autoit négligées, ſi l'on n'en avoit pas ſenti le beſoin pour l'intelligence d'un ouvrage néceſſaire.

Mais comme les Gazettiers tendent frequemment des piéges à notre crédulité, la prudence exige que nous apportions à la lecture de leurs ouvrages toute la circonſpection qui nous peut empêcher d'être leurs dupes.

Par exemple: ces Meſſieurs ne manquent jamais de relever avec emphaſe le moindre avantage que remporte leur parti, & ils ont le même ſoin d'extenuer les bonnes fortunes du parti contraire. Il eſt vrai qu'ils ne font ſouvent en cela que ſuivre la loi qu'on leur impoſe, & qu'ils ſont rarement les maîtres de raconter les évenemens tels qu'ils arrivent. Peut-être même qu'à peſer les choſes au poids de la politique, la violence qu'on leur fait ſur cet article n'eſt pas condemnable. Une fauſſe nouvelle debitée en de certaines circonſtances, une nouvelle veritable ſupprimée pendant vingt-quatre heures font ſouvent le ſalut d'un grand Etat & peuvent être l'origine des intrigues les plus importantes. Croit on que s'il y avoit eu des Gazettes à Rome du tems de Claude, Agrippine eût trouvé bon qu'un Gazettier indiſcret eût annoncé la mort de cet Empereur, & rompu par là les meſures qu'elle prenoit pour faire tomber l'Empire à ſon fils? Non certainement; & elle eut eu raiſon. Il n'eſt rien de ſi raiſonnable que cette gêne que les Princes impoſent aux Gazet-

tiers quand c'eſt pour une fin legitime & en general il ne ſeroit point à propos de laiſſer à ces ſortes d'ecrivains une liberté ſans bornes, ni de leur permettre les reflexions hardies plutôt que ſenſées, qui ne leur ſont que trop ordinaires en certains pays. L'arrangement de la Societé demande qu'on les reprime, & l'experience apprend que dans les pays où les Nouvelliſtes ſe piquent de ſincerité, leurs Gazettes ſont moins des relations que des ſatyres. En voici un exemple dont toute l'Europe a été témoin. Les Hollandois ont affecté autrefois de maintenir une grande liberté d'écrire, & en cela ils ſuivoient les vûës d'une politique ſaine & éclairée: mais qu'en eſt-il auſſi arrivée? C'eſt que le Gazettier s'étant emporté à parler inſolemment de Louis XIV déjà irrité des libelles inſultans & des medailles frappées contre lui, ce Prince s'en prit à ſes maitres & leur fit payer cherement leur condeſcendance. M. de la Fare attribuë en partie la guerre de 1672. à cette cauſe. (65) Dans la ſuitte il s'eſt trouvé d'autres Auteurs qui ont pouſſé ſi loin leurs invectives contre les têtes couronnées & eu ſi peu de menagement pour les Puiſſances, que les Etats-Generaux ont été dans l'obligation de mettre ordre eux mêmes à tant d'excés. C'eſt ce qu'ils ont fait par exemple à l'égard des *Nouvelles des Cours de l'Europe* publiées par Geudeville. Sur les plaintes que M. d'Avaux leur porta de l'extravagante fureur de ce moine defroqué, ils lui deffendirent de ſe mêler d'un métier, où le ſçavoir-vivre, le

(65) *Mem. & Reſl. ſur les principaux Evenemens du Regne de Louis XIV.* Chap. V.

(66) V. *les Lettres de Bayle* Tom. II. p. 747. *Edit. de M.*

le ſang froid & l'obſervation des bienſéances ſont d'un ſi grand uſage (66).

Il faut encore être ſur ſes gardes en liſant les Gazettes & les Mercures par rapport aux prédictions que les Auteurs de ces Ouvrages font ſouvent à la légere & que l'évenement détruit. M. Bayle en a convaincu de Viſé & le Noble, & il l'a fait d'une maniere qui ne ſouffre point de replique (67) Il faut être bien flatteur & n'être pas fort jaloux de ſa propre reputation pour s'expoſer à de pareils deſagrémens.

Enfin la lecture des Gazettes & autres ouvrages periodiques de cette eſpéce ne devroit point être regardée comme une occupation ſerieuſe. Tel n'a d'abord regardé ces ſortes de feuilles que par curioſité, ou par complaiſance, qui s'y eſt enſuite livré tout entier & eſt devenu nouvelliſte dans les formes. Si l'on connoiſſoit tout le ridicule attaché à cette miſerable profeſſion, on ſe donneroit bien de garde de s'en faire honneur. Je renvoïe à M. de la Bruyere, au Theophraſte Moderne, aux *Reflexions Morales, Satyriques & Comiques ſur les mours de notre Siécle* & à diverſes conſiderations que l'on trouvera dans la ſuite ce cette Hiſtoire lorſque j'en ſerai au *Marcure de Paris*.

Ce n'eſt pas aſſez de lire les Gazettes & les Mercures: il n'y a point de mal de les raſſembler avec quelque ſoin & il arrive aſſez ſouvent que l'on ne peut concilier certains faits ſans en ſçavoir les dattes avec la derniere préciſion. Les Hiſtoriens s'embaraſſent peu de

M. Marchant.

(67) *Rep. aux queſtions d'un Provincial* Tom. I. Chap. XX. p. 151. & Tom. IV. en divers endroits.

de les marquer avec quelque exactitude. Il y en a beaucoup que l'on ne trouve que dans les Gazettes.

Mais oseroit on se servir dans un ouvrage de quelque importance d'une semblable authorité ? Il n'y a pas de doute. Bayle, Maimbourg, & tant d'autres écrivains ont rompu la glace, qu'il n'y a pas de honte à les imiter. M. Arnauld n'en a pas fait difficulté & le reproche indirect que lui en fait M. Jurieu doit autre mis au rang de tant d'autres chicanes de ce Ministre, à l'imagination duquel peu d'objets se sont offerts dans leur véritable proportion. (68) Quand on ne peut point avoir d'autres garands de ce qu'on avance que des Gazettes qui ont conservé des faits notoirement vrays, ne vaut-il pas encore mieux les appeller en temoignage que de les rapporter de soi & sans preuves. V. sur les citations des Gazettes la deuxieme Margonade.

Enfin M. Bayle regardoit si peu les Gazettes comme des ouvrages absolument mépriſables, qui souhaittoit que l'on en fît une bonne Histoire. Ce projet ne seroit pas indigne d'un homme qui seroit instruit non seulement de l'Histoire litteraire moderne, mais encore de l'Histoire civile. J'offre de bon cœur à ceux qui voudront travailler à cet ouvrage les materiaux que je puis avoir ramassés, & que des études toutes differentes ne me laisseront pas vrayseblablement le loisir de mettre jamais en ordre.

NOTE

(68) *Esprit de M. Arnauld* Tom. I. p. 36.
(69) V. *Struvii suppl. Introd. in Notit. Rei Litter.* p. 1 & &

NOTTE IV.

Le P. Jacob, Carme.

§. I. P. 5. CE Pere eſt après Naudé celui de tous les François qui a eu le plus de goût pour l'Hiſtoire Litteraire & qui dans le Siécle précedent a travaillé avec le plus d'attention à éclaircir cette ſcience.

Louis Jacob, dit de S. Charles, Religieux Carme & qui prenoit la qualité de Conſeiller Aumonier du Roi, étoit né à Chalons ſur Saône & il mourut à Paris en MDCLXX. Nous avons de lui divers Ouvrages imprimés & qui ſont devenus aſſez rares. Quand on aura vû ce qu'en ont penſé pluſieurs ſçavans, on ſouhaittera peu qu'ils ſoient plus communs.

1. *Bibliotheca Pontificia in qua* 1. *de Romanis Pontificibus qui ſcriptis claruerunt* 2. *de Auctoribus qui eorum vitas & laudes ſcripſerunt.* Lugd. *Boiſſat.* MDCXLIII. in 4.

Le P. Jacob a joint à cette Bibliotheque un Catalogue des Heretiques qui ont écrit contre les Papes, & c'eſt là où il change ſi plaiſamment *la Ligue de Smalcalde* en un héretique de ce nom, qui a publié un livre de la primauté & du pouvoir du Pape, *Articulus Smalcaldicus*, *Germanus Lutheranus* &c. Cette faute a paru ſi ſinguliere que les Litterateurs Allemands la citent ordinairement (69) pour prouver combien il eſt dangereux d'ignorer l'Hiſ-

& m. Lilienthal *de ſoleſcimo Litterario* parmi les *ſelecta Hiſtoria* p. 331.

l'Hiſtoire des Livres & des Auteurs. M. Mollerus a même donné le tiers d'une diſſertation à relever les bevuës que le bon P. Jacob a laiſſées dans ſa Bibliotheque Pontificale, comme de confondre Daniel Cramer avec Chamier, du Pleſſis-Mornay avec Marnix de Sainte-Aldegonde; & de mettre au nombre des Lutheriens Gomarus & Bullinger, qui certainement étoient Reformés, pendant qu'il enleve à ce party Daneus, qui a paſſé toute ſa vie à le deffendre. Cette Diſſertation qui vaut la peine d'être lûë eſt intitulée: *De Clementis Romani I. ad Corinthios Epiſtola, Alphonſi à Caſtro teſtimonio de ignorantia Paparum & Ludovici Jacobi à Sancto Carolo erroribus.* Roſtochii. MDCXCIII. in 4.

2. Le P. Jacob commença la même année MDCXLIII. ſa *Bibliographie Pariſienne*: c'eſt-à-dire, le Catalogue des Livres qui s'imprimoient à Paris. Il en donna une Brochure in 4. chaque année juſqu'en MDCLIII. qu'il diſcontinua ce projet. Les derniers volumes ne ſe bornent pas aux ſeuls Livres de Paris. On y fait mention de tous ceux qui s'imprimoient dans le Royaume.

3. Cette Bibliographie n'empêcha pas le P. Jacob de penſer à d'autres Ouvrages. Son *Traité des plus belles Bibliotheques publiques & particulieres qui ont été & qui ſont dans le monde* parut à Paris en MDCXLIV. in 8. M. Baillet n'en fait pas grand cas & il prétend que l'Auteur un peu trop crédule a avancé legérement ſur la foi d'autrui des faits éloignés de la verité (70) M. Struve entre dans un exa-

(70) *Jugem. de Stav.* Tom. II. No.

examen plus rigide & plus detaillé de cet ovrage du P. Jacob, dont il n'approuve ni le plan ni l'exécution: *licet in numerandis Bibliothecis*, dit-il (71) *magis ſit ſollicitus quam ut multa de iis tradat, in eo tamen uſum aliquem habet quod collectam in eo videmus omnium Bibliothecarum Europæ, imò etiam aliarum terrarum partium rationem, & licet non plenam præbeat notitiam, ad aliqualem tamen ducit cognituram quam ex ſcriptoribus qui particulares quasdam regionum Bibliothecas ſcripſere excerpſit. In Veterum quidem Bibliothecis nihil habet ſingulare, in Italicis Thomaſini, in Anglicis Balæi, in Germanicis Adami vitas potiſſimum fuit ſecutus, atque ex iſtis excerpſit quæ ſibi convenire videbantur. In recenſendis Galliæ Bibliothecis nimius eſt, atque plures in una Pariſiorum urbe exſtare Bibliothecas nimio auſu dicit, quam in Anglia, Germania & Hiſpania; multas Bibliothecas mediocres extollit, alias notiores magis reticet: aſt in Bibliothecis Monaſteriorum frequens eſt.* Ce jugement de M. Struve eſt tres juſte, & l'on ne ſçauroit ſe former une idée plus nette de cet ouvrage du P. Jacob. Ce Carme y a encore laiſſé quelques autres traits de ſon peu d'exactitude: il brouille la Franconie avec la France Orientale & prend le nom d'nne ville pour celui d'un Evêque, il traduit *ſequenti die venit* Halam *quidam Hiſpanorum Epiſcopus*, ce qui veut dire, *le jour ſuivant un certain Evêque Eſpagnol vint à Hall*, il traduit dis-je, *un Evêque nomme Halam.*

Je ne finirois pas ſitôt ſi je voulois mettre

(71) *Ubi ſup.* p. 45.

tre bout à bout les fautes qui ſont échapées à ce bon Religieux: il vaut mieux continuer le Catalogue de ſes Ouvrages & avertir une fois pour toutes qu'on ne doit les lire qu'avec précaution.

4. l'Eloge latin de Mademoiſelle de Schurman eſt de MDCXLVI (72) & le *Tumulus Gabrielis Naudæi* eſt de MDCLIX in 4. Ce dernier morceau eſt tres rare & très curieux, & il y a joint un bon Catalogue des Ouvrages de ce fameux Philologue.

L'Inclination naturelle qu'ont tous les hommes pour leur Pays fit concevoir au P. Jacob le deſſein loüable d'écrire l'Hiſtoire des illuſtres Bourguignons. Il commença, comme il étoit très naturel, par ceux de Chalons ſur Saône, ſa patrie. Ce livre parut en MDCLII. ſous ce titre, *de claris Cabillonenſibus libri* III. Ses autres ouvrages ſur les Ecrivains Bourguignons ſont reſtez en manuſcrit, comme le Catalogue Latin de la Bibliotheque des Ecrivains de Bourgogne dans la Bibliotheque des

(72) Anne Marie de Schurman dont les Ouvrages ont été imprimez à Utrecht en 1653. in 8. avec la vie écrite par elle même ſous le titre ſuivant *A. M. à Schurman Εὐκλήρια, melioris partis electio. Pars II. Hiſtoriam vitæ ejus uſque ad mortem perſequens.* Amſtel. MDCLXXXV. in 8. merite une place parmi les femmes ſçavantes Elle étoit née en 1612. & ſes progrés dans toutes ſortes d'Arts, de Langues & de Sciences l'eurent bientôt miſe au deſſus de ſon Sexe & d'une partie du nôtre. Elle donna malheureuſement dans les viſions du Sr. Labadie, & cette foibleſſe diminua beaucoup de l'eſtime qu'on avoit pour elle. Je n'ai rien de vû de plus juſte ſur les belles qualitez & ſur les deffauts de Mademoſelle de Schurman que ce qui ſe trouve dans *la vie de M. des Cartes* par Baillet II partie liv. V. Chap. VIII. p. 60-62. Joignez y les *lettres de M. de Balzac* en divers endroits de ſes Lettres.

Bay-

de M. de Harlay (73) ſelon M. de la Mare; (74) & le Traité *de claris Aeduis* dans celle de M. de la Mare même (75). Il n'y a pas d'apparence que ces MSS. voïent jamais le jour, mais il faut eſperer que nous en ſerons dedommagez par quelques bonnes Bibliotheques des Ecrivains du Duché & du Comté de Bourgogne, qui ne nous laiſſeront pas lieu de regretter les collections du P. Jacob. M. l'Abbé Papillon, Chanoine de la ſainte Chapelle de Dijon travaille à celle du Duché & nous en avons déjà vû quelques morceaux dans la *Continuation des Memoires de Litterature de M. de Sallengre*, auſſi bien que dans les *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres de la Republique des Lettres.* Une autre perſonne d'un grand mérite (76) pourroit, ſi elle vouloit, nous donner une bonne Hiſtoire de la Vie & des Ouvrages des Auteurs du Comté, aïant non ſeulement tous les materiaux néceſſaires pour cet Ouvrage, mais encore tout

Bayle *Nouv. de la Repub. des Lettres* 1684. p. 391. &c. M. Huet la met au rang des trois femmes illuſtres de ſon Siécle qu'il avoit connuës: les deux autres étoient la Reine Chriſtine & Mademoiſelle de Scudery: *quarum unicuique*, dit-il, *ſi propria ſua & peculiaris tribuenda ſit, acris & ignei ingenii celeritate, repentiniſq. motibus præſtitiſſe dixerim Chriſtinam; eruditione Schurmanniam, variarumq. artium peritia; at inexhauſta ingenii vi atq. capacitate Scuderiam* lib IV. *Comm. de vita ſua* p. 218. V. encore la p. 122.

(73) Elle eſt à preſent incorporée dans la Bibliotheque du Roi.

(74) *Conſp. Hiſtor. Burgundiæ* p. 71.

(75) Le Long *Bibliot. Hiſtor. de la France* No. 17052.

(76) M. l'Abbé Mation chanoine de l'Egliſe metropolitaine de Cambray.

tout le diſcernement qu'il faut pour les diſpoſer en ordre.

Enfin le P. Jacob a crû devoir travailler pour ſon Ordre, comme il avoit fait pour ſon Pays. Ce qui nous a procuré un in 8. intitulé: *Compandioſa deſcriptio Provinciæ Narbonenſis Ordinis Carmelitarum.*

NOTTE V.

Sur l'Abbé de Bourzeys.

§. IV. p. 16. J'Avois deſtiné cet article de M. l'Abbé de Bourzeys pour le *Dictionnaire Hiſtorique & Critique* (77) mais comme cet Auteur avoit part aux premiers Journaux des Sçavans, je ne puis, en ſuivant le plan que je me ſuis propoſé, lui refuſer une place dans les Notes de cette Hiſtoire. Je ne me départirai pourtant pas de la forme que je donnerai à mon Dictionnaire, tant parce que l'on verra par là un eſſai de cet ouvrage, qu'à cauſe de la peine que j'aurois euë s'il m'avoit fallu refondre mes materiaux & les arranger d'une autre maniere. Ces deux raiſons me ſerviront auſſi d'excuſe pour les articles que j'inſererai dans la ſuite de cet Ouvrage.

BOUR-

(77) L'Auteur de cette Hiſtoire avoit amaſſé quelques materiaux pour cet ouvrage.

(78) M. du Pin dit le VI d'Avril, Tom. II. de ſa *Table des Auteurs Eccleſiaſtiques* p. 2318.

(79) De ſorte que le P. Gerberon a été mal inſtruit en le faiſannaître de Parens Proteſtans, Tom. I. p. 322. de *l'Hiſtoire du Janſeniſme.*

(80) Capitaine des Gardes du Corps que ſon peu de com-

BOURREIS (Amable de) (A) naquit à Volvic, près de Riom en Auvergne, le 6 de Juin MDCVI (78) d'une famille Catholique (79) & fut élevé dans le ſein de la Communion Romaine. Il paſſa les premieres années de ſon enfance chez M. le Marquis de Chandenier, (80) en qualité de page, & ce Seigneur qui étoit plus ſçavant que ne le ſont ordinairement les gens de la Cour, je dis les gens de la Cour qui affectent d'avoir du gout pour les lettres, lui fit apprendre non ſeulement ce qui pouvoit contribuer à le rendre un aimable Cavalier, mais encore les langues ſçavantes & les belles lettres. Le P. Arnoul Jeſuite, & depuis Confeſſeur du Roi, charmé des diſpoſitions du jeune Bourzeys, qui étoit ſon proche parent, le mena à Rome avec lui & le produiſit à l'âge de dixſept ans ſur le plus grand Théatre de l'Univers. Il s'y fit bientôt admirer, moins encore par les progrez qu'il avoit déjà faits, que par l'application qu'il apportoit à profiter de tous les ſecours qu'offre ce Pays à ceux qui n'y vont pas ſimplement pour voir des pierres & des Egliſes, des Ceremonies ou des Courtiſannes. (81) Le P. de Lugo, depuis Cardinal, fut ſon Profeſſeur en Theologie ; il étudia les langues Orientales ſous les plus fameux maitres

complaiſance pour le Cardinal Mazarin fit diſgracier par la Reine Mere. V. les *Memoire de Madame de Motteville*. le Marquis de Chandenier étoit un Seigneur habile & qui aimoit beaucoup les gens de Lettres. V. les *Lettres de Tanneguy le Fevre* I. part. p. 41. 53. 152. 242. &c.

(81) V. dans le *Menag.* Tom. I. p. 3. ce que du Monſtier dit des voyages que les jeunes gens font en Italie, & l'avis qu'il donne à ſon fils qui étoit à Rome.

tres, composa diverses Poësies Grecques & Latines (82) & traduisit en vers Grecs le Poëme d'Urbain VIII *de Partu Virginis*. (83) Le Pape fut si satisfait de cette version, qu'il confera un bon prieuré au Traducteur.

Au sortir de Rome, M. L'Abbé de Bourzeys se rendit à Turin où le Cardinal Mauriee de Savoïe, qui avoit pris du goût pour lui à Rome, le logea dans le Palais du Duc son Pere & le retint deux années entieres. M. l'Abbé de Bourzeys revint en France & M. le Duc de Liancourt, qui aimoit les Gens de Lettres, lui donna un logement dans son Hotel. Ce Seigneur fit plus, il obtint pour lui l'Abbaye de Cares (84) & le presenta au Cardinal de Richelieu, lequel aiant bientôt decouvert tout son merite, lui donna une place dans l'Academie Françoise alors naissante. M. l'Abbé de Bourzeys eût part à tout ce

(82) Les Allatius p. 25. de ses *Apes Urbana* parle de la Piece suivante *Epithalamium in Nuptias DD. Thaddæi Barberini & Annæ Columnæ. E. Typog. Camera* MDCXXIX. in 8.

(83) Il y a deux autres Poëmes sur le même sujet: le premier de Sannazar sur lequel V. *Observ. in Alf. Ciaconii Bibliothecam* p. 776. 777; le second de Lævinus Torrentius Evêque d'Anvers. Voici ce qu'Andreas Schottus dit dans la Lettre qu'il lui ecrivit en lui envoïant l'Oraison funebre d'Antonius Augustinus: *itaq. de te & sentire & prædicare solebat, ut quod præsciné mihi liceat, mere majorum, in lyricis pangendis, cum ab Horatio discederet, tibi uni primas daret, præterea nemini. Legerat enim libenter tua illa de partu Virginis divina Poëmata.* p. 592. *Edit. Baluz.* ad calcem *Dialogorum A. Augustini de Emendatione Gratiani.*

(84) Dans le Dioceſe d'Autun. Elle passa après sa mort à M. l'Abbé Gallois, ensuite à l'Abbé Boileau le

ce qui ſe fit pour établir ſolidement cette Compagnie. La Harangue qu'il y lut le 12 de Fevrier MDCXXX ſur les *Conferences Academiques & ſur le genie des Langues* fut extrêmement gouté, & l'illuſtre Hiſtorien de l'Academie, qui donne ſimplement la liſte de ces premiers diſcours, (85) n'a pu s'empêcher de loüer celui dont nous venons de parler, ce qu'il n'a fait pour aucun autre (86). Ce fût à peu pres en ce tems-là qu'il prit l'Ordre de la prêtriſe, & qu'il ſe jetta dans la controverſe, où l'on ne peut pas dire qu'il ait mal reuſſi (B). Les Diſputes du Janſeniſme lui donnerent lieu de faire paroitre ſon érudition & ſon Eloquence, & il eſt vrai que ſa plume ne contribua gueres moins que celle de M. Arnauld à conſerver au parti naiſſant pluſieurs Sectateurs, & même à y en attirer de nouveaux. Le nombre des volumes compoſez ſur cette matiere eſt conſiderable (C). On

le predicateur, & elle eſt aujourd'hui poſſedée par M. Mongſn Evêque de Bazas.

(85) M. l'Abbé d'Olivet p. m. 303. de *l'Hiſt. de l'Academie* dit „ des vingt Diſcours, dont M. Peliſſon „ nous en apprend ici le ſujet, il n'y en a eu que cinq „ d'imprimez : ſçavoir ceux de Godeau, la Chambre, „ Racan, Meziriac & Colletet. Mais on a encore des „ copies de pluſieurs autres. Quoique ces diſcours aïent „ été fait à la hâte, & que la plûpart ne renferment „ pas beaucoup d'erudition, je ne ſçais pourtant ſi les „ curieux n'en verroient pas avec plaiſir le recueil.

(86) „ C'eſt celui-là même dont notre commun ami „ M. de Saint Alby qui nous promet depuis ſi longtems „ une relation de ce qu'il a vû dans l'Academie de la „ Cruſca, a gardé durant pluſieurs années une copie ſans „ en ſçavoir l'Auteur, & qui à mon avis n'eſt pas un „ des moindres. Peliſſon *Hiſt. de l'Academie* p. m. „ 101.

On le regardoit ſi bien comme un des plus francs & des plus determinés Janſeniſtres, que M. le Curé de S. Sulpice ne voulut pas donner l'abſolution à M. le Duc de Liancourt que ce Seigneur n'eut promis de le renvoïer. Cette avanture eut des ſuites que je ne paſſerai pas ſous ſilence. (D) M. de Bourzeys mollit quelque tems après, & les Hiſtoriens du Janſeniſme ont tourné cette retractation de la maniere qu'ils ont cruë la plus favorable à leur ſyſteme. (E) Il mourut à Paris le 2 d'Août MDCLXXII. (87) apres avoir glorieuſement exécuté les differentes commiſſions dont la Cour l'avoit chargé. La Note (F) ſera pour les ouvrages de M. de Bourzeys dont je n'ai pas eu occaſion de dire un mot juſqu'à preſent.

(A) Bourzeys] Comme j'ai trouvé ce nom tout eſtropié en divers livres, je crois devoir avertir de la veritable maniere dont il s'écrit. Gui Patin ecrit *Beurzé* (88) & M. Menage *Bourzay* (89) mais c'étoit apparamment pour trouver une rime à Serizay, ce qui rend cette faute un peu plus excuſable en lui qu'elle ne l'eſt dans ceux qui l'ont faite en proſe. Le S. de Limiers a defiguré ce nom d'une façon encore plus étrange: il ecrit *Bourſais* (90) Je ne doute point que bien des Lecteurs ne trai-

(87) Tout le monde en convient, le P. le Long lui-même N°. 1635. & 12003 de la *Bibliot. des Hiſtoriens de France.* Il paroit donc que c'eſt une faute d'impreſſion qui s'eſt gliſſée à la p. 867. où il place cette mort en MDCLXIII.

(88) Tom. III. *Lett.* du 31 Mars MDCLXV.

(89) *Rep. de Dictionnaires* Tom. IV. du *Menag.* pag.

traitant ces ſortes d'obſervations d'inutiles, peut-être même de pueriles. Mais je les prie de conſiderer qu'il faut être exact quand on le peut, juſques dans les plus petites choſes, (91) & que c'eſt pour avoir été negligées dans leur origine qu'elles en ont peu à peu produit de tres importantes. M. Bayle étoit attentif à les relever, & nous voïons que M. de la Monnoïe a eu grand ſoin de fixer la veritable maniere d'écrire le nom de Saraſin (92).

(B) Il s'adonna à la controverſe &c.] On le voit par les deux traitez ſuivans. L'un eſt ſon *Diſcours à Monſeigneur le Prince Palatin pour l'exhorter à rentrer dans le ſein de l'Egliſe Catholique.* MDCXLVI. in 4. Cet ouvrage eut ſon effet, & contribua beaucoup à la converſion de ce Prince. L'autre traité, qui a paru en MDCXLVIII & a pour titre de *l'excellence de l'Egliſe*, a pour but de prouver que ſelon les principes de S. Auguſtin, il n'eſt jamais permis de ſe ſeparer de l'Égliſe. Ces deux livres ont encore de la reputation malgré le grand nombre d'excellens ouvrages qui ont paru depuis ſur les mêmes matieres. Morery aſſure, & par la raiſon que l'on verra Note 93, on ſentira que Morery peut être cité en cette occaſion, Morery, dis-je, aſſure

pag. 261.

(90) *Hiſt. de France ſous le Regne de Louis XIV.* Tom. III. p. 124.

(91) C'étoit le goût du P. le Long. V. ſa vie p. XXI. à la tête de la *Bibliotheca Sacra.*

(92) *Not. ſur les Jugem. des ſçavans* Tom. V. p. 265.

re que le Cardinal de Richelieu charmé de ces deux morceaux (93) confia à M. l'Abbé de Bourzeys la reviſion des ouvrages de controverſe qu'il avoit compoſez lui-même. On ajoûte que c'eſt à ſes ſoins que nous les devons. Si ce fait étoit bien verifié, il faudroit traiter de fables tout ce que M. Simon a debité d'anecdotes dans ſes lettres au ſujet des etudes du Cardinal de Richilieu (94).

(B) Eſt tres conſiderable] il ſe ſignala d'abord par l'ovrage intitulé, *Propoſitiones de Gratia in Sorbonnæ facultate propediem examinandæ, propoſitæ Kalendis Juniis MDCXLIX per Magiſtrum Nicolaum Cornet facultatis Syndicum, Molinæ & Societatis fautorem* (95). Voici ce qui a donné lieu à ce premier livre. Le P. Veron aïant publié en MDCXLVIII un des plus violens libelles qui aïent jamais paru contre ce qu'on appelle Janſeniſtes (96) pluſieurs Docteurs zelez pour le maintien des veritez que cet hommes y attaquoit ouvertement, le denoncerent à la Faculté lui & ſon livre (97) Il eſt hors de doute que cette infame production auroit été juridiquement condamnée ſi le parti contraire n'eût pas eu l'adreſſe de parer le coup en payant de recrimination, & en demandant que l'on examinât en même tems l'Auguſtinus de l'Evêque

(93) Art. *Bourzeys*. Cet article a été communiqué par M. Olier de Beſſat Maitre des Comptes & neveu de M. l'Abbé de Bourzeys.

(94) Tom. I. p. 4. & ſuiv.

(95) Il eſt de MDCXLIX tems auquel il commença d'être queſtion de la cenſure & non pas de MDCXLVI. comme le dit M. du Pin Tom. II. p. 2930. de ſa *Table des Auteurs Eccleſiaſtiques*.

(96)

vêque d'Ypres. Les deux partis ſe debattirent beaucoup, & il fut enfin reſolu que l'on ne paſſeroit pas plus avant pour lors; mais que ſi les difficultez qui rendoient cet examen impraticable venoient à ceſſer, on pouroit l'entreprendre. Ce deſſein fut conduit habilement, & un an après le I. de Juillet MDCXLIX M. Cornet Syndic de la Faculté remit l'affaire ſur le tapis, (98) & avec le ſecours des moines qu'il avoit attirez de toutes parts fit paſſer une concluſion qui commit l'examen des propoſitions de Janſenius à MM. Morel, Grandin, & autres Docteurs déja déclarez contre la Doctrine de cet Evêque. Il ne s'agit point ici de raconter en detail la ſuite de cette diſpute, laquelle a été comme le ſignal de toutes les diviſions de l'Egliſe de France. On la peut voir dans l'Hiſtoire du Janſeniſme, dans celle des cinq propoſitions & dans le Journal de S. Amour, livre ſupprimé, il eſt vrai, mais dans lequel cependant on trouve des pieces originales dont il ne me paroit pas facile de detruire l'authorité. Ce que nous avons dit de cette diſpute n'a même été que pour mettre le lecteur au fait de l'ouvrage de M. de Bourzeys & des conſiderations ſur l'entrepriſe de M. Cornet (99); les deux ecrits les plus eſtimables qui

(96) *Le Baillon de Janſeniſtes & Arnauldiſtes.*

(97) V. La relation de cette affaire dans le *Journal de S. Amour* I. Part. Chap. III. p. 5 & ſuiv.

(98) V. dans le *Journal de S. Amour* Chap. V. p. 9. la lettre que le ſaint & habile Fileſac ecrivit au Card. de Richelieu ſur l'Election de M. Cornet.

(99) Par M. Arnauld V. *le Journal de S. Amour* Part. I. Chap. VIII p. 20 & ſeqq.

qui aïent vû le jour dans ces circonſtances orageuſes. Pour ne parler que de celui de M. de Bourzeys, nous rapporterons le jugement qu'en a fait le P. Gerberon „ on y examine, „ dit-il, (100) les ſens differens de chacune „ des V Propoſitions avec un diſcernement „ juſte & exact du ſens veritable & Catho- „ lique que deffendoient les diſciples de S. „ Auguſtin, d'avec les ſens faux & heretiques „ qu'elles pouvoient avoir ; & qu'aucun diſci- „ ple de S. Auguſtin ne deffendoit & n'avoit „ jamais deffendu.

Une occaſion remarquable donna lieu au ſecond ouvrage que M. l'Abbé de Bourzeys publia ſur les affaires du Janſeniſme, leſquelles devenoient plus ſerieuſes de jour en jour. Comme il s'entretenoit des queſtions du tems avec un Evêque, il avança dans le cours de la converſation, que les endroits où le Concile de Trente parle de la grace doivent s'expliquer par S. Auguſtin; ce qui eſt vrai dans le ſens qu'il l'entendoit; mais ce que ſes ennemis tournerent de façon qu'il ſembloit vouloir que l'on préferât l'autorité de S. Auguſtin à celle du Concile de Trente: ils ajoûterent qu'il avoit parlé de cette aſſemblée avec le dernier mepris. L'Abbé contraint de deffendre ſa reputation & ſa foi ecrivit à l'Evêque même *une lettre auſſi modeſte & elegante que ſçavante & Catholique* (1) dans laquelle, loin de detruire les principes qu'il avoit poſez pour expliquer les endroits obſcurs du Concile

(100) *Hiſt. gener. du Janſeniſme* Tom I. p. 307.
(1) *Hiſt. du Janſen.* ubi ſup. p. 328.
(2) *Ubi ſup.* p. 2319.

(3)

cile de Trente, il appuïa ſon Syſteme par de nouvelles raiſons. Cette lettre parut en MDCXLIX & ſi M. du Pin la met en MDCL. (2) Il faut que ce ſoit par inadvertance, ou par quelqu'une de ces raiſons qui font que le frontiſpice d'un livre eſt un garand aſſez peu ſur de l'Edition (3) Quoiqu'il en ſoit, cette lettre fit beaucoup de bruit, & les plus habiles Theologiens du parti contraire entreprirent de la refuter. Le P. Petau doit être mis à la tête des adverſaires de M. de Bourzeys. Ce ſçavant Jeſuite, que l'on detourna toujours de ſes occupations & de ſes etudes favorites, pour le faire entrer malgré lui dans une carriere où il n'aimoit pas de s'exercer, donna pour avoir la paix une diſſertation Latine *de Concilii Tridentini interpretatione & S. Auguſtini doctrina* (4) Je n'entrerai point dans le fonds de la queſtion dont il s'agiſſoit entre le Pere Petau & M. l'Abbé de Bourzeys : il me ſuffira de dire un mot de la Préface que le Jeſuite mit à la tête de ſa diſſertation & qui rouloit ſur la Préface de *la lettre d'un Abbé à un Evêque*. Le P. Petau ne manqua pas de relever en termes tres durs à ſon ordinaire les loüanges que l'on y donnoit à M. l'Abbé de Bourzeys, & dont il le ſoupçonnoit de s'être regalé lui-même. Le paſſage eſt curieux, & pour le rendre encore plus digne de la curioſité du Lecteur, nous le prendrons de l'endroit où le P. Petau s'étend ſur la bonne coûtume qu'ont les Janſeniſtes de loüer tous leurs

(3) V. *le Dict. Hiſt. & Critique* de M. Bayle, Art. *Auſquicus.*

(4) Paris. *Cramoiſy* MDCXLIX in 8.

leurs Auteurs & de décrier tous ceux du parti contraire. (5) *Sane plerique omnes factionis istius, venalem ut stylum ita & præconium habent... scribunt quodcunque jussi sunt, magnis auctorati præmiis laudant eorum à quibus conducti sunt fautores & amicos, & ab iis aversos, canum instar allatrant: nec à Principibus & Præsulibus viris dentes suos continent, ne ab Romanis Pontificibus ipsis, quorum authoritatem & decreta rabidis ac sacrilegis morsibus lacerare non dubitant; quo æquiore istud animo perpeti ac minus convenit obscurioris sortis homines quamlibet probos, & eorum contumeliis indignos. Ita enim mos istorum habet: Displicet alicui gnavo ac solerti vero mos istorum, statim famosis libellis illius nomen traducitur; nemo istoc obtusior, nemo imperitus æqué; nemo reconditioris doctrinæ, & imprimis Augustinianæ magis expers. Idem si ab illorum emissariis & illecebris inescatus hamum vorat, & ad eorum partes transfugit, repentè ingenii & judicii primas obtinet, & divinarum rerum ac Augustini dogmatum interiori notitia omnibus antecellit. Hos ludos, hanc histrioniam exercent qui quæstum ex illa secta instituerunt facere: id quod Domino Abbati non malitioso ab mercenariis istis eveniisse suspicor. Nondum enim iis assentior, quos tibi narrare scribis, non alium præfationis autorem fuisse quvm qui fuit epistolæ; ejusq. rei conjecturam de styli similitudine facere. Ego verò ea de re usquedum certius constiterit, malo ab alio quopiam scriptam esse præfationem credere: quem quidem caveat Dominus Abbas ne inter amicos ac benevolos nume-*

(5) *Epist. ad Aminum.* Elle sert de Préface à la Dissertation du P. Petau.

meret: neminem habet inimiciorem, pejuſq. de ſe meritum, excepto ſe; vel hoc ipſo quod compilaſſe clanculum ait Abbatis ejusdem ſcrinia, ac eo abſente ac neſciente in lucem protuliſſe illius epiſtolam, quo facto publicum ad comtemptum doctorum & ludibrium tam illuſtre nomen objecit.

Je ferai deux reflexions ſur ce paſſage du P. Petau. L'une eſt que le tour de ſoupleſſe dont il accuſe M. l'Abbé de Bourzeys a plus d'un exemple, & qu'il y a eu des gens de lettres qui pouſſant encore plus loin l'amour propre ont mieux aimé ecrire contre leurs propres ouvrages que de les voir tomber dans l'oubli. On a toujours ſoupçonné M. Faydit d'avoir fait lui-même la Critique de ſon Sermon de S. Amable pour avoir la ſatisfaction d'en debiter deux fois les plus beaux endroits, M. de Grimareſt paſſe pour l'Auteur de la Critique de ſa Vie de Moliere. Le P. Bouhours l'eſt ſurement de quelques pétites lettres qui ſont comme une eſpece de cenſure de ſa maniere de bien penſer: Enfin ceux qui connoiſſent le terrain ne balancent pas à attribuer à l'Abbé Richard la refutation de la vie du P. Joſeph. Pour rapporter des exemples plus recens qu'on liſe les *Anti-Paradoxes Litteraires*, qu'on en peſe le debut, & l'on s'appercevra bientôt que l'Auteur de cette Brochure n'eſt pas ſi mal qu'il le voudroit faire croire avec celui des *Paradoxes*.

Je ne parle point ici de ceux qui compoſent eux-mêmes avec ſoin les Epitres liminaires des livres qu'on leur dedie. Ce que j'ai à dire là-deſſus pourra ſe trouvera plus commodement dans l'Article de M. de Clermont Tonerre, Evê-

Evêque & Comte de Noyon (6) Une autre eſpece de gens qui s'encenſent ſans pudeur, ce ſont ceux qui batiſſent un extrait avantageux de leurs ouvrages, & qui les envoïent tout faits aux Journaliſtes, ou au libraire d'un Journal. Je me ſouviens d'en avoir ſouvent reçû de pareils pendant que je travaillois à la Bibliotheque Françoiſe, (7) & j'ai eſſuïé bien des injures pour avoir eu l'impoliteſſe de les refuſer. Voilà une partie des détours que prennent pour acquerir quelque legere reputation ceux que leur peu de merite retiendroit eternellement dans l'obſcurité ſans ce manege honteux. Ces traits inſtruiſent en même tems du peu de confiance que l'on doit avoir aux loüanges qui ſe diſtribuent entre Auteurs vivans. Souvent le Panegyriſte & le Heros ſont une ſeule & même perſonne.

Autre reflexion qui nait du paſſage du P. Petau. Il y a de la prudence à ſe defier des jugemens portez par un Ecrivain en faveur d'un homme de ſon parti. Le reproche que le P. Petau fait ici aux Janſeniſtes leur convient aſſez, & lorſqu'il me tombe quelques uns de leurs livres entre les mains, je ſuis faché d'y trouver tant de partialité. Selon eux, tout ce que les Jeſuites publient eſt de-

(6) Rem. (F).

(7) Je me ſers de cette occaſion pour avertir qu'il n'y a de moi que les trois premiers Volumes ou les ſix premieres parties de la Bibliotheque. Je n'ai eu aucune part ni directement ni indirectement à ceux qui ont ſuivi. M. B. Libr. établi à A... a travaillé aux quatre parties qui font les Tom. 4. & 5. Les Volumes ſuivans ſont de la façon de divers Auteurs & M.B. a fait auſſi la plus grande partie du XIII.

(8)

deteſtable, & il n'y a pas juſqu'à Suarez & au P. Sirmond qu'ils n'aïent traité avec des manieres inſultantes. Grotius, qui eſtimoit d'ailleurs le *Petrus Aurelius* de M. de S. Cyran dit en parlant des preventions de cet Abbé (8) *Nam quorſum tantus Suarezii contemptus, hominis, ſi quid rectè judico, in Philoſophia cui hoc tempore connexa eſt Theologia Scholaſtica, tantæ ſubtilitatis, ut vix quemquam parem habeat.* Le P. de la Baune ne s'eſt pas plaint avec moins d'amertume de la hauteur que M. l'Abbé de S. Cyran avoit affectée en parlant du P. Sirmond, dont l'erudition & la modeſtie demandoient un peu plus d'egards (9) Mais ce qui éoit être plus ſenſible aux Janſeniſtes que le zele de parti n'aveugle pas, c'eſt (10) que certains d'entr'eux ont refuſé de reconnoittre le merite de quelques uns de leurs adverſaires dans le tems qu'ils prodiguoient leurs eloges à de miſerables brochures. La prevention eſt allée ſi loin qu'ils ont voulu perſuader que les Enluminures étoient un Chef d'œuvre. (11) Il me fache de voir ce qui ſuit dans les Nottes de Wendrocki „ cet Almanach aïant été repan-
„ du dans le menu peuple faiſoit grand bruit
„ parmi les harangeres & les revendeuſes,
„ lorſque peu de tems après parut un ecrit im-

(8) *Epiſt. CXLVI ad Gallos.* p. 404.

(9) V. *Præf. Operum Sirmundi*, Ex Edit. *Typog. Regia.*

(10) Je n'ai aucune intention en me ſervant de ce mot, ou de celui de Moliniſte de dire une injure. C'eſt pour epargner les periphraſes.

(11) V. en l'Hiſtoire dans les *Notes de Wendrock*, c'eſt-à-dire de M. Nicole *ſur la III. Lettre provinciale.*

„ imprimé qui contient environ mille vers, „ & qui peignoit ce bel Almanach de cou„ leurs bien plus nobles & bien plus agrea„ bles. Il avoit pour titre *les Enluminures „ du fameux Almanach des Peres Jeſuites.* On „ n'avoit encore rien vû en France de ſi „ bien fait en ce genre, ni qui depeignît les „ Jeſuites d'une maniere plus juſte & plus na„ turelle, de ſorte qu'après avoir bien raillé „ les autres, ils le furent à leur tour; & la „ ſcene étant changée, on vit tout d'un coup „ ceux que leur orgueil rendoit inſupporta„ bles, n'ôſer preſque plus ſe montrer: car ce „ livre étoit entre les mains de tout le mon„ de, depuis le plus petit juſqu'au plus „ grand, étant fait d'une maniere qui divertiſ„ ſoit les ſimples & contentoit les plus de„ licats.

„ Auſſi, continuë le faux Wendrock, car je rapporte le paſſage tout au long, afin qu'on voïe mieux avec quelle affectation il vante „ ces Enluminures, „ auſſi ne doit on pas „ le regarder ſimplement comme une de ces „ Satyres plaiſantes, mais inutiles: car joi„ gnant la ſcience & la ſolidité à la beauté „ & à l'agrement des vers, il attaque par „ d'heureuſes ſaillies les corruptions des ca„ ſuiſtes. Il ſoutient fortement l'authorité de S. „ Auguſtin, & il explique même avec une „ clarté admirable les myſteres & la force de „ la grace. C'eſt pourquoi, il n'y a point de „ livre qui merite plus d'être lû, non ſeule„ ment de ceux qui parmi nous aiment la „ Poë-

(12) Je traiterai de la maniere d'écrire de mm. de Port Royal dans l'Article de M. le Maitre.

„ Poëſie Françoiſe; mais, pour parler avec S. „ Auguſtin, de ceux mêmes qui cherchent „ des choſes ſolides & non des mots vuides „ & qui ne conduiſent à rien; & c'eſt princi- „ palement ce qui m'a porté à le leur faire „ connoittre." Il n'y a perſonne ſur qui cet enthouſiaſme de M. Nicole ne faſſe impreſſion, & qui ne ſe croïe obligé à eſtimer infiniment ces Enluminures ſur la foi d'un juge très éclairé, mais qui, ſans les engagemens de parti, n'eut gueres vû dans ce petit ouvrage que quelques fades plaiſanteries & beaucoup de mauvais vers.

Il faut dire que c'eſt encore pis du côté des Moliniſtes: je dis encore pis, car les autres y vont bonnement & ſuivent leurs prejugez; au lieu que ceux-cy décrieront de ſens froid l'ouvrage qu'ils eſtimeront, le plus, dés qu'il leur ſera contraire, ou qu'il viendra d'un auteur ſuſpect. N'ont-ils pas bien eu la hardieſſe d'affecter du mepris pour les Lettres Provinciales? & le P. Bouhours n'étoit-il pas deputé pour perſuader au public que MM. de Port-Royal n'entendoient pas notre langue (12) Enfin a t-il paru un bon livre du P.R. qu'ils n'aïent fait tous leurs efforts pour le decrier? mais je ſens que je m'engage peu à peu dans une matiere trop delicate: (13) ainſi ſans l'avoir même effleurée, je reviens bruſquement à M. l'Abbé de Bourzeys.

La lettre d'un Abbé à un Evêque a trouvé plus d'un cenſeur. J'ai déjà parlé du P. Patau; j'y joins Nicolas d'Olebeau Chanoine de Lan-

(13) *Et incedis per ignes ſuppoſitos cineri doloſo.*

Langres, qui deux ans après (14) y oppoſa un gros in 8. de 700. pages, lequel eſt dedié au Cardinal de Richelieu, & ſuivi d'un abregé de la Diſſertation latine du P. Petau. Voici une nouvelle preuve que l'on eſt ſouvent la dupe des grands noms. Aucun hiſtorien du Janſeniſme, je dis de l'un & de l'autre parti, n'a fait mention de Nicolas d'Olebeau & il n'y en a pas un ſeul qui nait indiqué la Diſſertation latine du Jeſuite. J'oſe cependant aſſurer qu'il n'y a pas de comparaiſon à faire entre ces deux Ecrivains par rapport à la methode qu'ils ont ſuivie en refutant M. l'Abbé de Bourzeys. Tout eſt confus dans la Diſſertation du P. Petau, & outre le peu d'ordre qui y regne, on y cherche inutilement cette erudition ſolide que l'on admire dans la plûpart de ſes autres livres ; au lieu que les obſervations du Chanoine vont au fait, & ſont diſpoſées d'une maniere qui ſert beaucoup à les faire retenir.

Ce fut pour expliquer un paſſage particulier du Concile de Trente que M. de Bourzeys écrivit au mois d'Aoûſt de la même année MDCLIX. *ſa lettre d'un Abbé à un Abbé*, que l'on croit être M. de la Lane (15) On en peut voir l'analyſe dans *l'hiſt. du Janſeniſme* Tom. I. p. 325. & ſuiv. Je me ſuis impoſé la loi à l'égard de ces matieres de rapporter ſimplement

(14) En MDCLI.

(15) Le même qui fut deputé à Rome pour parer la condamnation des V. Propoſitions. V. le *Journal de S. Amour*. Il a fait pluſieurs ouvrages ſur ces matieres. V. la *Table des Auteurs Eccleſiaſtiques* de M. du Pin Tom. II. p. 2322. ſi l'on n'aime mieux conſulter *la Bibliot. des Ecrivains Janſeniſtes* du P. de Colonia, dont on ne ſçauroit

nop

ment les faits hiſtoriques, ſans entrer jamais dans les dogmes & encore les ſupprimerois-je volontiers, ſi mon ſilence pouvoit les faire oublier : *ſi tam in noſtra poteſtate eſſet obliviſci quam tacere*, (16) comme le diſoit autrefois un Hiſtorien celebre.

M. l'Abbé de Bourzeys ne tarda gueres à repondre au P. Petau, puiſque dés la fin du mois de Septembre de la même année, il avoit mis à la tête de *ſa lettre d'un Abbé à un Préſident* (17) une préface, qui contient une refutation aſſez ample de cette Diſſertation. Je ne dirai que deux mots de cette troiſiéme lettre : l'Auteur y a pour but d'examiner comment on doit entendre le Concile de Trente & S. Auguſtin, lorſqu'ils diſent que Dieu ne delaiſſe point les juſtes, s'ils n'ont delaiſſé Dieu auparavant. Le fonds de ſon ſyſteme eſt que les juſtes délaiſſent Dieu en ne le priant pas comme il faut, ce qui eſt cauſe que Dieu ne leur donne pas les graces néceſſaires pour perſeverer dans l'obſervance de ſes commandemens.

On ne ſçauroit diſconvenir qu'il n'y ait d'excellens morceaux dans ces trois lettres, à quoi il faut ajoûter qu'elles ſont bien écrites en François. Ce talent étoit commun aux diſciples de S. Auguſtin, ce qui leur donnoit un grand avantage ſur leurs antagoniſtes (18) par-

trop recommander la lecture à ceux qui ſont curieux de voir juſqu'où la prévention pouſſe quelquefois un Auteur.

(16) *Tacit.* in *Vita Agricolæ.*

(17) *M. Le Preſident Mauguin.*

(18) V. la Pref. des *Entretiens de Cleante & d'Eudoxe* par le P. Daniel.

parmi lesquels on en comptoit à peine deux ou trois qui fussent capables de composer un livre mediocre en notre langue. Comme il n'y a rien à quoi l'on ne donne un mauvais tour, les adversaires de Port-Royal ont fait un crime à ces Messieurs d'un merite qu'ils étoient eux-mêmes au desespoir de n'avoir pas, & qu'ils ont acquis le plutôt qu'il leur a été possible. Les Lettres de M. l'Abbé de Bourzeys ne manquent pas non plus d'un certain sel, qui peut en rendre la lecture agreable, aujourd'hui même que l'on ne prend presque plus de part aux sujets qui y ont donné lieu.

Il y a eu des Ecrivains de ce tems-là qui ont prétendu que ces trois lettres étoient remplies d'injures atroces & de fades railleries (19) Pour des railleries, il y en a & d'assez vives. Il est certain qu'il seroit bon de les bannir entierement des controverses de religion, ces sortes de matieres étant un peu trop respectables pour y mêler rien d'étranger. Quant aux injures, il n'est pas besoin, pour n'y avoir jamais recours, de se rappeller les maximes du Christianisme. Il suffit de sçavoir un-peu de quelle maniere on se gouverne dans la societé civile & quel mépris on conçoit pour ceux qui, soit qu'ils aient tort ou raison, les appellent à leur secours. Mais il faut prendre garde à ne pas prendre des veritez un peu fortes pour des injures. Le passage est delicat de l'un à l'autre; quelque-

(19) V. *La defense des sentimens de S. Augustin* au commencement.

(20) C'est la façon de penser de M. l'Abbé de Bourzeys

quefois même imperceptibles, & ce ſont les circonſtances de lieu & de tems qui doivent ſervir de regle. Ce principe une fois poſé, je ne crois pas que l'on puiſſe condamner M. l'Abbé de Bourzeys. La Grace de Jeſus-Chriſt, ou pour mieux dire, la Religion entiere, lui paroiſſoit attaquée par ceux mêmes qui devoient en être les deffenſeurs (20) Il les voïoit ſe donner les mêmes mouvemens pour la perdre qu'ils auroient dû ſe donner pour la conſerver. Il eſt difficile à la vûë de tant d'excez de n'entrer pas dans une ſainte colere, & le zèle fournit des expreſſions un peu vives, que les intereſſez relevent comme des injures. On voit cependant que les Peres en ont ainſi uſé, lorſqu'ils ont crû la foi en peril, & certainement S. Jerome n'a pas menagé les termes en écrivant contre Jovinien.

M. l'Abbé de Bourzeys paſſa encore l'année MDCL. dans l'embaras de ces diſputes. Il fut attaqué de toutes parts, & d'abord on vit une ſeconde Diſſertation du P. Petau (21) à laquelle il oppoſa ſon *Apologie du Concile de Trente & de S. Auguſtin.* Cette replique mortifia le Jeſuite, qui malgré la reſolution qu'il avoit priſe de terminer le combat, rentra bientôt en lice & enfanta l'ouvrage qui a pour titre, *Diſputatio adverſus heterodoxum.* Jamais le P. Petau n'a marqué tant de mauvaiſe humeur, & cette piéce ne le

zeys que j'expoſe ici.

(21) *De Auguſtini Doctrina & Tridentina Synodo Diſſertatio poſterior.* Pariſiis MDCL. in 8.

le cede point à ce qu'il a écrit de plus emporté contre le docte Saumaiſe. M. de Bourzeys donna en cette rencontre un exemple de moderation qu'il ſeroit à ſouhaiter que les Auteurs polemiques priſſent pour modele. Il negligea les perſonalités qui le concernoient, & ſe contenta de pouſſer le P. Petau ſur les points de doctrine dont il s'agiſſoit entr'eux. Alors parut l'ouvrage intitulé, *contre l'Adverſaire du Concile de Trente & de S. Auguſtin.* Dialogue I. Je ne dis point qu'il y répondit par occaſion à M. Morel. Le public ne prend pas aſſez d'interêt aux déclamations pueriles de ce Docteur. Il vaut mieux remarquer que M. l'Abbé de Bourzeys ne decouvre pas mal le foible des Dogmes Theologiques du P. Petau, Ouvrage rempli d'une erudition extraordinaire, & qui l'eût été peut-être de ſentimens plus conformes à la tradition, ſi l'Auteur avoit été parfaitement libre.

Je paſſerai legerement ſur deux autres adverſaires de M. l'Abbé de Bourzeys. L'un étoit de ces Auteurs (22) „ que l'on ne „ craignoit ni eſtimoit, & comme ce qui „ venoit de luy portoit avec ſoi le caractere „ de reprobation, je ne ſcai point qu'on y ait „ fait aucune reponſe, dit l'Hiſtorien du Janſeniſme. (23) Le P. Bagot, l'autre Antagoniſte qui ſe mit ſur les rangs, écrivit particulierement contre ſa lettre à un Evêque. Les titres

(22) Nicolas Foreſt du Cheſne Abbé d'une Abbaye de l'Ordre de Ciſteaux. Son livre a pour titre : *Lettre d'un Theologien à un ſien amy en convaleſcence contre trois lettres d'un Janſeniſte.*

tres de ces petits Libelles ſont à peine venus juſqu'à nous.

M. l'Abbé de Bourzeys commençoit à peine à reſpirer, qu'il fut obligé d'entamer une nouvelle querelle avec D. Pierre de S. Joſeph au ſujet des *ſentimens de S. Auguſtin & de toute l'Egliſe touchant les propoſitions que la faculté de Theologie de Paris a fait examiner depuis quelque tems*; petit Livre que ce Religieux Feuillant avoit fait imprimer en MDCXLIX. M. l'Abbé de Bourzeys ſe contenta de lui oppoſer ſes *conferences de deux Theologiens Moliniſtes* que M. le Roy, Abbé de Hautefontaine envoïa avec une lettre de ſa façon aux Religieuſes de S. Thomas, leſquelles diſtribuoient les Livres de D. Pierre de S. Joſeph. Ce bon moine ne ſe rendit pas pour cela, & il entreprit d'examiner ces conferences. Il n'a publié que la premiere partie de cet examen; la maniere dont elle avoit été reçuë, ne lui donnant pas envie de hazarder la ſeconde.

Je ne ſçais ſi tous ces petits ouvrages ne nuiſent pas, plutôt qu'ils ne ſervent à faire une grande reputation. Heureuſement pour M. l'Abbé de Bourzeys, il a laiſſé des monumens plus propres à lui faire honneur. Telle eſt la docte & belle préface latine (*) qu'il a miſe au devant du Livre de M. le Preſident Mauguin, intitulé *Vindiciæ Prædeſtinationis & Gratiæ*. Cette preface contient un abregé de l'affaire de Gottescalque, où la verité eſt un peu

(23) Tom I. 408.

(*) *Hiſtorica & Chronologica Synopſis controverſiæ Gottescalcianæ*, 4.

peu plus clairement expoſée que dans les lettres d'Amolon (α) ou dans l'Hiſtoire du Predeſtinianiſme du P. du Cheſne (β) Cette préface eſt ſurement de M. l'Abbé de Bourzeys & l'ignore ſur quel fondement le S. Lenglet l'attribuë à M. le Preſident Mauguin (γ). Elle eſt de MDCL.

Enfin M. l'Abbé de Bourzeys mit le comble à ſa reputation par ſa critique *du ſecret du Janſeniſme decouvert*. (Δ) On ne peut developper avec plus de diſcernement, de profondeur, & de clarté la difference des ſentimens de Calvin, de S. Auguſtin, & de Molina, & les plus grands ennemis de la cauſe que cet Abbé ſoutenoit dans cet ouvrage ſont obligez d'en loüer le tour & l'érudition. Le P. des Champs y répondit en deux mots dans le diſcours dont il accompagna la deuxieme Edition de ſon ſecret du Janſeniſme.(H)

(D) QUE CHACUN SCAIT.] Ces ſuites ſont aſſez connuës, & je n'en dirai ici que ce qu'il faut pour ne pas perdre le fil des affaires dont il s'agit. Ces ſuites furent que M. le Duc de Liancourt aïant demandé à M. Arnauld ce qu'il penſoit de la conduite du Curé de S. Sulpice, le Docteur lui écrivit les deux lettres qui ont donné lieu à la cenſure de Sorbonne; & ce qui fera éternellement benir cette ſcrupuleuſe delicateſſe, elles produiſirent les Lettres provinciales que M. des Preaux

(α) Données par le P. Sirmond en MDCXLVII.
(β) Publiée en MDCCXXIV. ou XXV. in 4.
(γ) Dans ſon *Catalogue des Hiſtoriens*. p. 44. Edit. de Leipſig.
(Δ) Du P. des Champs. La reponſe de M. de Bourzeys eſt de MDCLI. in 4.

Preaux vantoit aux Jeſuites mêmes comme le plus parfait ouvrage de proſe que nous aïons en notre langue (g)

(E) DE LA MANIERE QU'ILS ONT CRÜE.] M. l'Abbé de Bourzeys fut le premier à ſigner le formulaire en MDCLXI. Il fit plus, il donna une retractation de tout ce qu'il avoit penſé juſqu'alors. Elle eſt dattée du IV. de Novembre & concuë en termes auſſi precis que les acceptans le pouvoient deſirer. On a attribué cette demarche à divers motifs. Le pere putatif de l'Hiſtoire des V. Propoſitions croit que l'amour ſeul de la verité le lui arracha, & c'eſt auſſi le ſentiment de l'Auteur de *l'Eſprit des nouveaux diſciples de S. Auguſtin.* Au contraire, le P. Queſnel ne balance pas à dire que M. l'Abbé de Bourzeys n'a jamais changé de ſentimens, „ mais, ajoute-t-il, „ (h) c'eſt un triſte exemple du danger qu'il „ y a pour ceux qui aiment la verité d'aimer „ en même tems la faveur du monde, & de „ pretendre allier la fermeté néceſſaire pour „ ſoutenir la verité & pour deffendre l'inno- „ cente & la juſtice, avec les douceurs & „ les eſperances de la Cour. Ce pauvre Abbé „ y étoit fort attaché. Conſideré du Cardi- „ nal Mazarin & par rapport à lui (i) des „ Prelats de ſa dépendance; c'eſt à dire, de „ ceux qui menoient toute l'intrigue, il ne „ put ſe deffendre d'entrer dans leurs inclinations

(H) En MDCLIII.

(g) Tom. II. de ſes *Oeuvres* p. 306.

(h) *Demonſt. de deux. fauſſetes Capitales de l'Hiſtoire des V. Propoſitions*, p. 60. 61.

(i) NB. Le Cardinal Mazarin étoit mort quand M. de Bourzeys donna ſa retractation.

„ tions & de ceder à leurs inſtances, pour „ ſouſcrire au formulaire du clergé. Les rai- „ ſons d'obeiſſance, d'humilité, de reſpect „ pour la puiſſance Eccleſiaſtique ne man- „ quent jamais pour authoriſer une ſemblable „ demarche quand on y eſt reſolu. Il la fit „ donc ; mais on ne ſçauroit marquer un „ ſeul mot dans l'Acte de ſoumiſſion qu'il „ donna, d'où l'on puiſſe inferer qu'elle tom- „ be ſur la queſtion de Droit. Que ſi en „ ſouſcrivant au formulaire de foy, il ajoute; „ *Ce que je puis avoir écrit de contraire ou de* „ *peu conforme aux Conſtitutions Apoſtoliques* „ *marquées dans la même Confeſſion de foi . . . . .* „ *je le revoque & le retracte*, il eſt evident „ qu'il évite de dire, *contraire ou peu confor-* „ *me à la profeſſion de foy*, mais il dit, *contraire* „ *ou peu conforme aux Conſtitutions Apoſtoliques:* „ ce qui deſigne uniquement la queſtion de „ fait, & la preuve en ſuit auſſitôt dans ces „ paroles; *par l'inviolable & ſouverain reſpect* „ *que j'ai & que j'aurai, s'il plaît à Dieu, tou-* „ *te ma vie pour les deciſions de N. S. P.* Car „ on ne retracte point des erreurs contre la „ foi, ſimplement par reſpect pour les deci- „ ſions du Pape, mais parce qu'elles ſont con- „ traires à la parole de Dieu, & à ſa ſouve- „ raine & inviolable authorité. De plus ne „ marquant que la deciſion du Pape, il fait „ bien voir que ce qu'il retractoit, ne com- „ battoit que ce que le Pape avoit décidé, & „ qui ne pouvoit paſſer pour une deciſion de „ l'Egliſe en matiere de foy. Tout ce qu'on peut

(K) V. La *Demonſt.* p. 23, & *l'Ecrit de M. Nicole ſur les ſouſ-*

„ peut donc tirer de cette retractation eſt que
„ cet Abbé ſe flattant vainement, comme
„ pluſieurs autres, que la ſouſcription du for-
„ mulaire n'étoit point un temoignage de la
„ creance interieure du fait, qu'independam-
„ ment de toute explication & de tout éclair-
„ ciſſement, la ſouſcription ne tombe que
„ ſur les déciſions de la foy, & que le fait
„ non revelé en eſt naturellement & par lui-
„ même excepté; il crut pouvoir, ſans bleſſer
„ ſa conſcience, accorder aux Eveques cette
„ ſorte de ſoumiſſion qu'ils deſiroient de lui.

On peut reduire ce long paſſage à deux faits importans; l'un que M. l'Abbé de Bourzeys n'a point varié quant au fonds de la doctrine, & l'autre qu'il n'a même fait la demarche de ſigner le formulaire que par trop de complaiſance pour le Cardinal Mazarin. Le premier point eſt aiſé à prouver dés que l'on aura obſervé que M. l'Abbé de Bourzeys n'a jamais ſoûtenu rien qui fût conforme aux propoſitions condamnées; & c'eſt de quoi l'on peut ſe convaincre par la lecture de ſes ouvrages, ou, ſi l'on veut eviter cette diſcuſſion, en examinant les livres citez à la marge (K) A l'égard des vûës que cet Abbé a pû avoir en ſignant le Formulaire, il ſemble que le P. Queſnel auroit dû lui en attribuer de plus pures & ne pas prononcer ſi legerement, qu'il n'avoit penſé dans le cours de cette affaire qu'à faire ſa cour au premier Miniſtre. Les lettres Ms. de Chapelain me fourniſſent un paſſage où M. de Bourzeys ne joüe pas le rôle d'un courtiſan. „ J'ai fait, dit-il,

(λ)

ſuffrages des Conſulteurs.

„ (λ) l'office que M. Graindorge (μ) a ſou-
„ haitté auprès de M. de Bourzeys, lequel
„ m'a bien promis de ne pas laiſſer perdre
„ l'opportunité de lui rendre témoignage au-
„ près du tout puiſſant. Mais cette oppor-
„ tunité ſera mal aiſée à trouver à cauſe de
„ l'éloignement de la Cour & du peu d'affaire
„ que ce bon Abbé a en ce pays de turbu-
„ lence." L'idée que nous donne ici M. Chapelain du deſintéreſſement de M. l'Abbé de Bourzeys, & de ſon peu d'empreſſement à profiter de l'accez qu'il avoit auprès du tout puiſſant, détruiſent certainement les ſoupçons que le P. Queſnel a affecté de de jetter ſur un action, qui, quand elle auroit quelque marque de foibleſſe, peut être partie d'un très bon motif : mais l'on reconnoit à cette façon de raiſonner un écrivain qui ne veut convenir de rien qui aille à affoiblir ſon parti. Le P. Gerbéron plus equitable dit „ (ν) qu'on doit plûtôt croire que ce
„ fut une trop grande tendreſſe de con-
„ ſcience & une ſoumiſſion trop aveugle à
„ ce qui emanoit du S. Siege qui le déterми-
„ na à ſigner." Après tout, M. l'Abbé de Bourzeys ne fit que revenir à ſes premiers ſentimens; car d'Olebeau dit préciſement qu'il avoit été Moliniſte dans ſa jeuneſſe & qu'il ne s'étoit attâché à Port-Royal que par interêt. Bien des raiſons peuvent rendre cette anecdote vrayſemblable. 1. M. l'Abbé de Bourzeys étoit neveu du P. Arnoul qui avoit pris

(λ) *Lett. du* XXV. *May* MDCLXV.
(μ) Sçavant mathematicien V. ſon Eloge dans le Commentarius de vita propriæ Hueti.

pris ſoin de ſon éducation. 2. Il avoit étudié la Theologie & avoit pris ſes premiers principes à Rome, ſous le P. de Lugo. 3. C'eût été faire mal ſa cour au Cardinal de Richelieu que de témoigner de l'attachement aux gens de Port-Royal, dont M. de S. Cyran étoit regardé comme le maître. 4. Dés qu'il fût chez le Duc de Liancourt qui leur étoit tout tout livré, il fallut bien changer de ſyſteme; ſuppoſé, comme il y a toute apparence, qu'il eût ſuivi dans ſes premieres années la Theologie Moliniene.

(F) QUE LA COUR LUI AVOIT CONFIE'ES.] Il eſt certain que M. de Bourzeys étoit dans une ſi grande conſideration à la Cour, qu'il y avoit peu d'hommes que les Miniſtres conſultaſſent plus volontiers. Outre les preuves publiques que l'on en verra dans le cours de cette note, je n'en oublierai point une que me fournit une lettre ms. de Chapelain (ξ) il nous apprend qu'on les aſſocia M. de Bourzeys & lui pour revoir le livre de Camillo Lilli ſur *l'origine des Roys de France*. Cet ouvrage fut effectivement examiné en pluſieurs conferences & je mettrai par occaſion le jugement qu'en porta M. Chapelain. (o) Si Lilli, dit-il, ſuit „ exactement ce projet, ſans s'écarter en „ l'exécutant, de ſa route principale; s'il rend „ ſon ſtyle le plus Latin & le plus elegant „ qu'il lui ſera poſſible, s'il tient ſes perio„ des d'une juſte meſure, ſans les embaraſ„ ſer

(n) *Ubi ſup.* p. 408.
(ξ) *A M. Colbert du* XXV. *de Juillet* MDCLXIV.
(o) *Lett. à M. de Lyonne du* XII. *de Juillet* MDCLXV.

„ ſer de parentheſes ; s'il évite ſoigneuſe-
„ ment les redites, & s'il retranche tout ce
„ qui ne ſert pas de preuves à ſa matiere ;
„ enfin s'il ne les confond point & s'il diſ-
„ tingue bien les eſſentielles & les principa-
„ les de celles qui ne ſont que confirmati-
„ ves & auxiliaires, qu'il donne une bonne
„ liaiſon aux genealogies ſans trop donner
„ à ſon propre ſens, je ſuis obligé de vous
„ dire que ſon ouvrage aura ſon prix, &
„ qu'il pourra contribuer à la gloire du Roy
„ & à l'honneur de la France.

Revenons à M. de Bourzeys. La commiſſion qu'on lui donna de travailler à éclaircir les Droits de la Reyne ſur le Brabant eſt ſans doute la plus glorieuſe commiſſion dont un Homme de Lettres pût être chargé. Je ne ſçais point les raiſons qui ont empêché la publication de cet Ouvrage. Mais enfin, ce Traité, qui fait un in folio, eſt reſté manuſcrit entre les mains de MM. des Miſſions étrangeres. Le P. le Long l'avoit lû apparemment, puiſqu'il decide que „ l'Au-
„ teur étoit auſſi grand Jurisconſulte que bon Theologien. (ρ) Ce Pere parle plus haut d'une réponſe de M. de Bourzeys au *Bouclier d'Etat* du Baron de Liſola (σ) que la paix

(ρ) *Ubi ſup.* N. 12003.

(σ) V. ſon article dans Bayle, & ajoutez y ce que dit M. l'Abbé d'Olivet. p. 348. de ſon Hiſt. Ed. d'Holl. dans les *Remarques ſur l'Hiſt. de l'Academie par M. Peliſſon.* On voit qu'il s'intereſſe à la mémoire de M. de Liſola qu'il revendique à ſa patrie. Suſanne Recy mere du Baron de Liſola étoit dit-il, ſœur de l'arriere-grand pere maternel de ma mere.

(τ) V. M. l'Abbé d'Olivet *ubi ſup.* p. 322. *perſonne*, dit-il, *n'a plus de goût que ce Magiſtrat, ni n'eſt plus capable de mettre quelques uns de ces MSS. au jour.*

(υ) Je trouve dans un livre que je ne me reſous pas ſans

paix fit ſupprimer. Ce fut par ordre de M. Colbert qu'il travailla à ces deux ouvrages, car ce Miniſtre avoit herité de l'eſtime que le Cardinal Mazarin avoit pour lui. Il le mit de la petite Academie qui s'aſſembloit dans la Bibliotheque du Roy, & l'examen que l'on y faiſoit des paſſages les plus difficiles de l'Ecriture ſainte donna lieu à M. de Bourzeys de compoſer pluſieurs diſcours dont il ſeroit à ſouhaiter que (τ) M. de Fautriere, Conſeiller au Parlement de Paris voulut bien faire part au public. Il les a eu de M. Olier de Beſſat maitre des Comptes & neveu de M. de Bourzeys. (υ)

Enfin la commiſſion que l'on donna en MDCLXV. à M. l'Abbé de Bourzeys montre aſſez combien la Cour avoit de confiance en ſes lumieres. Elle l'envoïa en Portugal travailler à la converſion du Marechal de Schomberg ſur qui le Roy Louis XIV. avoit alors de grands deſſeins. Morery dit que l'on a des preuves en main qu'il reuſſit dans ſon Apoſtolat, & que ce Seigneur ſeroit rentré dans la Communion Romaine ſans des conſiderations de bienſeance, qui ne l'emportent que trop ordinairement ſur la conviction la plus

ſans peine à citer deux ou trois phraſes que je tranſcris ici: „ Le Commentaire d'Iſaac Tzetzes n'a pas peu contri-„ bué à me faire entendre Lycophron, auſſi bien que la „ gloſe interlineaire & les notes grecques que feu M. „ Nicole de P. R. a écrites de ſa main ſur le Texte Grec „ de cet obſcur & ſçavant Poëte. C'eſt un très excel-„ lent Ms. que M. de Beſſat digne neveu du célebre „ Abbé de Bourzeys & l'heritier de ſes vertus & de ſon „ amour pour les lettres m'a fait l'honneur de me com-„ muniquer avec ſa generoſité ordinaire qui eſt toute of-„ ficieuſe. *Faydit* p. 9. de la *Telemacomanie*.

plus claire. Je ne contredirai point Morery, ou plutôt M. de Beſſat, Auteur de la vie ſur laquelle les continuateurs du Morery ont dreſſé l'article de M. de Bourzeys. Je me contenterai de ſouhaiter que l'on produiſe ces preuves, car juſques-là je crains bien que ce fait ne trouve beaucoup d'incredules. En effet, il eſt bien rare de reuſſir dans un voïage fait expres pour convertir un Seigneur très indolent pour l'ordinaire ſur ſon ſalut, ou opiniatrement attaché aux preventions de ſa jeuneſſe. Il eſt bien probable que ce n'étoit ici qu'un marché à conclure, & que M. l'Abbé de Bourzeys ou ne pût pas le terminer, ou, ce qui peut fort bien être, qu'il le termina à la ſatisfaction des parties, mais que des changemens inevitables dans les choſes de ce monde le rompirent dans la ſuite. J'ai oui dire à un Seigneur très inſtruit de toutes les intrigues de la Cour, que la converſion du Maréchal de Schomberg n'avoit été que le pretexte du voyage de l'Abbé de Bourzeys, mais qu'il s'agiſſoit principalement de traverſer le mariage de Mademoiſelle de Bouillon avec le Prince de Portugal, à quoi il reuſſit: car M. de Turenne fatigué de tous les obſtacles qu'on apportoit à cette affaire ſe rebuta, & maria ſa niece au Duc Maximilien de Baviere. Quoiqu'il en ſoit, M. de Bourzeys s'acquit pendant ſon ſejour en Portugal l'eſtime du Prince & de la Reyne, qui lui en donnerent des marques publiques.

Les continuateurs de Morery placent ce voyage en MDCLXVI. J'en trouve la datte pré-

(o) V. *les Mel. de literature tirez des Lettres MSS. de M.*

préciſe dans une lettre de M. Chapelain. M. de Bourzeys partit le XVII. Decembre MDCLXV. Au reſte, M. Chapelain, qui étoit un peu Janſeniſte, ou qui du moins ne le contrefaiſoit pas mal, en écrivant à M. Arnauld annonça cette commiſſion comme *une eſpece de retour en faveur de ceux de la bonne cauſe*. Ce ſont ſes termes ; & il le croïoit avec d'autant plus de fondement, que l'on parloit en ce tems-là de confier l'éducation du Dauphin à M. Godeau. Or M. Godeau étoit un des arcs-boutans du parti, mais cet obſtacle rompit toutes les meſures que ſes amis avoient priſes pour que le choix tombât ſur lui (φ) A propos de precepteur de M. le Dauphin, j'apprends d'une autre lettre de Chapelain qu'il ne croïoit pas que perſonne fût plus propre pour cet emploi que M. de Bourzeys. Il le propoſa même à M. Colbert, qui lui avoit demandé ſon avis en termes qui auroient dû le faire accepter.

(G) DE DIRE UN MOT JUSQUA PRESENT.] Tels ſont un *diſcours ſur la Paix*, & *l'Horoſcope de Monſeigneur le Dauphin* l'un de MDCLX. & l'autre de MDCLXI. Ses Sermons meritent que nous nous y arrêtions un peu davantage. Ils roulent ſur divers myſteres de la Religion, & ſur pluſieurs feſtes. Les volumes qui parurent en MDCLXII. in 8. devoient être ſuivis de quatre autres. On peut admirer dans les deux que nous avons des endroits très eloquents, mais ils ſont

M. Chapelain. p. 46.

ſont, pour ainſi dire, abſorbez, ſuivant le genie du tems où il prechoit, parmi pluſieurs morceaux tres diffus. Avouons pourtant à la louange de M. l'Abbé de Bourzeys, que ces morceaux ſont plus rares dans ſes Diſcours, que dans ceux de la plûpart des Predicateurs contemporains, du P. Senault, par exemple. Ces Sermons, qu'il debitoit agreablement, lui ont fait honneur; & c'eſt par là que le loüe M. l'Abbé Gallois ſon ſucceſſeur dans l'Academie Françoiſe „ quand je ſonge, dit-il, „ que vous me faites ſucceder à un Predi„ cateur célebre, qui avoit enſemble une „ grande eloquence & une profonde erudition, „ il me ſemble &c." (χ)

Au ſurplus je me contente de renvoïer à la page 10. de la *Telemacomanie* où M. l'Abbé Faydit raconte que le viſiteur d'un Ordre religieux célebre punit très-ſeverement les filles qui ſe trouverent munies des Sermons de M. l'Abbé de Bourzeys, tandis qu'il recompenſa celles qui paſſoient leur tems à lire les contes des Fées & Telemaque.

L'Abbé de Bourzeys eut à ſoutenir quelque tems avant ſa mort une diſpute aſſez vive avec M. Charpentier. Le ſujet eſt intereſſant pour ceux qui aiment la belle Litterature. Il s'agiſſoit de ſçavoir quelle langue il étoit à propos d'emploïer dans l'inſcription de l'Arc de Triomphe que l'on dreſſoit alors à Louis XIV. Les amateurs outrés de l'Antiquité vouloient que l'on ſe ſervit de la Langue Latine, & prétendoient que ſeule elle avoit le droit de paroitre dans les monumens pu-

(χ) *Recueil des Harangues de MM. de l'Acad. Franç.*

publics. M. Charpentier ne put voir, ſans s'y oppoſer, le progrés d'une opinion auſſi injurieuſe à nôtre Langue, que peu conforme aux idées primitives, leſquelles nous enſeignent que les inſcriptions des monumens publics étant pour le Peuple, elles doivent être dans un idiome qu'il puiſſe entendre. Il entreprit donc la deffenſe de la Langue Françoiſe, & établit invinciblement à ce que je penſe, que c'étoit à elle ſeule de fournir les termes qui devoient éterniſer la mémoire de Louis XIV. l'Abbé de Bourzeys ſe rangea du parti oppoſé, & réfuta pied-à-pied le Diſcours de M. Charpentier: ſes objections ſe reduiſoient à deux chefs. L'un étoit qu'il ne faut point regarder la Langue Latine par rapport à nous, comme les Latins regardoient la Langue Grecque par rapport à eux; & l'autre que la Langue Latine ſeule peut exprimer dignement les grandes actions des Heros. A cette réfutation de ſon premier Diſcours, M. Charpentier en oppoſa un ſecond. Au reſte, cette diſpute fut aſſaiſonnée de part & d'autre de toute la politeſſe convenable, & l'on vit deux hommes de Lettres ſoutenir chacun ſon ſentiment avec force, mais ſans ſe permettre la moindre expreſſion qui marquât ou de l'aigreur contre ſon Antagoniſte, ou même trop de prevention en faveur de ſa propre cauſe. Enfin, l'Abbé de Bourzeys étant venu à mourir dans le tems que M. Charpentier faiſoit imprimer ſa réplique, celui-ci la finit par un bel éloge de l'illuſtre adverſaire qu'il venoit

Tom. I. p. 304.

noit de perdre. „ C'étoit un homme, dit-il, „ (l) d'une erudition conſommée, d'une preſence d'eſprit admirable. Quelque choſe „ qu'on lui propoſât, il étoit toûjours prépa„ ré pour y repondre. Il faiſoit par mémoire „ ce que les autres ont bien de la peine à „ faire avec des Livres; & il ſembloit qu'il „ n'eût jamais rien oublié de ce qu'il avoit „ lû. Il poſſedoit en perfection la Langue „ Sainte, la Syriaque, l'Arabique, la Grecque, „ la Latine, l'Italienne & l'Eſpagnole. Mais „ ce qui cauſoit encore plus d'étonnement „ étoit de trouver en un ſeul homme un ſu„ blime Théologien, un ſubtil philoſophe, un „ profond Jurisconſulte, un Orateur éloquent, „ un curieux Naturaliſte, un Judicieux criti„ que, un Hiſtorien univerſel, un Politique „ très informé des interêts de tous les Etats, „ des intrigues de toutes les Cours; & que des „ études ſi ſeveres & ſi occupantes ne l'euſ„ ſent point empêché d'aimer & de cultiver „ les fleurs du Parnaſſe, & d'en avoir élevé „ quelques unes de ſa propre main, qui de „ leur odeur nouvelle ont ſouvent parfumé „ les plus beaux cabinets de France. La „ grande experience du monde, la frequen„ tation des perſonnes de la premiere qua„ lité, l'amitié des Roys, des Princes, & „ des Miniſtres d'Etat lui avoient acquis une „ facilité de converſation, & une nobleſſe „ d'entretien qui ne ſuit pas toujours la doc„ trine. Et l'on avoit ſujet de s'étonner com-

ment

(l) *Deff. de la Langue Françoiſe pour l'inſcript. de l'Arc de Triomphe.* II. Diſcours p. 337-341.

(m) V. cette Liſte dans la *Suite des Mémoires de Litterature* Tom. part. p.

tera-

„ ment il pouvoit mêler tant de douceur „ avec tant d'élevation, & conſerver au mi- „ lieu de tant de ſujets d'orgueil une ſi par- „ faite modeſtie. Mais quand je me repre- „ ſente que toutes ces rares qualitez qui le „ mirent en une ſi haute eſtime, & dans un „ ſi grand crédit, quand je me repreſente, „ dis-je, que cette eſtime & ce credit mê- „ me n'étoient emploïez que pour faire plai- „ ſir à ſes amis, & que le fruit de ſon me- „ rite étoit moins pour lui que pour les au- „ tres; cela fait que je trouve peu de perſon- „ nes à qui le comparer, & que je ſuis obli- „ gé de reconnoître que c'étoit une ame „ vraïement élevée au deſſus des choſes ter- „ reſtres.

Je joindrai à ce témoignage celui de M. Coſtar & de M. Chapelain, qui tous deux nous ont donné la plus haute idée de M. de Bourzeys dans les Liſtes des Gens de Lettres qu'ils ont dreſſée l'un pour le Cardinal Mazarin, & l'autre pour M. Colbert. „ Il ne „ cede en rien, dit M. Coſtar, (m) à ces „ deux grands Theologiens (MM. Arnauld „ & Launoy) en cette ſçience, & outre ce- „ la, il eſt très ſçavant en Hebreu, & en Grec, „ dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, & dans les „ Controverſes." M. Chapelain n'en fait pas un portrait moins beau. „ C'eſt dit-il, (n) „ un bel eſprit qui écriroit bien en l'une & „ en l'autre langue; mais il eſt tellement ren- „ fermé dans la Théologie, & ſe retire de tout,

(n) V. cette Liſte dans les *Mélanges de Litterature tirez des Lettres MSS. de M. Chapelain* page. 228.

„ tout, qu'il ne peut être regardé pour les „ Ouvrages d'autres matieres. S'il s'y portoit neantmoins, il en rendroit bon compte, car il a une grande vivacité, beaucoup „ d'ordre dans le raiſonnement, & une façon „ de s'exprimer très vigoureuſe."

NOTTE VI.

Sur Marin le Roy Sieur de Gomberville.

L. IV. p. 16. IL étoit fils du Bourcſier de la Chambre des Comptes de Paris (1) & M. l'Abbé de Marolles le met dans la liſte de ſes camarades d'École qui ſont devenus célébres. (2) Nous verrons que M. de Gomberville s'eſt en effet ſignalé dans tous les genres d'écrire qu'il a ſucceſſivement embraſſez, & qu'il y a fait voir autant d'éloquence que d'érudition.

Il faut lui paſſer ſon premier ouvrage, intitulé: *Tableau de la Vieillaeſſe, oppoſé au malheur de la jeuneſſe, compoſé en quatrains.* Paris MDCXL. in 8. M. l'Abbé d'Olivet (3) obſerve que la verſification n'en vaut rien; mais qu'il ſeroit injuſte d'en demander davantage à un écolier. Il fait beaucoup plus de cas de *ſon Diſcours ſur les vices & les vertus de l'Hiſtoire* qui parut en MDCXX. in 8. ſelon le P. le Long (4) & in 4. ſuivant M. l'Abbé d'Olivet & l'Abbé Langlet. Ce dernier ajoûte

(1) *Menag.* Tom. II. p. 47.
(2) *Mem. de M. l'Abbé de Maroles* p. 20.
(3) *Addit. à l'Hiſt. de l'Acad. Françoiſe de M. Peliſſon* p. 327.

ajoûte (5) que ce livre eſt peu lû : je ne ſçais s'il n'auroit pas dû ajoûter qu'il meriteroit de l'être & que s'il ne l'eſt pas davantage, c'eſt par une fatalité attachée à beaucoup d'excellens livres, qu'on néglige mal à propos pour s'attacher à des ouvrages mal digerez & pleins de reflexions ou malignes ou triviales. Ce qu'il y a de vrai eſt que la plûpart des regles que M. de Gomberville preſcrit à ceux qui veulent écrire l'hiſtoire ſont tirées des bonnes ſources, & auſſi judicieuſes que ſes jugemens ſur les Hiſtoriens anciens & modernes ſont equitables. Mais les louanges coutent infiniment à l'Abbé Lenglet & il n'y a gueres que les Ecrivains d'un certain genre qui trouvent grace devant ſes yeux. Je ne dois pas oublier que l'on trouve à la fin de ce diſcours une bonne diſſertation ſur l'origine des François.

M. de Gomberville fit ſucceder à ces deux ouvrages quatre Romans qui ont eu beaucoup de ſuccez dans leurs tems. 1. *La Caritée, Roman contenant ſous des tems, des Provinces & des noms ſuppoſez pluſieurs rares & veritables Hiſtoires de notre tems.* Paris MDCXXI. in 8. 2. *Polexandre* dont je parlerai plus bas. 3. *La Citherée.* Paris MDCXI-MDCXII. 4. vol. in 8. *La jeune Alcidiane* Paris. MDCLI. in 8. Le Polexandre n'a pas encore perdu ſa reputation en un ſiécle où les nouvelles galantes ont pris le deſſus. La premiere Edition eſt de MDCXXXII. ſous le titre d'exil de Po-

p. m. 327.
(4) *Ubi ſup.* N. 6462.
(5) P. 6. du *Catal. des Hiſtor.* Edit. de Leipſig.

Polexandre, (6) & en MDCCXXXVII. S'il y en a deux autres editions ſelon M. l'Abbé d'Olivet (7) fort differentes de la premiere & fort differentes l'une de l'autre en 5. vol. in 8. MDCXXXVII. & MDCXLI. il y en a une qui ſurement porte au titre l'année MDCXLV. ſoit qu'il ait été renouvellé, comme il arrive aſſez frequemment aux libraires, ſoit qu'elle doive être regardée comme une cinquiéme Edition. Sorel & le P. le Long ne ſont pas d'accord ſur le merite de ce Roman. „ Nous avons le Polexandre, dit le „ premier, dont les inventions ſont hautes & „ magnifiques, dont le langage eſt fort & où „ l'on remarque par tout du ſçavoir & de l'art. „ On y trouve ceci de particulier, à quoi „ chacun ne penſe pas, que ſelon les differen- „ tes Editions, ce Roman a changé trois ou „ quatre fois de Scene & de perſonnages; que „ Polexandre, qui étoit Charles Martel Pere „ du Roy Pepin, eſt encore un Prince de la „ Cour de Charles IX. & enfin un grand „ Seigneur qui vivoit ſous Charles VII. & „ Louis XI. Il ſemble que l'auteur ait fait ceci „ pour montrer qu'il s'eſt joüé de ſon ouvrage, „ comme un ouvrier, qui d'une même cire „ fait diverſes figures l'une après l'autre. Le „ P. le Long ajoûte, ne ſemble-t-il pas plutôt „ (9) qu'il s'eſt joüé de ſes lecteurs en leur „ racontant des avantures qu'il attribuë ſuc- „ ceſſivement à differentes perſonnes, qui ont vêcu

(6) Il portoit ce titre-là dans la premiere Edition, comme on le voit par le Privilege qui eſt à la tête de la cinquieme en datte du XV. Janvier MDCXXXVII.
(7) *Ubi ſup.* p. 384. 385.

„ vêtu dans des tems ſi éloignez les uns des „ autres & dont les mœurs étoient toutes „ differentes? Il y a bien de n'apparence que le P. le Long n'a pas voulu perdre ſon tems à lire le Polexandre, car autrement il n'auroit eu garde de faire une objection ſi peu fondée. M. de Gomberville a changé les avantures de ſes perſonnages à meſure qu'il a changé les perſonnages eux mêmes.

Ce n'eſt donc point par cette raiſon que M. de Gomberville s'eſt repenti d'avoir compoſé le Polexandre: ſon regret partoit d'un motif tout different. Le ſéjour de Gomberville voiſin de Port-Royal lui ayant donné lieu vers MDCXLV. de faire connoiſſance avec les ſolitaires qui habitoient cette Abbaïe, il prit goût inſenſiblement pour les veritez du Chriſtianiſme & commença ſerieuſement à apprehender que ce long enchainement d'avantures amoureuſes & de diſcours tendres n'eût ſervi qu'à corrompre ceux de ſes lecteurs qui les auroient lû avec trop de complaiſance „ Il eût voulu, ſi cela eût été poſ„ ſible, l'avoir effacé avec ſes larmes, écri„ voit M. Arnauld à M. Perrault (10) M. de Segrais dit également, ou au moins on lui fait dire: „ Le Polexandre eſt bien écrit „ dans nôtre langue, M. de Gomberville re„ grettoit ſur la fin de ſes jours le tems „ qu'il y avoit emploïé: Cependant je ne „ crois pas que ſa lecture ait donné occa„ ſion

(8) *Bibliot. Franc.* p. 183. 184.
(9) *Ubi ſup.* N. 6640.
(10) *Lett. de M. Arnauld.* Tom. VII. p. 430.

„ ſion à faite beaucoup de mal (11) " il ne paroit pas que M. de Segrais ait dû mettre ſi tard l'Epoque des regrets de M. de Gomberville, qui moins pieux ſur la fin de ſa converſion qu'au commencement releva M. Dodart ſur le compliment que celui-ci lui faiſoit de la douleur qu'il avoit de la compoſition du Polexandre (12) Ce fait eſt d'autant plus vraiſemblable, qu'en MDCLI. ſix ans après que M. l'Abbé d'Olivet marque qu'il ſe convertit, il publia la premiere partie de ſon Roman intitulé *la jeune Alcidiane*. Au reſte j'avertirai, avant que de paſſes aux autres ouvrages de M. de Gomberville, qu'il y a mis un tres bel avertiſſement à la fin de ſon cinquieme volume, pour juſtifier quelques endroits de ſon Roman, & qu'il renferme des diſcuſſions Geographiques tres importantes, entr'autres ſur les Relations de Jambule, dont Diodore de Sicile nous a conſervé quelques fragmens à la fin du III. Livre de ſa Bibliotheque Hiſtorique.

Les ouvrages que M. de Gomberville a tirez de la pouſſiere n'ont pas moins contribué à ſa reputation que ceux qu'il a compoſez lui-même. On peut dire par exemple qu'il a ſervi utilement le public en procurant l'Edition des Memoires de M. le Duc de Nevers qui parurent à Paris en MDCLXV. en 2 volumes in folio. Ces Memoires, que M. Menckenius dit être remplis d'anecdotes intereſſantes (13) & que le P. le Long qui a

(11) *Segreſiana.* p. de l'Edit. de *Holl.*

(12) Voi. une *Lett. de M. Dodart à M. Arnauld.* du VI. d'Août MDCXCIV. *ubi ſup.* p. 618.

(13) *Sched. de Comment. Hiſt. quos Galli* Mémoires *vocant*

a copié ce jugement d'après la *Méthode pour étudier l'Hiſtoire* (14) appelle *très curieux & fort inſtructifs* (15) ont pour auteur Louis de Gonzague Duc de Nevers, Pair de France & Gouverneur de Champagne. Le fonds de ce bel Ouvrage conſiſte en negociations, remontrances, Diſcours d'Etat & Relations faites par ce Seigneur, l'un des plus ſages & des plus fins politiques d'un ſiécle qui a produit les Sullis, les Jeannins, les Villerois, les de Thou & tant d'autres hommes illuſtres dont la memoire devient plus chere à la France, à meſure qu'elle en a moins qui leur reſſemblent. Ils commencent en MDLXXIV. & finiſſent en MDXCV. M. de Gomberville y a joint toutes les piéces, qu'il a pû decouvrir où dans les depots publics, ou dans les Bibliotheques particulieres & ces additions ſervent à conſirmer ou à éclaircir ce qui pourroit paroitre douteux ou obſcur dans les Mémoires de M. le Duc de Nevers. Le IV. Journal des Sçavans de l'année MDCLXVI. a donné un extrait de ce Recueil capable d'exciter la curioſité. l'Abbé Lenglet dit pourtant qu'à peine ils ſont lus. Cependant on ne peut gueres s'imaginer que ceux qui étudient l'Hiſtoire des Regnes de Henri III. & de Henri IV. négligent volontairement les ſecours qu'ils pourroient tirer de la lecture de cet ouvrage.

M. de Gomberville a rendu le même ſervice à ſon ams le Preſident Maynard & au Com-

sant p. 23.

(14) *Ubi ſup.* p. 332.

(15) *Ubi ſup.* N. 13024.

Comte de Brienne en publiant les Poëſies Françoiſes de l'un & les Latines de l'autre. La Préface qu'il a miſe au devant de l'Edition des vers de Maynard (16) qui eſt in 4. de l'année MDCXLVI. merite ſurtout d'être lue. M. Baillet en parle comme d'une piéce d'éloquence. Il mit auſſi un petit avertiſſement à la tête des Poëſies Latines de M. le Comte de Brienne & il s'y deguiſa ſous le nom Grec de *Thalaſſius Baſilides*. Je me ſervirai de cette occaſion pour faire connoitre M. de Brienne, en une qualité ſous laquelle il n'eſt gueres connu, je veux dire comme Auteur: & je crois que ce morceau ſera d'autant plus agréablement reçû du public, qu'il eſt preſque tout tiré de ſon *Hiſtoire manuſcrite du Janſeniſme*, ouvrage qui n'eſt gueres connu que de ceux qui le poſſedent.

Louis Henri de Lomenie Comte de Brienne, (17) & Secretaire d'Etat ſe defit ou fut obligé de ſe defaire de ſa charge. D'abord le chagrin le fit penſer à ſe retirer aux Chartreux, mais ces Religieux aïant refuſé de le recevoir il entra chez MM. de l'Oratoire, parmi leſquels il ne reſta pas longtems, ſa famille aïant obtenu du Roi une lettre de cachet pour l'enfermer à S. Lazare, ſur le pied d'un homme à qui la tête avoit tourné. L'Abbé Caſſagnes ſubit peu de tema agrès le même ſort, & l'on permettoit quelqefois à ces deux Meſ-

(16) François Maynard ſur lequel V. La belle *Hiſtoire de l'Academie Françoiſe* de M. Peliſſon p. m. 147. & ſuiv. Baillet Tom. V. des *jug. des ſçavans* p. 194. & ſuiv. divers endroits des *Lettres de M. de Balzac* & *la vie de Malherbe* par Racan p. m. 71. 91. &c.

(17)

Meſſieurs de ſe voir & de lier converſation. Elle tomba bientôt ſur Port-Royal, & ils s'engagerent à écrire de concert *l'Hiſtoire ſecrete du Janſeniſme*. Cet ouvrage en étoit au III livre, lorſque la mort de l'Abbé Caſſagnes, cauſée par un evenement aſſez ſingulier interrompit ce projet. Voici cet événement. Un jour que le Comte de Brienne & l'Abbé Caſſagnes travailloient enſemble, celui-ci s'emporta un peu vivement contre Port-Royal, ce qui deplut au premier, qui quelquefois dans l'eſperance d'obtenir ſa liberté, ne parloit pas moins que de mettre en poudre le Janſeniſme, mais à qui pourtant il prenoit auſſi de tems en tems de vifs retours de tendreſſe pour un parti qu'il avoit aimé & avec lequel il avoit eu de grandes liaiſon. Choqué des declamations de l'Abbé Caſſagnes, la patience lui échapa, & après une converſation, dans laquelle l'Abbé n'eût garde de vouloir ceder, M. de Brienne lui donna un coup de pincette, qui ne le bleſſa pas, puiſqu'il toucha à peine ſa robe de chambre, mais l'Abbé frappé d'une inſulte qu'un gentilhomme ne digere pas aiſement, en conçut un noir chagrin qui le conduiſit en peu de jours au tombeau.

C'eſt à M. de Gomberville que nous ſommes redevables de la *verſion de l'Afrique de Marmol* que M. d'Ablancourt avoit laiſſée parmi ſes papiers & que ſon ami eût ſoin de publier après l'avoir

(17) Fils de M. de Brienne dont nous avons des Memoires fort curieux. Ils ont été imprimez à Amſterdam chez Bernard en MDCCXIX en 3 volumes in 8. & c'eſt ce Libraire qui m'a communiqué le fragment d'où je tire le petit detail que je donne ici.

voir examinée avec MM. Richelet, Conrart, de Fremont, Patru, Samſon & Chapelain. Le public ſent tous les jours quelle obligation il a à ceux qui ont empêché la perte d'un ouvrage auſſi important.

On n'a point fait de recueils des vers de M de Gombeville & ceux qu'il a faits ſont épars en diverſes collections. L'Auteur qui a formé le *Recueil des Epigrammatiſtes François* a jugé favorablement de celles qu'il avoit vûës, „ c'étoit, dit-il, (18) non ſeulement un excellent Poëte, mais encore un „ véritable Chrétien : car on ne remarque „ point qu'il ait profané ſa muſe par des manieres trop libres, & même les Poëſies „ Chrétiennes que nous avons de lui paſſent „ pour être meilleures que ſes autres ouvrages ce qui n'eſt pas ordinaire aux Poëtes, „ qui ne conſacrent à Dieu que le tems „ de leur vielleſſe, c'eſt-à-dire, un „ âge dans lequel il n'ont plus cette force & „ cette vigueur néceſſaires pour bien reuſſir „ dans la Poëſie. Quoiqu'il n'ait pas retouché „ tous ſes ouvrages, on ne laiſſe pas d'y remarquer toutes les graces de la Poëſie & de la langue Françoiſe. Le ſonnet ſur la ſolitude & ceux qu'il fit ſur les Portraits de MM. de Port-Royal, avec qui il fut toujours fort lié (19) & en faveur deſquels M. Racine reprochoit à ces ſolitaires qu'ils ſouffroient les Romans & les Romanciers (20) l'emportent ſur toutes

(18) Tom. I. p. 154.
(19) Depuis qu'il les eût connus.
(20) *Lett. à M. Nicole* Tom. II. *des Oeuvres de M. des-Preaux.* (21) *Ubi ſup.* p. 155.

toutes les autres piéces ſuivant l'Auteur que j'ai cité. Il donne un moment après la préference (21) au Sonnet du S. Sacrement ſur-tout ce qui a paru de plus beau en ce genre. „ C'eſt le plus regulier dit-il, & le „ plus parfait que nous aïons en François, il „ ne s'agit point ici de la contradiction qui „ eſt entre les Egliſes Chrétiennes ſur la pre„ ſence réelle ; il faut entrer dans le Syſtê„ me du Poëte, fût il Mahometan, & l'exa„ miner ſelon les regles de la beauté Poëtique. „ En ce cas ce Sonnet l'emporte ſur tous ceux „ qu'on lui voudra comparer. C'eſt auſſi en en jugeant ſur ces regles que j'avoüerai qu'il eſt excellent, quoiqu'il fût peut-être à ſouhaitter qu'un certain nombre d'expreſſions & de tours proſaïques en fuſſent retranchez. De plus cette loüange excluſive me paroit trop forte, & il me ſemble qu'il y a des ſonnets auxquels ce ne ſera lui faire aucun tort que de le mettre en comparaiſon. Pour moi je crois que les fameux ſonnets de Job & d'Vranie, celui de la belle matineuſe & quelques autres dont parle M. Broſſette (22) pouroient être à coté du ſonnet dont il s'agit, ſans que M. de Gomberville eut droit de ſe plaindre qu'on ne lui rend pas juſtice.

J'oublios preſque de dire que M. de *Gomberville* a expliqué par des diſcours moraux les Portraits dont *Otho Venius* a compoſé ſon Tableau de la vie humaine (23). Ce que tout le

(22) *Comm. ſur M. des Preaux* Tom. I. p. 309.

(23) Sous ce Titre : *la Doctrine des Mœurs, tirée de la Philoſophie des Stoïques, repreſentée en cent Tableaux & expliquée en cent Diſcours*, Paris. MDCXLVI. in fol.

le monde ſçait & qu'il eſt preſque inutile de repeter eſt que M. de *Gomberville* fut un des premiers Academiciens de l'Academie Françoiſe, & que cette Compagnie s'aſſembla chez lui pendant quelque tems. Le diſcours qu'il y prononça le 5. de Mai MDCXLIV & dont le ſujet étoit, *que lorsqu'un Siécle a produit un Heros, il c'eſt trouvé des perſonnes capables de le loüer* peut fournir des reflexions ſingulieres & profondes. Son antipatie pour le *Car* eſt connuë ; il ſe vantoit de n'avoir jamais emploïé ce mot dans les cinq volumes de *Polexandre*, M. *Peliſſon* dit néantmoins qu'il s'y trouve juſqu'à trois fois. Cette averſion particuliere fit conclure auſſitôt aux ignorans que l'on vouloit bannir ce mot de la Langue Françoiſe, *Voiture* écrivit à cette occaſion la plus jolie lettre du monde à Mlle. de *Rambouillet* depuis Mde. de *Montauſier*, & Mrs. *Menage* & de S. *Evremond* embellirent de cette idée les ſatyres qu'ils firent alors contre l'Academie naiſſante. Ces traits doivent trouver ici leur place.

Toutesfois comme nous penſions
Que le reſte des dictions
Ne ſouffriroit aucun dommage
Par ces Correcteurs de Langage,
Et que ſous votre authorité
Nous aurions toute ſureté;
Nous nous ſerions, par deference,
Tous contenus dans le ſilence:
Aimans mieux perdre ces bons mots
Que de troubler notre repos.
Cependant on ſçait par la ville,
Que depuis votre Gomberville

Auroit injuſtement proſcrit
Le pauvre Car *d'un ſien ecrit*,
Comme étant un mot trop antique
Et qui tiroit ſur le Gotique:
Et qu'auſſitôt votre Baro
Sur ce mot cria tant haro
Qu'on alloit par cette cririe
Bannir de la Chancelerie,
Tant lors on étoit de Loiſir,
Le Car tel eſt notre plaiſir.
Sans que Conrart *le ſecretaire*
D'un tel mal ne pouvant ſe taire,
S'oppoſa genereuſement
A ce cruel banniſſement,
Vous remontrant qu'en toute affaire
Le Car *eſt un mot neceſſaire*,
Que c'eſt un mot de liaiſon
Introducteur de la raiſon,
Et que depuis plus de cent luſtres
Toujours par des emplois illuſtres
Il ſert utilement nos Rois
Dans leurs Traitez & dans leurs loix.
Sa remontrance étant ſuivie
Au pauvre Car *ſauva la vie*

Ce n'eſt point M. Conrart qui nous a conſervé le *Car*. Selon M. de *S. Evremons* nous en avons l'obligation à *des Marets* qui en deffendit vigoureuſement les droits, auſſi bien que du *Ponrquoi*, que l'on pretend que M. de *Gomberville* n'aimoit pas plus que le *Car*. M. de *Gomberville* dit brusquement dans la Comedie des *Academiſtes*.

Que ferons nous Mrs. du Car *& du* Pourquoi? des Maretz repond.

Que deviendroit ſans Car *l'authorité du Roi? &c.*

Enfin M. le *Chancelier* qui eſt là pour receüillir les voix prononce l'arrêt ſuivant.

Il faudra moderer cet indiſcret Pourquoi
Et reverer le Car *pour l'interêt du Roi.*

Voilà comment les railleurs ſçavent tourner en mal les choſes du monde les plus innocentes, puiſqu'après tout on n'eſt pas maître de ces ſortes de haines naturelles & que celle de M. de *Gomberville* ne ſeroit peut être pas ſi difficile à juſtifier. M. Peliſſon inſinuë qu'il n'eſt pas ſurprenant qu'un Auteur qui s'eſt attaché à des ouvrages, dont la poilteſſe du Langage fait plutôt le fonds que des raiſonnemens abſtraits & conſequens, ait ſouhaitté que l'on bornât l'uſage d'une expreſſion qui ne ſert gueres qu'à couper brusquement le fil d'une narration, laquelle ſeroit ſouvent plus coulante, ſi l'on en avoit retranché ce mot. Que ce ſoit cependant une foibleſſe, ſi l'on veut, elle ne doit pas empêcher que l'on ne rende à M. de *Gomberville* la juſtice qui lui eſt deuë. D'ailleurs M. *Huet* l'appelle un excellent homme & vante ſes ouvrages comme egalement elegans & ingenieux. M. de *Gomberville* eſt mort en 1674. *Marery*, le Collecteur des *Epigrammes*, le P. le *Long* même en un endroit la placent en 1675. C'eſt ſans doute une faute d'impreſſion dans ce dernier, qui par tout ailleurs la met en ſa veritable année. Les deux autres paroiſſent avoir erré de bonne foi.

On

On a imprimé après la mort de *Gomberville la Relation de la riviere des Amazones traduite du Latin du P. d'Acugna Jeſuite.* L'original fut imprimé à Madrid en 1641. in 4. La verſion l'a été à Paris en 1682. en IV Tom. in 12 L'auteur du Catalogue des livres de voyages que l'on a joint aux deux petits volumes in 12 qui parurent à Paris en 1722 ſous le titre d'Hiſtoire du *Commerce* & de la *Navigation*, en parle fort avantageuſement: „ M. de Gomberville dit-il a ajoûté „ à cette traduction une belle diſſertation ſur „ les choſes ptincipales de l'ouvrage. Cette Re„ lation parle fort particulierement des villes „ de Manoa & de Dorado & du Lac de Parima. Cette piece vraïement importante a été rimprimée à Amſterdam en 1716 à la ſuite du Voïage de Rogers. Il ſeroit à ſouhaitter que celui qui a eu ſoin de cette Edition de Hollande l'eût fait revivre ſans aucune alteration : il auroit merité par là les loüanges qu'il donne lui même dans ſa Préface aux changemens qu'il a faits en corrigant les epreuves, & qui euſſent été, dit-il en bien plus grand nombre, ſi ſes occupations ne l'en euſſent empêché. On voit par la Préface des Memoires de Nevers, que M. de Gomberville avoit entrepris l'Hiſtoire des cinq derniers Rois de la Branche de Valois. Il indique d'abord les materiaux qu'il avoit ramaſſez & les meſures qu'il avoit priſes pour ne pas tomber dans les deffauts trop ordinaires à ceux de nos Hiſtoriens qui ont écrit l'Hiſtoire de ces tems de troubles & de diſcorde. L'ouvrage entier devoit avoir vingt quatre livres, mais il n'y

a jamais eu que le premier d'achevé & M. l'Abbé d'Olivet nous a oté l'eſperance de le voir, en nous diſant que le petit fils de M. de Gomberville n'avoit aucun MS. de ſon grand Pere. Pluſieurs raiſons l'empêcherent d'aller plus loin. Coſtar penſe que la veritable *eſt, que Gomberville, qui parloit tres purement notre Langue, comme les Romans que l'on a de lui en ſont une preuve certaine, ne ſe ſentit pas aſſez pourvû des autres talens neceſſaires aux Hiſtoriens, lorſqu'il voulut fournir ſerieuſement cette carriere* (23) Rien n'eſt plus hazardé que ce jugement: le plan de l'Hiſtoire de M. de Gomberville étoit judicieuſement formé, il avoit les materiaux neceſſaires, il ecrivoit bien. Il faut doncque quelque autre motif, qui ne nous eſt pas connû l'ait detourné d'un ouvrage qui lui auroit fait honneur : peut-être inconſtance, peut-être pareſſe ; au moins dit-il en un endroit de ſes ouvrages que c'étoit-là ſon caractere.

NOTTE VII.

Sur Chapelain.

§. IV. p. 16. IL y auroit trop d'injuſtice à ſe prevenir contre Chapelain ſur les jugemens qu'en ont porté Vigneul Mar-

(23) *Liſte des gens de Lettres, Continuation des Memoires de Litterature de* M. de Sallengre Tom. I. p.

(24) Melanges d'Hiſt. & de Litt. Tom. 2. p. 10 & 11.

(25) Chevræana. Tom. 2. p. 28.

(26) Les gens de lettres de ce tems là attendoient la Pucel-

Marville (24) Chevreau (25) & pluſieurs autres Auteurs: & pour avoir fait un Poëme auſſi generalement mepriſé que la Pucelle (26), il ne faut pas s'imaginer que Chapelain fut un homme auſſi mepriſable que les vers durs & forcés de ſa Pucelle. Il eſt certain que Chapelain a fait une aſſés belle figure parmi les ſavans du XVII Siécle pour meriter d'être rehabilité dans la Republique des lettres. Outre qu'il étoit en relation avec les principaux ſavans de l'Europe (27) Il joignoit beaucoup d'uſage du monde à un ſavoir aſſés étendu. C'eſt par là qu'il merita d'être eſtimé des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, & enſuite de M. Colbert qui avoit en lui une confiance preſque intime, Chapelain étoit preſque le ſeul homme conſulté par ce Miniſtre ſur ce qui concernoit les lettres & les ſavans. Les Auteurs le conſultoient auſſi fort utilement & pluſieurs d'entre eux lui ont dedié leurs ouvrages,

S'il faut s'en raporter à M. Broſſette, (28) Chapelain avoit trouvé des flateurs, qui oſoient bien lui dire que ſon Poëme de la Pucelle étoit au deſſus de l'Eneide & Chapelain ne s'en defendoit que foiblement. Quoiqu'il en ſoit, il ſeroit bien dificile d'accorder le mauvais gout qui regne dans tout ſon Poëme avec la maniere ſaine & preciſe dont il deci-

Pucelle comme un Poëme qui alloit efacer l'Iliade & l'Eneide. On lui appliqua ce vers *neſcio quid majus naſcitur Iliade.*

(27) Voïez Melanges de Letterature tirés des letres de Chapelain.

(28) Oeuvres de Boileau Tom. I. p. 48, Ed. de Holl. in 4.

decidoit du merite des ouvrages d'autrui (29). Tant il eſt vrai que les talens neceſſaires pour l'excution ſont bien ſuperieurs à cette juſteſſe d'eſprit qui met en état de juger & de conſeiller. Un eſprit hardi & propre à l'execution ne s'aſſujettit aux regles de l'art qu'autant qu'il faut pour n'en être pas l'eſclave: & c'eſt cette hardieſſe, qui meine au ſublime, dont Chapelain n'étoit pas capable. Le phlegme dominoit en lui.

La Pucelle a eu depuis peu un illuſtre Apologiſte dans la perſonne de M. *Huet*. Après avoir dit que l'on auroit jugé plus favorablemeut de la *Pucelle* ſi M. *Chapelain* en eût fait imprimer la ſuite. Il ajoûte: *Nos qui totum Capelani opus perlegimus, pro certo poſſumus aſſeverare, ſuo illud non fuiſſe cariturum honore, meritiſque laudibus, ſi melioribus temporibus, aut inter rebuſtoria & æquiora ingenia extitiſſet.* M. *Fléchier* qui avoit entre les mains cette ſuite ou ſeconde partie, n'en parle pas ſi avantageuſement, & il paroît qu'elle avoit produit ſur lui le même effet que la premiere. Elle eſt actuellement

(29) On trouve dans ſes léttres la preuve de ce que je dis ici. V. auſſi les Mélanges tirés de ſes Lettr.

(30) Bern. *Medonius* Nicol. *Heinſio* Tom. V. *Syll. Epiſt. à Burmanno editarum* p. 624. 625.

(31) Bernard Medon a ecrit la vie de..... Caſeneuve né à Toulouſe le XXXI d'Octobre MDCXI & mort dans la même ville le XXXI d'Octobre MDCLII. On la peut voir & conſulter à la tête du *Dictionnaire Etymologique* de M. Menage publié en 1694 in fol. on y a joint les Origines-Françoiſes de Caſeneuve. *Vous avez* vû ce que l'illuſtre Menage a fait en ce genre ecrivoit Medon à Heinſius, vous verrez que ce que Caſeneuve à fait eſt auſſi d'un travail immenſe: *Caſanova qui te ſalutat quam poteſt amantiſſime, edendam parat* les Origines de la Langue.

ment dans la Bibliotheque que M. Huet a laiſſée aux Jeſuites de la Maiſon Profeſſe Voiés auſſi l'Hiſtoire de l'Academie Françoiſe par l'Abbé d'Olivet p. 101. de l'Ed. d'Hollande au ſujet de cette ſuite de la Pucelle dont il a une copie manuſcrite.

NOTTE VIII.

Sur M. de Fermat.

§. VII. p. 27. PAul de Fermat Conſeiller au Parlement de Toulouſe eſt plus connu par ſes ecrits que par les circonſtances de ſa vie, dont je n'ai pu decouvrir autre choſe ſi ce n'eſt qu'il fut attaqué de la peſte (30) qui deſola ſa Patrie en MDCLI & qui enleva Caſeneuve (31) & Samblancat. (32) Il eſt mort à la fin de MDCLXIV où au commencement de MDCLXV laiſſant un fils auſſi Conſeiller au Parlement de Toulouſe, dont M. Huet l'appelle

gue Françoiſe : *Vidiſti quid magnus Menagius præſtiterit ; videbis alterius portentoſa opera opus.* VIII Kal. Julii MDCLI. *Ubi ſup.* p. 612 on ne s'aviſeroit gueres de chetcher dans une de ſes Préfaces libertines de Palaprat un éloge de ſon ſçavant compatriote : il y en a un cependant, *c'étoit* dii-il, *un Toulouſain illuſtre qui a compoſé pour le moins une vingtaîné de volumes ſur de très ſçavantes matieres, ſur tout de l'inſtruction de la jeuneſſe, où je crois avoir lu ce que je dis de l'eſprit de liberté originaire des Pyrenées.*

(32) Les *Sylves* de S. Blancat ou ſamblancat ont été imprimées à Toulouſe in 4 avec quelques autres ouvrages en proſe. V. Baillet *jug. des ſçav. ſur les Poetes* No. 1440. On y trouvera ce que M. Balzac a dit en divers endroits de ſes lettres ſur ce Toulouſain.

pelle le ſecond ornement (33) & avec lequel j'ai remarqué que Chapelain étoit dans une aſſez grande relation (34).

Tous ceux qui ont parlé de M. de Fermat le pere conviennent que „ c'étoit un des „ plus beaux eſprits de ſon Siécle, & un ge„ nie ſi univerſel & d'une étenduë ſi vaſte, „ que ſi tous les ſçavans n'avoient rendu té„ moignage de ſon merite extraordinaire, on „ auroit de la peine à croire toutes les cho„ ſes qu'on en doit dire, pour ne rien re„ trancher de ſes loüanges (35)" M. Baillet a encore encheri ſur cet Eloge, „ M. de Fer„ mat, dit-il, étoit un de ces heureux ſujets „ que la nature rend propres à tout. Il n'étoit „ pas ſeulement un des plus beaux eſprits de „ ſon tems pour la delicateſſe & le goût de „ la veritable beauté des choſes, il avoit en„ core le genie d'une ſi vaſte étenduë qu'aïant „ embraſſé la connoiſſance de pluſieurs ſcien„ ces très éloignées les unes des autres, il les „ poſſedoit auſſi parfaitement que s'il ne ſe „ fut appliqué qu'à une ſeule en particulier. „ Il étoit grand lumaniſte, Poëte delicat, & „ heureux, ſavant dans les langues mortes & vi„ vantes; très verſé dans toute l'antiquité, adroit „ & ſur à tirer le ſens & la penſée des en„ droits

(33) *Comment. de Rebus ad ſe pertinentibus* p. 216.

(34) *Meſl. de litterature tirés des lettres MSS. de M. Chapelain* p. t. 2.

(35) *Journ. des Scav.* du IX de *Fevrier* MDCLXV. p. m. 79.

(36) La famezx M. Paſcal Auteur des *Lettres Provinciales* & des *Penſées ſur la Religion.* L'Ouvrage de Mathematique qui lui a fait tant de reputation eſt ſon *Hiſtoire de la Roulette* publiée ſous le faux nom du Sieur d'E-

„ droits les plus impenetrables des Auteurs „ obſcurs & difficiles. Il étoit de plus très „ habile dans la juriſprudence, & il rem- „ pliſſoit les devoirs de ſa charge avec une „ application & une ſuffiſance qui l'a fait „ paſſer pour un des grands jurisconſultes de „ ſon tems. Mais ce qui fait voir que ſon „ eſprit étoit d'une force & d'une profon- „ deur egales à ſon étenduë, c'eſt qu'il étoit „ devenu ſi grand mathematicien, qu'après M. „ Des Cartes & le fils (36) du preſident „ Paſcal ſon ami, le public n'a trouvé per- „ ſonne à lui preferer (37) parmi les hommes „ de cette profeſſion. Il excelloit dans tou- „ tes les parties des mathematiques, mais „ principalement dans la ſcience des nom- „ bres, dans la belle geometrie & dans l'opti- „ que (38) M. Huet ne paroit pas faire moins, d'eſtime du genie & de l'erudition de M. de Fermat, (39) mais comme il ne dit rien de plus que MM. de Sallo & Baillet & qu'il faut venir au détail, je m'abſtiendrai de copier ſes paroles, qui ne ſortant pas de certaines loüanges generales, ne diſent rien en diſant tout.

On trouve dans l'Edition d'Athenée faite à Lyon en MDCLVII in folio quelques Nottes de

d'Etonville.

(37) Cela eſt trop fort, & prouve bien que M. Baillet n'avoit pas ſuivi avec grand ſoin l'Hiſtoire des decouvertes qui ſe ſont faites dans les Mathematiques par MM. Leibniz, Neuvton, Bernoulli & autres qui dans le tems qu'il ecrivoit ſa vie de Des Cartes, avoient deja fait part au public de leur travail en ce genre.

(38) *Vie de M. des Cartes* liv. IV. Chap. VII. p. 323.

(39) *Ubi ſup.* p. 215.

de M. de Fermat, qui doivent faire juger très avantageuſement de ſon talent pour la Critique : mais on voit qu'il s'étoit plus particulierement attaché à éclaircir les Auteurs Grecs qui ont traité de la Geometrie, & c'eſt avec raiſon que M. Leibniz ſuivi en cela par M. Bernoulli (41) l'appelle *hominem in Geometria veterum exercitatiſſimum.* Ce qu'il ſçavoit en ce genre le rendoit propre à corriger d'anciens ecrivains auxquels les Critiques même les plus celebres n'oſeroient toucher, faute d'être au fait des matieres dont il s'y agit. J'ai recouvré une lettre de M. de Fermat à M. Iſmael Bouillaud (42) qui eſt une preuve bien convaincante de ce que je dis, & pourroit ſervir à rabattre l'orgeuil de beaucoup de grammairiens qui n'aïant aucune teinture des grandes Sciences, ſe croïent pourtant dignes de tout le reſpect du public parcequ'ils ſçavent un peu de Latin ; & ne croient pas

(41) *Act. Erud.* MDCCI. p. 20.

(42) Iſmael Bouilland ne à Loudun & mort à Paris a été un des plus habiles hommes du Siécle dernier. Le public peut s'en convaincre par la lecture de ſes ouvrages dont l'*Aſtronomia Philolaïca reſtituta* imprimé en 16.... in fol. eſt le plus conſiderable. C'étoit un homme d'un travail prodigieux, comme j'ai eu occaſion de le remarquer en parcourant une partie de ſes Recueils qu'un de mes amis m'a pretez autrefois. Ils conſiſtent en pluſieurs volumes in folio, tous ecrits de ſa main & qui contiennent des extraits critiques raiſonnez de tous les Auteurs Grecs. Il ſeroit bien à ſouhaiter que l'on publiât tant les lettres qu'il à ecrites que celles qu'il a reçuës. Outre qu'il y a beaucoup d'erudition, elles ne ſeroient pas inutiles pour éclaircir l'hiſtoire civile & litt. du XVII Siécle. Je ne ſçais ce qui a pû engager M. Leibniz à traiter M. Bouillauld auſſi mal qu'il l'a fait p. 231. & 232. des *Leibnitiana*. J'ai vû dans une lettre MSS. de Cha-

pas qu'il convienne à ceux qui ont embraſſé une erudition un peu variée, de porter des mains prophanes ſur les Auteurs de la bonne Antiquité. Quoiqu'il en ſoit, il eſt queſtion dans la lettre de M. de Fermat d'un paſſage de Frontin (43) qui eſt très obſcur & que M. Poleni à laiſſé ſans correction dans la belle edition qu'il à donnée (44) du Traité des Aqueducs. La principale correction de ce paſſage, a déjà paru dans les œuvres poſthumes de M. de Fermat, (45) mais ſans aucune des preuves ni des Calculs dont elle eſt accompagnée dans cette lettre que je vais inſerer ici, dans la crainte qu'elle ne vint à s'egarer, & le public y perdroit.

PAU-

Chapelain à Heinſius qu'il s'étoit offert pour ſucceſſeur de Naudé dans la place de Bibliothecaire du Cardinal Mazarin. Il étoit plus capable de cet emploi que le Sr. de la Potterie qui fut choiſi pour le remplir.

(43) Lib. de *Aquæductibus* Cap.

(44) V. ſur cette edition le XXXIV. Tome *de Giorn. de Letterati* p. 449 Jean Poleni eſt un fameux Profeſſeur en Mathematiques à Padouë. Voici ce que M. Papadoli Tom. I. *Hiſt. Gymn. Patavini* p. 19. dit de cette belle edition. *In hocrecentiſſimo ſuorum operum ſeipſum ſuperaſſe videtur; tanta in eo eſt gravitas judicii, elegantia & nitor ſtyli, eruditionis copia, antiquitatis recondita penituſq. repoſita notitia. Fateor à me lucubrationem hanc æternitate dignam, ter lectam, & illud a me meruiſſe quod Græcé τὸ ἐξαίσιον dicimus: quippo mihi ex illa contigit multa diſcere, qua ad hanc ætatem antiquitatis ſtudioſam ſemper deducto nondum ſcire licuerat.*

(45) On verra plus bas ce que c'eſt que les œuvres poſthumes de M. de Fermat.

PAULUS FERMATUS ISMAELI BULIALDO V. C.

S. D. P.

„ *Duas potiſſimum modulorum ſeu fiſtularum, quibus aqua erogatur, aut accipitur ſpecies conſtituit Frontinus in* Tractatu de Aquæductibus, *quarum una ſecundùm diametros foraminis ſeu aperturæ, aut luminis, ut loquitur ipſe Frontinus, conſideratur; altera ſecundùm aream ipſam, hoc eſt ſpatium planum ipſius foraminis, quod in utroque caſu rotundum & circulare ſupponitur.*

„ *Prioris fiſtularum ſpeciei ſeries ita procedit, ut earum diametri per quadrantem unius digiti juxta progreſſionem Arithmeticam continuò augeantur.*

„ *Primus iſtius terminus eſt circulus, cujus Diameter eſt quadrans digiti; ſecundus cujus diameter habet duos quadrantes digiti, tertius tres, quartus quatuor, & ſic de cæteris uſque ad vicenariam, centenariam, & ulterioris gradus fiſtulam.*

„ *In hac ſerie vicenaria fiſtula, V. C., ea eſt cujus* apertura vel lumen habet *Diametrum 20 quadratorum unius digiti.*

„ *Poſterioris fiſtularum ſpeciei ſeries non ſecundùm Diametros, ſed ſecundùm aream ipſam luminis progreditur, prima nempe hujus ſpeciei ea eſt, quæ habet aream duorum digitorum quadratorum, quinaria quæ quinque.*

„ *His poſitis, intelligis, vir clariſſime, prio-*

„ *ris*

„ *ris ſpeciei fiſtulas differre omninò à fiſtulis*
„ *ſpeciei poſterioris. Nam cum prima poſterio-*
„ *ris ſpeciei habeat pro area ipſius aperturæ u-*
„ *num digitum quadratum, prima prioris ſpe-*
„ *ciei pro area aperturæ, non habet vigeſi-*
„ *mam dumtaxat partem unius digiti quadra-*
„ *ti, quod facilé colligitur ex ſupputatione A-*
„ *rithmetica juxta rationem Archimedæam,*
„ *quam ſi ſequaris, ſemper prioris ſpeciei fiſtu-*
„ *las minores fiſtulis ſpeciei poſterioris invenies*
„ *uſque ad vicenariam. Poſt vicenariam verò*
„ *ſemper prioris ſpeciei fiſtulas majores fiſtulis*
„ *ſpeciei poſterioris invenies. Ipſa vero vicena-*
„ *ria, quæ in confinio, utrobique feré æqua-*
„ *lis exiſtit : lumen enim vicenariæ prioris*
„ *ſpeciei eſt ad lumen vicenariæ ſpeciei poſterio-*
„ *ris ut* 55 *ad* 56. *& ſic differentia eſt unius*
„ *tantùm quinquageſimæ quintæ.*

„ *Ex ſupra dictis patet emendandum textum*
„ *Frontini in* libro de Aquæductibus *p.* 106.
„ Stewerſianæ Edit. *apud Raphelengium* 1608
„ *& ita concipiendum* : in vicenaria fiſtula,
„ quæ in confinio utriuſque rationis poſita
„ eſt, utrique rationi penè congruit. Nam
„ habet ſecundùm eam comparationem quæ
„ interjacentibus modulis ſervanda eſt, quæ
„ quidem eſt prior fiſtularum ſpecies, in dia-
„ metro quadrantes viginti, cum diametri
„ ejuſdem digiti quinque ſint, ſecundùm ec-
„ rum modulorum rationem qui ſequuntur
„ aream, *ita confidenter corrigimus, cum vul-*
„ *gò malé legatur* ad eam, *hæc eſt enim poſte-*
„ *rior fiſtularum ſpecies, quæ habet digitorum*
„ *quadratorum & gnomonum viginti.*

„ *Cum enim vicenaria prioris ſpeciei habeat in*
„ *diametro quadrantes viginti unius digiti,*

„ *hoc eſt, quinque digitos, erit quadratum* „ *Diametri* 25. *digitorum. Eſt autem proximè* „ *ut* 14 *ad* 11. *ita quadratum Diametri ad* „ *circulum ex Archimede & eſt proximè pari-* „ *ter ut* 14 *ad* 11 *ita* 25 *ad* 20. *Ergo vicena-* „ *ria prioris ſpeciei, quæ habet viginti quadran-* „ *tes in Diametro, habet etiam fere viginti di-* „ *gitos quadratos areæ, ut penè æqualis ſit* „ *fiſtulæ vicenariæ ſpeciei poſterioris, quod pro-* „ *bandum erat ad ſenſum Frontini planius ape-* „ *riendum.*

„ *Ut autem perfectius innoteſcat vicenariae* „ *utriuſq. ſpeciei omnium proximas inter ſe eſſe,* „ *exponatur Tabula ſequens.*

1	11	224	15	165	224
2	22	224	16	176	224
3	33		17	187	
4	44		18	198	
5	55		19	209	
6	66		20	220	
7	77		21	231	
8	88		22	242	
9	99		23	253	
10	110		24	264	
11	121		25	275	
12	132				
13	143				
14	154				

„ Pri-

„ Primus ordo eſt numerorum ab unitate
„ in progreſſione naturali.

„ Secundus eſt à II. progreditur per ad-
„ ditionem ipſius II.

„ Tertius eſt ejuſdem ſemper numeri 224.
„ Patet autem ex ſupputationibus geometri-
„ cis fiſtulam prioris ſpeciei ad fiſtulam poſ-
„ terioris eſſe ut numerus collateralis ſe-
„ cundæ columnæ ad numerum 224 tertiæ.
„ Exempli gratia fiſtula quinta primæ ſpeciei
„ eſt ad fiſtulam quintam ſecundæ ut 55
„ qui eſt numerus collateralis 5 eſt ad 224.
„ &c.

„ *Unde apparet, cum numeri* 220 *&* 224
„ *ſint omnibus ſecundæ & tertiæ columnæ in-*
„ *ter ſe proximiores, vicenariam quæ eſt ipſis*
„ *collateralis, eſſe ejus naturæ & proprietatis*
„ *quam innuit Frontinus. Unde evidens eſt non*
„ *ſolùm correctionem noſtram eſſe veram,*
„ *ſed etiam neceſſariam, imò & demonſtra-*
„ *tam.*

„ *In eadem pagina emendandus eſt etiam*
„ *textus, ut ſenſus reſtituatur Frontino, ubi*
„ *etiam legitur*: Centenaria autem & cen-
„ tumvicenum, quibus aſſidué accipiunt,
„ non minuuntur, ſed augentur: *Poſt hæc*
„ *autem verba, inquam, ſigillatim exponit*
„ *Frontinus, qua proportione aquarii has duas*
„ *fiſtulas fraudulenter auxerint: ſequitur ita-*
„ *que nec uſu frequens eſt, legendum loco vocis,*
„ nec, cen, *hoc eſt* centenaria, *quæ haud du-*
„ *bié hac ratione tribus primis characteribus in*
„ *MSS. deſignabatur: quod cum exſcriptores*
„ *non caperent inverſo vocabulo voci* cen
„ *ſubſtituerunt* nec, *decepti fortaſſe ſimili,*
„ *quam aliquot ante lineis, cum de duodenaria*

„ *loquitur Frontinus, viderant, expreſſione. Si* „ *hanc emendationem non admittas, erunt hæc* „ *omnia ſcopæ diſſolutæ. Senſus integer Frontini* „ *id præcipue vult, Aquarios quatuor fiſtularum* „ *modum mutaviſſe, quod ita exprimit.* Sed „ Aquarii cum manifeſtæ rationi in pluribus „ conſentiant in quatuor modulis nominave- „ runt duodenariam & vicenariam & cente- „ nariam & centenum vicenum *ubi quid per* „ *vocabulum* nominaverunt: *intelligat, quo* „ *idem Frontinus duobus aliis locis* pag. ſeq. „ 107. *utitur, amplius quærendum, & conſulen-* „ *di forſan codices MSS. Reliqua ſequuntur,* „ *in quibus ſuſpicaremur aliquid tranſponen-* „ *dum, ſi Scaligerianam audaciam auderemus* „ *imitari, & ita omnino legendum poſt verba* „ *ſuperiora*: Vicenariam exiguiorem faciunt „ diametro digiti ſemiſſe, capacitate qui- „ nariis tribus & ſemuncia, quo modulo ple- „ rumq. erogatur. Reliquis autem tribus „ modulis plus deprehenditur, duodenariæ „ quidem, quod nec magnus error nec uſu „ frequens eſt, diametro adjecerunt digiti „ ſemunciam Sicilicum capacitati quin & „ beſſem. Centenaria autem & Centenaria „ vic. &c.

„ *Sed de voce* nominaverunt *quid ſtatue-* „ *mus? quid ſtatues mi Bulialde, quid ſtatuent* „ *docti? Senſum quidem capimus, ſed expreſſio-* „ *nem*

(46) V. ſur cette Edition de Diophante par M. de Meziriac les *Memoires de Litterature de M. de Salengre* Tom. I. part. I. p. 76. & ſuiv. il ſe plaint & avec raiſon qu'on a retranché dans l'Edition de Toulouſe l'Epitre dedicatoire & la Preface le M. de Meziriac. Cette derniere piéce eſt pleine de recherches ſavantes & de

„ *nem Frontini, aut ſenſum ipſius expreſſionis*
„ *deſideramus.*

„ *Non difficile eſt quæcunque in hac pagina &*
„ *in paginis* 107 *&* 108 *de capacitatibus fiſtu-*
„ *larum, earum diametris & perimetris enun-*
„ *ciantur, quæ miré corrupta ſunt apud Fron-*
„ *tinum, ex geometricis ſupputationibus emenda-*
„ *re, quas ſi forte deſideres, non gravabimur*
„ *aggredi, atque firmiter probare, ut ſi ea quæ*
„ *dixerat ipſe Frontinus non fuerimus plané aſſe-*
„ *cuti, ea ſaltem quæ dicere debuerat, ſupplere*
„ *non dubitemus. Interea vale, Bulialde doctiſ-*
„ *ſime & amiciſſime.* Dabam Toloſæ Tecto-
„ ſagum *ad diem XXIV. Nov.* anni à C. N.
„ MDCLV.

Le travail de M. de Fermat ſur Diophante eſt une nouvelle preuve de ce qu'il étoit capable de faire & en Critique & dans la ſcience des nombres. Il ſembloit que M. de Meziriac n'eût pas laiſſé après lui dequoi glaner, (46) cependant les nottes de M. de Fermat, courtes & ſubtiles, comme les appelle M. Fabricius, ne ſont pas peu utiles pour l'intelligence de cet Auteur Grec (47) & on s'apperçoit aiſement que le nouvel editeur avoit pouſſé encore plus avant dans l'Algebre que M. de Meziriac, qui y étoit tres habile. L'Edition où ſe trouvent ces nottes poſthumes de M. de Fermat parut à Tou-

de conjectures ingenieuſes ſur Diophante. V. auſſi ſur les ouvrages MSS. de Geometrie qu'a laiſſé M. de Meziriac & dont Peliſſon n'a pas eu connoiſſance, *les additions de M. l'Abbé d'Olivet à l'Hiſtoire de l'Academie Françoiſe* p. m. 309.

(47) *In Bibliot. Grac.*

Toulou en MDCLXX in folio. On y a conſervé la verſion & les remarques de M. de Meziriac, & ce fut M. de Fermat le fils qui en prit ſoin avec le R. P. de Billy Jeſuite qui étoit lui même un grand Geometre (48) Elle eſt dediée à M. Colbert, & l'Epitre eſt un beau morceau.

La modeſtie de M. de Fermat étoit ſi grande que quoiqu'il eût dans ſon cabinet pluſieurs ouvrages achevez, on ne pût le determiner pendant ſa vie à les donner au Public,

(48) C'eſt ainſi que l'appelle M. de Fermat le fils dans la Préface des *varia Opera Mathematica Pauli de Fermat*, dont je parlerai plus bas.

(49) *Ubi ſup.* Tom. 5. p. 614. *Salutat te ampliſſimus Fermatus a quo circa mathematicas diſciplinas, quas melius quam quiſquam mortalium poſſidet, nihil extorqueri unquam poterit, niſi Reginarum præſtantiſſima Chriſtina velit aliquando poſt hujus ævi litteratorum omnium vota, poſt cancellarii Francia preces, ſua etiam juſſa adjungere, quibus utpote non ſurdus eſſet. Si tua cura poſſet id fieri, faceres toti Europæ rem pergratiſſimam.* VII. Kal. Oct. MDCLI.

(50) Il s'appelloit M. Martel & avoit été Avocat au Parlement de Toulouſe. Comme il a fait en MDCCXXII un mauvais Journal, je ſerai obligé de parler de lui dans la ſuite, & je me bornerai à donner ici pour echantillon de ſon caractere ce qui m'arriva avec lui au ſujet du *Commercium Epiſtolicum* entre Heinſius & Medon: il vint me trouver en MDCCXXII, & dit d'abord que *la confiance qu'il avoit en mes lumieres* l'obligeoit à me venir voir quoiqu'il me fût inconnu & à me communiquer l'affaire la plus importante qu'il y eût au monde pour le progrès des belles lettres. Un pareil compliment me ſurprit, & devoit effectivement me ſurprendre; à peine y avoit il ſix ſemaines que j'etois arrivée à Paris. Très ſur que le bruit de mon nom étoit bien petit, je le pris d'abord pour un eſcroc: La ſuite de ſon diſcours me detrompa en partie, & je reconnus bientôt qu'il n'étoit que fou: il me parla vivement contre le mépris où tomboient les lettres, me propoſa divers moïens de les remettre en honneur, & finit par me prier de lui faire une Epitre dedicatoire & une Preface Latine pour le Recueil de Lettres d'Heinſius & de Medon qu'il vouloit don-

Peut-être qu'à la vuë de pluſieurs de nos Médailles fort ſimples & en apparence ſi aiſées à trouver, on ſe figurera qu'elles ne demandoient pas de grands efforts d'imagination; cependant ſi les Lecteurs veulent bien ſe ſouvenir qu'en tout genre d'écrire, rien ne vaut la noble ſimplicité, & ne coûte tant que le tour naturel, ils deſavouëront leur jugement précipité, & pourront enfin remarquer ce que le premier coup d'œil n'apperçoit pas toujours.

Au reſte comme il eſt juſte de ne rien derober au merité de ceux qui, de quelque façon que ce ſoit, ont eu part à ce travail, on ſe croit obligé d'apprendre au Public que M. Aniſſon Directeur de l'Imprimerie Royale a conduit l'Edition avec une exactitude & avec une intelligence digne des Manuees & des Etiennes. * Mr. Coypel le fils l'un de nos plus grands Peintres a emploié toute la grace & toute la force de ſon art à bien exprimer les deſſeins inventez par l'Académie. Il y en a deux cent de ſa main & le frontiſpice eſt auſſi de lui, à la reſerve du portrait du Roi, que l'on doit au célèbre M. Rigaud. Les autres ſont de M. Le Clere, fameux graveur, qui en a auſſi gravé pluſieurs lui-même. M. Mauger, en moins de ſept années a gravé en acier deux cent ſoiſſante Medailles & toutes les têtes du Roi. Le reſte eſt de Meſſieurs Roettiers, Bernard & Rouſſel. M. Berain, Deſſinateur du Roi, a fait les deſſeins des bordures & des fleurons. Les têtes du Roi en mille douce ſont faites au burin par le Chevalier Edelink. Les revers ſont gravés à l'eau forte par les deux freres Simonneau, par Audran, & quelques uns par M. Picart. Les connoiſſeurs diſtingueront bien le travail des uns & des autres, tous excellens en leur genre. Les caracteres d'Imprimerie ſont nouveaux, deſſinés, gravés & fondus par le ſieur Grand-Jean. Enfin on n'a rien omis de ce qui pouvoit contribuer à l'embelliſſement de cet Ouvrage, quoique la matiere ſeule eut ſufi pour le faire univerſellement rechercher.

* Il s'agit du pére de M. Coypel d'aujourd'hui, qui ſe mêle encore d'écrire.

CHAPITRE IV.

Hiſtoire du Mercure galant.

LE public a toujours été partagé ſur l'eſtime que l'on doit faire de cet Ouvrage periodique. Les uns l'ont regardé comme un livre dont on ne fauroit ſe paſſer; les autres l'ont abſolument mépriſé comme un ouvrage beaucoup moins utile qu'un Almanac : mais il faut prendre le milieu entre ces deux jugemens. Il en eſt du Mercure galant comme d'un grand nombre d'autres livres dont on n'auroit dû dire ni tant de bien, ni tant de mal. L'exactitude & le choix pouvoient faire de celui-ci un Recueil dont l'Hiſtoire n'auroit pû ſe paſſer. Les évenemens ſont accompagnés de beaucoup de circonſtances, qui dans le tems de leur nouveauté ne paroiſſent pas importantes : mais elles s'efacent bientôt de la mémoire du public, & la poſterité regrete les avantages qu'elle en auroit pû tirer pour l'exactitude de l'Hiſtoire. Il eſt certain qu'on trouve beaucoup de choſes de cette eſpece dans le Mercure : mais les gens qui ne veulent rien que de choiſi, & tous ceux qui n'aiment point à s'amuſer longtems ſans s'inſtruire n'ont pû ſe reſoudre à faire cas d'un livre où les bonnes choſes ſont, comme noiées dans une infinité de mauvaiſes; où

(1) Voy. dans la *Bibliotheque Hiſtorique de la France*, du *P. le Long* ce qui concerne cet Auteur. Cela ſe reduit à fort peu de choſe.

(2) *Bon-*

„ comme il eſt mal aiſé qu'il n'y en ait, „ vû la contrarieté qui eſt entre nos ſenti- „ mens, cela ne vous doit point détourner „ de me les faire voir; car je vous proteſte „ que cela ne fera aucun effet ſur mon eſ- „ prit, qui eſt ſi eloigné de vanité que M. „ Des Cartes ne ſçauroit m'eſtimer ſi peu, „ que je ne m'eſtime encore moins. Ce „ n'eſt pas que la complaiſance me puiſſe o- „ bliger de me dédire d'une verité que j'au- „ rai connue, mais je vous fais par là con- „ noître mon humeur. La ſuite de cette diſ- pute, qui s'échauffa par le zéle de MM. Paſcal le pere & de Roberval, leſquels pri- rent parti & écrivirent en faveur de M. de Fermat, a bien fait voir qu'il s'étoit peint d'après nature dans la lettre qu'il avoit écri- te au P. Merſenne, & dont nous venons de rapporter un Fragment. A meſure que les repliques ſe multiplierent, la mauvaiſe hu- meur de M. Des Cartes augmenta, & ſes let- tres devinrent plus mortifiantes & plus ſéches, au lieu que M. de Fermat, auſſi ferme dans ſa moderation que dans ſes principes, ne ſe per- mit pas une expreſſion offenſante. Sans re- noncer à ſa regle, qui depuis les nouvelles routes qu'on s'eſt tracées dans la haute Geo- metrie, eſt devenue de moindre importance, il rendit toujours juſtice à ſon illuſtre adver- ſaire & le contraignit enfin par un procedé ſi genereux à ſouhaitter ſon amitié. Quoiqu'ils ſoient reſtés tous les deux dans leurs premiers ſentimens, on ne peut douter qu'elle n'ait été ſincere de part & d'autre. Cependant la mort même de M. Des Cartes ne mit pas fin aux demêlez Geometriques qu'ils avoit eu

pendant leur la vie, & M. de Fermat ſe vit contraint de rentrer en lice avec M. Clerſelier. J'entrerois avec plaiſir dans le détail de cette querelle ſi importante & par la matiere qui en étoit l'objet & par les perſonnes qui en ont été les Chefs, ou qui y ſont ſignalez en ſeconds, mais, M. Baillet en a fait une longue & fidele relation dans ſa vie de M. Des Cartes. D'ailleurs je ne ſçaurois m'empêcher de conſeiller à ceux qui ſont en état d'entendre les matieres de voir le troiſieme Tome *des lettres de M. Des Cartes* in 4. depuis la p. 167. juſqu'à la 349. qui contiennent toutes les piéces de ſon Procez avec M. de Fermat. Il y en a même quelques unes ſur le celebre problême de la Roulette, qui fut entr'eux une nouvelle pomme de diſcorde. Cette lecture ſuffira pour vû qu'on y joigne *l'Hiſtoire de la Roulette* publiée par M. Paſcal ſous le faux nom du Sieur d'*Etonville*.

Un Recueil d'Ouvrages de M. de Fermat a paru ſous le titre que j'annonce ici (51).

NOTTE IX.

Sur le Pouvoir de l'Inquiſition en France.

§. VII. p. 29. CEtte matiere demanderoit de plus longs éclairciſſemens que la briéveté d'une notte ne me permet

(51) En voici le titre: *varia opera mathematica Domini Petri de Fermat ſenatoris Tholoſani. Acceſſerunt ſelecta quædam Epiſtola vel ad ipſum à doctiſſimis viris, Gallicè, Latinè vel Italicè de Rebus ad Mathematicas Diſciplinas aut Phyſicam pertinentibus ſcripta.* Toloſæ, apud *Johannem Pech.* MDCLXIX. in

met de les donner; mais il ſeroit bien à ſouhaitter qu'un homme inſtruit la traitât avec étenduë & nous donnât un ouvrage que le melange continuel des raiſonnemens & des faits neceſſaires rendroit auſſi amuſant qu'inſtructif. Un pareil Traité pourroit être diviſé en deux parties. Dans la premiere on montreroit par une tradition conſtante & dont la chaine ſeroit facile à former, que jamais la France n'a ſubi le joug des Cenſures de l'Inquiſition, qu'on s'y eſt ordinairement oppoſé avec la derniere force à cette Inquiſition; que quelque menagement qu'on garde avec Rome, cette Cour nous met ſouvent malgré nous hors d'état de pouvoir diſſimuler ſes entrepriſes, & qu'enfin ſous les Miniſteres où la liberté ſembloit éteinte, la Nation a témoigné tant d'horreur pour ce Tribunal & pour les condamnations qui en emanent, qu'on doit preſumer que ſi les foudres du Vatican grondent encore contre nous, c'eſt moins dans l'eſperance de nous effraier, que pour contenir les pays où le bruit du tonnerre Romain ſe rend redoutable & pour nous obliger au moins à nous taire.

LA NOT-

in fol. pag. 210. Ce Recueil eſt adreſſé à M. de Furſtemberg, ce ſcavant Evêque de Paderborn, qui a été l'ami ou le protecteur de tous les gens de lettres de ſon tems, & qui a lui même publié des ouvrages pleins d'erudition.

LA NOTTE X.

ne s'eſt pas trouvée parmi les papiers de l'Auteur.

NOTTE XI.

Particularités des premieres années de la vie de Charles Patin Profeſſeur à Padoue.

§. X. p. 39. JE n'ai rien vû juſqu'à preſent de fort complet ſur l'Hiſtoire de la vie & des ouvrages de Charles Patin, homme d'un merite rare, d'un caractere ſingulier & dont on ſe formeroit une fauſſe idée, ſi l'on ne jugeoit de ſes talens que par ſa querelle avec M. de Sallo, ou ſeulement par *l'Introduction à la connoiſſance de l'Hiſtoire par les medailles* qui les mit aux priſes l'un avec l'autre. Rien ne me ſembleroit plus convenable que de raſſembler ici les particularités de la vie & des etudes de ce ſçavant: mais je reſerve cela pour mon Dictionnaire & je raporterai ſeulement le commencement du détail qu'il a donné de ſa vie. Cela ſe trouve dans un livre aſſés commun à la vérité, mais très peu lû. J'ai eu pour pere dit-il, (52) Guy Patin (53) „ Docteur & Profeſſeur Royal en Me-„ decine, emploi dans lequel il avoit ſucce-„ dé à Jean Riolan Mon pere qui étoit un „ homme de bien & habile en pluſieurs ſor-„ tes

(52) *Lycei Patavini* p. 77-104.
(53) Gui Patin fameux Medecin, plus fameux encore par

„ tes de ſciences, paſſoit pour une Bibliothe-
„ que vivante, & ce ſeroit affoiblir les elo-
„ ges qui lui ſont dus, que d'ajouter un
„ mot à ce titre, ſous pretexte du reſpect
„ que je dois à ſes manes. Les gens de
„ lettres qui l'ont connu conſervent encore
„ prétieuſement ſa mémoire, que la douceur
„ de ſes mœurs, une grande connoiſſance de
„ ſa profeſſion & une erudition fort variée doi-
„ vent à jamais rendre reſpectable. J'en
„ prends ſurtout à temoin les Allemands, qu'on
„ ſçait être les plus vrais de tous les hom-
„ mes. Ils lui demandoient ſes conſeils en
„ toute occaſion; ils les conſultoient à l'en-
„ vi, & l'appelloient non ſeulement leur
„ ami, mais leur pere. Ma mere s'appelloit
„ Jeanne Jeanſſon, elle m'allaita elle même
„ pendant vingt mois, & eut un ſoin parti-
„ culier de mon enfance. Quelques amies
„ voulurent en vain lui perſuader de ſuivre
„ l'uſage & de ſe décharger de cet embaras
„ ſur une nourrice étrangere. Elle ne les écou-
„ ta point, & repondit toujours conſtam-
„ ment qu'elle ne pouvoit excuſer la plûpart
„ des femmes, qui paroiſſent d'ordinaire
„ plus empreſſées de mettre des enfans au
„ monde, que de les nourrir & de leur don-
„ ner une education convenable: ce qui
„ quelquefois a fait degenerer les meilleures ra-
„ ces. Je dois encore à cette bonne mere des
„ alliances avec pluſieurs familles conſidera-
„ bles, qui n'ont par rougi juſqu'à preſent

„ de

par ſes lettres où il ſe donne libre carriere ſur toute ſorte de ſujets ſans epargner les perſonnes qui lui deplaiſent. Ce qu'il raporte n'eſt pas toujours fort exact.

» belles lettres, mais qu'il m'apprit auſſi tout
» ce que j'étois capable d'en aprendre à cet
» age-là, & entr'autres les principaux eve-
» nemens de l'Hiſtoire Grecque & de l'Hiſ-
» toire Latine. On ſçait que la Bibliotheque
» de mon Pere ne le cedoit pour le choix,
» le nombre & la rareté des livres dont elle
» étoit compoſée, à aucune autre Bibliothe-
» que de particulier. M. Gontier en tiroit
» ceux qu'il jugeoit à propos de me faire
» lire, mais c'étoit toujours en plus petite
» quantité que mon extrême avidité d'a-
» prendre ne le demandoit. Pour mettre à
» profit cette paſſion & la rendre même
» plus vive, mon pere & mon precepteur
» joignirent l'adreſſe à l'autorité que leurs
» exhortations avoient déjà ſur mon eſprit;
» & mon pere me promit de me faire pre-
» ſent de tous les livres que je pourrois expli-
» quer ſans le ſecours d'une verſion. M. Gon-
» tier exagerant le prix de cette promeſſe
» qu'il ne craignoit pas même de mettre au
» deſſus de la fortune des Rois, je m'ap-
» pliquai avec ardeur à la Langue Grecque,
» & ce fut avec un ſi grand ſuccez, qu'en
» peu de tems je me rendis familiers Plu-
» tarque, Dion, Diodore de Sicile, Denis
» d'Halicarnaſſe, Xenophon, Homere le pere
» de la Poeſie & des Poëtes, & quelques
» autres des principaux Ecrivains Grecs.
» Cependant je ne negligeai, ni les Italiens,
» ni les Eſpagnols, dont je ſouhaitois avec
» ardeur de connoittre l'elegance & la de-
» licateſſe, perſuadé qu'elles étoient egale-
» ment propres à polir l'eſprit, & à le de-
» laſſer d'autres études plus ſerieuſes.

Dés que j'eus atteint l'âge d'onze ans, on
„ me mit en penſion au College de Beau-
„ vais où j'étois bien recommandé à M.
„ Alberti Profeſſeur en Rhetorique homme
„ d'une érudition peu ordinaire. Il nous ex-
„ pliquoit le matin l'hiſtoire de la Guerre
„ de Troye & l'apres midi les Loix des
„ douze Tables. Ces matieres ſi importan-
„ tes par elles mêmes ſe trouvoient abſo-
„ lument de mon goût, & j'avoue que j'étois
„ comme enchanté de ce qui y paroiſſoit
„ ſouvent inutile ou trop difficile à mes
„ *condiſciples*. Mes maitres s'en étant bientôt
„ apperçus me deſtinerent à des études plus
„ capables de moderer la vivacité d'un jeune
„ eſprit, & de l'accoutumer de bonne heure
„ à reflêchir. On me fit commencer mon
„ cours de philoſophie, & je paſſai deux ans
„ dans les diſputes de l'Ecole, mais dans le
„ tems que mes études réüſſiſſoient le mieux
„ il m'arriva une avanture qui me cauſa d'a-
„ bord un chagrin ſenſible. J'avois porté à
„ mon Profeſſeur des (54) Theſes aſſez amples
„ ſelon la coutume de l'Univerſité de Paris,
„ puis qu'elles renfermoient toute la Philo-
„ ſophie. Elles étoient en Grec & en La-
„ tin & j'étois tout preparé à les ſoutenir en
„ l'une & en l'autre Langue. Il ne falloit
„ plus que l'approbation du Profeſſeur; mais
„ à peine y eut-il jetté les yeux, qu'il refuſa
„ de les lire. Il me dit que j'entreprenois
„ une choſe impoſſible & que jamais il n'y
„ donneroit ſon conſentement. Tant que je
„ vivrai je me ſouviendrai des larmes que ce

„ re-

(54) Roger Omoley, Irlandois. M. Patin *ibid.* p. 82.

„ refus m'arracha. J'ai honte à preſent de
„ cette puerilité, mais je croïois que cela
„ me deshonoroit pour toujours. L'adreſſe de
„ mon pere me tira d'intrigue : aïant examiné
„ ce qu'il y avoit à faire, avec le R. P. Cy-
„ rille Rhedocancer, qui étoit alors inſpec-
„ teur de mes études, ils convinrent que
„ puiſque les difficultez du Profeſſeur de
„ Philoſophie ne venoient que de ſon igno-
„ rance dans la Langue Grecque, il falloit
„ voir ſi j'avois aſſez de courage pour vou-
„ loir deffendre mes theſes ſans preſident. Le
„ deſeſpoir m'avoit rendu temeraire, & j'au-
„ rois ſans doute hazardé ce dangereux choc,
„ mais mon Profeſſeur faiſant reflexion que
„ les choſes ſe paſſant ainſi, ſa reputation
„ en ſeroit commiſe, prit le parti de pre-
„ ſider à ma theſe. Je la ſoutins le IV. de
„ Juillet MDCLVII. à l'âge de XIV. ans, en
„ preſence de M. le Nonce, de XXXIV.
„ Eveques & de tout ce qu'il y avoit de plus
„ diſtingué à la Cour & à la ville. Après une
„ action, qui dura cinq heures entieres, je
„ reçus le degré de Maitre és arts.

„ Après quelques ſemaines de recreation,
„ qui furent en partie emploïées à la chaſſe,
„ & que neantmoins je n'aimois pas tant que
„ je ne me derobaſſe quelquefois pour me
„ rendre à mes études, je revins à Paris, &
„ je penſai ſerieuſement à faire choix d'une
„ profeſſion. Il étoit naturel que je me de-
„ terminaſſe en faveur de la medecine. Cet
„ art, dont la liaiſon eſt ſi étroite avec la
„ Philoſophie que je venois d'étudier, eſt

„ pour

l'appelle *Philoſophum non incelebrem.*

„ pour ainſi dire, le gardien de la vie & le „ reparateur de la ſanté. D'ailleurs mon „ pere m'avoit donné un grand penchant „ pour la medecine. Un de mes oncles, qui „ étoit de robe, s'y oppoſa: comme il n'a- „ voit point d'enfant, il promit, que ſi je „ voulois embraſſer ſa profeſſion, il me „ traiteroit en fils, me feroit ſon heritier & „ m'avanceroit d'abord tout ce qui ſeroit „ néceſſaire pour acheter quelque Charge. „ Enfin il nous promit des monts d'or. Cet „ oncle étoit fort conſideré dans la famille. „ Je me tournai par complaiſance du côté „ de la juriſprudence, & l'étudiai avec tant „ d'ardeur & d'application qu'au bout de „ XVI. mois M. Mongin Profeſſeur celebre „ & qui avoit été mon maitre me jugea ca- „ pable de prendre les Degrez. Après avoir „ pris mes licences à Poitiers, je fus reçu „ avocat & en prêtai le ſerment au Parle- „ ment de Paris. La Juriſprudence me re- „ tint ſix années entieres, & je joignis l'é- „ tude du Droit François à celle du Droit „ Romain. Cependant mon inclination me „ ramenoit toujours à la Medecine, dont la „ connoiſſance me paroiſſoit bien plus a- „ greable que celle de la Juriſprudence. „ Pour m'y attacher je derobois au ſommeil „ une bonne partie des nuits. Dans cette „ circonſtance mon pere ſe conduiſit pru- „ demment à mon egard: voiânt que mon „ oncle ne s'empreſſoit pas beaucoup à te- „ nir parole, il m'avertit de penſer ſerieuſe- „ ment à prendre un état qui me convint, „ & fut le premier à encourager par de

„ puiſ-

„ puiſſantes raiſons mon inclination pour la „ medecine &c.

NOTTE XII.

Sur M. Spanheim.

EZechiel Spanheim né à Geneve d'une Famille originaire d'Allemagne & dans laquelle les talens pour les lettres ont été communs, a non ſeulement merité l'eſtime de toute l'Europe par un grand nombres d'excellens Ouvrages où il a fait voir une erudition profonde, & une ſagacité encore plus rare que l'erudition, mais il s'eſt auſſi rendu recommandable par les emplois que l'Electeur Palatin & le Roy de Pruſſe lui ont confiés. Il eſt mort Ambaſſadeur de ce dernier Prince en Angleterre le 7. Novembre MDCCX. âgé de 81. ans, après avoir marié une fille unique qui lui reſtoit avec M. le Marquis de Montandre alors Lieutenant General au ſervice de la Reine Anne. Voiés un ample Eloge de ce grand Homme dans les *Acta Eruditorum* de MDCCXI. p. 522. dans *la Bibliotheque Choiſie* de M. le Clerc Tom. XXII. p. 174. & dans quelques autres Journaux. M. Huet lui a rendu un témoignage bien glorieux dans les Memoires de ſa vie. *Magna mihi fuerat*, dit-il, p. 374. *à prima mea juventute cum Ezechiele Spanhemio neceſſitudo, delectabamur enim iisdem ſtudiis, & perſpectam viri humanitatem & benevolentiam magis magisque demereri conabar omnibus officiis. Itaque nec temporis longinquitate, nec intervallis locorum, nec occupationibus planè diverſis, ſed ſola hominis mor-*

morte ſincera hæc & fidelis animorum conjunctio diremta eſt. M. Burman a parlé de M. Spanheim d'une maniere également forte. Enfin je ne connois que Jacques Gronovius qui ait oſé l'inſulter & ſe ſervir contre lui des termes les plus malhonnêtes en divers endroits de ſes ouvrages. Perſonne n'ignore que quand une fois Gronovius avoit commencé d'inſulter quelque homme de lettres il ne le perdoit plus de vue & le fouroit de gré ou de force dans tous ſes écrits, ſans lui ménager ni les termes, ni les couleurs. C'eſt dans la préface du X. Tome des Antiquitez Grecques que M. Gronovius reproche, au ſujet de Callimaque, un plagiariſme honteux à M. Spanheim: mais on ſçait trop où alloit ſon habileté pour ſoupçonner qu'il n'ait pas pû faire lui même le catalogue des Fragmens de Callimaque & montrer les ſources d'ou il les avoit tirez ſans emprunter le ſecours de Meurſius. Gronovius a pouſſé les choſes encore plus loin dans une Notte ſur le XXIX. Chap. du VII. Livre d'Arrian, où à l'occaſion du choix de deux diverſes leçons il dit, *nam ſi ita conciſa fuiſſet lecta in editionibus, non deduxiſſet grandem interpretem Juliani Cæſarum ut* dellraret *ad ἀμαξίμαλα.* C'eſt encore pis à la pag. 261. de ſon *Ammien Marcellin* & à la pag. 3 de la Preface qu'il a miſe au devant de l'Edition des *Gemmæ de Leonard Agoſtini.* M. Spanheim étoit reſolu quelque tems avant ſa mort de travailler ſur des ſujets qui euſſent plus de rapport à ſon âge, comme à l'éclairciſſement de pluſieurs endroits de la verſion des LXX. & des Traditions Eccleſiaſtiques. Il mandoit le 16. de May MDCCX.

à

à M. le Clerc, qu'il s'y appliquoit depuis pluſieurs années.

Il ne faut pas oublier que M. Spanheim aimoit beaucoup la Langue Françoiſe, qu'il l'avoit appriſe avec ſoin, & qu'il la parloit & écrivoit bien. Nous le mettrons toujours au nombre des illuſtres Etrangers qui ont compoſé en notre Langue. Il publia en MDCLXXXIII. in 4. une verſion très exacte *des Ceſars* de Julien : *Et quand même il ſeroit vrai qu'il pourroit s'y trouver quelque expreſſions, qui ne ſeroient pas entierement au goût de certains puriſtes, que le chagrin érige en critiques ſans autorité, elle n'y perdroit rien de ſon prix.*

NOTTE XIII.

Touchant les Acta Sanctorum.

P. 75. JE raporterai à ce ſujet un paſſage remarquable de Bayle. „ Les Jeſuiſ„ tes avec tout leur grand credit n'ont pû em„ pêcher que l'Inquiſition de Tolede n'ait „ condamné pluſieurs volumes des *Acta* „ *Sanctorum*, & il eſt certain que cette tem„ pête n'eſt venuë que des ſollicitations des „ Carmes & de quelques autres Moines irri„ tez de ce que le P. Papebrock & ſes Ad„ joints ont rejetté comme apocriphes pluſieurs Actes & pluſieurs vieilles traditions. „ Ils ſont louables de s'être attirez ce coup „ de foudre & ils feront bien d'en meriter „ d'autres. *Bayle* Tom. II. p. 1775. de ſon „ *Dictionnaire* V. auſſi la p. 1043. Les PP. „ Journaliſtes de Trevoux p. 716. du mois d'*A*-

„ d'*Avril* MDCCVIII. ont averti qu'on ve-
„ noit de publier un nouvel Index & que
„ l'on n'y avoit pas mis les *Acta Sanctorum.*
„ Il y a dans le *Journal des Sçavans de Ber-*
„ *lin* un paſſage fort curieux ſur cette con-
„ damnation."

NOTTE XIV.

Sur le P. Labbe.

P. 82. IL y a peu d'Auteurs qui aient autant écrit que le P. Labbe. Si tous les Ouvrages qu'il a donné ne ſont pas de la même force, il eſt du moins vrai que pluſieurs de ces Ouvrages lui ont juſtement acquis la reputation d'un des plus ſçavans hommes d'une Societé qui en a certainement produit un grand nombre. Je ne m'arrêterai point ici à donner un Catalogue de tous les Ouvrages du P. Labbe, puis qu'il s'eſt acquitté lui-même de cette tâche avec toute l'exactitude que l'on doit attendre d'un écrivain jaloux de ſes productions. Ce Catalogue a été imprimé deux fois in 4. la premiere en MDCLVI. chez Cramoisy, & la ſeconde chez Bénard en MDCLXII. Cette derniere edition eſt fort augmentée, & finit ainſi, *atque hæc olim maximam partem ab adoleſcentiore parata, fidem facient æquis rerum ſimilium æſtimatoribus, quantâ diligentiâ ac ſedulitate jam ætate provectior, ac quinquagenario major effectus, ſuſceptam Conciliorum omnium generalium, Nationalium, Provincialium, ac Diœceſanorum editionem perficiet, unà cum Bibliothecæ novæ M. Li-*

Librorum omnis generis continuatione & totius quaquà patet Galliæ Archiepiſcoporum & Epiſcoporum Elogiis Chronologicis & Hiſtoricis, jam à 20. minimùm annis magna ſtudiorum contentione undequaque collectis, modò Deus optimus maximus vitam &c. Comme le P. Labbe travailloit indifferemment ſur toutes ſortes de ſujets, il n'a pas toujours également reuſſi. Quelques uns de ſes Ouvrages lui attirerent même des mortifications aſſez rudes. Je parle de ſes *Radices Linguæ Græcæ.* Ce petit Livre n'eſt qu'une copie déguiſée du fameux ouvrage de D. Lancelot, qui a paru en François ſous le même titre. Le P. Labbe peu content d'avoir pillé cet ouvrage s'efforçoit encore de le décrier, & de perſuader au public, qu'il n'avoit été entrepris que pour jetter dans le cœur de la jeuneſſe des ſentimens de revolte contre le Roi. La préface du Jardin des Racines Grecques, qui eſt dans les Editions poſterieures à celle de MDCLVII. repondit au P. Labbe de façon à lui ôter une autre fois l'envie de ſe jouer à D. Lancelot : mais elle ne l'empecha pas de continuer ſon mêtier de plagiaire. M. Samſon eſt celui qui s'en eſt plaint le plus vivement dans ſes *Diſquiſitiones in Pharum Galliæ Antiquæ.* Vigneul Marville tourne joliment à ſon ordinaire l'habitude que le P. Labbe avoit priſe de tranſcrire hardiment des ouvrages preſque entiers, & de ſe les approprier. Il le compare à S. Auguſtin, qui trouvoit un gout plus delicieux aux fruits qu'il voloit chez ſes voiſins qu'à ceux qu'il eût pû manger tranquillement dans ſa maiſon. V. encore ſur les plagiats du P. Labbe le Traité

de

de Plagio de M. Thomaſius p. 212. de la derniere Edition. Philippe Labbe né à Bourges eſt mort à Paris le XVII. Mars MDCLXVII. âgé de LX. ans. V. la *Bibliotheque des Auteurs de la Societé* & le XVII. ſiecle de la Bibliotheque de M. du Pin.

ARTICLE II.

Hiſtoire du Journal ſous la Direction de M. l'Abbé Gallois.

MDCLXVI. — MDCLXXIV.

§. I.

On offre à M. de Sallo la liberté de reprendre le Journal à certaines conditions: il refuſe & en fait charger M. Gallois.

IL ne faut pas s'imaginer que M. de Sallo ait affecté de ſe montrer inſenſible à la deffenſe qui lui faite de continuer le Journal. Au contraire, il temoigna publiquement la douleur que lui cauſoit un contretems ſi facheux; il fit même quelques tentatives pour obtenir un nouveau Privilege de cet Ouvrage, & peut-être que s'il eût voulu ſe ſoumettre à de certaines conditions, il en ſeroit aiſement venu à bout. Mais ſon amour pour la vérité, & une grandeur d'ame qui ne lui permettoit pas de plier la tête ſous le joug des Inquiſiteurs auxquels on le vouloit renvoyer, l'empêcherent d'accepter aucune de celles qu'on lui propoſa. Enfin après

après avoir fait les demarches convenables, il renonça pour toujours au droit que ſa qualité d'inventeur lui donnoit ſur le Journal.

C'eſt ainſi que les choſes ſe paſſerent: nous en avons pour garand une lettre de M. Chapelain en datte du 31. de May MDCLXV. & il paroit que ſon témoignage doit l'emporter ſur celui de Guy Patin, lequel pretend que le Journaliſte fit joüer toutes ſortes de reſſorts pour avoir la permiſſion de continuer comme il avoit commencé. (55)

Mais enfin, il falloit lui choiſir un Succeſſeur: le public charmé des premiers eſſais du Journal en ſouhaittoit & en demandoit la ſuitte; & ceux qu'une mauvaiſe politique avoit portez à le ſupprimer, connoiſſoient trop bien ce qu'un ouvrage de cette nature repandoit d'emulation, pour ſouffrir qu'on l'abandonnât ſans retour. Il s'agiſſoit ſeulement, & ce n'étoit pas une affaire ſans difficulté, de trouver un homme qui moins intraitable que M. de Sallo, ne lui fût pas inferieur en talens. Après avoir inutilement jetté les yeux ſur differentes perſonnes, M. Colbert s'en tint à M. l'Abbé Gallois, lequel, comme nous l'avons déjà dit, avoit eu part aux premiers Journaux de MDCLXV.

M. de Sallo ne pouvoit pas être mieux remplacé. La fonction de Journaliſte demande une étenduë de connoiſſances qui ſe trouvent rarement dans une même perſonne. Outre les langues ſçavantes & la ſienne propre qu'il lui eſt néceſſaire de poſſeder parfaitement, outre une legere teinture, qu'il doit

(55) Tom. III. *Lett.* LXII. p. 59.

doit avoir des langues vivantes, s'il veut rendre compte des ouvrages qui s'impriment dans toute l'Europe, il a beſoin d'être au fait des differentes matieres dont il parle; & ſelon les occaſions, il faut qu'il ſe montre Mathematicien, Aſtronome, Phyſicien, Jurisconſulte, Theologien; qu'il n'ignore rien de ce qui s'eſt paſſé dans l'Antiquité la plus reculée, qu'il ſache ce qui eſt arrivé dans les ſiecles poſterieurs & moins eloignés. Ce n'eſt encore là qu'une petite partie des qualitez requiſes pour former un Journaliſte parfait. Elles tournent même au prejudice du public, dont elles peuvent ſurprendre la confiance, ſi celui qui en eſt revêtu ne joint à une ſçience ſi vaſte des talens plus rares encore qu'une prodigieuſe erudition: je veux dire de la juſteſſe dans l'eſprit, de la clarté dans les idées, un ſtyle pur & correct, tout au moins vif, aiſé, propre à attacher les lecteurs les plus indolens & à perſuader les plus indociles. J'ajoûte, que ſi un Journaliſte ne veut pas tomber à chaque moment dans des bevues ridicules, (56) ou dans des inconveniens encore plus à craindre, il doit être conſommé dans l'Hiſtoire Litteraire, & ſurtout dans l'Hiſtoire Litteraire de ſon Siecle: *Science preſque ſeparée des autres, quoiqu'elle en reſulte, & produite par une curioſité vive, qui ne neglige au-*

(56) V, La Diſſertation de M. Lilienthal intitulée de *Soloeciſmo Litterario*. Elle eſt *inter Selecta Litteraria & Hiſtorica* imprimez à Leipſig en 1715. in 8. il y a des choſes fort curieuſes dans ce Recueil. C'eſt le même M. Lilienthal qui nous a donné un petit Traité intitulé *de Hiſtoria litteraria certæ cujusdam gentis ſcribendâ*, à Leiſipg 1710.

aucune partie de ſon objet. (57) Mais c'eſt peu que toutes ces qualitez de l'eſprit ſe rencontrent dans un même homme, ſi elles n'y ſont accompagnées de celles du cœur; c'eſt-à-dire, d'une probité exacte, qui ne lui permette pas d'en impoſer; & qui lui faſſe rendre juſtice à ſes ennemis particuliers, s'il a le malheur d'en avoir, & à ceux que de petites preventions de parti pourroient lui faire regarder ſur ce pied-là. On ſent bien qu'un pareil homme eſt plus difficile à trouver qu'à peindre: (58) J'ai pourtant fait ſans y penſer le portrait de M. l'Abbé Gallois, au moins à tres peu de choſes près; car quelque parfait que l'on ſoit, on tient toûjours par quelque bout à l'humanité; & je ſerai obligé plus d'une fois, dans le cours de cet article, de donner des preuves que M. l'Abbé Gallois n'a pû s'exempter de la loy commune.

§. II.

Vie de M. l'Abbé Gallois.

JEan Gallois étoit né à Paris le 14. de Juin MDCXXXII. Il donna dés ſa plus tendre jeuneſſe des marques d'eſprit & d'application, qui préſageoient tout ce qu'il devoit être un jour

1710. in 8. pag. 231. une nouvelle Edition de l'*introductio in notitiam Rei Litterariæ* de M. Struve avec des Supplemens, in 8.

(57) M. de Fontenelle *ubi ſup.*

(58) Juvenal. *Sat.* VII. *Hunc qualem nequeo monſtrare & ſentio tantum.*

jour. Les Belles-Lettres, les Mathematiques, la Theologie & la Phyſique l'occuperent tour à tour. Une ardeur incroïable de tout ſçavoir le porta même juſqu'aux Langues Orientales, pour leſquelles cependant il ne renonça pas à celles qui ſont en uſage, comme l'Allemand, l'Anglois, l'Italien & l'Eſpagnol; & *s'il eſt vrai*, dit M. de Fontenelle, (59) *qu'une erudition ſi partagée ſoit moins propre à faire une reputation ſinguliere, elle l'eſt du moins beaucoup plus à étendre l'eſprit en tout ſens, & à l'éclairer de tous les cotez.*

Le premier Ouvrage de M. l'Abbé Gallois a été la *traduction du Traité de Paix des Pyrenées*, qu'il fit par ordre du Roy, & qui parut en MDCLIX. in folio. il ſe trouva enſuite chargé du Journal & de tenir la plume dans l'Academie Royale des Sçiences, il fut reçû dans l'Academie Françoiſe en MDCLXXIII. & nous liſons dans l'Hiſtoire de l'Academie Royale des Belles Lettres, qu'il a eu beaucoup de part à l'établiſſement de cette illuſtre compagnie (60) dans laquelle on voit encore tant de ſujets capables de ſoutenir parmi nous le gout des bonnes études, & de vanger notre nation, par de bons ouvrages, du tort que lui font tant de mauvais livres, qui ont paru depuis quelque tems en France, & qui fourniſſent aux étrangers, & ſurtout à ceux qui ſont prevenus contre no-

(59) *Ubi ſup.*

(60) *Hiſt. de l'Academie Royale des Belles-Lettres*, à la tête du I. vol. des Mémoires.

(61) Fils de M. Colbert, & mort Miniſtre & Secretaire d'Etat le III. de Novembre MDCLXXXX.

(62) On le peut voir en entier avec les obſervations de

notre Nation le prétexte de déchirer les François à tous propos, ſans ménagement & ſi je l'oſe dire, avec indecence. Enfin après la mort de M. Colbert, ſon ami plûtôt que ſon Protecteur, M. Gallois obtint à la ſollicitation de M. de Seignelay (61) une chaire de Profeſſeur Royal en Langue Grecque, qu'il remplit au contentement de tout le monde. Il avoit trouvé le ſecret d'épargner ſur un revenu fort modique dequoi amaſſer une Bibliotheque nombreuſe & choiſie, dont le Catalogue a été imprimé en MDCCX. in 12. Comme je ſuis obligé de toucher dans le cours de cet article quelques autres circonſtances de ſa vie, je me diſpenſe d'entrer ici dans un plus grand détail.

Outre le Journal des Sçavans, il reſte un morceau tout propre à faire juger du bon goût de M. l'Abbé Gallois. Ce ſont ſes Remarques ſur le projet d'un nouveau Recueil d'Hiſtoriens de France, que M. du Cange avoit été chargé de dreſſer, & qu'il lui communiqua. (62) Le public apprendra ſans doute avec joïe que ce projet ſouvent propoſé & toujours remis va enfin être executé, & que le ſoin en eſt confié aux Benedictins de la Congregation de S. Maur. D. Bouquet (63) a la direction de cet important Ouvrage.

La conformité du nom de *Gallois* avec ce-

de M. l'Abbé Gallois p. 958. de la *Bibliotheque des Hiſtoriens de France* du laborieux P. le Long. Le P. des Molets doit nous donner une nouvelle edition de cette Bibliotheque, avec des augmentations & des corrections. Les unes ne ſont pas moins néceſſaires que les autres.

(63) D. Martin Bouquet né à Amiens en 1685. eſt entré

celui de *le Gallois*, eſt cauſe que differentes perſonnes (64) ont attribué au Journaliſte le *Traité des plus belles Bibliotheques de l'Europe*, qui parut à Paris en MDCLXXX. in 12. ſous le nom du Sieur le Gallois. Mais il ſuffit de comparer quelques pages de ce miſerable livre avec deux ou trois extraits de M. Gallois pour ſentir la difference du ſtile & de la façon de penſer. Ce n'eſt pas que le Gallois ne fût capable de publier quelque choſe de meilleur, quand il conſultoit ſes amis; au moins ſi c'eſt lui, comme je le crois, qui a fait les *Diſcours Academiques extraits des conferences de M. l'Abbé Bourdelot :* ils ont eu du ſuccez, (65) & *contiennent des choſes tres curieuſes, la plûpart de phyſique*, écrivoit M. Bayle à ſon bon ami, M. Minutoli (66) avec lequel il s'expliquoit librement. Les *Furetieriana*, s'il eſt permis de faire quelque fonds ſur un livre de cette eſpece, ne parlent pas moins avantageuſement de ces Converſations Academiques. (67)

Le

tré chez les Benedictins en 1705. C'eſt un des meilleurs ſujets de la Congregation. Il a été pendant longtems compagnon d'étude du P. de Montfaucon, qui a rendu un témoignage honorable des ſervices qu'il avoit reçus de lui tant dans *la préface de l'Antiquité expliquée* que dans celle de ſon *S. Chryſoſtome*. On voit auſſi par la *préface de l'Edition du Joſephe* de M. Havercamp, que les ſoins de D. Bouquet ne lui ont pas été inutiles. Au reſte je crois qu'il eſt aſſez inutile d'avertir qu'il ne faut pas ſe laiſſer preveoir contre le Recueil des Hiſtoriens de France que prepare D. Bouquet par l'idée peu avantageuſe qu'a voulu en donner d'avance l'Auteur des *Memoires d'un Homme de qualité*, dans l'endroit de ſon livre où il peint ſes anciens confreres ſous le nom des Hieronymites de l'Eſcurial.

(64) Il eſt inutile de mettre ici le nom de ceux qui ſont

Il s'en faut beaucoup que le Traité des plus belles Bibliotheques n'ait été ſi favorablement reçû. M. Baillet dit „ que l'Au„ teur y rapporte un petit nombre de „ choſes nouvelles, & que le reſte eſt co„ pié avec aſſez de fidelité des autres Au„ teurs, & particulierement de Lomejer „ (68) dont il a même retenu les fautes avec „ un peu trop de ſcrupule. Du moins peut„ on aſſurer, continue M. Baillet, qu'il a „ deviné fort exactement l'ordre des chapi„ tres & la methode du Livre de Lomeïer, „ qu'il s'eſt rencontré avec lui en une infi„ nité d'endroits par un hazard, qui appro„ che fort d'un rendez-vous, & que les mé„ moires que ſes amis lui ont fourni pour „ faire ſa compilation, ont une conformité „ avec ce livre, qui eſt un peu ſuſpecte. „ Mais, comme, il le dit lui-même, il nous „ importeroit peu de ſçavoir d'où il a pris „ ce qu'il entaſſe dans ſon Livre, s'il pou„ voit nous inſtruire utilement, & il a raiſon „ de dire, que ceux qui ont voulu lui faire „ croire

ſont tombez dans cette faute. Ce ſont preſque tous des litterateurs Allemands du dernier ordre.

(65) *Journ. des Scavans* de 1675. p. 239.

(66) *Lett.* XXVIII. Tom. IV. *de ſes œuvres.* p. 550.

(67) *Furetier.* p. 63.

(68) M. Jean Lomeïer, mort Miniſtre de Zutphen a donné quelques Traitez d'Antiquitez aſſez eſtimez. V. la *Bibliog. Antiquar.* de M. Fabricius. p. . . . ſon Traité des Bibliotheques a d'abord été imprimé à Zutphen en 1669. in 8°. & enſuitte avec des augmentations à Utrecht en 1685. V. ſur ce livre la Preface de M. Schmidt à la tête de ſa 2. collection de *Bibliothecis* : le livre de Lomeïer eſt dans ce Recueil. V. encore M. Struve p. 134. *introd. in Notit. Rei Litter.* M. Reimann p. 348. & 354. de ſon *Syſt. Antiq. Litteraria.*

„ croire qu'il avoit reuſſi, ont été trop indul-
„ gens à ſon égard." (69) Les Etrangers n'ont pas fait plus de cas de cet ouvrage du Sieur le Gallois & ils ont preſque tous remarqué le plagiat. (70) Mais il n'y en a point qui l'ait fait d'une maniere plus forte que M. Reiman, un des plus grands litterateurs que l'Allemagne ait encore produits. Après avoir obſervé les défauts du Traité des Bibliotheques de Lomeïer, il ajoute, qu'au lieu d'en corriger les fautes, le Sieur le Gallois n'a fait en le copiant qu'y en fourrer de nouvelles: *Tantùm abeſt ùt emendaverit Galleſius in Tractatu Hiſtorico de optimis Europæ Bibliothecis, ad verbum ex Lomeïero exſcripto, ùt in quibusdam magis corruperit & vitiarit, adeòque duplici genere mendorum ſe inquinarit, ſcilicet ſuis & alienis* (71) il eſt aiſé de juſtifier la vérité de cette accuſation. Cependant ce livre generalement mepriſé par tous ceux qui ont été à portée de le lire & d'en juger, a tellement plu à un de ces Auteurs qui font rouler la plûpart des preſſes de Hollande, qu'il n'a pas crû pouvoir rien faire de mieux pour ſes interêts & pour ſa réputation, que de l'in-

(69) *Jugem. des Sçavans.* Tom. II. p. 152.

(70) J'emploïe le mot de *plagiat*, à quoiqu'il ne ſe trouve dans aucun Dictionnaire: mais c'eſt conſtamment l'uſage determiné par la pratique de nos plus célebres Ecrivains: M. l'Abbé du Bos dans ſes excellentes *Reflexions critiques ſur la Poëſie & la Peinture.* Tom. II. M. l'Abbé d'Olivet dans ſon *Apologie contre deux Articles des Memoires de Trevoux* & M. de Voltaire n'écrivent pas autrement. M. Bayle *Dict. Hiſt. & Critique* Art. *Aretin* obſerve *que c'eſt ainſi qu'il faut dire & non pas* plagiariſme *comme a fait un Auteur Moderne.* Cet Auteur n'eſt autre que

l'inſerer preſque entier dans un Ouvrage intitulé: *Idée Generale des Bibliotheques, avec un état des plus belles Bibliotheques & le plan pour en former une curieuſe & bien ordonnée.* Amſterdam MDCCXIII. in 12. (72) Enfin je ne dois pas oublier que le Sieur le Gallois a donné lieu à la plus ſinguliere bevuë qui puiſſe échapper à un Ecrivain, qui copie ſans reflexion & ſans goût tout ce qui peut groſſir ſes recueils. Les ſupplemens de M. Colerus à l'introduction à la connoiſſance de la Litterature par M. Struve me la fourniront. Comme M. Struve (73) nomme le Sieur le Gallois *Galleſium*, le continuateur a crû qu'il étoit de ſon honneur de faire connoittre le *Galleſius* d'une maniere plus préciſe. Il dit donc, *integrum nomen eſt* (74) *Antonius Maſſa Galleſius. Scripſit etiam ſermonem de Annatis.* Romæ. *Apud Ant. Badium* 1564. in 4°. M. Colerus remarque enſuite que ce Traité des Bibliotheques a été imprimé à Paris en MDCLXXX. Après tout je ne trouve point ſi extraordinaire que M. Colerus ait confondu un François & un Italien qui portent le même nom. Cette reſſemblance peut trom-

que le Sieur le Gallois, qui s'en eſt ſervi p. 169. de ſon *Traité des plus belles Biblioth.* Je trouve encore ce mauvais terme dans les ouvrages d'un homme qui écrivoit plûtôt agreablement que correctement. C'eſt le P. du Cerceau dans *la Reponſe à l'Apologie de M. l'Abbé d'Olivet.* l'Auteur de la *Gazette des Scavans* a bien fait pis que tout cela: il a forgé *plagiariat*, (*V. la Gaz.* du 1. Juillet 1729.)

(71) *Idea ſyſtematis Antiquitatis Litterariæ.* p. 354.

(72) V. *le Journ. Litteraire.* Tom. II. Part. I. p. 174. & ſuiv.

(73) *Ubi ſup.* cap. II. §. I. p. m. 135.

74) *Colerus ad hunc locum.*

tromper le plus habile homme. Mais ce qui rend M. Colerus inexcuſable en cette occaſion, c'eſt qu'il pouvoit aiſement eviter une faute auſſi groſſiere, en ſe diſant qu'il n'eſt pas poſſible qu'un même Auteur ait écrit en MDLXIV. & en MDCLXXX. (75) Ces défauts d'attention ſont ſi communs dans les Analectes de M. Colerus, que je conſeille à ceux qui s'en ſerviront, de ne s'y fier qu'à bonnes enſeignes. J'aurai plus d'une occaſion d'établir la ſolidité de ce conſeil ſur un très grand nombre de preuves.

Je n'ai pû deviner encore ce qui a porté le P. le Long (76) à faire M. l'Abbé Gallois Auteur des *Reflexions d'un Academicien ſur la vie de M. Des-Cartes* (77) M. Bayle les crut d'abord du feu P. le Tellier (78) M. Baſnage de Beauval dit dans ſon Journal (79) que ce Pere en étoit *violemment ſoupçonné* & ces ſoupçons étoient d'autant moins deraiſonnables, que le P. le Tellier paſſoit inconteſtablement pour avoir écrit peu auparavant contre les Jugemens des ſçavans. Cependant toutes les conjectures qu'on avoit formées ſont detruites par le témoignage poſitif du P. Bougeant qui attribue la critique des deux livres de M. Baillet au P. Antoine Boſchet (80) ſon confrere & mort à la Flêche en MDCCIII. (81) âgé de LXV. ans. Il me ſemble que le P. Bougeant auroit pû, en nous ap-

(75) V. Sur Antonius Maſſa Galleſius p. 203. *Biblioth. Ciaconiana.* in fol.

(76) *Bibliot. des Hiſtoriens de France.* N°. 17190.

(77) Imprimées en 1692. in 12. ſous le nom de la Haie, quoique l'edition en eût été faite à Rouen.

(78) *Lettre* CXI. p. 423. de l'Edit. du Sr. Marchand.

aprenant cette anecdote, en louant même l'ouvrage du P. Boſchet qu'il a raiſon d'appeller *également vif & bien tourné*, ne pas témoigner tant de mépris pour M. Baillet, & pour ſa vie de Descartes. Quoiqu'elle ſoit un peu trop chargée de digreſſions, & mal écrite comme tous ſes autres ouvrages, elle eſt pleine de choſes curieuſes, & de détails intereſſans ſur un philoſophe célebre & qu'il eſt très important de connoitre à fonds.

§. III.

Durée du Journal ſous M. Gallois : il n'a point eu d'aſſociez.

Revenons au Journal de M. Gallois. Il faut avant toutes choſes en fixer l'Epoque; je veux dire le tems auquel il a commencé & celui auquel il a ceſſé d'y travailler. On convient unanimement qu'il l'entreprit en MDLXVI. & que le premier parut le IV. de Janvier. Ce fait eſt hors de toute conteſtation. Mais en quelle année y renonça-t-il? c'eſt en cela que conſiſte la difficulté, & quand il ſeroit queſtion de quelque point bien obſcur de l'ancienne chronologie, les ſçavans ne ſeroient pas plus partagez entr'eux, qu'ils le ſont ici. Ce qu'il y a de particulier eſt d'en trouver qui ne s'accordent pas avec eux-mêmes.

Morery place la fin du Journal de M. Gal-

(79) *Hiſt. des Ouvrages des Sçavans.* 1692.

(80) *Mem. Chronologiques pour ſervir à l'Hiſtoire univerſelle de l'Europe depuis MDC. juſqu'en MDCCXVI. avec des reflexions & des remarques critiques.* Tom. II. p. 445.

(81) Selon M. des Maizeaux *ubi ſup.* Tom. II. des *Lettres de M. Bayle.* p. 504.

Gallois en MDCLXXIII. (82) M. Struve en MDCLXXIV. & en MDCLXXV. (83) M. Dupin en MDCLXXVIII. (84) Les Auteurs de l'Europe ſçavante en MDCLXXII. (85) Enfin, M. Baillet inſinuë manifeſtement que M. Gallois étoit encore chargé du Journal en MDCLXXVI. (86) Je ne ſuis pas étonné que Moreri, MM. Struve, Dupin & Baillet ſe ſoïent trompez. Il eſt vrai que cela leur arrive aſſez ſouvent, mais l'on ne doit pas pour cela eſtimer moins leurs talens. L'étenduë ſeule de leurs deſſeins les a empêché d'être exacts. Pour les Auteurs de l'Europe ſçavante, ils ont corrigé dans un *Erratæ* inſeré à la fin du mois de Decembre MDCCXVIII. la faute qui leur étoit échapée dans leur préface de la même année. M. de Fontenelle, qui devroit ici nous ſervir de guide, ſemble lui-même ſe contredire en diſant dans le corps de l'Eloge de M. l'Abbé Gallois, qu'il diſcontinua le Journal en MDCLXXIV. & dans le Catalogue des Ouvrages de cet Abbé, que ce fût en MDCLXXII. mais on doit à M. de Fontenelle la juſtice de penſer que les imprimeurs ſont ſeuls coupables, de cette bevue. Au reſte je n'aurois pas relevé cela, s'il étoit moins important d'avertir des plus legeres fautes d'im-

(82) Art. *Gallois.*
(83) *Ubi ſup.* p. 248.
(84) *Table des Ouvrages des Auteurs Eccleſ.* Tom. II.
(85) *Préf. de l'Année.* MDCCXVIII.
(86) *Jug. des Scavans.* Tom. II. p. 39. Tom. IV. p. 537. *de l'anc. Edition.*
(87) V. l'Extrait du I. vol. de *l'Europe Scavante* dans la XIV. *Journal des Scavans de l'Année.* MDCCXVIII. MM. les Journaliſtes y déterminerent le tems auquel leurs

d'impreſſion, qui ſe ſont gliſſées dans les Oeuvres de M. de Fontenelle, leſquelles étant entre les mains de tout le monde, pourroient devenir une pierre d'achopement pour ceux qui liſent ſans reflexion.

M. Gallois quitta le Journal en MDCLXXIV. Outre l'authorité expreſſe de M. de Fontenelle & de beaucoup d'autres, (87) il ſuffit pour s'en convaincre de jetter les yeux ſur le titre du Journal dans l'Edition de Paris. Ce n'eſt que juſqu'à la fin de cette année-là qu'on y trouve ces lettres initiales, *par le Sieur G. P.* Ces lettres que les imprimeurs de Hollande ont laiſſées dans leur Edition juſqu'au VIII. volume, ſont peut-être cauſe de l'erreur de MM. Struve & Dupin. (88)

Les Lettres A. D. C. miſes avec celles de G. P. à quelques volumes du Journal ont donné lieu à M. Struve de former une conjecture aſſez ſinguliere. Toutes ces Lettres reünies, dit-il, G. P. A. D. C. ſignifient par le Sieur Gallois Preſtre, Abbé de Comiers, d'où il s'enſuit, ajoute-t-il, (que l'on examine la conſequence) que M. l'Abbé de Comiers a aidé M. Gallois dans la compoſition de ſon Journal. Il eſt pardonnable à M. Struve de n'avoir pas ſçû que dans la Langue Françoiſe, non plus, je crois, que dans toute

leurs prédeceſſeurs ont commencé & fini; & conformément à l'Avis que M. l'Abbé de la Roque mit à la tête du *Journal de* MDCLXXXVI. ils diſent que M. l'Abbé Gallois abandonna ce travail en MDCLXXIV.

(88) Ces Lettres initiales ont fait tomber M. Horbius dans une faute ridicule. Il appelle l'Auteur du Journal *M. Gepé.* V. les *Acta Litteraria* de M. Struve Tom. I. Faſc. VI. p. 45.

autre, on ne met jamais de ſuitte deux noms propres ſans une particule conjonctive ou disjonctive. Il eſt vrai encore que ce docte & laborieux Allemand apuïe ſa conjecture ſur un paſſage du Mercure Galant. Mais le Mercure ne dit pas ce qu'on lui fait dire dans l'*Introduction à la connoiſſance de l'Hiſtoire Litteraire* (89) M. Juncker s'y eſt également trompé. Je dirai de quoi il s'agit, en examinant dans l'Article III. la part que M. de Comiers a euë aux premiers Journaux de Paris.

Comment M. Struve devoit-il donc expliquer ces Lettres G. P. A. D. C. Rien ne lui auroit été plus facile, s'il eût ſçû que M. l'Abbé Gallois poſſedoit en ce tems-là l'Abbaye de Cores, ſituée dans le Dioceſe d'Autun; (90) particularité, dont il eſt peu ſurprenant qu'un étranger n'ait pas été inſtruit.

§. IV.

Plan du Journal de M. l'Abbé Gallois: il étoit capable de l'executer: Raiſons qui l'ont empêché de le faire auſſi bien qu'il l'auroit pû.

M. Gallois ouvrit le premier Journal par une Epitre à Louis XIV. afin qu'à l'abri d'un nom ſi Auguſte, on n'oſât plus l'attaquer (91) il fit ſuivre cette Epitre d'un petit Avertiſſement pacifique, où il promit qu'il exerceroit

(89) *Ubi ſup.* p. 248.
(90) V. *Gallia Chriſtiana.*
(91) Je ne ſçai pourquoi on a obmis cette Epitre dans

ceroit ſon emploi, avec une moderation dont chacun auroit lieu d'être ſatisfait, & qu'au lieu de porter ſon jugement ſur les livres qui paroitroient, il ſe borneroit à les lire avec attention & à en donner de bons extraits. Il s'y engagea encore à faire mention de la plûpart des ouvrages qui avoient été imprimez depuis le mois d'Avril MDCLXV, de ſorte que l'Hiſtoire litteraire de cette année là n'a pas ſouffert un vuide conſiderable par l'interruption du Journal.

Après avoir fait l'Hiſtoire du Journal de M. l'Abbé Gallois, il eſt tems d'entrer dans le fonds même des matieres qu'il y a traitées, & d'examiner ſon goût, ſa methode, en quoi il a le mieux reuſſi, ce qui lui manque. Mais pour cela, il faut bien diſtinguer les tems. Tout charmé de ſa fonction de Journaliſte, M. Gallois la remplit avec toute l'exactitude poſſible pendant le cours de l'année MDCLXVI, où quoiqu'il ait pris deux mois de vacance, il n'a pourtant rien oublié de ce qui s'étoit paſſé de plus curieux dans la Republiqne des lettres. Mais enſuite un peu dégoûté de ce métier, il ne donna que XVI Journaux pour l'année MDCLXVII. & XIII pour MDCLXVIII. On chercheroit inutilement M. Gallois dans les ſix années que le Journal demeura encore entre ſes mains, puiſqu'il n'a laiſſé que XVI Journaux pour tout ce tems-là ; c'eſt à ſçavoir quatre pour MDCLXIX. un pour MDCLXX.,

l'Edition des Journaux faite en Hollande. Elle eſt tournée avec beaucoup d'art.

MDCLXX., trois pour MDCLXXI., huit pour MDCLXXII. Enfin après s'être reposé durant toute l'année MDCLXXIII, on lui en arracha un en MDCLXXIV: *il nous auroit pourtant fait plaisir de ne pas abandonner sitôt la partie*, dit Vigneul-Marville (92).

Plusieurs raison empêcherent M. Gallois de fournir cette carriere avec la ponctualité qui a fait & qui fait peut-être encore aujourd'hui le plus grand mérite de certains ouvrages periodiques. Peu de tems après qu'il eût entrepris le Journal, M. Colbert l'aïant reçu dans sa maison & le menant partout avec lui, il ne lui fut plus possible d'apporter toute l'attention néceſſaire à cet ouvrage. En effet, il ne reste guere de loisir à un

(92) *Ubi sup.* Tom. I. p. 32.

(93) *Perditur hæc inter miserò lux, non sine vtils.* Horace lib. II. *Satyr.* VI. Cet endroit peint vivement l'état d'un homme de lettres qui approche des grands Seigneurs.

(94) J'ai trouvé dans les Annales de la Cour & de Paris p. 418. 419. un trait contre M. Colbert, lequel m'a veritablement indigné. *Ce Ministre*, dit l'Auteur, en parlant de M. de Louvois, *ne faisoit gueres de voyages qu'il ne le menât avec lui (M. de Nogent) & cependant il n'étoit pas le seul qui aimat à se divertir par des fadaises, puisque M. Colbert à ses heures perdues avoit des gens tout exprès, pour l'entretenir de contes qui ressembloient assez à ceux de Peau d'une. C'est dommage qu'en ces tems-là Madames d'Annoy & de Murat ne travaillassent pas à leurs Fées, il leur eut donné audiance plus souvent.* Quand je dis que ce trait m'indigne, ce n'est pas que je fasse un crime à un Ministre de se derider, & je ne suis pas de ces gens, qui, selon la belle reflexion de la Bruyere, *effaceroient volontiers de l'Histoire de Socrate qu'il a ri.* Ce n'est pas non plus que j'ignore que Lælius, & celui.

\- - - - - - - - - qui
Duxit ab oppressa meritum Carthagine nomen,

Se

à un homme que ſa ſituation oblige de ſuivre un Miniſtre à la Cour, & à la campagne, il devient l'objet de la jalouſie des uns de l'importunité des autres : il faut qu'il s'occupe malgré lui de mille choſes inutiles, & qu'il perde (93) en bagatelles un tems qu'il ſçauroit bien mieux emploïer. On ſera peut-être curieux de ſçavoir à quel uſage M. Colbert mettoit M. Gallois: il ſe delaſſoit avec lui des travaux immenſes qu'entraine néceſſairement après ſoi l'adminiſtration des finances, dont ce Miniſtre a été le reſtaurateur. Il s'inſtruiſoit dans ſa docte converſation d'un grand nombre de détails, qu'un Miniſtre doit ſçavoir & que les affaires, dont il eſt comme accablé, ne lui permettent pas d'aprendre d'un autre maniere (94) *Il s'en ſervoit*, dit Vi-

Se plaiſoient à ramaſſer des coquilles, que

Quin ubi ſe a vulgo & ſcena in ſecreta remorant
Virtus Scipiadæ & mitis ſapientia Lali
Nugari cum illo (Lucilio) *& diſcinctì ludere, donec*
decoqueretur olus, ſoliti.

Je ſai encore que le Cardinal de Richelieu & le grand Condé avoient des delaſſemens à peu près pareils à ceux que le Satyrique Courtilz reproche à M. Colbert; mais tout le monde eſt informé que ce dernier naturellement ſerieux mettoit à profit les moindres inſtans & cherchoit plûtôt à s'inſtruire qu'à s'amuſer dans la converſation des Gens de lettres. Il emploïoit ces momens là, tantôt à lire les Memoires qu'il avoit fait compoſer ſur les differentes parties de la portion du Miniſtere, qui lui avoit été confiée, tantôt à examiner les projets des differens établiſſemens qu'il a formez pour l'avancement des lettres; quelquefois même à ſe faire rendre compte de la ſituation des ſçavans, dont la fortune ne repondoit pas au merite. C'étoient principalement MM. Chapelain, Gallois, & Perrault l'Academicien, qui, à ſes preventions près contre les Anciens, étoit homme de merite. Tout cela prouve ce qu'a remarqué M. l'Abbé d'O-

Vigneul-Marville (95) *à ſe remettre ſes anciennes idées de Latin qu'il avoit perduës.* C'étoit là le foible de M. Colbert, au moins ſi l'on donne à l'envie louable de s'inſtruire, que ce Miniſtre n'a jamais perdue, le tour malin que lui a donné l'Abbé de Choiſy. *Une application infinie*, dit cet Ecrivain (96) *& un deſir inſatiable d'aprendre lui tenoient lieu de ſçience: plus il étoit ignorant plus il affectoit de paroître ſçavant, citant quelquefois hors de propos des paſſages latins qu'il avoit apris par cœur & que ſes Docteurs à gages lui avoient expliquez.* J'ignore ſi par ces *docteurs à gages*, dont parle ici l'Abbé de Choiſy, il a voulu deſigner M. Gallois en particulier, ou s'il a eu en vûë tous les gens de lettres qui avoient accez chez M. Colbert; mais je ne crois pas que cet agreable hiſtorien ait attrapé le vrai caractere du Miniſtre. M. Colbert avoit, en aprenant le latin, un deſſein bien plus relevé que de faire le pedant en toutes occaſions: il vouloit perſuader au public qu'il avoit été bien elevé, & qu'il n'étoit pas indigne de devenir Chancelier. J'ai lû ce fait en cinquante endroits, & c'eſt une de ces anecdotes qui ſe ſont conſervées par tradition parmi un certain nombre de perſonnes qui ont connu les Seigneurs de la Cour de France.

Ce qu'ajoute Vigneul-Marville, *que M. Gallois ne perdit ni ſa peine ni ſon latin à enſei-*

d'Olivet p. 136. de ſon *Hiſtoire de l'Academie Françoiſe*; „ qu'on peut bien dire, ſans exagerer, que le nom de „ Mecene ceſſera d'être quelque choſe, lorſqu'on le „ mettra en paralléle avec le nom de Colbert.

(95) *Ubi ſup.* Tom. I. p. 45.

(96)

ſeigner cette langue à M. Colbert, n'eſt dit, à ce que je crois, que pour faire une miſerable application d'une facon de parler aſſez triviale : application d'autant plus fade, qu'elle eſt contraire à la verité, puiſqu'à la mort de M. Colbert (97) le Jourualiſte avoit pour tout bien, une penſion aſſez mediocre & une Abbaye, qui lui étoit tellement à charge qu'il fût obligé de s'en défaire dans la ſuite: „ & „ comme on n'en ſçauroit accuſer le peu de „ goût de M. Colbert pour les lettres, il en „ faut louër l'extrême moderation de M. „ Gallois, dit M. de Fontenelle ingenieuſement à ſon ordinaire.

M. de Fontenelle n'eſt pas le ſeul qui ait relevé ce noble deſintereſſement de M. l'Abbé Gallois. M. l'Abbé Mongin, à preſent Evêque de Bazas, en fit un des plus beaux traits du diſcours, qu'il prononça le jour de ſa reception dans l'Academie Fran- „ çoiſe: „ M. Gallois, dit M. Mongin, (98) „ occupa longtems auprès d'un Miniſtre ce- „ lebre, dont le nom ne mourra jamais dans „ la Republique des lettres.... un poſte au „ gré de l'ambition & qui le plaçoit tout „ proche de la fortune. Il n'avoit pour ſe la „ rendre favorable qu'à ne la pas mépriſer. „ Le credit de ſon maitre, la confiance & „ l'amitié dont il l'honoroit, un merite re- „ connu & appuïé, tout le portoit aux dignitez

(96) *Mem. pour ſervir à l'Hiſt. de Louis XIV.* Tom. I. p. III.

(97) Arrivée le 6 de Sept. MDCLXXXIII.

(98) *Recueil de Diſcours &c. de l'Academie Françoiſe pour l'année* MDCCVII.

„ tez & aux honneurs, mais ſon cœur ne l'y „ portoit pas. Cependant comme il vivoit „ ſous un Roi qui ne laiſſe rien à craindre à „ la vertu, que le danger des recompenſes, „ il fallut bien ſe contraindre & ſe ſoumet- „ tre aux regles de ſa juſtice ; mais la com- „ plaiſance ne dura pas longtems, & s'il „ n'eût pas le courage de refuſer une ab- „ baye, il eut bientôt après la force de s'en „ demettre.

Ces temoignages ſont bien d'une autre conſideration que celui du prétendu Vigneul-Marville, homme reconnu de tout le monde pour être un peu trop enclin à medire des perſonnes les plus reſpectables, & pour chercher même & donner un tour odieux aux actions les plus innocentes.

Nous avons dit qne les occupations, ou, ſi l'on veut, les diſtractions de M. l'Abbé Gallois l'avoient empêché de publier le Journal avec toute l'exactitude, que le Public eſt en droit d'exiger de ceux qui ont pris de ces ſortes d'engagemens avec lui. La commenſalité de M. Colbert peut pourtant être regardée comme uue excuſe legitime. Mais on en aporte une ſconde, qui n'eſt pas de la même force : „ ce travail, dit M. de Fonte- „ nelle ", étoit trop aſſujettiſſant pour un genie, „ naturellement auſſi libre que le ſien. „ Il ne reſiſtoit point aux charmes d'une nou- „ velle lecture, d'une curioſité ſoudaine qui „ le ſaiſiſſoit, & la regularité qu'exige un „ Journal leur étoit ſouvent ſacrifiée (99). Cet-

(99) *Elog. de M. Gallois*, ubi ſup.

Cette envie de tout ſçavoir eſt loüable, mais comme elle ne convient qu'à ceux qui peuvent diſpoſer de leur loiſir & que les études de devoir doivent paſſer les premieres, quiconque ne ſe ſent pas aſſez d'empire pour reprimer ces *curioſitez ſoudaines*, ne fera pas mal de laiſſer à d'autres les fonctions de Journaliſte, leſquelles demandent un homme entier & que rien ne ſoit capable de détourner de ſon chemin.

Enfin, les RR. PP. Journaliſtes de Trevoux inſinuent que la guerre qui s'alluma en Europe rendant le commerce plus difficile & par conſequent la matiere des Journaux plus rare, M. Gallois n'en put pas fournir le nombre ordinaire (100) Mais fait-on bién attention qu'un homme, qui demeuroit chez M. Colbert, ne manquoit pas de facilitez pour avoir les livres, qui devoient entrer dans le Journal? A-t-on oublié que les lettres étoient alors en France dans leur plus grande ſplendeur, & qu'il y paroiſſoit toutes les années plus de bons ouvrages qu'il n'en falloit pour occuper un Journaliſte?

§. V.

(100) *Fevrier* MDCCXIII. p. 219.

§. V.

Objet de M. Gallois dans ſes Journaux : ſon exactitude à parler des livres de Philoſophie & à recueillir les decouvertes qui ſe faiſoient en ce genre.

LEs diſcuſſions qui ont occupé le §. precedent ne ſont pas auſſi inutiles qu'on pourroit d'abord ſe l'imaginer: elles nous ont conduit inſenſiblement à pouvoir porter de M. Gallois un jugement equitable. En effet, on conçoit facilement que c'eſt dans le tems, où M. Gallois libre de toutes occupations étrangeres, ne travailloit qu'à ſon Journal, en MDCLXVI. qu'il a le mieux reuſſi. *C'eſt là l'epoque de ſa gloire: il n'y a gueres d'Auteurs qui n'en aïent une plus favorable que toutes les autres, & qui n'eſt pas toujours la plus éloignée de leurs coups d'eſſai.* (1)

C'eſt dans ſes Journaux de MDCLXVI qne l'on trouve une varieté ſurprenante, ſoit dans le choix des ouvrages dont parle M. Gallois, ſoit dans les reflexions ſçavantes & judicieuſes dont il accompagne ſes Extraits. On

(1) M. de Fontenelle *ubi ſup.* On pourroit confirmer cette maxime par bien des exemples. Mais ce n'en eſt pas ici le lieu. Cependant elle n'eſt pas ſi generale qu'elle ne ſouffre bien des exceptions.

(2) Il faut remarquer que l'on n'avoit pas alors les ſecours que l'on a aujourd'hui: la plûpart des livres, dont les tables font que depuis un certain tems tous ceux qui écrivent paroiſſent au fait de l'Hiſtoire litteraire, n'exiſtoient pas encore. En effet, ſi l'on otoit à la plupart de nos faiſeurs de compilations ou de brochures le Journaux premierement, enſuite un Du Pin, un Fabri-

tius,

On l'y prendroit preſque lui ſeul pour tous les ſçavans enſemble, tant il paroit bien inſtruit des differentes matieres qu'il traite, on y decouvre ſurtout une connoiſſance prodigieuſe de l'Hiſtoire litteraire. (2) Annonce-t-il, par exemple quelque nouvelle Edition d'un Pere où de quelque Auteur profane (3) il ne manque point de donner une idée juſte, mais ſuccinte de celles qui l'ont precedée, a-t-il quelque particularité curieuſe ſur un livre (4) ou ſur un Auteur? (5) il n'eſt pas à craindre qu'elle lui échappe. Il ſçait bien où la placer, ſans affectation néanmoins, & ſans vouloir, comme il n'eſt que trop ordinaire, amener à tous propos des faits, qui meritent peut-être quelque attention, mais qui ſouvent perdent beaucoup à n'être pas dans leur place.

Il paroit que M. Gallois a principalement excellé en ce qui regarde les Mathematiques, la Phyſique, l'Hiſtoire naturelle, & la Medecine; car une ardeur incroïable de tout ſçavoir l'avoit porté à etudier les choſes les plus eloignées de ſa profeſſion. Convenons même que ces ſortes de ſciences étoient celles qu'il avoit le mieux cultivées; ſoit que ſon

cius, uu Bayle, on s'appercevroit bientôt *ipſis quam ſit curta ſuppellex.* Ce que je dis regarde principalement les Journaliſtes modernes, dont toute la ſcience conſiſte à ſçavoir chercher du ſçavoir dans les ouvrages que nous venons de nommer.

(3) En parlant, par exemple, du *S. Cyprien* de Philippe le Pricur, de l'*Hippocrate* de vander Linden, du *Claudien* Variorum &c.

(4) Sur l'Edition des *Oeuvres* de Theophyle Raynaud, ſur celle de la *Cité de Dieu* de S. Auguſtin &c.

(5) Sur Magius, &c.

ſon goût l'y portât ou que des circonſtances particulieres l'y euſſent engagé. Auſſi, ce qui y a rapport fait-il la meilleure & la principale partie de ſon Journal: il nous y a donné de bons extraits de tous les livres qu'on a compoſez ſur ces matieres, pendant qu'il en prenoit ſoin. Il a eu ſurtout une attention merveilleuſe à l'enrichir des plus belles découvertes de la Societe Royale de Londres & des obſervations particulieres de pluſieurs ſçavans, tels que MM. Hevelius, Auzout, Petit &c.

Son Journal ſervoit même de champ de bataille à ceux, qui ſans vouloir compoſer un livre, ſouhaittoient communiquer au public quelques remarques de leur façon. C'eſt ainſi qu'en ont uſé Les PP. Labbe & Pardies (6) qui ecrivirent contre M. Petit intendant des Fortifications au ſujet d'un paſſage de Pline. Il faudra dire que ce dernier fut vainqueur, ſi l'on en juge par une conjecture aſſez bien fondée: c'eſt qu'au bout de deux ou trois apologies, Critiques & reponſes les deux Jeſuites ſe turent. Il eſt vrai que le P. Labbe avertit dans le XVIII Journal qu'il repliqueroit inceſſamment, mais il n'a pas ſatisfait à ſa promeſſe & la reponſe eſt encore à venir. On peut voir auſſi dans ces Journaux la diſpute que M. Mariotte (7) & M. Pecquet eu-

(6) J'ai parlé plus haut du P. Labbe. Quant au P. Gaſton Pardies, je me reſerve à en parler dans mon *Dictionn. Hiſtorique & Critique.* Je dirai ſeulement ici qu'on a donné à Lyon en 1726 in 12 & enſuite à Amſterdam une nouvelle Edition de tous ſes ouvrages, leſquels ſont tres utiles pour les commençans.

(7)

eurent enſemble ſur la maniere dont la vûë ſe forme. Il y a dans toutes ces petites diſſertations les choſes du monde les plus curieuſes.

Enfin, M. l'Abbé Gallois fit une riche moiſſon d'obſervations rares pour les Journaux de MDCLXVII & pour ceux des années ſuivantes dans les Aſſemblées de l'Academie Royale des ſciences, qui fût alors établie, & qui dans ces commencemens ne ſe fit guere connoitre que par cette voïe. Le Journaliſte pouvoit avec d'autant plus de facilité profiter des vues de cette ſçavante compagnie, qu'il en étoit Secretaire. MM. de l'Academie Françoiſe crurent enfin que le Journal & les fonctions que M. Gallois rempliſſoit dans l'Academie des ſçiences parloient aſſez favorablement pour lui meriter l'honneur d'être leur confrere; c'eſt au moins à quoi il attribuë lui même la place qu'ils lui accorderent en MDCLXXXII à la mort de M. l'Abbé de Bourzeys, „ il eſt vrai, dit-„ il, que ſi vous n'euſſiez eu egard qu'au „ mérite, il y en a une infinité d'autres qui „ euſſent eu plus de droit que moi de pré-„ tendre à cet honneur. Mais vous avez „ conſideré que dans l'emploi que j'ai de re-„ diger les obſervations de l'Academie Roya-„ le de Phyſique & de Mathematiques, j'a-„ vois

(7) Ces Lettres de MM. Mariotte, & Pecquet, & celles de M. Perrault de l'Academie des ſciences ont été réimprimées dans l'Edition des œuvres de M. Mariotte faite à Leyde en MDCCXVII. in 4. pag. 496. & ſuiv.

„ vois plus beſoin que perſonne de profiter „ de vos doctes conferences. Ce beſoin m'a „ tenu lieu auprès de vous de merite, & l'in- „ terêt que vous prenez à l'honneur de la „ France, vous a portez à m'admettre dans „ vos Aſſemblées, pour y apprendre à po- „ lir les grands ouvrages, que le Roi a fait „ faire avec tant de magnificence (8).

M. l'Abbé Fraguier confirme ces paroles de M. l'Abbé Gallois en diſant: „ lorsque „ vous le reçutes parmi vous, vous conſul- „ tates en ſa faveur ſes extraits & ſes deci- „ ſions qui avoient fait tant de bruit (9) A- joutons ce témoignage de M. l'Evêque de Bazas „ le ſçavant Academicien, à qui j'ai „ l'honneur de ſucceder, avoit apporté dans „ ce noble commerce, une riche portion de „ gloire & de vertu. Vous le recûtes, „ Meſſieurs, des mains des Muſes & des „ ſçiences, qui vous le preſenterent dans le „ tems-même qu'elles parloient toutes par ſa „ bouche, ou qu'elles s'expliquoient par ſa „ docte plume. Le celebre Geometre, „ l'habile Philoſophe, le profond Theologien „ l'exact, le judicieux Critique, tous ces dif- „ ferens caracteres ſe trouvoient reunis dans M.

(8) *Recueil de Diſcours prononcez dans l'Academie Françoiſe* Tom. I. p. 218.

(9) *Recueil de Pieces preſentées à l'Academie Françoiſe* Tom. XIII. p. 205.

(10) *Ubi ſup.* Tom. III. p.

(11) Il pouſſe cela trop loin en divers endroits. Les modernes ont été plus loin que les anciens dans la Phyſique qui étant une ſcience qui ne peut ſe perfectionner que par de nouvelles obſervations, a beſoin de tems. Pour la mathode, la dialectique & la morale ſe ne ſçais ſi nous ſommes ſi fort au deſſus de l'Antiquité. Quoique ce ſoit preſ-

„ M. Gallois, & tous enſemble ne formoient „ pas le ſien. Il poſſedoit tous ces rares a- „ vantages avec une diſtinction qui en rele- „ voit infiniment le prix. Il étoit tout à la „ fois celebre & pieux Geometre, habile & „ modeſte Philoſophe, profond & humble „ Theologien, exact & judicieux Critique, „ mais judicieux & exact ſans paſſion; & „ pour le peindre tout entier ſçavant & de- „ ſintereſſé (10).

Il eſt néceſſaire d'obſerver, avant que d'aller plus loin, que M. l'Abbé Gallois avoit une haute idée de l'habileté des modernes dans les ſciences naturelles, & qu'en pluſieurs endroits de ſes Journaux, il les met ſur cet article fort au deſſus des Anciens (11) C'étoit à peu près dans ce tems-là que les partiſans zélez de l'ancienne Philoſophie tentoient juſqu'aux voïes de fait pour la ſoutenir contre la nouvelle. Ils allerent même juſqu'à preſenter une requête au Parlement de Paris dans laquelle il concluoient que les Profeſſeurs de l'Univerſité fuſſent adſtreints à n'enſeigner rien qui fût contraire, ou plutôt qui ne fût conforme à la Doctrine d'Ariſtote; ce qu'ils auroient ſans doute obtenu, ſi M. des Preaux n'eût

preſque compromettre ſon diſcernement que de loüer aujourd'hui Ariſtote, je ne craindrai pas de dire qu'il a été auſſi loin dans ces matieres qu'on y puiſſe aller ſans la connoiſſance de la Religion Chrétienne. Quant à la metaphyſique, les perſonnes raiſonnables conviendront que les plus beaux ouvrages qui aïent été faits dans notre Siecle ne ſont à bien peu de choſes près que de magnifiques chimeres, & que la plus raiſonnable qui eſt celle de M. Locke a conſervé bien des principes d'Ariſtote, & des anciens.

n'eût paré le coup par l'Arrêt burleſque que l'on peut voir dans ſes œuvres (12) Cette piéce fit ſentir à M. le premier Preſident de Lamoignon, que le Parlement ſe chargeroit d'un ridicule eternel en commettant mal à propos ſon authorité ſur un ſujet qui n'étoit pas de ſa competence. (13) M. Bernier Medecin de Blois & ſi connu par divers ouvrages fit de ſon côté une requête ſatyrique au nom d'Ariſtote, de laquelle je rapporterai un paſſage, qui montre à quel point les deffenſeurs de l'Antiquité croïoient avoir lieu de ſe plaindre du Journal, puiſqu'ils y concluent à le ſupprimer „ Depuis dit-on, quelques années en çà, „ deux Particulieres, nommées la Raiſon & „ l'Experience, ſe ſont liguées enſemble „ pour lui (Ariſtote) diſputer le droit, qui „ lui appartient, avec tant de juſtice, & ont „ taché de s'eriger un thrône ſur les ruïnes „ de ſon authorité; & pour parvenir plus „ adroitement à leurs fins, ont excité certains „ eſprits facheux, qui ſous le nom de Mal„ lebranchiſtes, Carteſiens, Pourchoriſtes, „ Gaſſendiſtes, ont ſecoüé le joug du Sei„ gneur Ariſtote, & mépriſant ſon authori„ té avec une temerité ſans exemple, ont „ voulu diſputer le droit qu'il s'étoit acquis „ de pouvoir faire paſſer la verité pour fauſ„ feté, & la fauſſeté pour verité; & pour „ donner quelque couleur à leur rebellion, „ ils

(12) Tom. III. V. *la note* de M. Broſſette ſur cette Piéce & ſur celle de Bernier dont je dis un mot.

(13) Il eſt pourtant vrai que le Parlement a donné pluſieurs arrêts en faveur de la Philoſophie d'Ariſtote. V. l'*Hiſtoire de l'Univerſité de Paris*, ecrite par du Boulay & le livre de M. de Launoy de *varia Ariſtotelis fortuna in Academia Pariſienſi.*

„ ils ont fait courir plusieurs libelles diffama-
„ toires, & entr'autres un manifeste sous le
„ titre specieux de *Journal des Sçavans*, le-
„ quel contient plusieurs nouvelles découver-
„ tes formellement contraires à la Doctrine
„ d'Aristote, & dont le détail ne sera pas ici
„ rapporté; tant parceque la chose n'est pre-
„ sentement que trop publique, que parce-
„ que l'autorité d'Aristote s'est acquise un
„ droit de prescription contre ladite raison &
„ ladite Experience, & qu'il n'y a point de
„ meilleur moïen pour les combattre, que
„ de ne les point entendre, & les renvoyer
„ aux fins de non recevoir &c. (14)

Quoique l'Abbé Gallois se soit principalement attaché aux matieres de Philosophie, il ne faut pas croire pour cela qu'il ait négligé les livres qui traitoient des autres sciences : il a soigneusement observé de repandre dans ces Journaux cette aimable varieté, qui est l'ame des bons ouvrages, & que l'on cherche dans les livres periodiques encore plus que dans tous les autres.

§. VI.

Deffauts du Journal de l'Abbé Gallois.

JE me suis fait un plaisir de donner à M. l'Abbé Gallois les justes loüanges qu'il a meri-

(14) Cette piéce a été inserée toute entiere dans le IV Volume de la derniere Edition du *Menagiana*. M. Brossette *ubi sup.* paroit estimer médiocrement cette Requete de Betnier, qui certainement ne vaut pas l'Arrêt de M. des Preaux.

meritées. Mon deſſein & l'utilité des lecteurs exigent que je remarque à preſent avec la même ingenuité ce qui m'a paru digne de blame dans ſes Journaux. Loin qu'une Critique honête & ſincere décrédite les éloges qui la precedent, je penſe au contraire qu'elle leur donnera un nouveau poids.

La premiere choſe qu'on peut reprocher avec juſtice à M. l'Abbé Gallois, eſt de n'avoir pas rendu les devoirs qu'exigeoit de lui ſa qualité d'Annaliſte de la Republique des lettres aux ſçavans qui ſont morts tandis qu'il travailloit au Journal. Cette negligence eſt d'autant moins excuſable, que la litterature a perdu dans cet intervalle un grand nombre de ſes Heros, tels que Samuel Bochart (15) Leo Allatius (16) Gilbert Gaulmin (17) Franc. Aubery (18) Le P. Annat (19) M. de la Lane (20) Le Cardinal Bona (21) M. Arnauld d'Andilly (22) & pluſieurs autres qu'il eſt inutile de nommer.

Si je voulois entrer à preſent dans le détail de toutes les fautes, où M. Gallois eſt tombé, cet article, qui, malgré toutes mes précautions, croit inſenſiblement ſous ma main,

(15) 1667. (16) 1669. (17) 1667.
(18) 1670. (19) 1670. (20) 1673.
(21) 1674. (22) 1674.
(23) *Journ.* I. de MDCLXVI.
(24) II. *Journ.* de la même année.
(25) Paul Hay ſieur du Chatelet Conſeiller d'Etat; mort en MDCXXXVI. V. l'*Hiſtoire de l'Academie Françoiſe* de M. Peliſſon p. m. 132. & les *Remarques de M. l'Abbé d'Olivet*.
(26) Je ſuis ſurpris que Nicolas Antoine n'ait dit mot de

main, deviendroit d'une longueur rebutante: & pour un assez petit nombre de Lecteurs patiens, qui m'en sçauroient quelque gré, j'ennuïerois infailliblement tous les autres. Je vais reduire ce qui m'a paru reprehensible dans les Journaux de MDCLXVI & des années suivantes à certains chefs generaux, & à deux ou trois exemples de chacun. Il est bon de ne rien avancer sans preuves.

On peut d'abord le blamer de n'avoir pas eu le soin de découvrir au public les Auteurs des Livres dont il parloit, quand il n'y avoit point d'inconvenient pour eux que leur nom fût connû. Ainsi au sujet de l'*Histoire du Connétable de Guesclin* (23) & des *Memoires & instructions pour servir dans les negociations & affaires concernant les droits du Roi*, (24) il étoit de son devoir d'avertir que le premier de ces ouvrages étoit de Paul Hay, Sieur du Chastelet (25) & le second de M. Godefroy. Ainsi en disant dans le XV Journal que le P. Baron avoit en tort de prendre le P. Theophile Raynaud pour Amedæus Guimenæus, pourquoi n'en nommoit-il pas l'Auteur? (26) Je voudrois encore que peu con-

de la condamnation du livre d'Amedæus Guimenæus dont le vrai titre est : *Adversus quorumdam expostulationes contra nonnullas Jesuitarum Opiniones Morales.* La premiere Edition porte le nom de Bamberg ; mais elle est de Panorme en Sicile où le P. de Moya confesseur du Viceroy la fit imprimer en 1657. in 4. Il y en a eu trois autres Editions depuis ce tems-là, une à Valence, l'autre à Madrid, & la troisieme à Lyon. Ce Livre a été condamné par un decret de la Faculté de Theologie de Paris.

content de louer la Traduction des Homelies de S. Chryſoſtome il en eût demaſqué l'Auteur, ou pour *mieux dire les Auteurs*; *car M. de Sacy & le Sieur Fontaine* paſſent pour y avoir travaillé conjointement. (27) Enfin, il n'eut pas été difficile à M. Gallois de ſçavoir & de dire que M. Hobier avoit traduit le Traité *de Pallio* de Tertullien.

J'ajouterai qu'il arrive quelquefois au Journaliſte de prononcer hardiment ſur des choſes conteſtées, ſans avertir même qu'elles le ſont,

(27) Le faux nom du Traducteur eſt Paul Antoine de Marſeilly. Monſieur du Pin Tom. II. p. 2428 de ſes *Tables des Auteurs Eccleſiaſtiques*, attribuë cette verſion à MM. de Sacy & Fontaine, au lieu que Monſieur Baillet Tom. III. des *Jugemens des Sçavans* la donne à M. du Foſſé. M. du Pin a raiſon, & c'étoit auſſi le ſentiment de M. le Comte de Brienne dans ſon *Hiſtoire MS. du Janſeniſme.*

(28) V. Contre cette negligence les *Nouvelles de la Repub. des Lettres* Août. MDCXCIX. p. 175.

(29) La premiere Edition publiée par Mendoza eſt de Madrid en MDXCIV. in 4 la ſeconde qui eſt toute pleine de fautes eſt de Lyon MDCLXV. in fol. Emanuel Gonzales Tellez étoit Profeſſeur à Salamanque. Nicolas Antoine Tom. I. p. ... *Bibliot Hiſpan.* lui donne le titre de *Vir Eruditus*, & nous apprend qu'outre l'Edition du Concile d'Elvire, nous avons de Tellez deux volumes de Commentaires ſur les Decretales des Papes.

(30) Ferdinand de Mendoza né d'une des plus illuſtres maiſons d'Eſpagne paſſa dés ſa premiere jeuneſſe pour un des plus habiles hommes de ſon tems; il eut le malheur de tomber pluſieurs années avant ſa mort dans des accez de folie qui ne lui laiſſoient pas le moindre intervalle de raiſon. Cette maladie nous a privé de pluſieurs ouvrages qu'il étoit fort en état de publier. Mais ſes commentaires ſur le Concile d'Elvire ſuffiſent à ſa reputation. *Hinc tranſitus fit*, dit le Cardinal d'Aguirre (dans la Préface de ſa Collection des Conciles d'Eſpagne) *ad Concilium Iliberitanum, celebre quidem in Eccleſia ab ineunte IV. ſæculo: ſed multò celebrius ab eo tempore quo impugnatum à multis, non modò Heterodoxis, ſed & Catholicis, divino vir ingenio*

ſont, ce qui eſt un negligence impardonnable. (28) En voici un exemple. Emanuel Tellez (29) donna en MDCLXV. une edition du Concile d'Elvire avec les Commentaires de Ferdinand de Mendoza (30) & y joignit ceux de pluſieurs autres écrivains & les ſiens propres. Ce n'eſt point ſur l'extrait de cet ouvrage que tombe notre Critique, puiſque cet extrait laiſſe une idée juſte & préciſe de l'Hiſtoire de ce Concile, des canons qui y furent faits & des notes de plu-

genio & conditione incomparabili, ac ſubacto judicio, nobiliſſimus juxta ac piiſſimus D. Ferdinandus de Mendoza tuendum ſuſcepit, initio fere Pontificatus Clementis VIII. ad quem libros res Commentariorum ea de re direxit. Editi fuerunt juſſu Philippi II. & vix prælo egreſſi admiratione implerunt non modò omnes viros Hiſpania doctos, ſed Eruditos quoſque Italia & Gallia, tam felici omnium exemplarium diſtractione ut teſte V. C. Philippo Labbe Tome I. Collectionis Conciliorum col. 1007. vix aliquod inveniretur niſi apud rariſſimos quoſdam, veluti theſaurus inæſtimabilis, & auro contra non charus. Le Cardinal d'Aguirre prefere à quelques lignes de là les Commentaires de Mendoza à ceux de Garſias Loaiſa. *Non poterat*, dit-il, *circa ſingula divagari. Mendoza autem collectis ingenii doctrinæque viribus unicè incubuit eidem Concilio illuſtrando, ac tuendo ea ingenii ſubtilitate, eruditione ſacra & profana, & eriſi adeò exacta (prorſus mira eò tempore) ut omnibus aliis in ea parte longo exceſſu palmam præripuerit.* V. encore la p. 240. du I. Volume. Les Eſpagnols, comme le dit le Cardinal d'Aguirre, ne ſont pas les ſeuls qui aient reconnu l'excellence des notes de Ferdinand de Mendoza: le P. Labbe les a inſerées dans le I. Tome de ſa grande collection des Conciles, & M. Cave les appelle *ampliſſimas doctiſſimasque.* (p. 221. de ſon *Hiſtoria Litteraria Scriptorum Eccleſiaſticorum*) J'ai été extrêmement ſurpris de voir que le R. P. Hardouin, qui a donné place aux Actes de ce Concile dans ſon grand Recueil n'ait dit mot de Mendoza. Au reſte ce qui a fait la rareté de ces Commentaires ſur le Concile d'Elvire, c'eſt qu'on n'en avoit tiré que le nombre d'exemplaires dont on crût avoir beſoin pour la Cour de Rome, & l'on n'en expoſa même aucun en vente.

pluſieurs Auteurs qui ont travaillé à les éclaircir. Elle porte uniquement ſur ce que le Journaliſte a avancé comme un fait certain „ qu'on appelloit autrefois ce Concile le „ Concile d'*Eliberis* ; mais que depuis on „ a reconnu par pluſieurs inſcriptions anciennes, que la ville où il s'eſt tenu s'appelloit *Illiberis* & que les doctes croïent „ que c'eſt la même qu'on appelle aujourd'hui Grenade. Il y a là deux ſortes „ de fautes. D'abord M. Gallois a eu tort de dire que l'ancienne Illiberis eſt à preſent Grenade. Il eſt vrai que cette derniere ville s'eſt formée des débris d'Illiberis, mais la veritable Illiberis étoit ſituée ſur une montagne eloignée de Grenade d'environ trois lieües (31) M. du Pin eſt tombé dans la même faute. Le Journaliſte ne devoit pas non plus avancer qu'on appelloit ce Concile en notre langue le Concile d'Elvire: il falloit enſuite que le Journaliſte eût la precaution de nous avertir que les ſentimens étoient partagez ſur le lieu où ce Synode avoit été aſſemblé, & qu'on liſoit dans quelques Hiſtoriens que le Concile connu ſous le nom de Concile d'Elvire avoit été aſſemblé à Coüilloure, ville de la Gaule Narbonnoiſe, nommée par Pline *Illiberis*, & que M.

(31) V. M. de Tillemont Tom. VII. *des Mem. pour ſervir à l'Hiſt. Eccleſ.* Chap. *Oſius* Art. II, p. 203. & dans les *notes* p. 712.

(32) Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner en quelle année il faut mettre le Concile d'Elvire. Il ſuffit pour appuyer ce que j'ai dit de la diverſité des ſentimens ſur cette Epoque, de les indiquer ici. Mendoza & M. de Tillemont le mettent en 300. ou 301. M. de Pontas en 305.

M. du Pin confond très mal à propos avec Perpignan, Capitale du Rouſſillon. Enfin, M. Gallois eût pu décider moins hardiment que le Concile d'Elvire s'eſt tenu au commencement du IV Siecle. Outre que c'eſt s'exprimer d'une maniere un peu trop vague, on doit ſe faire une regle inviolable de ne jamais rapporter un fait conteſté, ſans indiquer en même tems les diſputes qui ſont ſurvenuës à cette occaſion. Or l'Epoque du Concile d'Elvire forme une aſſez grande multitude d'opinions parmi les ſçavans, pour n'en jamais embraſſer une ſans marquer que tout le monde n'eſt pas d'accord (32).

Je n'ai avancé qu'en tremblant la remarque precedente, & j'apprehende que l'on ne regarde comme un joug inſuportable cette exactitude ſcrupuleuſe, à laquelle je voudrois aſſujettir les Journaliſtes. Leur profeſſion n'a-t-elle pas ſans cela aſſez d'obligations indiſpenſables? Faut-il la rendre encore plus penible par des devoirs chimeriques? Mais voici mon Apologie toute prête. M. Gallois aïant remarqué un peu plus bas que l'empreſſement des Ambaſſadeurs de France & d'Allemagne à redemander Magius, avoit haté ſon ſupplice, (33) M. Bayle le reprend de n'avoir pas fait ſentir à ſes Lecteurs, que ce fait n'étoit pas hors de toute conteſtation (34) Heureuſement,

305. M. Dupin en 308. pluſieurs en 324. le P. Morin en 350. Quelques uns enfin le reculent juſqu'en 400.

(33) Il fut pris par les Turcs à Famagouſte, où il ſervoit en qualité d'ingenieur, & ils refuſerent de le rendre parce qu'ils craignoient ſon habileté dans les Fortifications.

(34) *Dict. Hiſt. & Crit.* Art. *Magius.*

ſement, je ſuis dans le même cas que cet habile Critique & l'on ne ſçauroit me faire de reproche qui ne retombe ſur lui. Peut-être même qu'à examiner les choſes de près, on me trouveroit dans des circonſtances plus favorables.

Que ſi toutefois on ſe plaint, que je me ſuis trop arrêté à relever de ſemblables bagatelles, comme il plait à bien des gens d'appeller ces ſortes d'obſervations, il faut pour les contenter ſe reſtreindre à relever ces fautes qui ſautent aux yeux des moins clairvoïans. A la verité, nous en trouvons peu de cette eſpece dans les Journaux de M. l'Abbé Gallois; mais nous y en trouverons pourtant quelques unes. Car enfin quel autre nom peut-on donner à ce qu'il dit que (35) la Cité de Dieu de S. Auguſtin, eſt le premier livre ſur lequel ait roulé la preſſe. Je ſçai bien que Volaterran l'a aſſuré en termes exprès (36). Mais on peut voir de quelle maniere M. Naudé a mis le contraire dans une telle evidence (37) que ceux qui ſont venus après lui n'auroient pas dû s'y tromper. Ce ſentiment n'eſt tout au plus recevable, qu'avec une reſtriction que M. Gallois & Volaterran n'ont point miſe; c'eſt que la Cité de Dieu de S. Auguſtin eſt le premier livre qui ait été imprimé en lettres rondes, tous ceux

(35) XI. *Journ.* de MDCLXVI.
(36) Lib. XXX. Comment. *Urban.* p.
(37) *Addit. à l'Hiſtoire de Louis XI.* Chap. VII. p. 128
(38) V. Surtout l'excellent Ouvrage de M. Maittaire, intitulé *Annales Typographici* Tom. I. p. 60. & ſeqq.
(39) Ce Florilegium contient differens petits traitez à l'u-

ceux qui ont vû le jour auparavant l'aïant été en gothiques. Je ne fais que mettre le lecteur ſur les voïes: il pourra, s'il veut, approfondir ce point de Litterature, qui n'eſt pas de mon ſujet, dans les Hiſtoires de l'Imprimerie (38).

J'ai dit bien du mal de M. Gallois & ce n'eſt pas encore tout. Peut-être même que l'on peut trouver à reprendre, quoique rarement, autre choſe que des faits peu exactement rapportez. Seroit-ce vetiller, par exemple, que de traiter de puerile la reflexion qu'il fait au ſujet du *Florilegium* de Guillaume Coeffeteau? (39) „ le nom illuſtre, dit-il, „ qui paroit à la tête de ce livre, porte ſa „ recommandation avec lui; car quoique ce „ ne ſoit pas M. Coeffeteau Evêque de „ Marſeille, mais ſon Frere, qui ſoit Au- „ teur de cet ouvrage, il ſuffit d'avoir été „ frere d'un ſi excellent homme, pour me- „ riter l'eſtime de tout le monde. (40) Ce qui ſuit eſt à peu près de la même force, & je n'ai rien lû dans les Journaux qui en approchât que la reflexion des PP. Journaliſtes de Trevoux, leſquels au ſujet du P. Boucat (41) remarquent ingenieuſement que ſon Cours de Theologie „ ſervira deſormais de „ fonds propre & domeſtique aux études „ ſaintes de tout un Ordre pour qui c'eſt une „ lou-

l'uſage des Eccleſiaſtiques qui ſe deſtinent à la prédication.

(40) XV. *Journ.* de MDCLXVII.

(41) Auteur d'un corps de Théologie intitulée *Theologia Patrum Scholaſtico-dogmatica*, en pluſieurs volumes in fol. & in 8o. On en peut voir des Extraits dans les *Journaux des Sçavans* & dans ceux de *Trevoux*.

„ louange de s'éloigner de plus en plus *de* „ *ſon nom* (42) par la celebrité & l'étenduë „ que lui acquiert le double merite de la „ doctrine & de l'edification (43). Je me retracte, cette derniere periode l'emporte ſur celle de M. l'Abbé Gallois, qui ne renferme qu'un raiſonnement inſipide & faux, au lieu que celle des PP. Journaliſtes de Trevoux eſt remarquable par un galimathias & par une fade alluſion, dont ont ne peut guere tirer d'exemples que de quelques autres endroits de leurs Memoires (44).

Je reviens à M. l'Abbé Gallois; il y a quelques paſſages dans ſes Journaux qui meritent d'être éclaircis. Le premier eſt dans le VII. ou le Journaliſte s'excuſa de parler au long du

(42) *Minime.* C'eſt ſur ce nom que badinent avec tant de delicateſſe les Journaliſtes de Trevoux. Un eloge ſi puerile convient peu à un Ordre qui a donné les Merſennes & les Maignans, j'ajouterai, le P. Boucat lui-meme, dont le corps de Theologie eſt un ouvrage eſtimable. Un pareil trait devoit être reſervé pour le Minime qui fournit les citations dont M. L. D. embellit ſes mandemens, ou pour un de ſes confreres qui ſe ſignala un jour par un trait d'érudition digne d'être conſervé. Un Carme relevoit devant lui l'antiquité de ſon Ordre, & debitoit toutes les ſottiſes qu'on peut voir ſi bien raſſemblées dans les Theſes de Beziers. L'autre moine impatient de voir rabaiſſer par là Ordre des Minimes, prétendit qu'il ne cedoit point en antiquité à celui des Carmes, qu'il l'emportoit même, & renvoia ſerieuſement ſon homme au Paradis terreſtre, où il y avoit déjà des Minimes. Abel l'étoit, ajoura t-il, & lorſque Dieu demanda à Caïn ce que ſon Frere étoit devenu, ne lui dit il pas, *ubi eſt frater tuus minimus?* *Geneſ.* Cap. IV. Le *minimus* n'y eſt point, le Moine faiſoit le paſſage.

(43) *Juin* MDCCXXVI. p. 1034.

du fameux Jacques Godefroy, ſur ce qu'on alloit imprimer ſa vie. Tous ceux que j'ai conſultez là-deſſus n'ont pû m'en donner aucunes nouvelles, & comme d'ailleurs je ne trouve pas la moindre trace de cet ouvrage dans la *Bibliotheque des Hiſtoriens de France* du P. le Long, à la diligence duquel il auroit difficilement échapé, je ſuis preſque convaincu, qu'il n'a jamais vû le jour. Ce n'eſt pas que cet argument negatif ſoit concluant : j'en ſens toute la foibleſſe & je ne le propoſe ici que pour m'attirer une connoiſſance plus exacte de ce fait.

Je crois encore devoir avertir qu'après avoir loüé dans le XI Journal la Traduction des *cinq premiers livres de la Cité de Dieu de* S. Auguſtin faite par M. Giry (45) on nous

(44) J'en citerai d'autres qui montreront que je ne m'avance point trop.

(45) Il y auroit certainement beaucoup de reflexions à faire ſur les Traductions de Louis Giry de l'Academie Françoiſe mort en 1665. Elles ont eu dans leur tems une reputation entiere. Sorel, (Bibliot. Franç. p. 226.) Barbier d'Aucourt, (*Sentimens de Cleante ſur les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene.* Tom. I. p. 78.) Furetiere (*Nouvelle Allegorique des Troubles arrivés au Royaume d'Eloquence.* pag. 86.) Vaugelas (*Preface des Remarques ſur la Langue Françoiſe*) M. Godeau (*Hiſt. du IV. ſiecle de l'Egliſe ſous l'an CCCXCIV.*) Chapelain dans ſa liſte des gens de lettre à la fin des *Méſlanges* lui donnent tous de grans eloges & reconnoiſſent qu'il écrivoit avec pureté. Dans la ſuite, le public a reconnu que cette grande pureté ne ſuffiſoit pas pour faire un excellent traducteur, que cet art de tourner les periodes ne convenoit que dans la verſion des originaux qui l'ont poſſedée eux mêmes. Pour moi, j'avoüe que M. de Vaugelas, me ſurprend quand il dit en parlant de la Traduction de *l'Apologetique* de Tertullien, que *ce Pere eſt étonné que par les charmes de notre Eloquence on ait ſçû transformer ſes rochers* &

nous en promettoit la ſuite, qui n'eſt pourtant pas venuë (46).

L'Extrait des *Fundamenta Medicinæ* de Pemplius (47) eſt, ſi je ne me trompe, un des meilleurs de M. Gallois, mais il le finit d'une maniere capable de faire illuſion à des lecteurs qui ne connoitroient pas d'ailleurs ce medecin. „ Entr'autres choſes, dit le Journaliſte, „ M. Pemplius traite fort mal M. „ Des Cartes, car il fait une longue Préface pour décrier ſa doctrine, qu'il veut „ faire paſſer, non ſeulement pour fauſſe, „ mais encore pour contraire à la Religion. Il „ dit que pluſieurs articles de cette doctrine ont „ été cenſurez par la Faculté de Theologie „ de Louvain, & que ſes Livres ont été condamnez à Rome par l'Inquiſition, dont il „ rapporte le Decret."

Or je demandé, qui ne regarderoit pas Pem-

& ſes epines en des jardins delicieux. Néſt-ce pas pêcher contre les premieres Regles de la traduction que de rendre un Ecrivain méconnoiſſable à lui-même? M. Durand en a un peu mieux jugé dans la Préface de ſa Traduction du Traité de M. Reland *de Religione Mahummedica*) quoiqu'avec trop de rigueur. *Tertullien dit-il a été traduit à faire pitié, au moins par rapport à l'ancienne verſion de M. Giry, qui eſt douceureuſe, languiſſant & aſiatique, quoique l'Original ſoit vif & apre de ſa nature.* V. ſur les autres Traductions de Giry la Préface des *Oeuvres poſthumes de Maucroix*, celle du *Dialogue des Orateurs* traduit par M. Morabin, &c.

(46) Il y en a deux complettes, l'une de M. de Ceriſiers & l'autre de M. Lombert. Cette derniere eſt achevée & l'Auteur, qui eſt peu connu, ne nous a jamais donné de traduction qui ne fut parfaite. Les Oeuvres de S. Cyprien nous viennent de la même plume, & il eſt à croire que cet habile homme auroit enrichi le public d'un grand nombre d'excellens morceaux, ſans le malheur qui lui arriva. Après avoir travaillé avec ſoin ſon S. Cyprien, dont

Pemplius ſur ce paſſage comme un Catholique timide, & ſcrupuleux au point de ſoumettre les idées les plus evidentes & les notions les plus claires à la déciſion d'un Tribunal dont l'authorité n'eſt pas en Flandres (48) d'un plus grand poids que parmi nous. Qui ne croiroit que cette préface a pour principe un zèle ardent pour le maintien de l'orthodoxie ; & que l'Auteur étoit prêt à verſer ſon ſang pour l'avancement des Dogmes? Il n'eſt rien de tout cela. Pemplius étoit un homme que l'interêt ſeul portoit à ſe déchainer avec tant de violence contre le Carteſianiſme „ Je viens d'appren-
„ dre par des lettres de Bruxelles, écrivoit
„ Patin, (49) que M. Pemplius, celebre
„ Profeſſeur en Medecine eſt mort le 12.
„ Decembre dernier (MDCCLXXI.) Adieu
„ la bonne doctrine en ce pays-là. Descartes

dont il croïoit que la lecture pouvoit être utile, il apprit que cette verſion n'avoit pas plutôt paru à Rome qu'elle y avoit été miſe à l'*Index*; ce qui le toucha ſi vivement qu'il en devint fou, & s'imagina ſentir dans ſon corps un dragon qui ne lui laiſſoit aucun repos. Je donnerai un Article curieux de M. Lombert dans mon *Dictionnaire Hiſtorique & Critique.*

(47) Fortunatus Vopiſcus Pemplius né à Amſterdam le XXIII. de Decembre MDCI. eſt connu par divers ouvrages de Medecine tels que ſes *Fundamenta Medicinæ*, ſon Traité *de peſte*, & plus encore par ſon commerce avec M. des Cartes dont il fut d'abord ami & dont il devint enſuite le plus furieux & le plus injuſte ennemi. V. le Tome II. des *lettres de M. des Cartes* paſſim & ſa vie par M. Baillet Part. I. p. 310. & ſuiv. & Part. III. p. 36. & ſuiv.

(48) V. le ſçavant Traité *de Placito Regio* par M. van Eſpen.

(49) Tom. III. *Lett.* 545.

„ tes & les Chymiſtes ignorans tâchent de „ tout gater, tant en Philoſophie qu'en Me„ decine. Ce M. Pemplius étoit un ſçavant „ homme, Hollandois de nation, & qui ſe „ fit Catholique pour être Profeſſeur à Lou„ vain. Il dit un jour à M. Riolan qui me „ le redit: *Si Meſſieurs les Etats veulent me „ donner une de leurs charges de Profeſſeur en „ Medecine à Leyden, je me ferai Huguenot „ & irai demeurer chez eux.* Que ne feroit„ on pas pour gagner aujourd'huy ſa vie! „ C'eſt qu'il étoit dez ce tems-là mal payé „ de ſes gages & je penſe que c'eſt encore „ pis à préſent à ceux qui reſtent." Si ce fait eſt veritable, il fournit une nouvelle preuve qu'il ne faut guere juger de la Religion des Sçavans par leurs Ouvrages. J'ai dit ſi ce fait eſt vrai, car c'eſt une coutume bien établie parmi ceux qui n'adoptent pas indifferemment tout ce qu'ils tranſcrivent, de ne ſe fier qu'à bonnes enſeignes à celui qui l'a avancé, & la précaution eſt principalement néceſſaire, quand il s'agit d'anecdotes deſavantageuſes au prochain. Vigneul-Marville, tout médiſant qu'il étoit lui-même, prétend qu'on pourroit mettre à la tête des Lettres de Guy Patin ce mot des Anciens *Cave Canem* (50) & Mr. Bayle n'a pû s'empêcher de dire, „ qu'il faiſoit paroitre dans „ ſes lettres une effroïable malice, & une „ hardieſſe prodigieuſe à donner un tour crimi-

(50) *Ubi ſup.* Tom. I.
(51) *Nouv. de la Republ. des Lettres*, Avril MDCLXXXIV. V. auſſi le *Menag.* Tom. II. p. 125. & ajoutez y un paſſage de

„ minel à toutes choſes. (51) Pour revenir à Pemplius, comme Patin dit avoir appris ce qu'il raconte de M. Riolan, homme d'honneur, s'il y en eût jamais, & qu'au bout du compte l'hiſtoire n'a rien qui pêche contre la vrayſemblance, on y peut ajouter foi ſans donner trop aux jugemens téméraires.

Encore une Remarque & je finis. M. Gallois aïant dit dans l'extrait de la Diſſertation du Cardinal Brancaccio *de uſu chocolati*, que le chocolat rechauffoit les eſtomachs trop froids & rafraichiſſoit les eſtomachs-trop chauds, (52) bien des gens trouverent dans cette maxime une contradiction manifeſte; mais il ſe deffendit à merveille: „ Cette „ difficulté, dit-il, (53) ne peut avoir été „ faite par des perſonnes qui aïent quelque „ connoiſſance de la Medecine; car toute „ l'Ecole enſeigne après Galien, que dans „ la nature la même cauſe produit ſouvent „ des qualitez contraires dans des ſujets dif„ ferens, & que cette diverſité d'effets eſt „ le privilege de toutes les choſes temperées. M. Gallois donne enſuite quelques exemples de cette eſpece de parodoxe: ceux qui en ſeront curieux pourront les voir dans le Journal.

Je ne ſçai ſi M. Gallois ſe juſtifieroit auſſi bien ſur un autre point. C'eſt de n'avoir pas combattu le ſentiment du Cardinal Brancaccio,

de la *Methode pour étudier l'Hiſtoire*. Tom. I. p. 313. de la I. Edition.

(52) III. *Journ.* de MDCLXVII.

(53) IV. *Journ.* de la même année.

cio, qui n'a pas eu honte de ſoutenir que le chocolat ne rompoit pas le jeûne. M. Gallois eſt même allé beaucoup plus loin, car en diſant que les raiſons du Cardinal Brancaccio avoient fait changer d'avis au Medecin Caldera autrefois grand partiſan de l'opinion contraire, n'étoit-ce pas inſinuer que ces raiſons authoriſoient ſuffiſamment le ſentiment oppoſé? & que l'on n'objecte point que M. Gallois n'a fait en cette occaſion qu'expoſer hiſtoriquement les preuves du Cardinal: M. Gallois ne pouſſoit pas le ſcrupule juſqu'à n'oſer ſortir des bornes où ſe renferme un rapporteur de procez, & d'ailleurs un Journaliſte ne ſçauroit jamais ſe faire honneur d'une indifference profonde ſur ce qui concerne les bonnes mœurs. (54) Dans l'état où les caſuiſtes relachez ont mis la morale, tout homme à qui les interêts de la vertu ſont un peu chers, doit s'élever dez qu'il la voit attaquée à l'ombre de ces menagemens qui vont droit à la détruire. Mais peut-être que ſi M. l'Abbé Gallois n'a pas refuté de pareils principes, c'eſt qu'il a cru que l'expoſition ſeule qu'il en faiſoit emportoit avec ſoi ſa refutation, *parce-que demonſtrare ſolummodò refutare eſt.* Un Theologien celebre l'a remarqué depuis peu en parlant du ſentiment dont il eſt ici queſtion. (55)

Au reſte, c'eſt moins à la priſe de chocolat que j'en veux qu'aux mauvais raiſonne-

(54) On a parfaitement établi dans les *Journaux de Trevoux* Juin MDCCIII. la maxime que je ne fais que propoſer ici.

nemens que l'on fait pour en authoriſer l'uſage dans les tems de jeûne. Ce ſont les pitoiables detours que l'on prend pour courber la regle, qui me revoltent, & je raconterai à cette occaſion ce que m'a dit une perſonne reſpectable & qui la ſçavoit d'original. L'Abbé *** qui a fait longtems la Gazette ſous feu M. l'Abbé Renaudot, étant à Rome, où il avoit accompagné M. le D. de B. y donnoit tous les jours du chocolat à un p ** de ſa connoiſſance. Le jour des cendres étant enfin arrivé, l'Abbé crut être debaraſſé de ſon *** qu'il ne ſouffroit que par complaiſance, mais il ne fut pas peu ſurpris de le voir entrer à ſon ordinaire. *Au moins mon Pere* lui dit l'Abbé, *Ce n'eſt pas du chocolat que vous demandez aujourd'hui, il faut jeuner & le chocolat rompt le jeune. Diſtinguo*, reprit le p ** *quand le chocolat eſt mauvais, il n'en faut point boire, car, comme il eſt alors très épais, il nourrit & par conſequent il rompt le jeune: mais quand il mouſſe, qu'il eſt bien fait, qu'il eſt leger, qu'il eſt delicat, ce n'eſt plus cela. Faiſons le donc auſſi excellent qu'il ſera poſſible, & nous en boirons en ſureté de conſcience.* Diſtinction vraïement ridicule & qui pourtant l'eſt moins encore que tant d'autres à l'abri desquelles leurs inventeurs croient pouvoir egalement tromper & Dieu & les hommes. Il n'y a point de matiere ſur quoi les caſuiſtes modernes aïent pouſſé plus loin la licence

(55) *Iſta ferè adeò ſunt laxa, adeò ridicula, ut exploſione magis quam refutatione digna ſint.* Tom. II. Lib. XII. Part. II. *Ethica Amoris.* p. 264.

ce que ſur celle du jeune, (56) Et plût-à Dieu que ce fût le ſeul point de la Morale Chrêtienne qu'ils euſſent alteré ! Quoique le mal ſeroit toûjours grand parce que, ſelon l'Ecriture (57) il ne faut jamais porter de ſcandale aux ames foibles : il ne le ſeroit pas après tout par rapport à la ſocieté. Mais je defie qu'elle puiſſe ſubſiſter en admettant les principes de ces caſuiſtes ſur le vol, la vengeance & l'homicide.

J'ajouterai par voïe de digreſſion qu'Alphonſe Cardinal de Richelieu & Archeveque de Lyon eſt le premier qui ait uſé en France de chocolat (58) *J'ai oüi dire à un de ſes domeſtiques*, dit Vigneul-Marville, *qu'il s'en ſervoit pour moderer les vapeurs de ſa ratte ; & qu'il tenoit ce ſecret de quelqnes religieux Eſpagnols, qui l'apporterent en France.*

§. VII.

Moderation de M. l'Abbé Gallois dans ſes jugemens.

IL me reſte encore à examiner ſi M. l'Abbé Gallois a ſatisfait aux engagemens qu'il avoit

(56) V. *Les Lettres Provinc.*
(57) *S. Matthieu.*
(58) *Ubi ſup.* Tom. I. p. 8.
(59) Nicolas Rittershuſius donna pour la III. fois en MDCLXVI. un in folio intitulé *Genealogia Imperatorum, Regum, Ducum & Comitum Orbis Chriſtiani.* Tubingæ. M. Gallois avertit qu'il y avoit peu de Genealogies de France, d'Italie, d'Angleterre, d'Eſpagne & que celles qui y étoient regardoient pour la plûpart des Maiſons d'Allemagne ; qu'au reſte il falloit lire avec précaution ce petit nombre de Genealogies étrangeres, parce qu'elles

avoit pris avec le public de ne point porter de jugement ſur les livres dont il parleroit. On peut dire, que quoiqu'il les ait oubliez de tems en tems, generalement parlant, il les a remplis avec beaucoup de fidelité. On entrevoit bien que la retenuë dont il faiſoit profeſſion, lui a fait taire ſouvent ce qu'il penſoit de pluſieurs ouvrages qu'il ſeroit facile d'indiquer. Mais enfin le plaiſir de s'expliquer quelquefois eſtoit trop doux pour que M. l'Abbé Gallois ſe le refuſât toûjours. Il ſe l'eſt donc permis aſſez librement à l'égard de certains Auteurs, tels que Nicolas Rittershuſius (59) M. de Groënewegen (60) M. Salomon (61) & quelques autres *quos fama obſcura recondit*, auxquels il ſemble que ce ſeroit faire trop d'honneur que de les tirer de l'obſcurité ou ils ſont enſevelis. Il s'eſt principalement egaïé ſur l'Hiſtoire de France de Benjamin Priolo, à laquelle il a porté les coups les plus vifs par de ſpirituelles & piquantes railleries, (62) coups ſi adroitement menagez ſelon M. Bayle, (63) que celui même qu'ils accabloient n'auroit pû s'en plaindre ſans ſe charger d'un ridicule encore plus grand. C'eſt dommage que ceux qui ont

les n'étoient pas toûjours fort exactes. C'eſt cependant un des livres que conſeille M. Gryphius. p. 28. de ſa *Diſſertatio Iſagogica de Scriptoribus Hiſtoriam XVII. ſæculi illuſtrantibus.* Rittershuſius né à Altorf a enſeigné les inſtitutes & les pandectes dans l'Univerſité de cette ville, & y eſt mort le 24. d'Août MDCLXX. V. le *Diarium Biographicum* de Wittenius ſous cette année là. Rittershuſius a publié differens ouvrages de Droit & d'Hiſtoire medioerement eſtimez.

(60) M. Simon de Groenewegen, mal nommé par M. Gryphius (*ubi ſup.* p. 378.) *Granmewegen*, eſt, je crois l'au-

ont traduit en latin cet ingenieux extrait (64) l'aïent tellement défiguré, qu'il en eſt mé-con-

l'auteur le plus maltraité par M. Gallois, qui l'accuſe ſans détour (*XVI. Journ.*) d'avoir copié de Mornac & de Buygnan tout ce qu'il y a de paſſable dans ſon Traité de *Legibus abrogatis & inuſitatis in Hollandia.* in 4°. Le Journaliſte va plus loin, car il prétend que dans l'application des Loix Romaines au Droit de Hollande, le travail de M. de Groenewegen eſt peu conſiderable & qu'il a laiſſé les plus importantes queſtions ſans aucun éclairciſſement dans le tems même qu'il traite au long les plus inutiles. Je ſuis ſurpris qu'après un ſemblable jugement, qui n'eſt par malheur pour M. de Groenewegen que trop bien fondé, MM. Gryphius & Struvius (Bibliot. Juris ſelectæ. p. 76. & 228.) aient conſeillé cet ouvrage.

(61) Henry François Salomon, Auteur de deux Diſſertations Latines imprimées enſemble à Bordeaux, l'une ſur *les ſupplices & l'autre ſur la vie civile des Romains.* in 12. il avoit été dans ſa jeuneſſe Avocat General au Grand Conſeil: *Vigneul-Marville.* Tom. III p. 187. *dit qu'il exerça cette charge avec beaucoup d'honneur & de gloire durant neuf années entieres.* Il fut depuis Lieutenant General & Preſident au Preſidial de Bordeaux, & enfin Préſident à Mortier au Parlement de Guyenne. Les ſervices conſiderables qu'il rendit pendant les troubles de cette Province lui meriterent le Collier de l'Ordre de S. Michel. M. Salomon étoit d'une famille conſiderable, & deſcendoit de Marco Salomon Noble Venitien, qui aiant été envoïé Ambaſſadeur auprès du Prince de Galles qui étoit alors à Bordeaux s'y établit, & laiſſa une poſterité floriſſante. Au reſte *Vigneul-Marville* attribuë ce que M. de Sallo a dit des Diſſertations de M. Salomon aux fautes qui ſont dans l'impreſſion de ce livre, & paroit perſuadé qu'une nouvelle Edition plus ample & plus correcte ſeroit bien reçuë du public. Je ne ſçai pourquoi ce Chartreux met ce jugement qui eſt de M. Gallois ſur le compte de M. de Sallo. Il y a eu un autre François Salomon Avocat General au Grand Conſeil, & qui fut reçu dans l'Academie Françoiſe en 1644.

(62) Benjamin Priolo né à S. Jean d'Angeli le 1. Janvier MDCII. & mort à Lyon en MDCLXVII. Je ſuis ſurpris que M. Bayle, qui a donné un article de Priolo, ait eu la foibleſſe de dreſſer l'article de cet Hiſtorien ſur les mémoires intereſſez & ſuſpects de ſes Enfans. A la bonne heure qu'il s'en ſoit ſervi pour relever

connoiſſable. On voit par tout ce que j'ai dit juſqu'ici, que M. Gallois ſe donnoit bien

ver ce que Guy Patin & le *Sorberiana* avoient avancé ſur des faits deſagreables à des gens de condition, dont un Auteur honnête homme eſt toûjours prêt à faire voir la fauſſeté, quand on lui en fournit des preuves. Mais il ne faut pas que des raiſons de Politique nous menent juſqu'à ménager des Ouvrages qu'il eſt néceſſaire de mettre à leur véritable valeur. M. Bayle a beau avoir appuïé ſur la grande ſincerité de Priolo. Toute l'Europe en a jugé autrement. MM. Morhof Wicquefort & autres ne ſe ſont peut-être pas expliqués auſſi vivement que Guy Patin, mais au fonds, ils ont penſé comme le ſatyrique Medecin, qui pour cette fois n'a point outré la ſatyre en diſant. (Tom. II. lett. CC. *M. Prioleau a fait l'Hiſtoire de France en Latin depuis la mort du feu Roy in gratiam Mazarini . . . . il y aura bien là dedans de la flatterie: Mais cela eſt de l'eſſence du ſiecle auquel Dieu nous a reſervé.* Je n'oublierai pas une remarque de M. Gryphius laquelle eſt de grande conſequence pour juger du merite de Priolo. *Memini*, dit il, (*Diſſertat. Iſagog. de ſcriptoribus Hiſtoriam XVII. ſæculi illuſtrantibus* p. 228.) *Memini celeberrimum Bæclerum aliquando in ſcholis, publicè in Suetonium habitis, profeſſum fuiſſe, ſe cum primùm hic Autor prodiret, & magno paſſim à Rerum Gallicarum non adeò uſque peritis Lectoribus applauſu acciperetur, animo habuiſſe Argentina novam ejus editionem adornare. Sed cum ſuper hac re ad amicos quos in Gallia habebat, & illos quidem maxima dignationis viros, litteras dediſſet, monitum fuiſſe ut ſi famæ ſuæ vellet conſultum, hoc conſilium omitteret.*

(63) *Dict. Hiſt. & Crit.* Art. *Priolo* Rem. C.

(64) Cette Traduction eſt à la tête de l'Edition de Priolo faite à Leipſig en 1686. avec les notes de Chtiſt. Fred. Franckenſtentus. V. Bayle *ubi ſup.* M. Gryphius ajoute au paſſage que j'ai rapporté plus haut. *Unde imprudentia arguebat doctum alioquin apud Lipſienſes Profeſſorem, qui hunc ipſum Scriptorem, indice à ſe & notulis quibuſdam expolitum, iterum prælo ſubjecerat.* V. Le p. *le Long.* N°. 9638. Au reſte quoique le Titre de la ſeconde Edition porte le nom de Charleville, & que Priolo ait ſoutenu que ſur les plaintes faites par quelques Miniſtres, il n'avoit eu de privilege qu'à condition de faire imprimer dans une ville de Province, il eſt certain que cette Edition eſt des, & qu'elle a été faite chez Leonard.

bien rarement le plaiſir de la critique, mais que quand il lui arrivoit de s'échapper, il la pouſſoit aſſez loin : je crois même qu'il l'a outrée en quelques rencontres. Pourquoi afecter un mepris injurieux pour les verſions de Gelenius, que Swert appelle (65) un homme d'une grande fineſſe d'eſprit, & d'une erudition immenſe (66) & que M. Huet, bon juge en ces ſortes de matieres, a honoré du titre de traducteur diſert & poli. (67) *in iis quoque*, dit ce grand homme, *numeratur Sigiſmundus Gelenius Bohemus, quo vix quiſquam pluribus hanc artem monumentis ditavit: diſertus in primis habitus eſt & elegans; audax in conſtringendis pluribus in unum periodis, vel disjungendis, ſenſus ibi non ſemper intellectos ad libitum recoquit.* Je prie les lecteurs de juger s'ils retrouveront le ſens exact du Latin de M. d'Avranches dans la traduction de M. Baillet: „ Quelque diſert & quelque elegant „ qu'il ait voulu paroitre, il a tout gâté par „ *la hardieſſe de joindre* (68) pluſieurs perio- „ des enſemble dans ſes Auteurs, ou d'en „ ſeparer une en pluſieurs: outre qu'il a ajuſ- „ té à ſa fantaiſie une infinité d'endroits „ qu'il n'a point entendus."(69) Ce n'eſt rien de trop que d'aſſurer que cette façon de rapporter

(65) *Athen. Belgic.*

(66) Sigiſmond Gelenius né à Prague & mort à Baſle en MDLIV. V. M. de Thou ſur cette année, la vie que Curion a donnée de Gelenius & le Diction. de M. Bayle.

(67) *De clarit interpretibus.* pag. 168. Voici les Termes de M. Huet, *in iis quoque numeratur Sigiſmundus Gelenius Bohemus, quo vix quiſquam pluribus hanc artem monumentis ditavit. Diſertus imprimis ha-*

porter les differens ſentimens, c'eſt-à-dire de les alterer, eſt aſſez ordinaire à M. Baillet.

Gelenius n'eſt pas le ſeul que M. Gallois me paroiſſe avoir maltraité un peu trop & mal à propos. Il ſeroit peut-être à ſouhaitter qu'il n'eût pas fait une critique ſi ſevere d'un Ouvrage (70) de Jean Freinshemius (71) ou qu'au moins en expoſant avec ingenuité ce qu'il penſoit de celui-là, il eut rendu juſtice au merite de cet Auteur, l'un des plus ſçavans que l'Allemagne ait jamais produit, & qui joignoit à une lecture prodigieuſe beaucoup de bon ſens & de gout; ainſi qu'il l'a bien montré par ſes ſupplemens à Quinte-Curce & à Tite Live.

Convenons pourtant que la coutume de M. Gallois étoit plûtôt de loüer avec politeſſe, que de reprendre avec aigreur; & il pouſſe cette politeſſe, ou ſi l'on veut cette complaiſance ſi loin, il loüe quelquefois des auteurs ſi peu louables, que l'on ne ſçauroit s'empêcher de lui en vouloir un peu de mal. Quand, par exemple, il dit en parlant de l'Hiſtoire des Indes écrite en Latin par le P. Maffée Jeſuite (72) „ qu'une ſi belle Hiſtoire meri-„ toit bien d'être traduite en François & „ qu'elle ne le pouvoit être par une perſonne „ plus

habitus eſt & elegans; audax in conſtringendis pluribus in unum periodis &c.

(68) Un homme qui ſe ſeroit piqué d'écrire correctement eût dit *par ſa hardieſſe à joindre.*

(69) Tom. III. des *Jug. des Sçav.* p. 48.

(70) XVII. *Journ.* de MDCLXVI.

(71) C'eſt au ſujet de ſon Traité *de S. Romani Imperii Electorum & S. Romanæ Eccleſiæ Cardinalium præcedentia, Diatribæ Quinque.* M. Gallois lui reproche d'avoir parlé

„ plus capable que M. l'Abbé de Pure, aſ-
ſez connu par ſes autres Ouvrages (73). Quel
eſt

des Cardinaux comme ont fait tous les Luthetiens d'Allemagne. Et comment M. Gallois vouloit il que Freinshemius en parlât! V. ſur Jean Freinshemius l'oraiſon funebre qu' a fait de lui Abraham Freinshemius ſon Neveu, & qui ſe trouve dans les *Memoria Philoſophorum* d'Henn. Wittenius p. 360. Les *jugemens des Sçavans de M. Baillet*, Tom. II. p. 449. 450. Bayle Dictionn Hiſt. & Critique Art. Freinshemius, les Scriptores Rerum Romanarum d'Hanckius Part. I. Chap. XCII. Art. II. p. 298. 299 & Part. II. p. 420. 421. V. encore la Préface du Tite-live *ad uſum*. Doujat y a raſſemblé diverſes circonſtances de ſa vie, & un Catalogue de ſes Ouvrages plus complet que celui qu'a donné *Wittenius* dans ſon *Diarium Biographicum* ſous l'année MDCLX. On voit dans les *Mélanges de Litterature tirez des Lettres MSS. de M. Chapelain* p. 29. & ſuiv. que le talent de Jean Freinshemius étoit pour les ſupplemens aux endroits des bons auteurs qui ſe ſont perdus. Celui de Q. Curce n'eſt gueres moins eſtimé que l'Original, & quant à ce qu'il a fait ſur Tite-Live M. Chapelain dit que l'on convient generalement, *que c'eſt un Ouvrage incomparable, & qui merite d'être mis au nombre des Travaux d'Hercule, pour la difficulté de l'exécution; mais qu'il en eſt venu à bout très-heureuſement, & qu'il y paroit tant d'eſprit, de jugement & d'induſtrie, qu'on ſeroit preſque faché de n'avoir point perdu Tite-Live.* L'Editeur ajoûte, que les ſupplemens de la II. Decade & du IV. Livre parurent d'abord en MDCXLIX. avec une Epitre à la Reine Chriſtine pleine des traits les plus vifs que la reconnoiſſance & l'admiration puiſſent inſpirer. Les Libraires Allemans qui réimprimerent le premier volume de ces ſupplemens, & qui y en joignirent un ſecond en MDCLXII. ſupprimerent cette Epitre Dedicatoire. Enfin le feu Roi aiant acheté des Heritiers de Freinshemius le reſte de ce grand Ouvrage, M. Doujat le publia tout entier dans le *Tite-Live ad uſum*, & c'eſt-ce qui fait le prix de cette Edition. Jean Freinshemius né à Ulm en MDCVIII. mourut à Heidelberg le 13. d'Août MDCLX.

(72) Jean Pierre Maffée né à Bergame, capitale d'un petit Etat nommé le Bergamasque, entra chez les Jeſuites vers la trentieme année de ſon age, & mourut à Tivoli le 20. d'Octobre MDCIII. Le Bibliothécaire de la Societé dit que c'étoit un homme *ſi quis alius noſtro ſæ-*

culo

eſt le lecteur mediocrement inſtruit que de tels Eloges ne revoltent pas? qui ignore que cet

culo, Latiné Italicèque ſcribendi peritus. On peut voir la liſte de ſes Ouvrages au même endroit. Je me contenterai de mettre ici le jugement que le P. Bouhours a porté de la vie de S. Ignace écrite en Latin par Maffée. J'y admirai, dit-il, (pref. de la vie de S. Ignace) une pureté, une élegance, & une nobleſſe d'expreſſion qui eſt tout à fait du ſiécle d'Auguſte; & je n'y trouvai à redire que ſa briéveté, qui lui fait omettre des faits aſſez importans.

Loren Craſſo p. 57. & 57. du II. Tome de ſes *Elogii degli Huomini Letterati* le depeint comme un homme d'une humeur bien difficile, & d'un gout aſſez bizarre. *Fù egli di ſtatura lunga, di faccia macilenta, di guardatura alquanto bica. di poca grazia nella converſazione, e troppo dall' iracondia acceſo. Di maniera che tal volta non ſapeva contenerſi, e laſciavaſi in qualche parola diſguſtoſa à gli aſcoltanti; ma poi pentito ne dimandava ſcuſa è perdono. Era malaticcio, è perciò voleva da' ſuperiori eſſer trattato delicatamente ne cibi, ſcuſandoſi, che non potrebbe altramente durar le fatiche dello ſcrivere. Piacevagli il peregrinare, è ſovente mutava Paeſi, imaginandoſi di conſervare in quella maniera la ſanita. Sudava per far le ſue compoſizioni limate. è tardava tanto in limarle, che al ſuo copiſta non dettava più chè dieci ò quindici verſi al piu por chiaſcun giorno. E ſolea dire à chi della tardanza demandavagli, che i Lettori non cercano quanto velocemente ſi ſcriva, mà quanto bene. Queſta imperfezione era inſopportabile in lui, che uſava di biaſimare lo ſtile di Criſpo Salluſtio, chè pur fù l'ornamento della Storia Romana; forze, come molti vogliono, che egli ſi diffidava d'imitare l'incomparabile prudenza di quello ſcrittore, e quella nobile brevità, che ſono l'anima delle ſtorie.* Je ferai quelques remarques ſur ce paſſage. D'abord il me paroit impoſſible que Maffée n'ait effectivement compoſé que dix à quinze periodes par jour. Quand il auroit vêcu deux fois davantage, ce tems n'auroit pas été ſuffiſant pour achever tous les Ouvrages qu'il nous a donnez; ainſi on prendra cette anecdote pour une exageration. Il eſt bien vrai que Maffée étoit extremement difficile ſur le choix des mots Latins, & même Scioppius prétend que dans la crainte de gâter ſon ſtyle en recitant ſon Breviaire dont la Latinité n'eſt pas toûjours pure, il demanda & obtint la permiſſion de ne le dire qu'en Grec. *Simul tamen*

ipſe

cet Abbé a miſerablement eſtropié ce bel Ouvrage, & que toutes ſes verſions ont été generalement mépriſées, malgré la pureté de langage que Sorel y a louée (74) Mais doit-on en croire un homme ſi prodigue de douceurs qu'il en verſe à pleines mains ſur tous les auteurs indifféremment (75) & qui applaudit juſqu'aux verſions de l'Abbé de Marol-

ipſi credo Senecæ, jam tum ætate ipſius Romæ defiſſe homines Latinè loqui; ex quo ſcilicet Breviarium dicere cœperunt. Quæ haud ſcio an Maffeio cauſa fuerit, ut ſibi Breviarium curaret Græcè convertendum, ne quotidiana Latini lectione puritatis ſermonem infuſcaret, nihilque fraterna Monachorum ſtribligine dictio ipſius &c. p. 7. *Infamia' Famiani.* Avant lui Bembe, Sadolet, Leon X. & quelques autres avoient témoigné la même delicateſſe & porté le ſcrupule juſqu'à mépriſer, dit-on, quelques Ecrivains ſacrés.

(73) IX. *Journ.* de MDCCLXVI.

(74) *Bibliot. Franç.* Chap. XI, p. 203.

(75) Ceux qui auront lû dans le *Roman Bourgeois* le caractere aigre & ſatyrique que Furetiere donne à Sorel ſeront ſurpris de le voir ici metamorphoſé en flatteur; mais Furetiere écrivoit un Roman, j'écris une Hiſtoire. Il avoit la liberté de charger & de changer même un peu les portraits de ſes perſonnages pour les rendre plus agreables, & je dois faire les miens auſſi reſſemblants qu'il eſt poſſible. On peut dire que *M.* de Furetiere a reuſſi, & j'oſe croire de mon côté que quiconque voudra ſe donner la peine de lire la *Bibliotheque Françoiſe* conviendra ſans difficulté qu'elle ne peut avoir été faite que par un de ces auteurs qui ſe conſolent de l'obſcurité où le public les condamne, en diſtribuant des Eloges à ceux de leurs confreres en Apollon, qui éprouvent le même ſort qu'eux. Par la même raiſon ils louent quelques grands hommes, dont ils eſperent gagner ainſi la faveur, & déchirent tous les autres celebres Ecrivains à l'amitié des quels ils ſçavent qu'ils ne parviendront jamais. Il y a plus d'un Sorel dans tous les pays du monde.

(76) Sorel a infiniment pris ſur lui pour ne pas mettre l'Abbé de Marolles au deſſus de nos autres Traducteurs. Il faut convenir cependant que c'eſt un des plus mauvais, & je ne ſçaurois blamer M. de l'Eſtang d'avoir cité les verſions de cet Abbé comme les modelles de ce qu'il

rolles (76) Reglons plûtôt le jugement que nous devons porter de la Traduction de M. l'Abbé de Pure ſur ce qu'a dit M. l'Abbé Gedoyn de celle des Inſtitutions de l'Orateur publiée par le même Abbé. *Elle eſt à compter pour rien & c'eſt ce qu'on en peut dire de mieux.* (77)

Qui croiroit qu'avec cette humeur obligeante

qu'il y a de deteſtable en ce genre. V. encore les *Meſlanges de Litterature tirez des Lettres MSS. de M. Chapelain* & les *Jugemens des ſçavans* de M. Baillet. Ce dernier n'a pas mal relevé un trait de Sorel. *J'ai été tenté de rire*, dit-il, (Tom. III. p. 245.) *quand j'ai lû dans le Livre d'un Critique moderne que M. de Marolles avoit paſſé par deſſus les Tibulles, les Catulles, les Properces, les Martials &c. ſans ſe gâter en les traduiſant*, comme le Soleil paſſé par deſſus les bouës & les cloaques *qu'il éclaire ſans en être infecté. M. de Marolles n'avoit garde de ſe gâter; puiſqu'il ſe tenoit quelquefois preſque auſſi éloigné du ſens de ces ſales Auteurs que le Soleil l'eſt de la bouë & des cloaques. Plût-à Dieu! que tous les Poëtes qui publient des obſcenitez imitaſſent M. de Marolles, qu'ils n'entendiſſent pas ce qu'ils écrivent, & que les Lecteurs n'y cempriſſent rien. Car il n'y a au monde que le galimathias double qui puiſſe garantir les uns & les autres du danger.* Au reſte M. de Marolles étoit un homme de condition qui, ſans ce foible qu'il avoit pour la traduction, auroit pu acquerir beaucoup de gloire. Il avoit de l'érudition, il poſſedoit bien des titres précieux, & nous avons de lui des Mémoires écrits avec une naïveté charmante, qui contiennent une grande quantité de faits qu'on ne trouveroit pas ailleurs, & qu'on ne ſçauroit ſe diſpenſer de ſçavoir. Ils ſont devenus fort rares: la ſeconde partie ſurtout ne ſe rencontre que très difficilement, & ce ſeroit rendre ſervice au public que de les réimprimer. Ajoûtons ici le morceau ſuivant d'une lettre de Chapelain à Heinſius, qui n'a point encore paru. Il concerne l'Abbé de Marolles. *Cette Traduction Françoiſe des Oeuvres de Stace eſt un de ces maux dont notre Langue eſt affligée. Ce perſonnage a fait vœu de traduire tous les vers Latins anciens & a preſque déjà accompli ſon vœu, n'aïant pardonné ni à Plaute, ni à Lucrece, ni à Catulle, Tibulle & Properce, ni à Horace, ni à Virgile, ni*

geante M. Gallois a eu quelque choſe à démêler avec les ſçavans? Il eſt pourtant vrai qu'il a eu de cruelles attaques à ſoutenir de la part du Miniſtre Claude, & de MM. Vaumorin & le Fevre de Saumur. Voici l'origine & les ſuites de ces trois diſputes, qui meritent certainement toute l'attention des Lecteurs.

§. VIII.

Diſpute de M. l'Abbé Gallois avec le Miniſtre Claude.

JE commencerai d'abord par celle que le Journaliſte ſoutint contre le Miniſtre Claude (78) c'eſt la premiere, & c'eſt auſſi ſans contredit la plus importante: Mais pour en expoſer le ſujet d'une maniere intelligible, il eſt néceſſaire de reprendre les choſes d'un peu plus haut.

Lorſque les chefs des Reformez attaquerent la preſence reelle de Jeſus Chriſt dans l'Euchariſtie, l'Egliſe Romaine leur oppoſa le conſentement unanime de l'Antiquité Eccleſiaſtique, qui fournit en faveur de ce ſentiment autant de temoins que d'écrivains. Ce moyen tiré de la preſcription eſt un des plus forts qu'on puiſſe employer pour combattre les erreurs à meſure qu'elles s'élevent, c'eſt celui dont ſe ſont ſervis tous les deffenſeurs de la foi & j'oſe dire, ſans prétendre

à Lucain, ni a Perſe ni à Juvenal, ni à Martial, ni à Stace même. Vitre Ovide s'en eſt deffendu avec Seneque le Tragique, Valerius Flaccus, Silius Italicus & Claudien. Mais je ne les en

dre m'ériger en controverſiſte, qu'il n'y a preſque pas eu une hereſie dans l'Egliſe, dont on eût pû découvrir tout le venin, ſi l'on avoit eu recours à une méthode differente. Mais ſi cette méthode eſt excellente, elle eſt d'une longue diſcuſſion: il faut raſſembler un grand nombre de paſſages, il faut peſer le degré d'authorité qu'il convient de donner à chacun de ceux dont on les emprunte, il faut fixer l'uſage de chaque terme, il faut enſuïte, pour peu qu'ils aïent d'obſcurité ou d'apparence de contradiction, les combiner avec ſoin, & de toutes ces différentes operations tirer enfin quel a été le vrai ſentiment de l'Egliſe depuis ſon commencement juſqu'à nous. Mais quelle facilité n'a-t-on pas d'embroüiller une matiere, ſur laquelle il eſt impoſſible que parmi tant d'écrivains qui en ont parlé, il ne s'en ſoit pas trouvé quelques uns qui aïent parlé d'une maniere moins exacte, équivoque même, ſi l'on n'a pas l'équité de juger de leurs paroles par diverſes circonſtances qu'un peu d'habileté & de ſoupleſſe fait aiſément diſparoitre. Les Catholiques Romains prétendent que c'eſt ainſi qu'en ont uſé les Reformez dans la diſpute de la preſence réelle. Ils ſoutiennent qu'ils ont étudé par des détours captieux les témoignages les plus clairs, que n'oſant nier que ce dogme ne ſoit très ancien, ils ont tâché d'affoiblir les authoritez qu'on leur cite pour prouver que c'étoit celui des premiers ſiécles du Chriſtia-

en tien pas ſauvez & toute la grace qu'ils peuvent attendre, c'eſt celle du Cyclope d'Ulyſſe, c'eſt d'être devorez les derniers.

(77) *Préf. de la Traduction de Quintilien.*

tianiſme, & qu'une marque de leur embarras c'eſt de voir qu'ils ne peuvent s'accorder ſur l'Epoque où l'on doit placer cette prétenduë innovation. Effectivement Calvin la met au VI. Siécle, M. Biondel au VII. & M. Aubertin la recule juſqu'au IX. D'habiles controverſiſtes ont fait voir qu'aucun de ces ſentimens n'étoit ſoutenable, & qu'il n'y avoit jamais eu de variation dans l'Egliſe au ſujet de la croyance de la preſence réelle de Jeſus Chriſt dans l'Euchariſtie.

Entre tant d'excellens Ouvrages qui ſont ſortis de Port-Royal, ceux qui combattent les Reformez ne ſont pas les moins eſtimables, & à la vûë des converſions ſurprenantes qu'ils ont operées, on ne ſçauroit méconnoître une benediction particuliere de Dieu ſur le travail de ces Meſſieurs. Mais il n'en eſt peut-être point qui ait produit de plus grands fruits que la *Perpetuité de la Foy de l'Egliſe Catholique touchant l'Euchariſtie* (79) Ce n'étoit d'abord qu'un petit Traité deſtiné pour ſervir de Préface à l'Office du Saint Sacrement, & dans lequel laiſſant à part les paſſages que l'on cite communement en faveur de la preſence réelle, on l'appuyoit ſur une nouvelle raiſon, je veux dire, ſur la néceſſité d'a-

(78) Il faudroit aimer étrangement les Rapſodies pour donner ici un long article de M. Claude, après la vie de cet habile Miniſtre écrite par M. de la Deveſe, & publiée en 1687. à Amſterdam in 12. & ce qu'en ont dit MM. Bayle & Dupin. Outre ces Meſſieurs on peut conſulter ſur les ouvrages de M. Claude divers endroits du Traité de M. Placcius *de Anonymis & Pſeudonymis* & les lettres de M. Simon. Il ne faut pas oublier deux endroits des *Remarques* de M. l'Abbé Faydit ſur *Homere* &

d'avoüer que l'Egliſe s'étant trouvée réunie au ſujet de ce dogme en 1303. il falloit qu'elle eût toûjours été dans les mêmes ſentimens.

Ce Traité reſta longtems manuſcrit : il tomba dans la ſuite entre les mains de M. Claude, qui détournant avec adreſſe l'état de la queſtion & évitant de repondre directement à l'argument propoſé, dit qu'il en falloit venir au fond & ſe jetta ſur des difficultez, qui n'avoient rien de commun avec celle dont il s'agiſſoit.

L'Auteur de *la Perpetuité de la Foy* ne prit point le change; mais ramenant la conteſtation à ſon veritable point de vûë, il ſomma ſon adverſaire de ne s'en plus écarter. Ce fut inutilement. M. Claude oppoſa à cette apologie une Reponſe très-ample & remplie de tours brillans & artificieux ; mais dans laquelle nonobſtant les inſtances de M. Arnauld, il renouvella des objections ſouvent rebattuës, empruntées pour la plûpart du Livre de M. Aubertin, & abſolument étrangeres à la diſpute preſente.

La Reponſe du Miniſtre reſta quelque tems ſans replique. Elle l'a eue depuis avec le ſuccez que chacun ſçait (80). Dans l'intervalle que

& ſur Virgile. Tom. I. p. 225. & 346. le fait contenu dans la derniere de ces remarques me paroit bien hazardé, & il me ſemble que quand on eſt le premier à écrire de ſemblables anecdotes, on devroit toûjours en donner des preuves.

(79) Ce livre a contribué au changement de M. de Turenne, du Prince de Tarente, de MM. les Marechaux de Duras & de Lorges, & de pluſieurs Miniſtres celebres. V. *l'Hiſt. abregée de M. Arnauld*, p. 122.

que l'on mit à y travailler, il s'eleva un nouvel antagoniſte contre M. Claude, lequel ſe chargea de ſatisfaire pied à pied aux objections que ce Miniſtre avoit propoſées, mais ſans entrer dans la querelle particuliere de M. Claude avec M. Arnauld, ni toucher en aucune façon aux reproches dont le Miniſtre avoit accablé ce Docteur. (81) A cette étrange indifference pour la reputation de M. Arnauld, on devine facilement que l'adverſaire de M. Claude étoit un Jeſuite & un Jeſuite des plus outrez. C'étoit en un mot le fameux Pere Noüet.

Il n'eſt pas ſurprenant que ce Pere ait ainſi abandonné M. Arnauld & qu'ils ait refuſé quelques paroles à ſa juſtification. Outre qu'il avoient eu des demêlez perſonels, dont le Jeſuite n'étoit ſorti ni à ſon honneur ni à ſon avantage; (82) il falloit bien qu'il ſe conformât à l'eſprit de ſes confreres, leſquels fourniſſoient des Memoires à M. Claude contre Port-Royal, & ſi ce Miniſtre a noirci ces il-

(80) Je me conforme à la coutume en attribuant à M. Arnauld le Livre de la Perpetuité de la Foy. Mais il n'en eſt pas le ſeul Auteur. V. la *Queſtion curieuſe* & le *Dictionnaire Hiſt. & Critique* de M. Bayle Tom. I. *Art. Arnauld. Rem.* M. p. 368.

(81) Ainſi le Livre du P. Noüet n'eſt point une Apologie de la *Perpetuité de la Foy*, comme l'a avancé M. Spanheim le Profeſſeur de Leyde. p. 173. de ſes *Dubia Evangelica*. V. le livre cité dans la Note ſuivante Chap. VII. Tom. II. p. 82.

(82) Ce fut au ſujet du Livre de la *Frequente communion*. Voici ce que je trouve là-deſſus dans l'*Hiſtoire abregée de M. Arnauld*. p. 65. „ Le P. Noüet Jeſuite declama d'une maniere inſolente dans les ſermons qu'il „ prêcha dans l'Egliſe de S. Loüis à Paris contre la doctrine de ce livre, juſqu'à dire qu'elle étoit pire que „ celle

illuſtres ſolitaires par les calomnies les plus atroces, il n'eſt coupable que d'avoir ajouté foi trop legerement à ce qu'il apprenoit des ennemis de ces Meſſieurs. C'eſt un fait certain, que le P. Noüet offrit au Miniſtre Claude le ſecours de ſa plume pour écrire contre M. Arnauld. (83)

Je laiſſe aux Lecteurs non prevenus le ſoin de faire ſur cette conduite les reflexions qu'ils jugeront à propos, & je demande ſeulement ſi quelqu'acharnez que des Ecrivains Catholiques ſoient l'un contre l'autre, ils ne doivent pas ſe reunir dans l'occaſion & ſe preter mutuellement leurs ſecours contre l'ennemi commun. C'eſt la maxime qu'a ſuivie M. Arnaud: dans le tems que, pour ſe derober aux traits d'une perſecution implacable, & dont on ne trouvera d'exemple que dans l'hiſtoire des Theologiens, il avoit abandonné ſa patrie, dans ce tems-là même, il a eſſaïé de juſtifier les Jeſuites d'avoir eu part à la conjuration d'Angleterre. Il a écrit en faveur du Pere

„ celle de Luther & de Calvin, & il traita ſi indigne-
„ ment ceux qui l'avoient approuvé, qu'il fut obligé
„ d'en demander pardon à genoux, accompagné de qua-
„ tre autres Jeſuites en preſence de MM les Prelats, &
„ qu'il reçut un refus honteux lorſqu'il alla à Tours pour
„ y prêcher le carême ſuivant, & à S. Severin à Paris,
„ lorſqu'il y voulut prêcher l'avent." On peut conſulter ſur tous les emportemens de ce Pere l'avertiſſement que M. Arnauld a mis à la tête des Editions poſterieures de la *Frequente communion*, faite avec Privilege du Roi & Approbation de ſeize Eveques & Archeveques & de vingt-quatre Docteurs. Les Papes Urbain VIII. & Innocent X. ont refuſé conſtamment de condamner cet ouvrage malgré les inſtances reiterées des Ennemis de M. Arnauld.

Pere de la Chaiſe contre le ſçavant M. Spon, qui l'avoit aſſez vivement attaqué.

Revenons à M. Gallois: il fit dans le XII. Journal une excellente analyſe de la Reponſe du P. Noüet à M. Claude. Bien plus, comme il s'agiſſoit entre ces deux Ecrivains d'un des points eſſentiels qui nous ſeparent des Reformez, il crût ſe devoir étendre ſur cette matiere plus qu'il n'avoit accoutumé de le faire ſur d'autres moins importantes, & il s'imagina que la religion étant intereſſée dans cette diſpute, il lui étoit permis de prendre parti, de refuter ce qu'il trouveroit de foible dans le Livre du Miniſtre, & de developper tous les ſophiſmes qu'il avoit mis en œuvre *pour en impoſer à la multitude.* La brieveté d'un Journal ne permet guere d'emploïer ces tours adroits & polis dont un Auteur qui eſt maitre du terrain ſe ſert toûjours, pour peu qu'il ait d'éducation, contre un adverſaire. Auſſi M. Gallois ne menagea pas le ſien & l'accuſa ſans trop adoucir les termes 1. d'avoir poſé à ſon avantage & contre la verité l'état de la queſtion; 2. de s'être ſervi de preuves tirées du témoignage des ſens, comme ſi elles étoient recevables dés qu'il s'agit des myſteres; 3. d'avoir cherché à ſeduire ſes lecteurs par ſes airs deciſifs, ſon ton

(83) V. *Apologie pour les Catholiques d'Angleterre.* Tom. II. p. 94. Ces deux Jeſuites y dit-on, (les Peres Noüet & Maimbourg) „ ont attaqué M. Claude comme ils „ ont voulu, mais ils n'ont rien de commun avec l'Au„ teur de la Perpetuité. On ſçait même que les Peres „ de cette Compagnie avoient plus de liaiſon avec ce „ Miniſtre qu'avec cet auteur, & qu'une perſonne de „ qualité de la Religion dit en ce tems-là à un Catho„ lique de ſes amis *qu'il ne pouvoit pardonner à M. Claude* d'a-

ton de hauteur, ſon attention à profiter du moindre mot: mais le reproche le plus mortifiant eſt ſans doute celui qu'il lui fit d'avoir fauſſement attribué à des auteurs reſpectables le contraire de ce qu'ils avoient dit & penſé.

Des coups ſi violens ne pouvoient ſe diſſimuler. Publiquement accuſé de falſification & de menſonge, il falloit neceſſairement, pour regagner la confiance du public, ou que M. Claude avoüât modeſtement ſon erreur, ou qu'il mît ſon innocence dans un ſi grand jour, qu'elle ne pût être conteſtée. L'alternative eſt embaraſſante pour un homme qui ſent ſon tort. On ne peut ſe juſtifier, on ne veut pas convenir qu'on s'étoit trompe: quel parti prendre dans des conjonctures ſi delicates & que l'amour propre fait trouver ſi embaraſſantes? on embrouille la diſpute, on tourne ſon adverſaire en ridicule, on gliſſe legerement ſur les plus fortes raiſons; on releve en termes durs & piquans la moindre mepriſe, la plus petite bagatelle, & l'on ſe flatte qu'à l'aide de tant de détours on a reduit les ſpectateurs à ne pouvoir décider auxquels des deux champions eſt reſté l'avantage du combat. On entrevoit aſſez par la Reponſe de M. Claude à M. Gallois (84) que

„ *d'avoir pris des Memoires des Jeſuites contre les Meſſieurs de* „ *Port-Royal.* M. Spanhemius peut n'avoir pas ſçu cette „ particularité; mais il n'eſt pas aſſez mal informé de ce „ qui ſe paſſe dans le monde, pour avoir crû de bonne foi „ qu'un Jeſuite auroit fait un livre pour venir au ſecours „ de ces Meſſieurs, dans la peine où il ſuppoſe fauſſe„ ment qu'ils ſe trouvoient de repondre à M. Claude, „ & que ce Jeſuite étoit le P. Maimbourg, qu'on n'a „ pas ſoupçonné juſqu'ici d'être fort d'intelligence avec eux."

que ç'a été là ſon but. Ne pouvant excuſer entierement ſes fautes & ſes ſophiſmes, il il les a palliés de ſon mieux. Ne pouvant mettre la verité de ſon côté, il a tâché de la faire perdre de vûë; mais malgré tous ſes efforts, on ne laiſſe pas de la demêler, dés que l'on veut bien y apporter les ſoins néceſſaires. Eſſaïons d'en venir à bout.

Pour prouver que l'opinion de la préſence de Jeſus Chriſt dans l'Euchariſtie étoit inconnuë aux premiers Chrêtiens, M. Claude avoit objecté le ſilence des infideles, qui n'auroient pas manqué de leur reprocher cette croiance comme contraire à toutes les lumieres de la raiſon, s'ils les en euſſent ſoupçonnez. De pluſieurs ſolutions très ſatisfaiſantes que l'on donna à cette difficulté, je

(84) Cette Reponſe eſt intitulée *Lettre d'un Provincial à un de ſes Amis au ſujet du Journal du 28. Juin MDCLXVII.* Elle contient 8. pages in 4.

(85) Cette ſolution n'eſt bonne qu'en ſuppoſant les Payens dans une ignorance profonde de ce que les Chrêtiens penſoient de l'Euchariſtie. Je ſerois aſſez porté à croire que les payens ont eu là-deſſus quelques lumieres, mais très confuſes, & que c'eſt à cauſe de cela qu'ils ſe ſont imaginez que les fidéles mangeoient de la chair humaine dans leurs feſtins. V. Tertullien.

(86) Philippe Prieur a raſſemblé à Paris en MDCLXXVI. en un volume in folio les Ouvrages de M. de l'Aubeſpine. On voit d'abord le S. Optat avec ſes notes qui l'emportent ſur celles de pluſieurs ſçavans, qui ont travaillé ſur le meme Ecrivain. La deuxieme partie de ce Recueil contient ſes deux Livres d'Obſervations ſur les anciennes coutumes de l'Egliſe, ſes notes ſur le Concile d'Elvire, ſur quelques autres anciens canons & ſur divers Livres de Tertullien le tout écrit en latin. Enfin on trouve le fameux Traité de l'ancienne Police de l'Egliſe ſur l'Adminiſtration de l'Euchariſtie & les circonſtances de la Meſſe. Il n'y a pas un de ces Ouvrages qui

rapporterai ſeulement celle qui fit naitre la conteſtation dont j'écris l'hiſtoire. On repondit que les fideles de la primitive Egliſe aïant derobé avec ſoin aux Payens la connoiſſance des myſteres, ceux-ci n'ont eu que des notions très imparfaites du myſtere de l'Euchariſtie, & n'ont pû leur faire par conſequent aucune objection ſur cette matiere (85). Le Miniſtre revint à la charge & poſa pour principe que cette coutume de cacher les myſteres aux étrangers ne s'étoit introduite que vers le Concile de Nicée tenu en CCCXXV. c'eſt-à-dire, au commencement du IV. Siécle, & qu'auparavant ils les publioient avec toute ſorte de liberté ; ce qu'il confirma par le témoignage de M. de l'Aubepine (86), auquel il renvoïa le Lecteur

qui n'ait reçu de grands éloges, & Uſſerius appelle l'auteur *virum Antiquorum Eccleſia Rituum ſcientiſſimum* (*p.* 195. *in Epiſtolas S. Ignatii*) Gératdus Titius (*de phraſibus veteris Teſtamenti* p. 158.) lui donne le titre *de tres ſçavant Evêque.* Il me paroit que Dupin n'a pas mal ſaiſi le caractere de M. de l'Aubepine en diſant (*Bibliot. des Auteurs Eccleſiaſtiques du XVII. Siecle.* Tom. I. p. 439.) *Ses obſervations* ſont toûjours pleines d'eſprit & d'erudition, quoiqu'elles ne ſoient pas toûjours juſtes. En général, on peut dire que M. de l'Aubeſpine donnoit trop à ſes conjectures, qu'il concluoit trop facilement qu'un uſage eſt univerſel de quelques paſſages particuliers, ou de quelques pratiques obſervées dans certaines Egliſes, & qu'il ſe fondoit quelquefois ſur des ouvrages ſuppoſez... mais au reſte il avoit beaucoup lû & médité les anciens canons, & fait des obſervations & des recherches très-utiles ſur l'ancienne diſcipline de l'Egliſe ; en ſorte qu'on peut le conſiderer comme le premier des modernes qui s'en ſoit formé une juſte idée. Pour ce qui eſt de ſon ſtyle, il écrit aſſez bien en Latin & en François, il donne un tour agreable à ces manieres, qui d'elles-mêmes ſont ſeches & épineuſes.

teur, citant même & le livre & le chapitre.

Le P. Nouet & après lui M. Gallois ſe plaignirent que M. Claude eût imputé à ce Prelat un ſentiment qu'il n'a pas; mais il y eût cette difference entr'eux, que le Jeſuite ne rapporta pas fidelement les paroles de M. de l'Aubespine, *cùm primi ſæculi Chriſtiani ſua Inbentes myſteria enunciarent*, omettant, *ùt vel ex Juſtino patet*; omiſſion dont M. Claude fit grand bruit: au lieu que M. Gallois ſe contenta d'avertir, que la prudence exigeoit que l'on ſe defiât des citations du Miniſtre, puiſqu' aïant conſulté le livre & le chapitre de M. de l'Aubeſpine auxquels on le renvoïoit, il n'y avoit point vû que M. l'Evêque d'Orleans étendit juſqu'aux trois premiers ſiecles de l'Egliſe cette liberté de reveler à tout le monde indifféremment le myſtere de l'Euchariſtie. „ On trouve, dit le Journaliſte (87) „ qu'il n'a parlé que du premier ſiecle & non „ pas des deux ſuivans: qu'il n'a point parlé „ en particulier de l'Euchariſtie, mais ſeulement en general de tous les myſteres, & „ l'Evêque eſt ſi éloigné de dire ce que le „ Miniſtre lui fait dire, qu'il a prouvé tout „ le contraire dans le Livre qu'il a compoſé „ de l'Euchariſtie. Il s'en faut beaucoup que „ M. de l'Aubepine ainſi entendu ne ſoit favorable à M. Claude: Auſſi, prétendit-il, „ que ce ne pouvoit pas être là le veritable „ ſens de ces paroles, & que pour l'accuſer „ d'un acte de mauvaiſe foi, ſes adverſaires „ en avoient eux-mêmes commis deux des plus

(87) XI. *Journ.* du 28. *Juin* MDCLXVII.

;; plus criants, en ſupprimant malignement le raiſonnement & les termes de M. de l'Aubeſpine.

Rapportons les propres paroles de M. l'Evêque d'Orleans, telles qu'elles ſont dans toutes les Editions de ſes Obſervations Eccleſiaſtiques. Voïons à quelle occaſion il les a dites, joignons y les obſervations de M. Claude & Gallois, & comparons le tout enſemble. C'eſt le moïen de découvrir quelles ſont les plus juſtes & les plus ſenſées.

M. de l'Aubeſpine ſe demande ſi l'on doit attribuer aux Apôtres les Canons & les Conſtitutions Apoſtoliques y trouvant des endroits qui conviennent peu au ſiecle où les Apôtres ont vecû, il en conclut avec raiſon, que cet ouvrage leur eſt certainement poſterieur. Après en avoir rapporté divers exemples, il finit ainſi : *nam & poſtrema verba quibus cavetur ne octo libri Conſtitutionum Apoſtolicorum publicentur, aperté indicant, eas primis ſæculis factas non eſſe, cùm primi ſæculi Chriſtiani ſua lubentes myſteria, ùt, vel ex Juſtino conſtat, enuntiarent.*

Cet endroit de M. de l'Aubeſpine prouve invinciblement ſelon M. Claude, que les Chrêtiens des trois premiers ſiecles parloient ſans contrainte des myſteres, & voici comme il raiſonne.

1. M. de l'Aubeſpine cite S. Juſtin, qui a fleuri au ſecond ſiecle, comme un témoin irreprochable de la permiſſion qu'on avoit dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, de reveler les myſteres, donc il n'a point reſtraint cette liberté au premier.

2. Le paſſage de M. de l'Aubeſpine dit non ſeulement *primi ſæculi*, mais encore *primis ſæculis*, & ſi l'on veut qu'il ait parlé conſequemment, il faut que le *primi ſæculi* ſoit une faute d'impreſſion ; ce qui eſt d'autant plus probable que ce livre en eſt tout rempli, & que la page d'où eſt tiré ce morceau en fournit un aſſez bon nombre, *addo* pour *adeò*, *ſi* pour §. I. M. Claude ſoutient même que dans les paroles de M. de l'Aubeſpine il y en a une manifeſte, & que pour l'honneur de cet Evêque, le texte doit être lû non pas, comme je l'ai rapporté plus haut, mais ainſi qu'il le reſtituë : *Nam & poſtrema verba quibus cavetur ne octo Libri Conſtitutionum Apoſtolicarum publicentur, aperté indicant eos primis ſæculis factos non eſſe, cum primis ſæculis Chriſtiani ſua lubentes myſteria, ùt vel ex Juſtino conſtat, enunciarent.* Il ajoûte, que ſi on lit autrement, on attribuera trois extravagances à M. de l'Aubeſpine ; „ l'une, „ qu'il prouvera que les Conſtitutions Apoſ„ toliques n'ont pas été faites au premier „ ſiecle par un caractere qui ſe trouve, non „ dans les conſtitutions, mais dans les ca„ nons, comme ſi je voulois prouver que „ le Livre du P. Nouet ne fût pas fait l'an „ MDCLXVI. parceque le Journal qui en „ parle eſt daté du 28. Juin MDCLXVII. „ La ſeconde extravagance que l'on attri„ buera à M. de l'Aubeſpine eſt, qu'il prou„ vera qu'un livre n'a pas été fait *aux pre„ miers ſiecles*, parcequ'il porte une deffenſe „ qu'on n'avoit pas accoutumé de faire *au „ premier*, ce qui eſt ridicule ; & la troiſie„ me, eſt que pour prouver que les Chrê„ tiens

„ tiens du premier ſiecle ne caçhoient pas „ leurs myſteres, on lui fera alleguer l'exem- „ ple de Juſtin qui vivoit au ſecond & qui „ ne ſouffrit le martyre qu'en CLXIII."

Admettons pour un moment toutes les ſuppoſitions qu'il a plû à M. Claude d'imaginer. Elles prouveront tout au plus que juſqu'au milieu du ſecond ſiecle, les Chrêtiens n'ont pas été auſſi reſervez à cacher les myſteres que dans les ſuivans : mais cela ne ſuffiſoit pas pour écarter les ſoupçons que le Journaliſte avoit jettez ſur la ſincerité du Miniſtre ; & il lui reſtoit toûjours à établir que cet uſage avoit encore ſubſiſté pendant une partie du ſecond ſiecle & durant tout le troiſieme. Il le fit comme il avoit commencé, c'eſt-à-dire, en entaſſant conjectures ſur conjectures ; en diſant, par exemple, que les mots de *premiers ſiecles* employez par M. de l'Aubeſpine pouvoient auſſi bien s'étendre à trois que ſe reſtreindre à deux : & prévoïant bien que la plûpart de ſes Lecteurs ne ſeroient pas aſſez dupes, pour ſe contenter de defaites auſſi pitoïables, il chercha un tour plus ebloüiſſant. Ce fut d'aſſurer avec la derniere hardieſſe que ſa conjecture étoit tellement conforme à la ſuite du diſcours de M. de l'Aubeſpine, qu'on ne pouvoit pas raiſonnablement y donner un autre ſens.

M. de l'Aubeſpine, dit-il, veut que ces Canons des Apôtres ſoient un recueil de reglemens faits en pluſieurs Egliſes particulieres depuis la naiſſance du Chriſtianiſme juſqu'au Concile de Nicée, & par conſequent le canon qui finit ce receüil aïant été fait au IV. ſiecle, il doit s'en ſuivre en bonne lo-

logique que la deffenſe de publier les myſteres, qui y eſt contenuë, n'eſt que de ce tems-là, & n'a pas été connuë aux Chrêtiens des trois premiers ſiecles précedens.

Quant à ce que M. l'Abbé Gallois avoit ajoûté, que M. de l'Aubeſpine ne parloit point en particulier de l'Euchariſtie dans ſa XIII. Obſervation, M. Claude repondit tout ſimplement & en deux mots, que quand un Evêque de la Communion Romaine parle des myſteres, il entend l'Euchariſtie, & parcequ'on lui avoit encore objecté que l'interpretation qu'il avoit donnée au paſſage de M. de l'Aubeſpine étoit ſi oppoſée aux veritables ſentimens de ce Prelat, qu'il prouvoit au long le contraire dans ſes Livres de l'Euchariſtie, il dit qu'il n'étoit pas néceſſaire de recourir à cet Ouvrage & qu'il falloit s'en tenir au paſſage qu'il avoit cité.

Toutes ces petites ſubtilitez au moïen desquelles M. Claude s'eſt efforcé d'obſcurcir la penſée de M. de l'Aubeſpine ſe diſſipent à la lectures des bonnes & ſolides reponſes que M. Gallois y a données. Ce Journaliſte n'a peut-être jamais manié un ſujet avec plus de force & de préciſion.

Il rapporte d'abord les propres termes de M. de l'Aubeſpine & il ſufit, comme il le remarque, d'avoir la moindre teinture de la Langue Latine, pour apperçevoir que ces termes *primi ſæculi*, vuident la queſtion; car de pretendre que ces mots *primi ſæculi* ſont une faute

(88) Il y avoit une autre reponſe à faire, & je ſuis ſurpris qu'elle ait échappé à M. Gallois, c'eſt que les autres Editions des obſervations de M. de l'Aubeſpine, qui ſont

faute d'impreſſion, & que M. de l'Aubeſpine avoit écrit *primis ſæculis*, c'eſt à quoi il n'y a aucune apparence. On avouë qu'il y en a pluſieurs dans la même page, mais cela conclut d'autant moins, que la plûpart ſont corrigées dans l'*Errata* & c'eſt le dernier excez de la mauvaiſe foy, que d'abuſer de la ſorte de divers endroits corrigez, pour en corrompre un autre, ſous pretexte qu'il a beſoin de cette reſtitution (88) M. Gallois n'a pas refuté d'une maniere moins convainquante les autres raiſons que M. Claude avoit alleguées, pour prouver que le paſſage de M. l'Evêque d'Orleans établiſſoit que les Chrêtiens des trois premiers ſiecles ne faiſoient aucun ſcrupule de parler du myſtere de l'Euchariſtie. Quand ce Prelat à cité S. Juſtin comme témoin de ce qui ſe pratiquoit au premier ſiécle, il n'y a rien là d'abſurde. C'eſt comme M. Claude cite lui même M. de l'Aubeſpine pour garant de ce qui ſe pratiquoit dans les III. ſiécles du Chriſtianiſme. Enfin le Miniſtre a tort d'avancer, que les Canons des Apôtres étant des reglemens de pluſieurs Conciles tenus en differens tems, depuis le commencement de l'Egliſe juſqu'en CCCXXV. & le dernier de tous ces Canons fait dans le quatrieme ſiécle deffendant de publier les myſteres; il s'enſuit néceſſairement qu'on les publioit librement avant ce tems-là. „ Il faut n'avoir jamais lû ce „ Canon, ou avoir perdu le jugement pour „ raiſonner de la ſorte, reprend là deſſus M. „ Gal-

ſont fort exactes, s'accordent à retenir le *primi ſæculi*. Je me ſers d'une Edition de Paris de 1645. in 12.

„ Gallois, car quelle apparence qu'un canon, „ où les Apôtres & S. Clement parlent comme preſens, ait été fait dans un Concile „ du IV. ſiecle, plus de deux cens ans après „ leur mort. Le Miniſtre, continue-t-il, „ peut bien avancer cette propoſition, car „ il en a avancé d'autres qui ne valent pas „ mieux; mais ceux qui ont lû les Ouvrages „ de ce grand Evêque & qui connoiſſent „ ſa profonde doctrine, ne ſe perſuaderont „ jamais qu'il ait été capable d'une faute ſi „ groſſiere. Car il étoit ſi exact à remarquer „ le caractere des tems, qu'il n'a reconnu „ que ce dernier canon n'étoit pas du tems „ des Apôtres, que parce qu'il y a trouvé „ une choſe qui ne ſe pratiquoit pas en ce „ tems-là. Croira-t-on qu'il ait pû preten- „ dre que ce canon ait été fait dans un Con- „ cile du IV. ſiecle, y voïant les Apôtres „ & S. Clement nommez comme preſens. „ Auſſi n'a-t-il rien avancé qui puiſſe don- „ ner lieu à lui attribuer cette abſurdité; il „ dit ſeulement que ce canon où l'on fait „ parler S. Clement comme preſent, n'a pas „ été fait aux premiers ſiécles où vivoit ce „ Saint, d'où l'on peut bienconclure que ce „ canon eſt ſuppoſé, mais non pas qu'il ait „ été fait dans un Concile du IV. ſiécle."

Il ne fut pas plus difficile à M Gallois de prouver la verité des deux autres propoſitions qu'avoit combattuës M. Claude. Il lui montra que ſous le nom de *Myſteres*, non ſeulement M. de l'Aubeſpine n'avoit pas toûjours entendu l'Euchariſtie, mais qu'il avoit ſouvent mis en oppoſition ces deux choſes; les myſteres & l'Euchariſtie. Les paſſages qu'il

qu'il produit à ce ſujet ne ſçauroient être plus clairs. Enfin le Journaliſte conclut que s'agiſſant entre le Miniſtre & lui de découvrir à quelle Epoque il falloit fixer le commencement du ſilence que les Chrêtiens avoient gardé ſur les myſteres, il avoit dû renvoïer aux Livres de l'Euchariſtie, où cette queſtion eſt amplement diſcutée, & regarder ce qui y eſt établi en termes formels comme les vraïs ſentimens de l'Auteur, plûtôt que de les chercher dans des endroits où il ne s'explique qu'en paſſant ſur une matiere incidente.

Cette fauſſe interpretation du paſſage de M. de l'Aubeſpine n'eſtoit pas la ſeule ni la plus grande ſupercherie que M. Gallois eût reprochée à M. Claude. Il s'étoit plaint plus amerement encore que le Miniſtre eût oſé aſſurer que la LXXXIII. *Homelie de S. Chryſoſtome ſur S. Matthieu* dans laquelle l'inſtitution de l'Euchariſtie eſt expliquée, ne dit mot ni de la realité ni de la preſence locale, pendant que cette Homelie en contient les plus illuſtres témoignages. En effet, c'eſt là que S. Chryſoſtome dit ces paroles ſi celebres; *combien y en a-t-il qui diſent maintenant, je voudrois bien avoir vû la forme de Jeſus Chriſt, ſa figure, ſes vêtemens! Eh bien! vous le touchez, vous le mangez*: C'eſt là qu'il remarque encore que Jeſus-Chriſt but ſon Sang tout le premier pour *raſſurer par ſon exemple les Apotres qui euſſent fait difficulté de boire du Sang* M Gallois accable encore M. Claude de pluſieurs autres paſſages tirez de la même Homelie, & tout auſſi clairs, tout auſſi précis que les precedens en faveur du dog-

dogme de la preſence réelle. On ne devineroit jamais comment le Miniſtre les élude dans ſa lettre. Les Homelies de S. Chryſoſtome, repondit-il, ont deux parties. Dans la premiere il eſt interprete ; il eſt predicateur dans la ſeconde. Dans l'une il donne l'explication du texte de l'Ecriture verſet après verſet, & dans l'autre il fait une application aſſez longue, où il deploïe toutes les voiles de l'Eloquence. Lorſqu'on a pretendu qu'il n'y a pas un mot de la realité dans ſa LXXXIII. Homelie, on n'a eu égard qu'à ſa qualité d'interprete, & à la premiere partie de cette Homelie, étant inutile de produire *des exhortations populaires où la chaleur de l'eſprit & les élancemens de l'ame font tout.*

Je ne m'arrêterai point à faire ſentir combien cette diſtinction eſt imaginaire, combien elle eſt abſurde, combien même elle peut-être dangereuſe. Cela n'eſt pas de mon ſujet : je laiſſe au public de toutes les communions à vanger les Peres du mepris injuſte que quelques perſonnes affectent d'avoir pour leurs perſonnes & pour leurs ouvrages. Je me contenterai de faire obſerver que cette diſtinction ne ſervoit à rien à M. Claude dans ſa diſpute avec M. l'Abbé Gallois, puiſque le plus fort de tous les paſſages que celui-cy avoit rapportez n'étoit point de cette ſeconde partie dont M. Claude conteſtoit l'authorité. Il eſt vrai que le Miniſtre prévoïant bien que cette objection ne feroit honneur ni à ſon ſçavoir ni à ſa droiture l'avoit propoſée lui-même dans ſa reponſe à M. l'Abbé Gallois : mais comment y repond-il ? En homme qui ſent l'embaras ou il s'eſt jetté : il conclud

clut aſſez bruſquement en diſant que ces paſſages avoient été expliquez pluſieurs fois en faveur de ſon party: ils l'ont été mille fois, dit le Journaliſte, mais très-mal, & c'eſt comme s'ils ne l'avoient jamais été.

Voilà les deux principales difficultez de la conteſtation dont il s'agit. M. Gallois avoit fait quelques-autres objections à M. Claude, mais en paſſant. M. Claude repondit de même en peu de mots. Ce n'eſt pas la peine d'inſiſter ſur ces bagatelles. Je dis bagatelles, par rapport à la maniere trop ſuccinte dont ces Meſſieurs ont écrit, car les articles ſur leſquels ils diſputoient étoient en eux même très-ſerieux.

§. IX.

Diſpute de M. Gallois avec Tanegui le Fevre.

UN ſujet moins important mit aux mains M. Gallois & M. le Fevre (89) Il ne s'agiſſoit preſque entr'eux que de quelques diſcuſſions grammaticales peu conſiderables au jugement de M. Juncker. (90) *Totius controverſiæ cardo in puré grammaticis quiſquiliis verſatur.* La diſpute s'échauffa pourtant à un point qu'ils en vinrent aux injures: les lecteurs pourront juger ſi la choſe meritoit effectivement qu'ils ſe fachaſſent.

Je remonterai d'abord à la ſource de cette querelle. M. de Sallo avoit témoigné dans l'Ex-

(89) Voi. touchant Tanegui le Fevre la Note qui ſuit l'Hiſtoire du Journal de l'Abbé Gallois.
(90) *Ubi ſup.* p. 98.

l'Extrait de la vie de Theſée (91) qu'il auroit été à ſouhaitter que M. le Fevre eût rejetté à la fin ou aux marges de ſon livre les remarques qu'il avoit inſerées en pluſieurs endroits du corps même de la traduction de cette vie de Plutarque: „ rien au monde, „ ajouta-t-il, n'étant plus choquant que de „ trouver une Hiſtoire interrompuë par un „ point de critique." Cette legere cenſure put prevenir M. le Fevre contre le *Journal des Scavans*: mais comme elle étoit adoucie par tout ce qu'on peut dire de plus flatteur, il diſſimula ſon chagrin. Peut-être même étoit-il entierement étouffé lorſque l'analyſe de la ſeconde partie de ſes Lettres critiques le reveilla, & lui fit naitre l'envie d'écrire contre un ouvrage qu'il n'avoit jamais regardé de trop bon œuil. Ce n'eſt pas qu'on l'y eût extremement maltraité; au contraire, on avoit reconnu de bonne foy que ſes Lettres étoient remplies d'excellens morceaux, que pluſieurs paſſages des auteurs les plus difficiles de l'Antiquité y étoient expliquez avec beaucoup d'érudition & d'eſprit, que l'on y trouvoit des conjectures ingenieuſes pour retablir des endroits ſuſpects ou viſiblement corrompus, & de belles remarques touchant l'Hiſtoire

(91) 2. *Journ.* du 12. Janvier MDCLXV.

(92) C'eſt auſſi à quoi s'eſt attache M. Dacier en ſuivant preſque toûjours le ſentiment de M. le Fevre. M. Maſſon a relevé la plûpart des dates que l'un & l'autre avoient établies. On peut voir la vie d'Horace qu'il nous a donnée en Latin & qui parut à Amſterdam en 1700. in 8°. Cette Critique de M. Maſſon a donné lieu à pluſieurs écrits dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire Critique de la Republique des lettres*. Le P. Sanadon

toire & la Chronologie: par exemple, ſur le tems auquel a vecû Terence, & ſur l'ordre & les conjonctures où Horace a compoſé la plûpart de ſes odes & de ſes ſatyres (92). Il eſt vrai que ces juſtes eloges furent ſuivis de quelques reflexions critiques. Examinons ſi elles étoient bien fondées.

Il eſt dit dans le XXXIV. Chapitre du IV. Livre de Tite-Live que d'anciennes Annales rapportoient qu'il s'étoit donné un grand combat proche de Fidenes: *Cum Veïentibus quidam Annales retulére claſſibus quoque ad Fidenas pugnatum.* La difficulté tombe ſur le mot de *claſſibus.* Tite-Live avoüe ingenuement qu'il ne comprend rien à cette façon de parler, *rem æquè difficilem atque incredibilem*, car, ajoute-t-il, comment auroit-on pû donner une bataille navale ſous les murailles d'une ville éloignée de la mer, & par laquelle il ne paſſe qu'une petite riviere? *Nec nunc lato ſatis ad hoc amne, & tum aliquantò, ùt à veteribus accepimus, arctiore.* M. le Fevre pretend (93) que ce doute n'eſt venu que de l'ignorance de Tite-Live, qui ne ſçavoit pas que le mot *claſſis* au ſingulier ſignifie non ſeulement une *Armée navale*, mais *une Armée de terre*, & qu'il ſe prend au pluriel

don eſt venu enſuite, & non ſeulement il a regardé cette Chronologie des œuvres d'Horace comme la clef dont on devoit ſe ſervir pour entrer parfaitement dans le ſens du Poëte, mais il a crû même qu'il falloit arranger ſes poëſies ſuivant cette méthode, & c'eſt ce qu'il a fait dans l'Edition de ſon Horace.

(93) Part. I. *Epiſt.* XLVII. ad *Ægidium Menagium* p. 154.

riel pour *des Eſcadrons* : & ſi l'on demande au critique ſur quoi il ſe fonde pour decider que Tite-Live a ignoré le double ſens ſingulier & la ſignification plurielle de *claſſis*, il repond qu'il a fait voir dans ſes notes ſur Phedre, qu'Ariſtote lui même n'avoit pas toûjours bien ſçû le Grec, & qu'ainſi on ne doit pas être ſurpris qu'il accuſe Tite-Live de n'avoir pas connu toute l'étendue d'un mot Latin, ou de ne s'en être pas ſouvenu dans le beſoin. M. Gallois expoſa cette reponſe d'un air railleur & tâcha d'en developper le ridicule, à quoi l'on peut dire qu'il ne reuſſit pas mal.

M. le Fevre ſentit bientôt qu'il s'étoit trop avancé & que s'il perſiſtoit à ſoutenir cette cenſure, il ſeroit en butte aux railleries de ſes ennemis, qui, ſans qu'il eût jamais fait mal à perſonne, ont toûjours été en grand nombre. Il fit plus que de ſe deſiſter d'une accuſation dont on ſe ſervoit pour lui nuire, il nia que jamais il l'eût formée, & ajouta qu'il n'avoit pas accuſé Tite-Live d'avoir ignoré la ſignification plurielle de *claſſis*, mais ſimplement de ne ſe l'être pas rappellée. „ Il ne ſe ſouvient pas lui même, reprend M. „ l'Abbé Gallois, qu'il a écrit en termes ex- „ près ce qu'il deſavouë à préſent. *Neque „ inſuper tantopere indignandum eſt, ſi quid igno- „ raſſe Livium in Latinitate dixero.*" M. Le Fevre ſe plaignit encore qu'on lui attribuât d'avoir dit „ qu'il avoit montré dans ſes „ notes ſur Phedre qu'Ariſtote ne ſçavoit „ pas mieux le Grec que Tite-Live ſçavoit „ le Latin. Que veulent dire ces paroles, repond M. Gallois? *non minus æquo animo ele-*

gan-

gantiores homines laturi ſunt reprehendi à nobis Livium in cognitione Latinitatis, quum nuper, in noſtris ad Phœdrum notis, Ariſtotelem in cognitione ſermonis Græci reprehenſum fuiſſe patienter tulerunt. (94)

Je ſçais que M. le Fevre objecta pour s'excuſer, que ces mots *Latinitatis* & *ſermo Græcus* doivent s'entendre d'un mot Grec & Latin & non pas du Grec & du Latin en general: mais on voit aſſez que c'eſt là un ſubterfuge tout à fait frivole, & je ſuis fâché qu'une mauvaiſe honte y ait fait recourir un homme tel que M. le Fevre. Dans l'uſage commun des bons auteurs *Latinitas* & *ſermo Græcus* ſe prennent pour le Grec & pour le Latin, & non pas pour une expreſſion Grecque & Latine.

Auſſi M. le Fevre chercha-t-il d'abord à reparer par des explications forcées ce qu'il avoit dit de trop dur contre ces anciens auteurs, ou plutôt de trop avantageux pour lui même. Mais ces apparences de modeſtie l'incommodoient, elles ne durerent pas long tems, il changea bientôt de ton, & convint ſans ſe faire trop preſſer, qu'il étoit aſſez habile homme pour apprendre non ſeulement à Ariſtote & à Tite-Live des ſecrets de leur langue, qui leur avoient été inconnus, mais encore pour en faire leçon aux plus eloquens perſonnages de l'Antiquité. Ce trait eſt fort, ne le paſſons pas ſans reflexion. Nous pouvons penſer auſſi judicieuſement que les plus celebres Ecrivains Grecs & Latins; mais leurs langues

(94) V. *Tan. Fabri Epiſt.* XLI. p. 156. Lib. I.

gues avoient des beautez & des fineſſes qui echappent néceſſairement à la vuë la plus fine & la plus perçante des modernes.

Carlo Dati (95) a renouvellé cette accuſation de M. le Fevre contre Tite-Live dans ſes *Proſe Fiorentine* : mais malgré tous leurs efforts, ils n'ont encore pû reuſſir à perſuader au public que leur cenſure fut bien fondée. Que ſi quelqu'un s'étoit par hazard laiſſé ſeduire, qu'il conſulte l'illuſtre M. della Torre (96) qui a juſtifié Tite-Live d'une maniere ſi forte qu'on eſt-obligé de ſe rendre à ſes raiſons. L'Hiſtorien Romain, ainſi qu'il l'a parfaitement remarqué, n'ignoroit nullement que *claſſis* pouvoit ſignifier une *Armée de terre*, mais comme les vieilles Annales qu'il conſultoit venoient de raconter qu'il s'étoit donné un combat à pied & à cheval proche de Fidenes, il ne pouvoit plus lui donner cette ſignification, ou bien il auroit fallu que ces Annales euſſent repeté deux fois la même avanture, ce qui n'étoit pas à preſumer, & voilà en quoi conſiſtoit la difficulté du tems de Tite-Live, qui, toutes reflexions faites, croit que l'on a pû combattre ſur la riviere proche Fidenes en empêchant le concours de pluſieurs vaiſſeaux, & qu'enſuite les Romains ont publié, pour augmenter l'honneur de cette victoire, que deux armées navales avoient combattu ſur la riviere de Fidenes: *Niſi in trajectu forté fluminis prohiben-*

(95) Carlo Dati Gentilhomme Florentin ſur lequel on peut conſulter l'*Iſtoria degli Scrittori Fiorentini* du P. Negri & les *Meſlanges de Litterature tirez des lettres MM. de M. Chapelain.* p. 46-50.

(96) Dans ſes *Monumenta veteris Amil.* C'eſt un des meilleurs

bibendo aliquarum navium concurſum in majus, ut ſit, celebrantes, navalis victoriæ vanum titulum appetivere. Juſqu'à ce qu'on ait inventé & établi ſolidement quelque choſe de meilleur, on fera bien de s'en rapporter à Tite-Live.

Ariſtote & Tite-Live ne ſont pas les ſeuls Ecrivains de l'Antiquité à qui M. le Fevre ait fait le procez ſur la pureté des termes qu'ils ont employez: il n'a pas eu plus d'égards pour Terence, & cela ſous pretexte, que ce poëte n'aïant pas compris, ou aïant mal lû un vers d'Apollodore, dont le Phormion eſt tiré, il l'a mal traduit. M. Gallois trouveroit la vivacité de M. le Fevre en quelque ſorte excuſable, ſi Terence étoit effectivement convaincu de la faute qu'on lui impute; mais comment pourroit-il l'être? les œuvres d'Apollodore ſont perduës, & même le paſſage Latin, dont ſon critique lui fait un crime, eſt corrompu. N'importe, M. le Fevre veut à toute force que cela ſoit comme il le dit, & voici par quelles gradations il vient à concilier tant de difficultez. Il determine d'abord ce qu'Apollodore a voulu dire, & en quels termes il a du s'exprimer en Grec, il ſuppoſe enſuite que Terence n'aïant pas compris l'expreſſion d'Apollodore a ſubſtitué un mot pour l'autre & a traduit le mot qu'il avoit ſubſtitué. Et comme après toutes ces ſup-

leurs ouvrages d'Hiſtoire ancienne qui ait paru depuis longtems. L'Auteur Philippe della Torre né à Ciudad de Frioul en MDCLVII. eſt mort le XXV. de Fevrier MDCCXVII. V. Son Eloge par M. Facciolati dans le II. vol. *des Memoires de Litterature* de M. de Sallengre.

ſuppoſitions ſa conjecture ne s'accorde pas encore avec le paſſage du Poëte comique Latin, tel qu'il ſe lit dans toutes les editions, il pretend que ce paſſage eſt corrompu, & le reſtituë enfin à ſon gré. Cette longue enfilade de conjectures parut aſſez ſinguliere à M. Gallois pour qu'il la placât dans le Journal, & elle y parut accompagnée d'une courte reflexion, où l'on inſinuë adroitement que les Ouvrages d'Apollodore aïant diſparu, & le texte de Terence ſe trouvant defectueux, ſelon M. le Fevre lui-même, il étoit auſſi „ difficile de dire ce que Terence a voulu „ traduire, & comment il l'a traduit, qu'il „ le ſeroit de juger ſi un peintre auroit reuſſi „ dans un portrait dont on n'auroit ni l'ori- „ ginal ni la copie." Cette comparaiſon eſt ſenſée, & developpe parfaitement tout le ridicule de cette methode conjecturale de corriger les Auteurs. Il ne faut pas croire pourtant qu'elle eut fait la moindre impreſſion ſur M. le Fevre. Il revint de nouveau à la charge, & pour montrer que cette methode n'étoit point auſſi extraordinaire qu'on le diſoit, il cita un *Auteur ſçavant & ſpirituel du conſentement de tout le monde*, qui l'avoit miſe heureuſement en pratique. Or cet Auteur *ſçavant & ſpirituel* étoit M. le Fevre lui-même, qui par un paſſage de Plaute ſain & entier avoit deviné comment l'Original grec étoit conçu. M. Gallois demêla ſenſiblement la difference de ces deux methodes de reſtituer les paſſages, employées toutes les deux par M. le Fevre avec un ſuccez bien different. Dans l'une on juge d'un tableau dont on n'a ni l'original ni la copie; dans l'au-

l'autre, on juge par une excellente copie de ce que devoit être l'original. L'application eſt aiſée.

Enfin, M. Gallois avoit témoigné deſapprouver que M. le Fevre eût traduit en Latin & commenté en termes trop libres la Comedie la plus obſcéne d'Ariſtophane (97) M. le Fevre n'oppoſa pour ſa deffenſe que l'exemple de quelques Auteurs, dont la conduitte devoit être elle même juſtifiée avant qu'il pût s'en ſervir pour juſtifier la ſienne. Après cela, il ſe jette ſur les louanges d'Ariſtophane, digreſſion peu neceſſaire, puis qu'on ne lui diſputoit pas que ce Poëte fût excellent en ſon genre : le Journaliſte n'en avoit dit mot, il s'étoit plaint uniquement que l'on eût devoilé des myſteres, que le Grec lui-même, tout libertin & tout effronté qu'il étoit, n'avoit pas eu l'impudence de preſenter à découvert.

Cependant tant que la critique de M. le Fevre s'en étoit tenuë aux Auteurs profanes, M. Gallois l'avoit aſſez ménagé, mais ce ne fut pas la même choſe quand ce dernier crût s'appercevoir qu'il avoit oſé la porter juſques ſur l'Ecriture ſainte. Le Journaliſte le prit alors ſur un ton plus haut & le preſſa vivement. „ Il change des mots, dit-il, il tranſ-
„ poſe des periodes, ote quelquefois des lignes
„ entieres, & le tout ſans en rapporter d'au-
„ tres raiſons, ſi ce n'eſt que le ſens en de-
„ vient plus intelligible. Mais ces conjec-
„ tures qui peuvent être tolerées dans les Au-
„ teurs

(97) Les ἐκκλησιαζουσαι.

„ teurs profanes, ſont d'une dangereuſe con-
„ ſequence dans l'Ecriture ſainte ; car s'il
„ étoit permis à tout le monde de changer
„ ce qui ne lui plait pas, il n'y auroit rien
„ de certain, & chacun ſe feroit une Ecri-
„ ture à ſa fantaiſie." Sur cet article il me paroit que M. Gallois a pris l'allarme un peu chaudement. Dieu, qui a divinement inſpiré les Ecritures, ne conduit pas ſi exactement la main des copiſtes qu'il ne leur ſoit échappé pluſieurs fautes, leſquelles ont beſoin d'être redreſſées par les critiques. Les Recueils de *variantes* publiées depuis la renaiſſance des lettres en fourniſſent une preuve que l'on ne detruira jamais. Il ne faut pas même s'imaginer que cette critique ait été inconnuë aux peres de la primitive Egliſe (98) & que ce ſoit uniquement un fruit dangereux de la critique moderne. Dés les premiers ſiécles, il s'étoit gliſſé dans les exemplaires de la Bible pluſieurs *variantes*, parmi leſquelles les peres ont été ſouvent obligez de choiſir celles qui paroiſſoient plus conformes au ſtyle de ce divin livre, ou à la ſuite des matieres. Bien plus, lorſqu'il a été queſtion d'accorder ce que S. Eſtienne dit au livre des Actes avec l'Hiſtoire de Moyſe, quelques interpretes moins ſubtils & plus ſinceres que le gros des commentateurs, Eugubinus, Lippoman, Maſius, Caïetan même & Maldonat ſe ſont abſte-

(98) V. La Préface qui eſt à la tête de la Bible Grecque du Vatican & celle des Hexaples par le R. P. de Montfaucon.

(99) Dans ſa *Critica ſacra*.

(100) *Excerpt. ad Baronium.* p. 128. 129.

abſtenus de recourir à des explications forcées qui ne ſont qu'ebloüir les ignorans, & exciter l'indignation des perſonnes qui joignent une candeur eſtimable à de profondes lumieres. Mais ces doctes Commentateurs n'ont pas fait difficulté de dire, que la fidelité des Copiſtes qui nous ont donné le texte Grec du Nouveau Teſtament leur étoit ſuſpecte. Ceux qui voudront en ſçavoir davantage peuvent conſulter le ſçavant Capel, (99) Caſaubon (100) & la Préface qui eſt à la tête de l'Edition Grecque du Nouveau Teſtament, dont le public eſt redevable aux ſoins du docte & laborieux M. Mill. (1)

„ Mais s'il étoit permis à tout le monde, „ ajouta M. Gallois, de changer dans l'Ecri„ ture ce qui ne lui plait pas, il n'y auroit „ rien de certain & chacun s'en feroit une „ à ſa fantaiſie." C'eſt une autre extremité qu'il faut éviter avec grand ſoin : mais les anathemes que S. Jean a prononcez dans l'Apocalypſe. (2) contre ces critiques temeraires qui ajouteroient ou retrancheroient une ſyllabe à ſa revelation, ne doivent point epouvanter les ſçavans, qui apportent à la correction des livres ſaints des vûës droites & des mains pures. Il y a beaucoup de paſſages qui euſſent apprêté à rire aux libertins, & fourni des armes aux impies, ſi d'heureu-

(1) A Oxford en 1707. in folio. M. Kuſter a eu ſoin de la nouvelle Edition d'Amſterdam en 1710. V. Auſſi la Préface du Nouveau Teſtament Grec de M. Von Maſtricht Amſt. 1711. in 8°.

(2) Cap. XXII. 18. & ſeqq.

reuſes reſtitutions n'avoient pas mis ces endroits là hors de leur atteinte.

Après tout, quoique la reflexion de M. l'Abbé Gallois ne ſoit pas entierement exacte, je ne voudrois pas inferer de là „ que la „ critique étoit un pays qui lui étoit à peu „ près auſſi inconnu que les terres Auſtrales." (3) Il y a beaucoup d'apparence que le Journaliſte à ici ſacrifié ſes propres lumieres à un reſpect mal entendu pour l'Ecriture, ou ce qui eſt plus vraiſemblable, que touché de l'eſprit d'indevotion que l'on remarque aiſement dans les notes de M. le Fevre, il n'a pû retenir ſon zèle & l'a peut-être pouſſé plus loin qu'il ne le falloit. Ce qu'il y a de vrai eſt qu'on ne ſçauroit trop blamer les diſpoſitions & l'eſprit de vaine curioſité que la plûpart des gens de lettres apportent à la lecture des livres ſacrez. *Dieu nous les a-t-il donnez pour cela?* diſoit un Homme (4) dont la reputation eſt égale dans tous les partis, l'éloquent M. Abadie.

Que ſi le principe de M. le Fevre étoit plus exact generalement parlant que celui de M. Gallois, il faut convenir pourtant que ce dernier n'avoit pas tort de blamer l'uſage qu'en avoit fait le Profeſſeur de Saumur, homme habile, grammairien profond, critique delicat & ingenieux; mais trop hardi & qui ne connoiſſant point les bornes qu'on doit donner à la licence des conjectures, a changé ſur les plus foibles raiſons tout ce qui

(3) *Lett. à M. Bernard* dans les *Nouv. de la Rep. des Lettres* Août MDCCI.

qui n'étoit pas à ſon gré dans les Auteurs ſacrez & profanes. M. Baillet a donné à cette conduitte un nom un peu odieux, mais qui n'eſt point convenable à M. le Fevre: c'eſt une pedanterie, „ dit-il, de vouloir nous obliger de „ croire (5) que Tite-Live, Terence & Ariſte- „ te ne ſçavoient pas leur propre langue, & „ de ſe mettre ſur le pied au XVII. Siecle de „ faire des leçons de Grammaire aux anciens „ qui nous ont appris leur Langue, & qui „ ont écrit dans le tems qu'on la parloit le „ mieux; de vouloir changer les mots & „ tranſpoſer les periodes même dans le texte „ de l'Ecriture, ſans ajouter d'autres raiſons „ de cette liberté, que parcequ'il nous pa- „ roit que le ſens en ſeroit meilleur. Quoique M. le Fevre ne ſoit pas nommé dans ce paſſage de M. Baillet, il y eſt ſi bien deſigné qu'il eſt impoſſible de le méconnoitre.

Mais ſi la raiſon étoit partagée dans le fonds de la diſpute qu'eurent enſemble MM. le Fevre & Gallois, il faut convenir que dans la forme le tort fût entier du coté du Profeſſeur. Il vomit les plus atroces injures contre le Journaliſte, & il laiſſa voir une ſi haute opinion de ſon merite, que quoique effectivement il en eût beaucoup, il étoit preſque impoſſible que l'on n'en fût pas bleſſé comme quand il dit „ que pour bien „ juger de ſes Livres, il faut avoir l'ame „ capable de pluſieurs formes, & ſentir à „ de-

(4) *Verité de la Relig. Chrêtienne.* Liv. III. Chap. VI.
(5) *Jug. des Scavans.* Tom. I. p. 97. 98.

„ demi-mot le beau & le fin de ſes expreſ-
„ ſions" (6) Il lui eſt échappé bien d'autres fanfaronades auſſi fortes pour le moins. Je laiſſe à penſer ſi M. Gallois en prit avantage. il le fit & avec eſprit, car au lieu de ſe recrier ſur ce qu'elles ont d'odieux & de puerile, il ſe contenta de les tranſcrire, & de les mettre dans un point de vûë qui en fait ſentir tout le ridicule, M. Bayle leur a de même tellement menagé quelques petits coins dans ſon Dictionnaire (7) que l'on découvre ſans peine combien elles l'avoient ſcandaliſé.

M. le Fevre ne crut pas s'être ſuffiſamment vangé du Journal par cette premiere brochure, écrite en forme de Lettre & adreſſée à M. Bauldry: (8) Il en publia une autre peu de mois après, moins violente à la verité, mais plus ſatyrique. Elle porte le titre de *ſeconde Journaline.* (9)

M. Gallois n'y repondit point en détail; il avertit ſeulement que cette piece étoit ſi pitoïable que tout le monde avoit jugé qu'elle ne meritoit aucune reponſe. C'étoit pouſſer le mepris un peu trop loin; car elle eſt écrite de maniere à ſe faire lire avec plaiſir (10) & la prudence demande que l'on détruiſe par une refutation ſolide les impreſſions que de pareilles critiques laiſſent d'ordinaire. Il faut même

(6) *Journ. du Journ.* p. 14.
(7) Tom. I. p. 142. & 336.
(8) Paul Bauldry mort Profeſſeur à Utrecht en MDCC. nous lui devons une excellente Edition du Traité de Lactance de *mortibus perſecutorum.*
(9) Elles ont été reimprimées à Utrecht en 1670. in 12. la premiere Edition eſt de Saumur in 4°.

me convenir qu'il y a dans cette derniere lettre de M. le Fevre des reflexions tres judicieuſes ſur le Journal, & elle dût mortifier ſenſiblement M. Gallois, puis qu'enfin M. le Fevre lui fit comprendre & fit comprendre en même tems à tout le public que le Journaliſte s'étoit un peu oublié en ne l'appellant que le Grammairien de Saumur, & un regent de troiſieme; (11) Ces titres ne convenoient point à un Homme à qui ſes Ouvrages avoient acquis une reputation generale dans toute l'Europe, que les Princes & les plus celebres Academies s'éfforçoient à l'envi d'enlever à ſa patrie: &, comme il le dit lui-même, un grammairien qui a lu pluſieurs fois la Bible avec de bons commentaires, la plûpart des Peres Grecs & Latins, tous les Poëtes depuis Homere juſqu'à l'Anthologie, tous les Hiſtoriens depuis Herodote juſqu'au declin de l'Empire de Conſtantinople, tous les Ecrivains Latins depuis les fragmens d'Ennius juſqu'à Boëce, ce Grammairien ne merite-t-il aucune conſideration, & doit-on juger de lui par l'état de ſa fortune? Non ſans doute, cet homme là n'eſt point au-deſſous des places les plus brillantes; il honore les plus mediocres, il releve les plus baſſes.

§. X.

(10) M. Morhoff dit en parlant de cette ſeconde Journaline *falſé exagitat.*

(11) M. des Maizeaux a eu raiſon de remarquer que M. Gallois avoit rabaiſſé M. le Fevre d'un degré. Il étoit Regent de ſeconde.

§. X.

Diſpute de M. Gallois avec M. Vaumorin.

ON doit regarder comme l'effet d'un zèle aveugle la querelle que M. Vaumorin ſuſcita peu de tems après à M. l'Abbé Gallois. C'eſt aſſez la coutume des Hebraïſans de ne pas entendre raillerie & de ne pouvoir vivre en paix avec tous ceux qui s'écartent de leurs ſentimens. M. Vaumorin n'a pû avoir d'autres raiſons de s'élever contre l'Extrait de la Tiberiade de Buxtorf, livre dont une nouvelle Edition publiée par les ſoins du petit fils de l'Auteur donna lieu à M. Gallois de parler aſſez amplement.

Il eſt certain que le Journaliſte laiſſa aiſement entrevoir, en rendant compte de la Tiberiade de Buxtorf, qu'il n'étoit pas du ſentiment de ce Profeſſeur ſur l'Antiquité de la Maſſore, & qu'il ne lui paroiſſoit pas que l'on dût la regarder comme la haye de la loy, *ſepes legis*, puiſque malgré cette invention, il n'avoit pas été au pouvoir des Juifs d'empêcher que le Texte Hebreu ne ſe corrompit. Et voilà préciſement ſur quoi roule la lettre de M. Vaumorin : il s'y attache à compiler les paſſages des Rabins qui ont prononcé anathême contre R. Elias Levita Auteur de cette opinion. Fier de ce nombre d'authoritez, qui l'emportent chez lui ſur les plus ſolides raiſons, il accable de plaiſanteries pitoïables le Journaliſte, qui cependant n'avoit fait qu'expoſer en peu de paroles ce qu'il penſoit de la Maſſore.

La

La mauvaiſe humeur du Sr. Vaumorin alla juſqu'à faire un crime à ſon adverſaire des louanges qu'il avoit données à Buxtorf, le premier avoit-il dit, qui eût entendu ſa matiere. Le zèle Hebraïſant rappella les noms fameux de Galatin, de Genebrard & de pluſieurs autres qui avoient étudié à fonds la Maſſore & en avoient doctement écrit avant le celebre Profeſſeur de Baſle. Il loüa ſurtout le travail d'Arias Montanus, qui a inſeré dans la grande Bible d'Anvers dont-il prit ſoin un Traité profond ſur la Maſſore & ſur l'uſage que l'on en doit faire. Mais l'expreſſion de M. Gallois n'étoit point trop forte. Il eſt vrai que longtems avant Buxtorf, pluſieurs grands hommes conſommez dans la Langue Hebraïque avoient tenté ces ſortes de diſcuſſions, mais ſans beaucoup de ſuccez : Arias Montanus en particulier ne leur devoit pas la juſte reputation qu'il s'étoit acquiſe (12). Il la meritoit par d'autres endroits. Quoiqu'il en ſoit, M. Gallois n'a pas été mal fondé à dire que Buxtorf étoit le premier qui eût entendu la Maſſore: il eſt effectivement le premier qui en ait donné l'intelligence dans ſon Traité intitulé *Tiberias*.

On ſent bien qu'il ne me conviendroit pas d'entrer dans le fonds de cette Diſpute, qui ne roule que ſur des détails de Grammaire inintelligibles pour la plûpart des Lecteurs, & qui ſeroient néceſſairement trop étranglez pour ceux qui ſeroient capables d'y entendre quelque choſe. Je me contenterai de

(12) V. *Hiſt. Critique du Vieux Teſtament* Liv. I. Chap. XIV. p. 132.

de renvoïer à la Bibliotheque des Auteurs Hebreux de M. Wolfius, lequel a ramaſſé avec ſoin dans cet ouvrage tout ce qu'on peut dire de plus ſenſé ſur la Maſſore & d'indiquer à la marge les livres de quelques Auteurs qui ſe ſont utilement exercés ſur cette matiere.

M. Gallois ne jugea pas à propos de repondre au ſieur Vaumorin, & certainement, il prit le parti le plus raiſonnable. Il ne l'eût pas fait revenir de ſes preventions, elles paroiſſent trop fortes, & le public qui ne cherche guere dans les Journaux que des nouvelles litteraires, n'avoit pas beſoin qu'on le jettât dans des queſtions auxquelles il s'intereſſoit mediocrement. Alors auſſi les Journaliſtes ne ſe croioient point en droit de faire d'un Ouvrage periodique un champ de bataille, toujours ouvert pour rompre une lance avec le premier venu.

J'ajouterai que le ſtyle de cette Lettre eſt trop ſingulier pour n'en pas donner ici un echantillon; & je le fais avec d'autant plus de confiance que ces ſortes de petites piéces ne tombant qu'entre les mains de quelques curieux, les extraits que l'on en donne ont les agremens de la nouveauté pour la plûpart des Lecteurs. „ Il eſt vrai, dit M. de „ Vaumorin, que M. le Journaliſte, qui de„ puis quelque tems commence à ſe vouloir „ eriger un tribunal en titre, pour y faire „ comparoitre quand bon lui ſemble les ſça„ vans & les ignorans, s'eſt imaginé que „ tout ce qu'il dira de cet Ouvrage, ſous „ prétexte de vouloir reveiller la mémoire „ de celui qui l'a compoſé, ſera le verita„ ble

„ ble poids du ſanctuaire, où tous les ſça-
„ vans s'arreſteront, & qu'on dira de lui
„ avec avantage ce que quelques uns diſoi-
„ ent autrefois de Pythagore, *αὐτὸς ἔφα, oüi*
„ *il l'a dit*, il le faut croire. Mais il faut,
„ s'il lui plaît, qu'il prenne garde qu'il ne ſe
„ trompe comme il a fait, & qu'en faiſant
„ reflexion ſur les fautes & les bevuës qu'il
„ commet à tout moment, on ne diſe de
„ lui ce qu'on diſoit autrefois d'un mauvais
„ Poëte.

Annales Voluſi Paduam morientur ad ipſam
Et laxas ſcombris ſæpe dabunt tunicas.

„ Et en effet, Monſieur, quand vous vou-
„ drez en vous divertiſſant prendre la peine
„ de jetter les yeux ſur le precis de ce
„ Journal, & que vous conſidererez les con-
„ cluſions qu'il veut qu'on tire des reflexions
„ qu'il a faites ſur la Tiberiade de Buxtorf,
„ il me ſemble que vous vous imaginerez
„ que vous êtes encore au premier âge du
„ monde, & un peu auparavant le Deluge,
„ où les Enfans de Caïn aïant vû que les
„ filles des hommes étoient fort belles & à
„ leur gré, en prirent quelques unes en ma-
„ riage & en firent naître des geants, ſelon
„ même ce que l'Ecriture nous en enſeigne
„ quand elle nous dit, *Videntes filii Dei filias*
„ *hominum quod eſſent pulchræ acceperunt ſibi*
„ *uxores ex omnibus quas elegerant*, & in-
„ continent après, *poſtquam ingreſſi ſunt filii*
„ *Dei ad filias hominum, illæque genuerunt, iſti*
„ *ſunt potentes à ſæculo, viri famoſi*, & dont
„ il eſt dit un peu auparavant, *Gigantes*

„ *autem*

„ *autem erant ſuper terram in diebus illis*: ou „ bien plûtôt & ſi vous le voulez, que vous „ êtes dans ces grandes & vaſtes campagnes „ de l'Afrique, où la rareté des eaux con- „ traignant une infinité d'animaux differens „ & en genre & en eſpece de ſe trouver „ en même lieu pour y boire & ſe desalte- „ rer oblige inſenſiblement leur brutalité à „ ſe mêler les uns avec les autres, & à nous „ y produire des monſtres & des animaux „ hideux.

„ Ce n'eſt pas pourtant, Monſieur, qu'en „ voulant faire l'application (13) de ces deux „ comparaiſons, je veüille dire comme les „ interprêtes de l'Ecriture en expliquant ce „ paſſage, *videntes filii Dei filias hominum* & „ le reſte, ſe ſont imaginez les uns, que ces „ *filii Dei* leſquels *ingreſſi ſunt ad filias homi-* „ *num* étoient veritablement, quoique cela „ ſoit tres faux, & ſans aucune probabilité, „ des Anges & des Demons, & particulie- „ rement du nombre de ceux qu'on appelle „ ordinairement *incubes & ſuccubes* & dont „ le Jeſuite Delrio a tant parlé; & les au- „ tres plus conformement à la verité, que „ c'étoient les Deſcendans de Seth, leſquels „ étoient plus gens de bien que ceux qui ti- „ roient leur origine de Cain; qu'il y ait par- „ mi ceux qui ſe joignent à M. le Journa- „ liſte pour communiquer de leurs études „ des gens qui ſoient auſſi illuminez que des „ Anges & auſſi mechans que des Demons „ &

(13) *Je ſuois ſang & eau pour voir, ſi du Japon*
Il viendroit à bon port au fait de ſon chapon.

„ & ainſi qu'on nous depeint les Deſcen-
„ dans de Cain ; ou bien que je les veuille
„ comparer à ces bêtes farouches qui au
„ lieu de ſe laiſſer flechir au chant du coq,
„ ainſi que font les Lyons, enragent comme
„ des Tygres, & deviennent plus cruels
„ quand ils entendent la muſique. A Dieu
„ ne plaiſe, puiſque ſa Loy me le deffend,
„ mais ſeulement pour vous faire connoitre
„ que du mëlange de ces eſprits tous diffe-
„ rens, il n'en peut rien ſortir que d'extra-
„ ordinaire & ſurprenant, mais venons au
„ détail de ce Journal & faiſons y reflexion".
Toute cette piéce eſt du même ſtyle, les raiſons y ſont mal expoſées, les authoritez encore plus mal choiſies, les railleries fades & les injures groſſieres. Enfin, malgré tout ce que cet Auteur & quelques autres piquez au jeu ont cenſuré dans le *Journal des Sçavans* de ce tems-là, il ſera toujours vrai de dire, que pour en avoir une juſte idée, on doit ſouſcrire à l'éloge qu'en a fait le P. Bouhours: „ C'eſt, dit-il, un abregé de tou-
„ tes les ſciences & comme une Bibliothe-
„ que en petit qui contient l'eſſence & la
„ fleur des livres, & l'Auteur eſt un eſprit
„ univerſel qui parle en même tems d'Hiſ-
„ toire, de Juriſprudence, de Philoſophie,
„ de Medecine & de Mathematiques (14)
„ Il eſt glorieux à M. Gallois d'avoir enlevé les ſuffrages d'un Ecrivain qui ne les accorde guere qu'au veritable merite : je voudrois pou-

Racine *Act.* III. *Scen.* 3. des *Plaideurs.*
(14) *Entretiens d'Ariſte & d'Eugene* p. m. 145.

pouvoir ajoûter qu'il ne les lui a jamais refuſez.

§. XI.

Vuide des Journaux de M. Gallois comment rempli.

AVant que de paſſer à un autre article, je ne puis me diſpenſer de dire un mot des *Mémoires ſur les Arts & ſur les ſciences preſentez à Monſeigneur le Dauphin* outre que ces conferences ſe trouvent pour l'ordinaire à la ſuite des Journaux de M. Gallois (15) on peut encore les regarder comme un veritable ſupplement à ces Journaux, aïant été compoſées dans le deſſein de remplir le vuide que le peu d'exactitude de M. Gallois avoit laiſſé. M. Denys (16) à qui nous en ſommes redevables y fait mention des meilleurs livres de Phyſique & de Medecine qui ont paru pendant les années MDCLXXII. MDCLXXIII & MDCLXXIV (17).

Ce Recueil eſt donc principalement utile à ceux qui s'appliquent à la recherche des choſes naturelles ; & ils ſeront bien dédommagez du tems qu'ils emploïeront à le lire, par le grand nombre de bonnes choſes qu'il y apprendront. Les extraits y ſont bien circonſtanciez, & l'Auteur les accompagne d'Hiſtoires amuſantes, de traits ſinguliers : il y recherche l'origine de pluſieurs inventions, dont nous joüiſſons aujourd'hui, ſans trop

(15) Elle ont été réimprimées à Amſterdam in 12. en MDCLXXIII.

(16) Voï. Notte II. après celle qui concerne Tanegny le Fevre.

trop ſçavoir à qui nous en avons l'obligation. Telle eſt, par exemple, celle des Trompettes parlantes, dont M. *Denys* raconte les effets prodigieux. Je ne doute pas non plus qu'on n'y liſe avec plaiſir tout ce qui concerne la fameuſe queſtion de la generation par les œufs, laquelle y eſt amplement diſcutée.

M. *Denys* ne s'eſt pas tellement livré à ces ſortes de ſçiences qu'il en ait abſolument négligé tout ce qui n'y a pas rapport. Il nous a donné des analyſes très bien faites de la vie du Cardinal *Commandon* & de quelques autres ouvrages de Litterature, il eſt même difficile de décider, lorſqu'il ſe rencontre dans quelques extraits avec M. L'Abbé *Gallois*, lequel des deux mérite alors la préference. Il me paroit qu'il l'emportent mutuellement à quelques égards; & que ſi M. *Gallois* a plus de juſteſſe que M. *Denys*, ce dernier a en recompenſe des viracitez heureuſes, & une legereté qui manquent un peu au premier.

NOTTE I.

Particularités concernant Taneguy le Fevre.

M. le Fevre eſt connu dans la République des Lettres pour un des plus fameux humaniſtes du Siécle paſſé : Mais peu de gens ſçavent en détail juſqu'où alloit ſon merite, & c'eſt ce qui me fait croire qu'on lira ici avec plaiſir ce qui le concerne.

Taneguy le Fevre étoit né à Caën d'un pere qui aïant trop aimé les voïages avoit ſacri-

(17) M. Deuys a donné 19 conferences en MDCLXXII, 5 en MDCLXXIII & 2 en MDLXXIV.

ſacrifié à cette paſſion la meilleure partie de ſon bien, & s'étoit mis dans la cruelle néceſſité d'embraſſer une profeſſion peu honorable, je veux dire celle de Foſſoïeur de la Paroiſſe S. Etienne. On prétend que c'eſt là une des Anecdotes qui ont fait deffeudre le *Segreſiana*. Quoique cet état ne dût pas lui inſpirer des deſſeins fort relevez pour la fortune de ſon fils, cepandant comme il découvroit en lui beaucoup de vivacité & d'aptitude aux ſçiences, il reſolut de faire les derniers efforts pour lui procurer une éducation convenable. Un de ſes freres Eccleſiaſtique habile le confirma dans cette idée. Il lui offrit même de ſe charger de ſon neveu & de lui apprendre les Elemens du Latin. Sa trop grande dureté rebuta le jeune diſciple que ſon pere ne put reſoudre à continuer ſes études qu'en le reprenant dans ſa maiſon & en lui donnant un précepteur moins ſevere. Le jeune le Fevre ne reſta pas longtems ſous ce nouveau Maitre, & il paſſa chez un Eccleſiaſtique ami de ſon pere, & qui étoit également charmé des progrez & de l'heureuſe phyſionomie du fils.

Malheureuſement ce bon Eccléſiaſtique ignoroit le Grec. M. le Fevre, qui ſentoit déjà la néceſſité de cette langue, eut le courage de commencer à l'apprendre, & perſuadé qu'avec un peu de pénetration, il n'y a point de langue ſi difficile qu'on ne puiſſe bientôt ſçavoir-il expliqua d'abord les Evangiles & ſe jetta enſuite dans Homere, & dans les Poëtes Tragiques. Il n'ignoroit pas que Sca-

Scaliger avoit ſuivi autrefois la même méthode, & qu'elle lui avoit reuſſi.

M. Le Fevre acheva ſes études à la Fleche, & les Jeſuites n'oublierent rien pour l'attirer dans leur Compagnie. Mais leurs tentatives furent inutiles: il retourna à Caën, & ſa famille, qui regardoit l'Etat Eccleſiaſtique comme le chemin qui conduit le plus promtement à l'abondance, & quelquefois à la fortune, eſſaïa de le lui faire embraſſer. Le jeune homme refuſa de ſe prêter à des vûës ſi intereſſées, & de choiſir un genre de vie pour lequel il ſe ſentoit de l'éloignement. Il aima mieux ſe livrer entierement aux belles Lettres, & venir chercher à Paris une fortune plus convenable à ſes premieres inclinations.

A peine fut-il arrivé dans cette ville que ſon merite lui procura des amis & des amis accreditez. M. des Noyers, Secretaire d'Etat, le preſenta au Cardinal de Richelieu qui regardoit comme un des devoirs indiſpenſables de ſon Miniſtere de proteger les gens habiles & de leur faire du bien. M. le Fevre fut chargé de lire tous les Auteurs qui s'imprimeroient au Louvre, & de choiſir parmi les diverſes leçons celles qu'il jugeroit les meilleures. La mort du Cardinal de Richelieu l'empêcha de jouir longtems de cet emploi & de la penſion de 2000. livres qui y étoit attachée. Le chagrin que lui cauſoit cet événement le détermina à mener une vie fort retirée, & à s'enſevelir dans ſes Livres. Il ne les quitta que pour ſuivre M. le Marquis de Francieres ſon ancien ami qui le mena à Langres dont il étoit Gouverneur. C'eſt

là que M. le Fevre prit du goût pour la doctrine des Proteſtans & qu'il renonça à l'Egliſe dans laquelle il étoit né. Les années ſuivantes ſe paſſerent en des voïages continuels. Enfin l'Academie de Saumur lui aïant offert une place de Profeſſeur en Humanitez, le goût infini qu'il avoit pris pour ce beau canton lui fit préferer ce poſte à la Chaire de Profeſſeur en Grec que Nimegue lui preſentoit en ce tems-là.

Dez que M. le Fevre ſe fût fixé à Saumur, il ne ſongea plus qu'à paſſer des jours agréables qu'il partageoit entre la compoſition de ſes ouvrages, l'éducation de ſes Enfans, & ſes amours. En vain l'Univerſité d'Utrecht & celle de Leyde lui propoſerent des avantages conſiderables, il ne lui fut pas poſſible de rompre les chaines qui l'attachoient à Saumur, où ſa fortune étoit d'ailleurs ſi médiocre qu'il fut obligé de vendre ſes Livres pour ſubſiſter. Ces établiſſement ſolides & honorables ne furent pas les ſeuls qu'une paſſion trop vive lui fit manquer. Quelques affaires l'aïant attiré à Paris, M. Colbert lui fit des propoſitions avantageuſes, & dont il fut ébranlé; mais ſes amis eurent lieu d'être étonnez de le voir partir bruſquement pour s'en retourner à Saumur. Il s'en fallut peu que ce voïage ne lui devint funeſte, le batteau qu'il avoit pris à Orleans aïant manqué à perir. Tout occupé de ſa Belle, & ſemblable au Poëte de Petrone, M. le Fevre conſerva aſſez de ſang froid dans ce peril pour faire cette jolie Epigramme.

Quid

Quid juvat haud periiſſe tuis Ligerina ſub undis.
*Si pereo flammis o Ligerina tuis *.*

Il un échapa pourtant, mais M. Colbert indigné de ce depart précipité le priva de la penſion de cinq cens écus dont le Roi le gratifioit annuellement.

Les Amours de M. le Fevre ne prenoient rien ſur ſes ouvrages, & même on peut dire que la ſenſibilité de ſon cœur a repandu dans ſes commentaires une certaine délicateſſe qu'il eſt rare de trouver dans ces ſortes de compoſitions. On y trouve par tout une chaleur d'imagnation qui les fera toujours lireavec plaiſir.

M. le Fevre avoit plus de trente ſept ans lorſqu'il publia en 1653. ſon premier ouvrage, c'eſt-à-dire, le Peregrin de Lucien avec des Notes & une verſion Latine in 4. Sa Diſſertation pour prouver *que le témoignage de Joſephe en faveur de J. C. eſt ſuppoſé* parut en MDCLV. in 8. M. Huet y a repondu dans ſa *Demonſtration Evangelique* (Propoſ. III. §. XVIII. p. 30) mais malgré l'érudition qu'il y a verſée à pleines mains, on ne voit pas qu'il ait ramené le plus grand nombre de ſes Lecteurs dans ſon ſentiment. L'Edition du Timon de Lucien avec une verſion Latine & des Notes eſt encore de la même année.

Le premier Volume des Lettres Critiques vit le jour en MDCLIX & le ſecond en MDCLXV. in 4. Elles contiennent un très

* Sa Maitreſſe s'appelloit Mademoiſelle Liger.

tres grand nombre de paſſages d'anciens Auteurs heureuſement retablis, & ſur quelques uns des corrections hazardées, fondées ſeulement ſur la trop grande hardieſſe du Critique, lequel n'aïant aucun MS. n'appuïoit ſes reſtitutions que ſur ſes conjectures. Patin (Tom. III. Lett. CXLIII. p. 278) paroit faire beaucoup de cas de ces Lettres, mais il s'en falloit beaucoup que le ſçavant Marquardus Gudius en fît tant d'eſtime. Une de ſes Lettres à Nicolas Heinſius publiées dans la Collection que M. Burman nous a donnée en fait foi. *Sed nimis liberali manu theſauros diſpenſas: non contentus Naſoni admirabilem medicinam feciſſe, innumeros omnis generis optimorum Autorum, aut intactos aliis, aut deſperatos locos pari ſolertia reſtituis. Dicas mihi, quo tandem artificio tot χειμήλια tam parvo libello potuerunt comprehendi. Ex tribus paginis tuarum notarum Salmurienſis Magiſter ſexcentas Epiſtolas conſueret. Noſti hominis φλυαρίαν. Parum abfuit ſuperiori anno quin nimia ſua loquacitate me funditus perdidiſſet, & jam mei me pudebat. Quid enim!* ſemper ego, *inquam*, auditor tantum! *illico reposui verſiculos lepidiſſimi Poetæ.*

Quis Deus tibi non bene advocatus
Vecordem parat excitare rixam?
An ne ut pervenias in ora vulgi?

Hinc plenis velis in malignæ ſuſpicionis temeritatem invectus, quibus potui verbis durioribus rationem cœpi exigere atrocis & barbari facinoris, quo venerandi Parentis tui ſanctiſſimos manes petulanter violavit. Ille ſe excuſare, & tandem poenitentiam erroris fingere, quid interea

rea conſtituerit neſcio. Si pergat moleſtus eſſe, rogo te ſilentio dignitatem tuam vindices, & obtrectatorem inter Cathedras puerorum plorare jubeas. Satis habet domi quibuscum pugnet homo cæteroquin eruditus, ſed intemperans, & ſui confidentior quam ferri poteſt. Gudius me ſemble avoir peint M. le Fevre d'après nature. Le portrait qu'en fait George-Daniel Morhoff (Tom. I. *Polyhiſt.* p. 295.) ne s'en éloigne pas beaucoup. *Vir doctiſſimus fuit, dit-il, Philologus Græcarum Litterarum peritiſſimus, velocis ſed & audacioris ingenii. Multa ex ingenio ſuo in Autoribus repoſuit, etſi Manuſcriptis Libris deſtitutus; quæ tamen ipſa temeritas nonnun quam feliciter ceſſit ingenii ſolertiâ ſæpe percipienti quod alii magno labore in MSS. requirunt. Multa conjecturarum ſuarum complexus eſt his Epiſtolis quarum Libri duo ſunt, quibus veterum Auctorum loca adverſus omnium ſententiam explicat, ob feſtivitatem ingenii & acumen magno in pretio habendus.* C'eſt particulierement cette grande ſagacité qui lui a attiré des éloges de la plupart des ſçavans. *Non ſolùm Græcis & Latinis egregié eſt imbutus ſed & rara valet ἀγχινοία*, dit le fameux Samuel Bochart Tom. 2. p. 18. de ſon *Hierozoicon.* Ces Lettres Critiques de M. le Fevre ont été réimprimées à Saumur en 1674. en 2 vol. in 4. mais je ſoupçonne que ce pourroit être la premiere edition à laquelle on auroit mis un nouveau titre.

Depuis MDCLX juſqu'à la mort de M. le Fevre arrivée le 12 Septembre MDCLXXII. Il ne s'eſt preſque pas écoulé une ſeule année qu'il n'ait enrichi la République des Lettres de quelque bonne édi-

tion d'un Auteur ancien ou même d'un ouvrage de ſon propre crû. L'Anacreon parut en 1660. l'Apollodore en 1661. Lucrece en 1662, Longin en 1663. Phédre en 1664. La Vie des Poetes Grecs en 1665. Le Feſtin de Xenophon, le premier Alcibiade de Platon, le Traité de la Superſtition de Plutarque traduit en François, & la vie d'Ariſtippe depuis 1666 juſqu'en 1668. Le Panegyrique de Trajan, Terence, Horace, & Juſtin en 1671. Eutrope, Aurelius Victor, & ſa Methode pour étudier les Humanitez en 1672. On a donné depuis ſa mort la traduction de quelques Fables de Locman en vers Latins en 1673. Virgile en 1675. Denys le Periegete en 1676. & enfin l'Hiſtoire diverſe d'Elien en 1678.

Le ſentiment general eſt qu'il n'y a pas une de ces Editions données par M. le Fevre qui ne ſoit très eſtimable: & quoique la plûpart des Auteurs qu'il a publiez aïent paru depuis ſa mort avec de nouvelles notes, on ne peut pas dire pour cela qu'ils aïent reçu de nouveaux éclairciſſemens, ou qu'ils en aïent reçû en aſſez grand nombre pour que ces modernes Editeurs lui ſoïent préferez. Que l'on compare, par exemple, ſon Anacreon avec ceux de MM. Barnes & Baxter.

Le Phédre de M. le Fevre a été imprimé pluſieurs fois: mais il faut ſe ſouvenir que les Editions toutes Latines ne valent pas celles qui ſont accompagnées d'une Traduction Françoiſe & de Remarques à la fin. Gudius mepriſoit beaucoup ces Remarques. « *Quam ſunt inanes ad Phædrum conjecturæ! quibus nihil*

nihil ſani invenio. Miſeré omnem operam luſit .... ſi quis mihi fidem non habeat, loquatur Phædrus ipſe.

Materiæ tanta abundat copia
Labori Faber ut deſit, non Fabro labor.

Aſpice locum & ridebis præſagientis ſibi ſuaviſſimi Fabulatoris venuſtum Oraculum. Non indigna Ἐπιγραφη quæ curis Salmurienſibus apponatur.. Voilà ce que Gudius écrivoit à Heinſius. Il faut convenir que cet habile Danois avoit toutes les connoiſſances néceſſaires pour juger des corrections de M. le Fevre. Mais deux raiſons ne me permettent pourtant pas de m'en rapporter à ſa déciſion. La premiere eſt qu'il avoit lui même entrepris un pareil travail ſur Phedre, & que la plupart des Critiques ne cherchent pour l'ordinaire qu'à rabaiſſer leurs predeceſſeurs. La ſeconde me paroit encore plus forte. Gudius écrivoit à uu homme qui n'aimoit pas M. le Fevre, & qui lui a reproché amérement ſon amour propre & ſon mépris pour les autres. (V. ſur le 660 vers du II Livre de *l'Art d'Aimer*) de ſorte que Gudius pourroit bien avoir eu intention de faire ſa cour à Heinſius aux dépens du Profeſſeur de Saumur.

Les ouvrages que M. le Fevre a tirez de ſon propre fonds ne lui font pas moins d'honneur que ſes Remarques. Il n'y a rien de mieux écrit que la *Vie des Poëtes Grecs*. L'exactitude dans les faits, & la vivacite du Style y marchent d'un pas égal, & ceux qui en jugeroient d'après le

le Compilateur des Jugement des ſçavans courroient riſque de ſe tromper. „ Ce mê-„ me Style, dit-il, qui eſt agreable pour „ les uns eſt fort dégoutant aux autres qui „ l'ont trouvé trop bas, & dans une af-„ fectation qui, à leur avis, tient un peu de „ la pedanterie (Tom. II. p. 112.) Certai-„ nement M. de la Monnoïe avoit trop de goût pour ne pas faire ſentir à quel point ce jugement eſt hazardé. „ Tanne-„ guy le Fevre, dit-il, a bien voulu quelque-„ fois faire le badin, mais jamais le pedant. M. Baillet fait encore un crime à M. le Fevre de n'avoir pas cité les Viës des Poëtes du Giraldi, & deſquelles il avoit tiré de grands ſecours: Mais ceux qui connoiſſent la façon d'étudier de M. le Fevre ſçavent bien qu'il avoit examiné les ſources, & qu'il étoit diſpenſé par là de renvoïer aux Recueils, dont il ne faiſoit pas grand uſage. Au reſte, la Vie des Poëtes Grecs a été réimprimée en 1700. par les ſoins du fameux M. Reland qui y a joint de ſçavantes notes; & Jacques Gronovius n'a pas dédaigné de leur donner place dans le X Volume de ſon grand Recueil des Antiquités Grecques après avoir fait traduire la vië de ces Poëtes en Latin.

J'ai dit quelque choſe de l'indevotion de M. le Fevre. J'en dirai davantage à l'article des *Memoires de Litterature de* M. de Sallengre.

NOT-

NOTE II.

Particularités de la vie & des ouvrages de M. Denys.

JEan Baptiſte Denys Auteur des *Memoires ſur les Arts* &c. étoit fils d'un faiſeur de pompes. Il reçut le bonnet de Docteur en Medecine à Montpellier & fut agrégé à la Chambre Royale. J. B. Denys étoit zélé Carteſien & fut auſſi un des inventeurs & des defenſeurs de la transfuſion du ſang, ſur laquelle il fit grand nombre d'experiences, qui furent publiées dans les Journaux des Savans de l'anné 1666. Outre cela il ecrivit ſur cette matiere trois lettres qui furent imprimées en 1667 & en 1668. l'une à M. de Montmor, l'autre à M. Oldenbourg, l'un des Auteurs des *Tranſactiones Philoſophicæ*. La troiſiéme donnoit la relation d'une cure qu'il diſoit avoir été faite par la transfuſion du ſang. En la même année 1668. il publia un *Diſcours ſur l'Aſtrologie Judiciaire & ſur les Horoſcopes*, qu'il avoit prononcé dans une conference publique. Il tenoit alors des conferences ſur la Phyſique & ſur les Mathematiques, & c'eſt ce qui lui donna occaſion de publier ce que nous avons de lui ſous le titre de *Memoires ſur les Arts* &c. M. Denys fit en 1673. un voiage en Angleterre, & il eſt aſſes vrai ſemblable que ce voiage interrompit la ſuite des conferences. Quoi qu'il en ſoit

M.

M. Denys nous aprend lui même (18) *qu'il fut mandé par Charles II. Roi d'Angleterre, qui ſouhaitoit avoir connoiſſance de quelques remedes qu'il avoit decouvert & dont la reuſſite avoit fait du bruit en divers endroits de l'Europe.* Il ajoute, *que les cures qu'il fit chez les premiers de la Cour d'Angleterre & notamment en la perſonne de M. de Croiſſy Ambaſſadeur de France l'avoient mis en une telle conſideration, que ſi ſes afaires domeſtiques ne l'avoient obligé de repaſſer promtement en France, il n'auroit tenu qu'à lui d'accepter le parti avantageux qui lui fut offert..... de la part du Roi d'Angleterre qui étoit de s'attacher au ſervice de ce Prince & de demeurer en Angleterre avec le brevet de ſon premier Medecin.*

Blegny obſerve (19) dans l'extrait qu'il a fait de la Relation dont j'ai donné le titre dans une Note, „qu'on trouvoit étrange que „ l'Auteur s'y vantât de ſavoir plus que les „ autres Medecins, de connoitre ſi bien l'heu„ reux moment de la nature, qu'il faiſoit tou„ jours ſaigner à coup ſûr dans les fievres, de „ ſa-

(18) *Relation curieuſe d'une fontaine decouverte en Pologne laquelle entr'autres proprietés a celles de ſuivre le mouvement de la lune, de s'enflamer comme fait l'eſprit de vin, de guerir diverſes maladies & de prolonger la vie juſqu'à 150 ans; avec l'explication des proprietés de l'eau de cette fontaine* par J. B. Denys Conſeiller & Medecin ordinaire du Roi, extraite d'une de ſes Conferences. Cette Relation eſt imprimée in 4. chez d'Houry en 1687. Blegny dans ſon *Mercure Savant* du mois de Janvier 1684 nous aprend que M. Denys venoit alors de faire imprimer *un cahier de ſa compoſition, dans lequel il expliquoit les phenomenes & les proprietés d'une fontaine nouvellement decouverte en Pologne.* Je n'ai point vû le cahier dont parle Blegny, mais ce qu'il dit me perſuade que le cahier & la Relation ſont la même choſe, & que toute la diference conſiſte, ou dans